7226

583347

MÉMOIRES SECRETS DE M. LE COMTE DE BUSSY RABUTIN,

CONTENANT

Sa vie publique & privée, ses aventures galantes, ses expéditions Militaires, les intrigues de la Cour, & les évènemens les plus intéressans de l'Europe, depuis l'année 1617, jusqu'en l'année 1667.

TOME PREMIER.

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE III ROMA

A AMSTERDAM,
Chez GOSSE JUNIOR. 1769.

AVEC APPROBATION.

Et ſe trouve à Paris,

Chez { DURAND, neveu.
SAILLANT.
DELALAIN.
HANSY, le jeune.
Et PANCKOUCKE.

AVERTISSEMENT.

LEs Mémoires que nous offrons au Public peuvent occuper une place parmi ceux qui ſervent à éclaircir les ténebres hiſtoriques du dix-ſeptieme ſiecle. M. de Buſſy Rabutin fut un des premiers ſavans qui compoſerent l'Académie françoiſe : ſon ſtyle, ſes ouvrages portent l'empreinte particuliere de ſon ame & de l'eſprit du temps où il vécut. Perſonne ne connoiſſoit mieux la Cour, il n'ignoroit aucune des Anecdotes les plus ſecretes ; il les communiqua à quelques amis affidés, & c'eſt ce qui le perdit. Le Roi crût devoir le faire enfermer à la Baſtille pour le punir de ſon indiſcrétion ; il eut de la peine à obtenir comme une grace que ſa détention fut commuée en un exil dans ſa terre de

Chaſen en Bourgogne ; ce fut dans cette retraite qu'il mit en ordre les principaux événemens de ſa vie : mais ce qui alors étoit intéreſſant, ceſſe de l'être aujourd'hui pour la plupart des Lecteurs. Des détails de ſieges, de Marches & de Campemens, n'offrent rien qui puiſſe piquer la curioſité, avec d'autant plus de raiſon qu'on ne fait plus la guerre comme on la faiſoit alors.

On a crû rendre ſervice au public en retranchant des Mémoires de M. de Buſſy Rabutin les réflexions prolixes qui arrêtent la narration, qui nuiſent à l'intérêt de l'hiſtoire & à l'impatiente curioſité des Lecteurs : on a conſervé précieuſement ſa peinture des caracteres des Hommes fameux & des Miniſtres qui exiſtoient alors ; tous les détails ſuperflus ont été remplacés par les événemens les plus intéreſſans du ſiecle : l'ordre & la réunion de ces faits appartiennent entiérement à l'éditeur.

AVERTISSEMENT.

Ces Mémoires ont encore l'avantage de conſerver l'hiſtoire dans ſa plus grande pureté, puiſque tout le monde convient qu'on eſt ordinairement aſſez mal inſtruit des événemens de ſon ſiecle, & que les reſſorts qui font mouvoir les grandes machines des états, ſe dérobent aux yeux des contemporains.

Les aventures galantes de M. de Buſſy, répandues dans le cours de ces Mémoires, ſerviront de délaſſemens aux Lecteurs; tous ne ſont pas des politiques, & rien n'apprend mieux à connoître le cœur humain que le développement de la paſſion la plus chere aux hommes.

Ce qui doit rendre ces Mémoires précieux, c'eſt que M. de Buſſy Rabutin avoit étudié les actions & les ſentimens de ceux dont il fait mention; il les avoit ſuivis dans leur vie privée, il avoit pénétré toutes les intrigues des grands, & c'eſt d'après eux qu'il nous inſtruit.

AVERTISSEMENT.

Cet ouvrage enfin, qui renferme les événemens les plus intéreſſans de l'Europe, depuis l'année 1617, juſqu'en l'année 1667, a paru propre à ſatisfaire tout à la fois, & le goût de ceux qui aiment les Anecdotes relatives à notre Hiſtoire, & celui des perſonnes qui liſent pour éviter l'ennui.

MÉMOIRES

MÉMOIRES SECRETS DE M. LE COMTE *DE BUSSY RABUTIN*,

Lieutenant Général des Armées du Roi, & Meſtre de Camp Général de la Cavalerie légere.

A Uſſi-tôt que j'entrai dans le monde, ma premiere & ma plus forte inclination fut de devenir honnête homme, & de parvenir aux grands honneurs de la guerre. Pour cet effet j'eſſayai, autant qu'il me fut poſſible, d'avoir commerce avec les honnêtes gens, &, lorſque mon pere me mena à l'armée, j'écrivis mes Campagnes pour me faire mieux retenir les choſes que j'y voyois. J'ai continué juſqu'à préſent d'en uſer ainſi, & ſans autre vue que de m'amuſer, j'ai même écrit mes moindres oc-

cupations. Cependant les malheurs qui me ſont arrivés, pouvant laiſſer croire que je les méritois, à ceux qui ne jugent des choſes que ſuperficiellement & par les événemens, j'ai formé le deſſein d'écrire ma vie, l'oiſiveté de ma priſon m'ayant donné lieu de l'entreprendre.

Je parlerai moi-même de moi, & je ne ferai pas comme ceux qui, pour avoir le prétexte de faire leur panégyrique, écrivent leur hiſtoire ſous des noms empruntés ; je ne ſerai ni aſſez vain ni aſſez ridicule pour me louer ſans raiſon ; mais auſſi n'aurai-je pas une aſſez ſotte honte pour ne pas dire de moi des choſes avantageuſes, quand ce ſeront des vérités, enfin je ſerai ſincere.

Je trouverai d'autant plus de facilité à exécuter ce projet, que dès ma plus tendre jeuneſſe j'ai écrit tout ce que j'ai fait, & que ces Mémoires étant appuyés des Ordres, des Lettres, des Patentes & des Brevets du Roi; des Lettres des Miniſtres d'Etat, des Généraux d'armées & des Particuliers, de toutes leſquelles j'ai les originaux; & que toutes ces choſes étant liées enſemble par des relations, des raiſonnemens, compoſeront mon hiſtoire, ſi véritable & ſi particulariſée, que je la pourrois appeller ma confeſſion générale, ſi je ne diſois quelquefois du bien de moi comme du mal.

Si j'avois eu de plus grands ſujets à

traiter, je ne les aurois pas gâtés par ma maniere de les dire ; & des gens curieux de grandes choſes, qui pourront lire ces Mémoires, y auront mieux trouvé leur compte ; mais cela n'a pas été à mon choix, la fortune en a diſpoſé autrement ; c'eſt une folle qui quelquefois récompenſe un honnête homme, mais qui le plus ſouvent éleve un ſot.

Je nâquis le Vendredi Saint 3 Avril 1718, à Epiry qui étoit une terre fort ancienne dans ma maiſon, & qui en ſortit depuis. Roger de Saint Pary, Duc de Bellegarde, Gouverneur de Bourgogne, fut mon parrain. J'avois deux aînés, & j'eus depuis deux cadets, qui tous quatre moururent en divers temps, & me laiſſerent unique ; avant la mort de l'aîné de tous, mon pere m'avoit deſtiné à être Chevalier de Malthe ; mais Dieu en diſpoſa autrement ; & il paroiſſoit même que de cinq freres que nous étions, la fortune m'ayant ôté les deux qui me précédoient & les deux d'après, ce choix-là promettoit de ſa part quelque choſe de beau pour moi ; cependant juſqu'ici la fortune n'a pas rempli tout ce qu'elle ſembloit me promettre.

Mais pour dire les choſes de ſuite, je fus élevé avec plus de tendreſſe, particuliérement de la part de ma mere, que mes autres freres ; & il ſembloit, par les ſoins qu'elle avoit de moi, plus grands que pour les autres, qu'elle eût quelque preſ-

ſentiment que je devois être le ſoutien de ma maiſon.

Lorſque j'eus neuf ans, mon pere nous mit, mon aîné & moi avec un Précepteur, au College des Jéſuites d'Autun. Peu de temps après Louis XIII. voulant réduire dans leur devoir les rebelles Huguenots du Languedoc, fit de nouvelles levées de troupes, parmi leſquelles mon pere ayant été choiſi pour Meſtre de Camp d'un régiment d'Infanterie de douze compagnies, retira mon frere du College où il ne faiſoit pas de grands progrès, & le fit Enſeigne de ſa compagnie de Meſtre de Camp, & l'on mit avec moi un de mes cadets deſtiné à être Chevalier de Malthe : j'avois aſſez d'inclination à l'étude, & mes gens étoient fort ſatisfaits de moi. Cependant la guerre ayant paſſé du Languedoc en Piémont, mon frere aîné y mourut de peſte à Brigueras, & me laiſſa par ſa mort aîné de la maiſon, (car le ſecond étoit mort au berceau.) La paix s'étant faite enſuite, mon pere ſe vint établir avec toute ſa famille à Paris, autant pour ſortir d'un grand procès où il s'étoit embarqué, que par d'autres raiſons.

Mon frere le Chevalier & moi étant donc à Paris avec mon pere & ma mere dans un logis à l'année, rue de la Harpe, nous allions au College de Clermont ; j'entrai en ſeconde que je n'avois qu'onze ans, & j'étois ſi bon humaniſte, qu'à douze on me jugea aſſez fort pour monter

de là en Philoſophie, ſans paſſer par la Rhétorique. A la fin de mon année de Logique, mon pere ayant eu ordre de remettre ſon régiment ſur pied, m'en donna la premiere compagnie, & au lieu de me laiſſer faire ma Phyſique, m'envoya en l'année 1634 au ſiege de la Motte en Lorraine avec ce régiment, parce qu'il ne put pas y venir d'abord, le Roi l'ayant honoré de la Lieutenance de Roi de Nivernois : cependant le ſieur de Chovance, vieil Officier d'Infanterie, brave & intelligent, qui étoit ſecond Capitaine, avoit en effet le commandement du régiment, que je n'avois qu'en apparence.

Je me ſuis ôté une belle occaſion de dire du bien de moi, en écrivant moi-même mon hiſtoire ; car ſi c'eût été mon ſecretaire, il auroit pu dire, comme font tous les autres, que quand j'étois au College je battois tous mes camarades, que dans les moindres jeux je voulois être toujours le maître, & mille autres fadaiſes comme celles-là. Mais moi, qui ſuis vrai, je dirai que je ne battois perſonne, & je me contentois de n'être point battu.

Pour revenir au ſiege de la Ville de la Motte, qui fut bloquée au commencement de Mars 1634, nous le faiſions le plus commodément du monde, nous n'avions point d'ennemis à plus de cinquante lieues, toutes nos troupes étoient dans des quartiers à une lieue, ou à une lieue & de-

mie de la place ; le régiment de mon pere étoit logé ſur la Meuſe, dans un village nommé Goncourt, d'où il venoit monter ſa garde de quatre jours l'un.

Comme les troupes furent plus de deux mois dans leurs quartiers, pendant leſquels on faiſoit les préparatifs pour le ſiege, mon pere arriva avant l'ouverture de la tranchée qui ſe fit ſur la fin de Mai. Le vieux Maréchal de la Force Caumont commandoit l'armée ; les Maréchaux de Camp étoient le Vicomte d'Arpajon, depuis Duc ; le Marquis de la Force, depuis Maréchal ; & le Colonel Hébron, Ecoſſois. Il y avoit long-temps qu'on n'avoit fait de ſiege en France : de ſorte que nous faiſions mille fautes qui pourtant ne nous coûtoient rien, parce que les ennemis étoient auſſi ignorans que nous : enfin la place ſe rendit le 28 Juillet 1634. Ce qui ſe paſſa de plus conſidérable en ce ſiege, fut que le ſieur d'Iche, Gouverneur, ayant été tué, un frere Capucin qui étoit dans la Ville, acheva de la défendre, & qui, après avoir fait beaucoup de belles actions dans les ſorties où il étoit toujours le premier, eut le bras caſſé d'un coup de mouſquet, en défendant la brêche.

Le commandement de la Place ayant été donné au ſieur de Périgal, Capitaine au régiment de Navarre, l'armée après quelque temps de rafraîchiſſement, paſſa en Allemagne, & mon pere me trouvant

trop jeune pour un voyage comme celui-là qu'on alloit faire, approchant l'hiver, me mit à l'Académie chez Benjamin : j'y entrai au commencement de l'hiver 1635 ; mais comme après avoir commandé un régiment pendant quelque temps, il m'étoit bien difficile de me réduire à l'obéiſſance d'un écolier, je n'y demeurai que huit mois.

Au commencement du mois de Mai de cette année 1635, les arrieres-bans de France ayant eu ordre du Roi de marcher en Lorraine ſous la conduite des Gouverneurs & des Lieutenans de Roi des Provinces, mon prere y mena la Nobleſſe de Nivernois, à laquelle il joignit cent hommes de recrues pour ſon régiment qui étoit dans Epinal, & il m'en donna le ſoin. Je marchai avec cette Infanterie en Août, logeant toujours dans les avenues des Villages où logeoit cette Nobleſſe, & nous arrivâmes en Lorraine à la fin de ce mois, où nous joignîmes l'armée du Roi, commandée par Charles de Valois, Duc d'Angoulême, & par le vieux Maréchal de la Force.

La campagne finie, on mit le régiment de mon pere en garniſon à Huilecour, fort grand village ſur le bord de la Meuſe auprès de Clermont en Barrois. Mon pere qui vouloit que j'appriſſe mon métier, me laiſſa tout l'hiver au régiment, il en valut mieux & moi auſſi ; car, à mon exemple peu d'Officiers quit-

terent, & ceux qui eurent congé, ne manquerent pas de revenir à point nommé dans le temps qu'ils l'avoient promis.

Au mois d'Avril 1636, le régiment de mon pere eut ordre de marcher en Bourgogne, où nous trouvâmes Henri de Bourbon, Prince de Condé, Gouverneur de la Province, ſe préparant à faire le ſiege de Dole.

De la Porte, Marquis de la Meilleraye, grand Maître de l'Artillerie, depuis Maréchal de France, couſin germain du Cardinal de Richelieu, étoit Lieutenant-Général de l'armée : de Neuville, Marquis de Villeroi, depuis Maréchal & Duc & Pair, Damas, Marquis de Tianges, couſin germain de mon pere, & Lambert étoient Maréchaux de Camp.

Le Prince entra à la fin de Mai dans le Comté de Bourgogne par Auxonne, avec une partie de l'armée ; & le grand Maître par Pontallier avec l'autre, de laquelle étoit le régiment de mon pere, qu'il laiſſa dans la Ville de Peſme après l'avoir priſe ; il me donna ordre de me ſaiſir d'un Château nommé Balançon, à deux lieues de là, & d'y mettre un Capitaine avec 50 hommes ; je dis me donna ordre, parce que le procès dont j'ai parlé retenoit mon pere à Paris.

Comme je n'avois rien à craindre dans Peſme, à ce qu'il me ſembloit, n'y ayant alors aucuns ennemis en campagne, je m'allois quelquefois promener à Dijon

pour quatre à cinq jours, ce qui faillit enfin à me perdre, & qui doit ſervir de leçon à tous les Officiers, & à ceux qui ſont chargés de la garde des Places ou de quelque poſte, de n'en ſortir jamais que par ordre du ſupérieur.

Le 15 Juillet étant allé à Dijon à mon ordinaire, le Prince qui avoit avis que les ennemis s'aſſembloient ſans bruit pour s'approcher du camp, & voir ce qu'il y auroit à faire pour ſecourir Dole, crut que la premiere choſe qu'ils feroient, ce ſeroit de prendre Peſme, & que cette place ne valant rien, ils enleveroient le régiment de mon pere; de ſorte qu'il m'envoya ordre de la quitter, & de me retirer en diligence au camp: cet ordre ne me trouvant pas, celui qui commandoit en mon abſence y obéit, & m'envoya un Officier pour m'avertir de ce changement. L'Officier étant allé me chercher par un autre chemin que celui par lequel je revenois, ne me trouva pas, & je m'en allai droit à Peſme. Le peuple étoit ſur les murailles, alarmé de deux cens chevaux des ennemis qui demandoient qu'on leur ouvrît les portes. Auſſi-tôt que je fus aſſez près pour être reconnu, les habitans me crierent que mon régiment étoit ſorti le matin par ordre du Prince, qu'il étoit allé au camp devant Dole, & que les ennemis étoient de l'autre côté de la Ville qui les preſſoient de les laiſſer entrer. Dans le temps qu'ils me parloient, je vis deux eſca-

drons, la riviere entr'eux & moi, qui en approchoient, & qui avoient détaché vingt maîtres avant eux, qui paſſoient à gué au grand trot: je me retirai en même-temps avec ſept de mes gens que j'avois avec moi, & les bois étant proches, les ennemis me perdirent bientôt de vue. J'allai ce ſoir-là à Pontallier, & le lendemain au camp. Lorſque je ſaluai le Prince, il ſavoit déja les riſques que j'avois courus d'être pris, il m'en fit une petite réprimande honnête & ſans aigreur; & j'en fis ſi bien mon profit, que jamais depuis je ne me ſuis expoſé à de pareils accidens.

Il eſt encore à remarquer que bien m'en prit d'avoir traité doucement les habitans de Peſme, & d'avoir contenu les ſoldats, car autrement j'étois pris; & ce doit être là un exemple à ſuivre par ceux qui commandent les troupes, comme l'autre eſt à éviter.

Dans ce temps-là les affaires du Roi alloient ſi mal en Picardie, que Sa Majeſté manda pluſieurs fois au Prince de Condé de lever le ſiege, & de lui envoyer une partie de ſes troupes: ce Prince qui attendoit beaucoup de l'effet d'une mine qu'il avoit ſous un des baſtions de la place, différoit toujours. Enfin ce fourneau ayant joué, & n'ayant pas aſſez fait pour faciliter l'aſſaut, il obéit au Roi, & ſe retira avec l'armée dans ſon Gouvernement le 15 Août.

Sitôt que nous fûmes en Bourgogne,

nous fûmes détachés douze régimens de cette armée, pour aller joindre l'armée de Picardie ; les ennemis avoient fait de grands progrès, & avoient pris la Capelle, le Catelet, Corbie, Roye, & avoient obligé le Roi à faire des levées extraordinaires ; la Ville de Paris, outre cinq ou six cens chevaux, lui avoit fait présent de trois régimens d'Infanterie, l'un desquels, au nombre de dix-huit cens hommes, Sa Majesté avoit donné à mon pere.

Le 16 Octobre le Roi s'en retourna vers Paris. Le Cardinal demeura à Amiens ; nous fimes le siege de Corbie, & la Ville se rendit ; il mourut de maladie à ce siege beaucoup de soldats de ces nouvelles levées ; du seul régiment de Paris qu'avoit mon pere, il en fut enterré 500 devant le camp, celui que je commandois n'étant composé que de vieux soldats, nous n'en perdîmes presque point.

A la fin de cette campagne mon pere tomba malade à Amiens, & comme il fut à l'extrêmité, il me fit appeller pour me faire, avec le meilleur sens du monde, un discours sur la conduite que je devois tenir : Il étoit de trois points ; le premier, la crainte de Dieu ; le second, le soin de mon honneur plus que de ma vie ; le troisieme, le service du Roi. Il me recommanda fort de bien vivre avec ma mere, me dit que nous trouverions des mémoires fort exacts de toutes

ſes affaires, & qu'il n'y avoit qu'une ſeule choſe qu'il n'avoit pas écrite, qui étoit trois mille piſtoles qu'il avoit confiées à Guenaut Médecin, ſon ami, dont il n'avoit pas de billet ; mais qu'il étoit homme de bien, & qu'il ne le nieroit pas : & enſuite il me donna ſa bénédiction. Cependant, il ne mourut pas alors, & quelques jours après ayant un peu repris ſes forces, il s'en vint dans ſon carroſſe, & m'emmena avec lui.

Toutes les troupes que la repriſe de Corbie avoit fait lever, étant caſſées, le nouveau régiment de mon pere le fut auſſi, & l'on envoya le vieux en garniſon dans le Nivernois : le Roi lui donna le drapeau blanc comme aux vieux corps.

Pendant le ſiege de Corbie, Louis de Bourbon, Comte de Soiſſons, s'étant brouillé avec le Cardinal de Richelieu, ſe retira à Sedan, & ſur ce qu'on ſoupçonnoit Gaſton de France, Duc d'Orléans, frere unique du Roi, d'être de la partie, on donna ordre à tous les Gouverneurs des Provinces de faire ſoigneuſement garder le paſſage des rivieres ; ainſi mon pere fut obligé de repartir de Paris preſque auſſi-tôt qu'il y fut arrivé, pour ſe rendre à ſon Gouvernement, & me laiſſa à Paris avec ſa procuration, pour aſſiſter à une nouvelle élection d'un tuteur de Mademoiſelle de Chantal, Marie de Rabutin, par la

mort de Coulanges ſon grand pere, qui lui enſervoit. J'y reſtai un peu plus longtemps qu'il ne fut néceſſaire, malgré les ordres de mon pere, le plaiſir m'y retenoit; mais l'argent me manqua bientôt: & la néceſſité, qui eſt, comme l'on dit, la mere de l'invention, me fit reſſouvenir de ce que m'avoit dit mon pere étant à l'extrêmité à Amiens; & ſans conſidérer les ſuites de ſa colere, j'écrivis un billet à Guenaut, par lequel je lui mandois que mon pere m'ayant laiſſé à Paris pour ſes affaires, m'avoit donné charge de lui demander de l'argent quand il m'en manqueroit, aux enſeignes qu'il avoit trois mille piſtoles à lui. Guenaut donna dans le panneau, penſant que mon pere ne m'avoit dit ce ſecret, qui n'étoit qu'entr'eux deux, que par la raiſon que je lui alléguois, ne fit aucune difficulté de me donner de l'argent, & comme je ne le ménageois pas, j'en tirai en peu de temps trois cens piſtoles: mais, cela lui donnant quelques ſoupçons, il voulut s'éclaircir par lettres avec mon pere; il ſut que je l'avois trompé; de ſorte qu'il me fallut chercher ailleurs de nouvelles reſſources: & comme je me préparois à partir, n'ayant plus de quoi ſubvenir même au néceſſaire, mon pere me fit écrire que je l'attendiſſe. Cependant, lorſqu'il fut arrivé, il ne me voulut pas voir, & pour parler franchement il avoit raiſon, j'avois employé ſon argent en de folles dépen-

ſes : ſa colere dura près de trois mois ; il me pardonna enfin, & m'envoya dans le Nivernois aſſembler ſon régiment. Je le tirai de ſes quartiers au commencement de Mai 1637, & je vins au rendez-vous de l'armée à Rhétel. Deux jours après, de Nogaret, Cardinal de la Valette, général de l'armée dans laquelle je devois ſervir, arriva. Il me reçut le mieux du monde, me dit qu'il étoit ami & ſerviteur de mon pere ; il me demanda s'il y avoit long-temps que j'avois perdu ma mere, je lui répondis qu'elle n'étoit pas morte ; il me parut étonné : Je ne penſois pas, me dit-il, qu'une mere laiſſât aller à l'armée ſon fils auſſi jeune que vous ; mais je le ſurpris bien davantage, quand je lui appris que j'avois déja fait trois campagnes. Nous marchâmes à Landrecy. De Nogaret, Duc de Candale, frere aîné du Cardinal de la Valette, ſe trouva devant cette place avec un corps d'armée en même-temps que nous. Le Cardinal prit ſon quartier à Lonfantil : comme il étoit ami particulier du Cardinal de Richelieu, ce Miniſtre avoit laiſſé à ſa diſcrétion d'aſſiéger cette place, s'il le jugeoit à propos ; mais ſoit qu'il attendît encore des troupes, ſoit qu'il voulût être bien aſſuré de ſes convois avant que de s'engager, il fut un mois ſans former le ſiege ; enfin le Cardinal de Richelieu qui le ſouhaitoit fort, & qui pourtant ne vouloit point paroître le lui avoir conſeillé,

de peur de ſe charger de l'événement, lui envoya Philippes de Clerambaut, Comte de Paluau, depuis Maréchal de France, qui lui inſinua adroitement le deſſein d'ouvrir la tranchée, & la place ſe rendit 14 jours après.

Le Cardinal de la Valette laiſſa le régiment de mon pere à Maubeuge, dans l'armée du Duc de Candale ; comme nous étions fort avancés dans le pays ennemi, les convois paſſoient difficilement juſqu'à nous, cela mit la maladie dans les troupes par la diſette ; & l'air étant corrompu, je tombai dans une fievre tierce ſi forte, qu'après onze accès je fus contraint de demander un congé, & de me faire apporter en France ſur un brancard. J'arrivai en Octobre à Paris, d'où, après avoir ſéjourné quinze jours pour me remettre un peu de la fatigue de mon voyage, je m'en allai à Chamlemis qui étoit une terre que nous avions dans le Nivernois, que mon pere vendit depuis à Anne de la Guiche, Maréchale de Schomberg. J'y trouvai Guy de Rabutin, mon oncle, Général de l'Ordre du Val-des-Choux, auquel mon pere avoit donné une commiſſion pour commander dans la Province en ſon abſence : je paſſai auprès de lui une partie de l'hiver avec ma fievre tierce.

Le chagrin que m'avoit cauſé le peu d'argent que j'avois eu la campagne derniere, avoit pour le moins autant con-

tribué à mon mal, que le mauvais air de l'armée. Les affaires de mon pere ne lui permettoient pas alors de me donner de plus grands ſecours, & mon inclination portée à la dépenſe ne s'accommodoit point avec l'état de ma fortune : cependant, par la ſuite je ne me ſuis pas mal trouvé d'avoir eu des commencemens difficiles, & les incommodités auſquelles je me ſuis accoutumé dès ma jeuneſſe, m'ont rendu plus propre à la fatigue, que ſi j'avois eu d'abord toutes mes aiſes.

Anguſtam, amici, pauperiem pati
Robuſtus acri militiâ puer.
Condiſcat.

Il faut que les jeunes gens ſe rendent propres à la guerre par les miſeres & par les ſouffrances.

Au mois de Janvier 1638, mon pere étant de retour dans la Province, m'envoya à la Cour, & comme il étoit fort dégoûté des caprices de la fortune & d'une derniere injuſtice qu'on venoit de lui faire, il écrivit au Cardinal de Richelieu qu'il le ſupplioit très-humblement de trouver bon qu'il ſe démît de ſon régiment entre mes mains; le Cardinal y conſentit, à condition que, eu égard à ma grande jeuneſſe, il auroit toujours l'œil ſur le régiment, & tiendroit la main que les Capitaines fiſſent leur devoir. Je fus donc Meſtre de Camp d'Infanterie en Mars 1638.

Quelque-temps après que je fus à Paris,

un ſoir au ſortir de la Comédie de l'Hôtel de Bourgogne avec quatre de mes amis, un jeune gentilhomme Gaſcon, appellé Buſe, dont le pere étoit Capitaine au régiment de Navarre, me tira à part pour me demander s'il étoit vrai que le Comte de Tianges, couſin germain de mon pere, eût dit qu'il étoit un ivrogne & ſon cadet un fou. Je lui répondis que je voyois ſi peu le Comte de Tianges, que je ne ſavois pas ce qu'il diſoit. Il me répliqua que c'étoit mon oncle, & que ne pouvant avoir cet éclairciſſement avec lui, à cauſe qu'il ne bougeoit de ſa Province, il s'adreſſoit à moi. Ah ! puiſque vous voulez, lui dis-je, que je réponde pour lui, je vous dirai que quiconque le fait parler ainſi, a menti. C'eſt mon frere, me dit-il, qui eſt un enfant; il lui faut donner le fouet, lui repartis-je, mais il a menti comme un grand homme : & en diſant cela nous mîmes l'épée à la main tous deux en même-temps. Il n'avoit qu'un de ſes amis avec lui, & moi j'en avois quatre, auſquels il s'en joignit encore d'autres; m'entendant nommer, ils mirent tous l'épée à la main, & ſe vinrent ranger auprès de moi. Je les priai de me laiſſer faire, & en même-temps je m'avançai ſur Buſe qui reculoit le long de la rue, ſi vîte qu'à peine le pouvois-je atteindre : cela me donna mauvaiſe opinion de lui : cependant, il étoit fort brave; mais le nombre de mes

amis l'épouvanta d'abord, ne ſachant pas ſi je m'en prévaudrois. Enfin l'ayant pouſſé plus de cent pas, je me retirai en l'inſultant de paroles, & je lui envoyai un Capitaine de mon régiment, nommé Rigny, Gentilhomme de Nivernois, lui demander ſon logis, il le lui dit; cependant, comme le nom de la rue étoit fort extraordinaire il l'oublia; de ſorte que m'en étant allé loger dans la rue d'Enfer près les Chartreux, de peur que le bruit de ma querelle n'obligeât les Maréchaux de France de m'envoyer un garde à mon logis ordinaire: nous fûmes deux jours à nous chercher l'un l'autre, ſans pouvoir apprendre de nos nouvelles. Enfin, le troiſieme, un Gentilhomme que je ne connoiſſois point, & du nom duquel il ne me ſouvient plus, me vint trouver pour me dire qu'ayant appris que j'avois querelle avec Buſe, & que je le cherchois, il venoit offrir de m'apprendre où il étoit, pourvu que je vouluſſe me ſervir de lui, & que ne connoiſſant ni l'un ni l'autre que de réputation, il avoit eu inclination de me ſervir. Je lui rendis mille graces des marques de ſon amitié; je le priai de conſidérer que j'avois déja quatre de mes amis auprès de moi, que ce ſeroit une bataille, ſi je recevois l'honneur qu'il me vouloit faire; mais que je lui étois auſſi obligé que s'il me l'avoit fait. Il me témoigna être ſatisfait de mes raiſons; & puiſque, me dit-il Monſieur,

je ne puis être des vôtres, vous ne trouverez pas mauvais que j'aille offrir mes ſervices à monſieur de Buſe, & que je lui diſe que vous êtes ici. J'eſtimai le procédé de ce Gentilhomme, nous nous embraſsâmes, & je ne fus pas long-temps après cela ſans voir paſſer Buſe en carroſſe devant mon logis avec quatre hommes, entre leſquels étoit mon aventurier. Je les ſuivis à cheval avec mes amis juſqu'au près du Bourg-la-Reine, où, choiſiſſant tous enſemble un endroit pour nous battre, nous vîmes venir à toute bride un cavalier qui crioit, d'auſſi loin qu'il put ſe faire entendre, tout beau, meſſieurs, tout beau. C'étoit l'Aigne qui, ayant eu avis de cette querelle, venoit pour ſervir Buſe. Comme il ſe trouva avoir un homme plus que moi, nous réſolumes enſemble d'envoyer un de mes amis à Paris pour en chercher un, & cependant de nous en aller au Bourg-la-Reine dans une hôtellerie faire collation. Mon ami ne ſachant à l'heure qu'il étoit où en trouver, perſonne ne gardant ſon logis l'après-dînée, à moins que d'être malade, s'alla mettre ſur le Pont-neuf, où il ne fut pas un quart-d'heure, qu'il vit paſſer un Mouſquetaire du Roi qu'il ne connoiſſoit pas. Il l'aborda en lui diſant la peine où j'étois d'avoir un ami pour m'aider à vuider une querelle, & qu'à ſa mine il jugeoit bien qu'il ne refuſeroit un emploi comme celui-là à une homme comme moi. Le

Mouſquetaire le remercia de la bonne opinion qu'il avoit de lui, & monta derriere lui en croupe ; comme il étoit aſſez tard quand ils ſortirent de Paris, ils s'égarerent, & au lieu d'aller au Bourg-la-Reine, il prirent un autre chemin ; de ſorte que nous autres, voyant la nuit ſans avoir de nouvelles de celui que j'avois envoyé, nous réſolumes tous de concert de rentrer dans la Ville, où nous ſerions moins au hazard d'être arrêtés qu'au Bourg-la-Reine ; & dans ce moment-là Buſe & moi nous étant trouvés ſeuls à parler enſemble, il me propoſa de me défaire de mes amis, & qu'il ſe déferoit des ſiens, & de nous trouver ſeuls le lendemain aux barrieres du Louvre ; parce que, me dit-il, il ſeroit bien difficile que nous euſſions terminé notre combat les premiers, nous ne ſerions pas ſatisfaits ſi on venoit nous ſéparer. J'en demeurai d'accord, & nous convînmes de nous trouver le lendemain à huit heures du matin, devant le Louvre à cheval, avec chacun un laquais ſeulement : tout cela étant réglé ainſi, nous nous rendîmes à l'heure dite ſur le chemin de Vanvres, où nous mîmes l'épée à la main ; & parce que le ſoleil donnoit dans la vue de Buſe, quand il étoit le long du chemin, il ſe tourna, & ſe mit à dos un foſſé qui ſéparoit le chemin d'avec le pré aux clercs ; de ſorte que je fus obligé de tourner auſſi, & de me mettre à dos un ri-

deau qui bordoit le chemin de l'autre côté. Au ſecond coup que je lui portai, je lui perçai le poulmon ; comme je m'étois fort avancé ſur lui, je voulus rompre la meſure, ſans ſonger au rideau que j'avois derriere moi ; ſi bien que je tombai à la renverſe. Buſe qui ſe ſentoit fort bleſſé ſe jetta ſur moi, & me criant de demander la vie, il me voulut en même-temps donner de l'épée dans le corps ; mais j'eſquivai le coup, & l'épée m'effleurant ſeulement les côtes, entra dans la terre. La peur que j'eus qu'il ne redoublât, me fit empoigner ſon épée par la lame dont le tranchant me coupa les doigts, & particuliérement le pouce, & me la mettant à la gorge, il m'obligea de lui rendre la mienne. Véritablement, comme nous nous levions tous deux, il tomba de l'autre côté, où jettant un gros bouillon de ſang par la bouche, & moi le croyant mort, je lui pris ſon épée & la mienne, & je m'en allai à l'Hôtel de Condé. Le Prince Henri de Bourbon n'y étoit pas alors ; mais Iſabelle de Montmorenci ſa femme, & Iſabelle de Bourbon ſa fille, qui fut depuis Ducheſſe de Longueville, m'aſſurerent de leur protection, & me firent mille honneurs & mille careſſes. Pour Buſe, ſon laquais alla donner avis à un de ſes amis de l'état où il étoit ; celui-ci le fit porter chez Henri de Lorraine, Comte d'Harcour, qui m'envoya faire compliment, & une eſpece

d'excuſe s'il recevoit chez lui un homme qui s'étoit battu contre moi, & qu'il me croyoit moi-même aſſez généreux pour lui donner retraite. Je reçus ce compliment avec beaucoup de reconnoiſſance & de remerciemens, & je renvoyai l'épée à Buſe, en avouant la choſe comme elle s'étoit paſſée. Je ne le revis jamais depuis; car il ne vécut que ſix mois après ce coup-là.

Dans ce temps-là je reçus douze mille francs de l'argent du Roi, pour faire les recrues de mon régiment: & comme il y avoit deux compagnies vacantes, je les remplis du Baron de Veillac, de la maiſon de Bénac, & du Chevalier d'Odrieux: c'étoit deux filoux de qualité que le hazard m'avoit fait connoître, & dont la réputation de grands duelliſtes m'avoit bien plus touché, que n'eût pas fait depuis celle de bons Capitaines d'Infanterie.

J'avois mon argent dans un coffre au chevet de mon lit. Il n'y avoit pas huit jours qu'il y étoit, lorſqu'une nuit que j'étois revenu de la Ville fort tard, m'étant couché & endormi tout auſſi-tôt, mes laquais qui étoient dans un cabinet auprès de ma chambre y entendant du bruit, & de l'argent tomber ſur le plancher, ſe mettent à crier de toutes leurs forces, monſieur, on vous vole, on vous vole. Je les entendois un peu; mais mon ſommeil étoit ſi fort que je ne pouvois m'éveiller. Un des voleurs craignant qu'à la fin je

me m'éveillaſſe, & ne voulant pas être obligé de me tuer pour achever de prendre mon argent, s'en alla dans le cabinet, & le piſtolet à la gorge de mes gens les fit taire. Comme il crut leur avoir fait aſſez de peur, il revint pour achever ſon vol, & les laquais recommençant à crier, m'éveillerent à la fin. Je me jette en bas du lit, je cours à mon épée que je ne trouvai plus ; je fais promptement allumer de la chandelle, je vois mon coffre ouvert & rien dedans : je cours à la fenêtre qui étoit ouverte, & comme je voulois regarder dans la rue, je heurte le pied contre un grand ſac de Moquette, dans lequel je trouve ſix ſacs de mille francs chacun, que les voleurs n'avoient pas eu le temps de jetter : je regarde dans la rue, je vois une épée nue aſſez large, plantée dans la muraille à hauteur d'homme, laquelle avoit ſervi à mettre un pied deſſus, pour de là ſe jetter en bas de moins haut : j'apperçois quelque choſe de brillant ſur le pavé, j'y cours avec mes gens, & nous trouvons un ſac de mille francs, qui s'étoit crevé en tombant ; de ſorte que je ne perdis que cinq mille livres. Mon hôte me conſeilla d'envoyer chercher le Commiſſaire du quartier, pour informer de mon vol, afin que cela pût me juſtifier du côté de la Cour, & même du côté de mon pere, auquel on manda que j'avois été bleſſé dangereuſement en cette rencontre. Il vint en

poſte, & ſes premiers ſoupçons étant diſſipés, que j'avois mangé & joué l'argent du Roi, & que j'avois fait ſemblant d'avoir été volé ; il alla trouver le Cardinal de Richelieu, auquel il conta l'affaire. Soit que le Cardinal la crût ou non, il lui dit que quand le Roi m'avoit donné ſon régiment, Sa Majeſté avoit toujours entendu qu'il en prît ſoin. Mon pere lui dit que ce n'étoit pas pour s'en diſpenſer qu'il avoit dit à ſon Excellence le malheur qui m'étoit arrivé ; que ce n'étoit que pour lui faire connoître qu'il n'y avoit point eu de ma faute, comme lui-même l'avoit ſoupçonné d'abord, & que mon régiment ſeroit en bon état la campagne prochaine.

Dans ce temps-là le Baron de Veillac, Capitaine dans mon régiment, étant allé à Ruel pour faire appeller en duel Cavois, Capitaine des Mouſquetaires à pied du Cardinal, & ayant mené Rigny pour lui ſervir de ſecond, ſon Eminence en fut avertie, les fit arrêter tous deux & conduire au Fort-l'Evêque. Deux jours après, mon pere m'envoya trouver le Cardinal pour le prier de faire élargir Rigny, comme n'ayant nulle part à la mauvaiſe conduite de l'autre. Je dis donc au Cardinal que je le ſuppliois très-humblement de faire donner la liberté à ce Capitaine de mon régiment qui avoit été pris avec Veillac ; comment, me dit-il rudement, vous me parlez pour Veillac ?

Non,

Non, Monſeigneur, lui repliquai-je, au contraire, je demande juſtice à Votre Excellence de ce coquin-là que je crois qui m'a volé, & qui m'a mis au riſque de perdre votre eſtime par les ſoupçons que vous avez dû avoir de moi; mais c'eſt pour Rigny, Capitaine au même régiment, que je parle à Votre Excellence, lequel eſt un brave garçon, & qui ne connoît Veillac, que parce que je l'ai fait ſon camarade. Le Cardinal ayant été un moment ſans me répondre, M. de Buſſy, me dit-il, quand une femme de bien eſt trouvée au bordel, elle eſt préſumée putain, & me tourna le dos.

Cependant mon pere ayant pris un fort grand ſoin de mettre mon régiment en bon état, je marchai avec neuf cens hommes effectifs, en vingt compagnies, à l'armée que devoit commander le Maréchal de Chatillon, qui alloit cette campagne aſſiéger S. Omer. Dans ma route, j'avois un logement dans les Fauxbourgs de Troyes: j'y trouvai le régiment de Navarre logé par ordre du Maréchal de Chatillon. Fontenai, ſurnommé coup d'épée, Lieutenant-Colonel de ce régiment, & qui le commandoit alors, dit au Major de mon régiment, que je lui avois envoyé pour lui montrer ma route, qu'il ne délogeroit pas, & en même temps fit prendre les armes au régimen de Navarre. Pour moi ayant ſu cette réponſe, je jugai qu'il ne falloit pas com-

mettre les troupes du Roi en pareille rencontre, & j'envoyai dire à Fontenai par le Lieutenant-Colonel de mon régiment, qu'il falloit que lui & moi, avec chacun un ſecond, vuidaſſions cette querelle. Le Duc Bernard Veimar, qui ſe trouva alors à Troyes en ayant eu avis, m'envoya ſon Capitaine des Gardes me faire compliment, & me prier de vouloir bien qu'il accommodât cette affaire. Je l'allai trouver auſſi-tôt, & lui ayant remis mes intérêts entre les mains, il me fit donner deux de ſes Fauxbourgs pour loger mon régiment, & obligea celui de Navarre de ſe réduire au troiſieme pour ce jour-là, & pour un jour que j'y avois de ſéjour.

En continuant ma route je vins loger quatre à cinq jours après, dans un grand Bourg appellé le Meny, ſur une côte qui regardoit Châlons; j'y avois encore un ordre de ſéjour, pendant lequel il arriva une choſe digne de remarque.

Un ſoldat de la compagnie de Meſtre de Camp étant ivre, entra par une fenêtre dans l'Egliſe de ce Bourg, & alla piller le S. Ciboire & le Calice; le Curé entendant du bruit de ſa chambre qui joignoit la Sacriſtie, entra bruſquement, & trouva le ſoldat ſur l'Autel qui avoit rompu la petite porte du Tabernacle, il reſſortit auſſi-tôt, referma la porte, & me vint porter ſa plainte de cette action. Je cours à l'Egliſe avec quatre

ou cinq Officiers, & j'y trouvai le ſoldat qui d'abord ſe jette à mes pieds pour me demander pardon. C'eſt à Dieu, lui dis-je coquin, qu'il le faut demander, & en même-temps je le fais déſarmer & mener dans le corps-de-garde de mon logis; je commande au Major du régiment qu'il faſſe l'information, & qu'il donne ordre aux Capitaines de ma part, de ſe trouver le lendemain chez moi pour y tenir le Conſeil de guerre; ils s'y trouvent, & tous condamnent le ſoldat à la mort. On met le régiment en bataille ſur la place, on attache le ſoldat à un poteau de la halle, après qu'il eut choiſi ſon parrain qui eſt celui qui le doit arquebuſer. Dans ce temps-là les Enſeignes du régiment vinrent me demander ſa grace, je la leur refuſai, mais avec peine; car la jeuneſſe de ce ſoldat, ſa famille, des principales de Montbart, le vin qui lui avoit ôté la raiſon, tout cela me parloit en ſa faveur. Les ſoldats qui me virent ébranlé commencerent à crier grace, grace, cela me fléchiſſoit encore, & s'ils en fuſſent demeurés-là, je l'allois faire détacher, & j'aurois ſurcis à l'exécution, juſqu'à ce que j'euſſe obtenu la grace du Roi, ce qui étoit aiſé. Mais la plupart des ſoldats ſortant des rangs, vont à la halle pour délier le criminel: alors les Officiers & moi, l'épée à la main, faiſons rentrer les ſoldats, & de peur qu'ils ne cruſſent que le bruit qu'ils avoient fait ne

m'eût arraché cette grace, & que cela ne les portât à quelque ſédition en une autre rencontre, je fis arquebuſer le coupable ſur le champ : ce qui me parut une marque aſſurée que Dieu ne vouloit pas qu'un crime, qui s'adreſſoit directement à lui, demeurât ſans punition.

Cela fait, je partis du Meny, & continuant ma route, je reçus ordre du Roi de me jetter dans Guiſe. Cet ordre me donna beaucoup de chagrin, car je crus que les ennemis changeroient de réſolution voyant ce ſecours dans Guiſe, & qu'ainſi je perdrois cette campagne, pendant laquelle je m'étois propoſé d'acquérir de l'honneur dans l'armée, avec un bon régiment comme étoit le mien. Cependant il fallut obéir.

Je ne fus pas plutôt dans cette place, que j'eus nouvelle que le Chevalier d'Odrieux, l'un de mes Capitaines filoux, ayant été arrêté pour mille crimes, & condamné d'avoir la tête coupée, avoit déclaré dans ſon Teſtament de mort, qu'il me devoit trois cents piſtoles ; qu'il en avoit trois cens quatre-vingt chez un Maître en fait d'armes, nommé Durocher, & qu'il prioit la juſtice de me faire délivrer. On lui demanda pourquoi il me devoit cela, il répondit que c'étoit du jeu. Mon pere qui étoit alors à Paris, alla prier le Cardinal de Richelieu de lui donner une lettre pour le Lieutenant-Criminel, qui lui ordonna de me

faire promptement remettre cette ſomme ; mais la véritable raiſon fut pour faire voir à ſon Excellence, que je n'avois pas diſſipé l'argent du Roi, comme il en avoit toujours eu quelque ſoupçon. Ce Miniſtre lui donna volontiers cette lettre, & lui témoigna de la joie de ma juſtification.

Lorſque j'entrai dans Guiſe, le Comte de Quincé en étoit Gouverneur ; c'étoit un Gentilhomme de Normandie, qui avoit des ſervices & du mérite à la guerre, qui avoit eu des emplois en Allemagne & le titre du Comte de Saint Empire ; cela l'avoit mis en quelque conſidération auprès du Cardinal de Richelieu. Sa fortune ne lui avoit pas changé les mœurs ; il étoit bruſque & extraordinaire dans ſa façon d'agir ; d'ailleurs aſſez commode quand il n'y alloit pas de ſon intérêt. Les premiers jours s'étant paſſés à l'établiſſement de la garniſon, je ne ſongeai plus qu'à me divertir.

Il y avoit alors à Guiſe une jeune femme de qualité, brune & fort belle, & cinq à ſix filles de la ville aſſez jolies : ſi j'avois ſu vivre en ce temps-là, je me ſerois d'abord attaché à la veuve par mille raiſons, mais la grande jeuneſſe où j'étois, me la faiſoit craindre ; de ſorte que j'aimai mieux faire le galant auprès de l'une des filles de la ville. Il eſt vrai que ſa timidité & la mienne, car nous étions tous deux bien jeunes & bien

fots, nous empêchant pendant trois mois, de nous donner de plus grands plaisirs que des lettres & des baisers ; je me lassai de cet attachement, & sans rompre pourtant avec elle, je me hazardai de lever les yeux jusques sur la veuve de qualité. Celle-ci, qui n'étoit pas si honteuse que la petite bourgeoise, me rendit aussi plus hardi, & bien lui en prit, car si elle m'eût laissé faire, je m'étois formé une idée si ridicule du respect qu'on devoit aux Dames, qu'elle seroit morte des pâles couleurs auprès de moi ; mais elle connut mon génie, & voyant qu'elle perdroit peut-être une bonne fortune, comme j'étois alors, elle passa par dessus bien des formalités. Je fus cependant encore long-temps sans profiter, & même sans faire attention à ses avances : j'avois tellement mis dans ma tête, qu'avant que d'être aimé d'une femme de qualité, & d'en recevoir des faveurs, il falloit soupirer, pleurer, prier & écrire ; que n'ayant encore rien fait de tout cela, je ne me trouvois digne d'aucune grace ; mais la veuve que mon innocence faisoit enrager, me fit si beau jeu, que je commençai un peu à ouvrir les yeux. Je faisois pourtant encore comme ces gens qui ont peur de se brûler, en prenant quelque chose de trop chaud ; j'avançois la main tout doucement, & comme j'étois auprès, je la retirois aussi-tôt bien vîte, & puis je regardois la Dame en

tremblant, pour voir dans ſes yeux l'effet de mon inſolence : la voyant rougir comme du feu, je croyois ſottement que c'étoit de colere, que j'étois perdu, & qu'elle ne me le pardonneroit jamais. Là deſſus je prenois mon ſérieux, & croyant la bien appaiſer, je parlois de choſes indifférentes ; j'en uſai ainſi trois ou quatre fois pendant quelques jours. Enfin, la veuve au déſeſpoir de ma ſottiſe, me dit un jour aſſez aigrement ; mon Dieu, mon pauvre ami, que vous êtes timide pour un homme de guerre ! Véritablement j'entendis ce langage, mais auſſi il ne le falloit pas moins intelligible ; tant il eſt vrai que les premieres impreſſions ſont fortes, & que, ſi elles ſont fauſſes, elles s'oppoſent à la connoiſſance de la vérité. Je voulus lui faire des excuſes, mais je ne ſavois que lui dire, & la nature m'apprît en ce moment, que ce n'étoit pas dans mes paroles que je devois chercher ma juſtification ; ma maîtreſſe me voyant dans le bon chemin, me fit entendre les précautions qu'il falloit que je priſſe avec elle, & je me conformai à ſes volontés.

La joie que j'eus de ma conquête ne ſe peut exprimer ; car, outre que ma maîtreſſe étoit fort belle & fort aimable, il me parut que j'avois un mérite extraordinaire, pour avoir pu obliger une Dame de qualité à faire toutes les avan-

ces que celle-ci avoit faites. Je ne l'avois pas trop aimée juſques-là, ce n'avoient été que les ſens, l'oiſiveté, & le bon air que je croyois me donner, qui m'y avoient attaché; mais comme elle avoit toutes les qualités que l'on peut ſouhaiter dans un commerce de galanterie, l'eſprit auſſi orné que le corps, l'amour contre la coutume vint après la poſſeſſion.

Les premieres impreſſions que j'avois données de mes démarches amoureuſes, pour la petite bourgoiſe, donnerent le change pendant quelque temps à mes camarades; quand on s'apperçut que je paſſois des nuits hors de chez moi, cela tomboit ſur le compte de la Demoiſelle; cependant, il y avoit des gens qui ſe doutoient de la réalité, & l'on ne ſavoit bonnement qu'en croire. Quincé étoit de ce nombre, & pour s'en éclaircir, voici le ſtratagême dont il ſe ſervit.

Les Gouverneurs de Guiſe y avoient établi cet ordre, que, quand il arrivoit pendant la nuit une alarme, il y avoit en de certains endroits, de vingt pas en vingt pas dans les rues, où l'on allumoit des feux, & chaque bourgeois ſavoit celui où il devoit fournir du bois; de ſorte, qu'en un moment il faiſoit auſſi clair à minuit dans la ville, qu'en plein jour. Quincé ayant ſu un ſoir fort tard que je n'étois pas chez moi, fit tirer deux

coups de canon du Château, pour donner l'alarme, & en même-temps vint me chercher en mon logis: y trouvant beaucoup d'Officiers de mon régiment qui s'y étoient rendus pour me ſuivre; il leur dit que cela étoit étrange qu'on ne me trouvât point à une alarme, que, ſi la Cour en étoit informée, cela me pourroit nuire, d'autant plus que j'entrois dans le monde, & que je devois prendre ſoigneuſement garde à bien débuter. Ces pauvres Officiers m'excuſerent du mieux qu'ils purent: cependant, le Gouverneur qui avoit mis des gens auprès des feux qui étoient faits devant les deux logis où il croyoit que je pouvois être, avec charge d'obſerver exactement qui en ſortiroit, alloit & venoit dans ces rues-là. Pour moi, au premier bruit, j'avois couru tout nud à la fenêtre de la Dame, & je regardois au travers des vîtres, ce qui ſe paſſoit devant la maiſon. Les gens que je voyois autour des feux m'empêchoient de ſortir; car, quoique je ne ſoupçonnaſſe rien de leur deſſein, je ne laiſſois pas d'appréhender que le hazard ne leur fit voir d'où je ſortirois. Je m'habillai pourtant, & mon raiſonnement fut que, ſi l'alarme étoit bien chaude, ces gens là ne demeureroient pas dans la rue, & qu'alors je ſortirois ſans être vu.

Tout ce bruit ayant duré deux heures, & Quincé ſe laſſant de voir que je

ne donnois pas dans le panneau, fit retirer tout le monde, disant qu'on avoit trouvé que ce n'étoit rien, & se retira lui-même au Château ; pour moi je me remis au lit, & je ne sortis de la maison de la Dame que sur le midi, comme s'il y eût eu une heure ou deux que je lui fusse venu donner le bonjour. L'impatience de Quincé l'empêcha de me découvrir ; car, s'il eût laissé plus longtemps ses espions en lieu, d'où sans être vus, ils eussent pu voir les portes de ces deux logis, ils m'auroient decouvert, me voyant sortir de l'un sans m'y avoir vu entrer.

Le lendemain Quincé m'ayant tiré à part, me dit fort sérieusement, qu'il avoit été bien surpris de ne m'avoir point vu à cette alarme, qu'il n'en témoigneroit pourtant rien en public, parce qu'il étoit ami de mon pere, & qu'il vouloit être le mien ; mais qu'il craignoit qu'on n'en donnât avis à la Cour. Comme il me vit la dessus un peu intrigué, il eut pitié de mon inquiétude, & me dit la vérité de la chose. Pard.... Monsieur le Gouverneur, lui dis-je en riant, vous me voulez tenir bien alerte, de me donner des alarmes la nuit & le jour ; mais enfin, ajoutai-je, cela n'est pas honnête de vouloir pénétrer le secret de son ami malgré qu'il en ait. Que sai-je, me répondit-il, si, sous prétexte d'une galanterie, vous ne faites point quelques assemblées

nocturnes, & quelques cabales contre le ſervice du Roi? Un habile Gouverneur doit ſavoir tout ce qui ſe paſſe dans ſa Place ; & ſi je faiſois bien mon devoir, les filles ou les femmes des principaux de la ville ſeroient mes maîtreſſes, afin que je ſuſſe d'elles les ſecrets de leurs peres, ou de leurs maris : c'eſt-là lui répliquai-je, à quoi il faut que vous vous appliquiez, & non pas à m'eſpionner comme vous faites.

Cependant je jouiſſois de ma maîtreſſe avec chagrin ; j'en recevois tant d'empreſſemens & tant de marques extraordinaires d'amour, que cela me fit faire des réflexions à ſon déſavantage. Je m'imaginai que, puiſque j'étois ſi fort ſa bonne fortune, elle ne devoit pas être la mienne, & ſans ſonger qu'elle étoit fort belle, qu'elle avoit de l'eſprit & de la qualité ; ſon extrême paſſion pour moi, qui devoit augmenter la mienne, la diminua, & ne me laiſſa que de la reconnoiſſance pour elle. Je voyois bien que cela n'étoit pas juſte, mais je n'y pouvois que faire ; il plaiſoit à l'amour d'en ordonner ainſi.

Quand les choſes ſont en ces termes entre deux amans, ils ſe font tous deux bien de la peine, & il vaudroit mieux qu'ils ſe quittaſſent tous deux de concert ; mais c'eſt ce qui n'arrive preſque jamais : car celui qui aime, ſe flatte toujours de l'eſpérance de réchauffer l'autre. Voilà

comme nous étions ma maîtreſſe & moi ; plus elle me voyoit de tiédeur, plus elle m'accabloit de careſſes, & plus elle m'importunoit ; & je l'ai toujours remarqué depuis, que lorſque les marques d'une violente paſſion ne donnent pas à celui qui les reçoit le plus grand plaiſir du monde, elles lui donnent le plus grand chagrin ; elles obligent fort, ou elles ſont fort à charge.

Pendant que nous nous fatiguions ainſi, il ſe paſſa une aventure aſſez plaiſante, pour m'obliger à en faire le récit. La Campagne étant finie, l'armée ſe retira aux environs de Guiſe, & le vieux Maréchal de la Force, y vint attendre les ordres de la Cour pour les quartiers d'hiver. Parmi les Officiers qui l'y ſuivirent, Saint-Amand, Capitaine aux Gardes, frere de Mata, Ambleville, Iſigny & Chanleu, vinrent deſcendre chez moi. Je leur donnai des lits tant qu'ils furent à Guiſe, & quelquefois à manger, & je leur fis voir les jolies femmes de la ville ; entr'autres je les menai un jour chez une Préſidente qui avoit de l'eſprit, & qui à l'ouir parler, ne paroiſſoit pas devoir tenir un moment tête à tête avec un homme entreprenant. Son mari étoit à la campagne il y avoit huit jours, (il faut remarquer cela comme ſervant à l'hiſtoire) ce jour là je donnai à ſouper à ces Meſſieurs, & au ſortir de table nous nous en al-

lâmes chez le Maréchal de la Force ; comme nous marchions à pied la nuit dans la rue, un flambeau devant nous, Saint-Amand s'apperçut qu'Ambleville qui étoit ſorti de chez moi avec la compagnie, nous avoit quittés depuis : pendant que nous diſions, que diable eſt-il devenu ? Il me vint dans l'eſprit que nous n'étions pas loin du logis de la Préſidente, & qu'il pouvoit bien y être allé. Je ſais aſſurément où il eſt, leur dis-je ; ne laiſſez pas d'aller, je m'en vais vous le querir, & les ayant quittés, j'entrai chez la Préſidente par une longue allée dans une petite cour, où je trouvai Ambleville fuyant. Qu'y a-t-il, lui dis-je ? Où allez-vous ſi vîte ? Ce n'eſt rien, me répondit-il ; & en me diſant cela il me repouſſa derriere lui avec la main, & ſe mit à courir de toute ſa force. En même-temps je vois un homme en chemiſe qui le ſuivoit avec une hallebarde. Moi craignant que ſans me connoître, il ne me prît pour Ambleville, je me mis à fuir, & lui à me pourſuivre ; je cours à un Corps-de-Garde de mon régiment, qui n'étoit point loin de là, & de cent pas je me mets à crier aux armes. En y arrivant je trouvai les ſoldats en état & l'Officier la pique à la main, qui me demanda ce que c'étoit : je lui contai ce que je ſavois de l'affaire d'Ambleville. Pour l'homme à hallebarde c'étoit le Préſident qui, je crois

ne m'avoit pas long-temps ſuivi, à cauſe qu'il étoit en mules de chambre, & tout nud.

Mais, pour être éclairci de l'aventure, il faut ſavoir que depuis qu'Ambleville nous avoit quittés, il étoit entré chez la Préſidente; que l'ayant trouvée ſeule en chemiſe devant ſon feu, prête à ſe mettre au lit, il avoit cru que c'étoit une affaire décidée; qu'il lui avoit demandé ſes bonnes graces, & qu'il s'étoit mis en même-temps en devoir de les prendre, quand le Préſident revenu depuis deux heures de la campagne, & qui étoit déja couché, s'étoit jetté hors du lit, & étoit allé à lui avec une hallebarde, qu'Ambleville fuyant m'avoit trouvé dans la Cour, & m'avoit laiſſé derriere lui.

Pour moi, après avoir été un moment à mon Corps-de-Garde, je m'en allai chez le Maréchal de la Force; j'y trouvai Ambleville jouant aux trois dez, qui ne ſe mettoit guere en peine de ce que j'étois devenu, & qui n'avoit parlé à perſonne de ce qui lui étoit arrivé. Comme je lui demandois donc le détail de ſon aventure; car je me doutois bien en gros de la choſe, le Maréchal nous entendit, & voulut ſavoir l'affaire: Ambleville lui dit ce que je n'avois pas vu, & moi je lui contai ce qui s'étoit paſſé depuis la ſortie d'Ambleville; ſur cela, le bon homme lui dit: M. d'Am-

bleville, ſi le Préſident me vient faire demain des plaintes, que vous avez voulu forcer ſa femme, certes je ſerai obligé de lui faire juſtice. Il n'y a point de témoins, Monſieur, répondit Ambleville : voilà M. de Buſſy, reprit le Maréchal, qui, après le tour que vous lui avez fait, en ſervira volontiers contre vous, & puis ajouta-t-il, une femme eſt crue en ces rencontres-là. Ambleville ne ſachant plus ſi le Maréchal rioit, ou s'il parloit ſérieuſement, commença de ſe défendre ; le bon homme le laiſſa ſortir de chez lui ſans le raſſurer ſur l'alarme qu'il lui avoit donnée, & Ambleville ne fut de plus de vingt-quatre heures en repos.

Mais, pour revenir à mes amours, il eſt à remarquer que je ne pouvois plus ſouffrir ma maîtreſſe, tant elle m'aimoit ; je ne lui faiſois plus de careſſes que par pitié & par reconnoiſſance, & elle qui s'en appercevoit, étoit au déſeſpoir d'en recevoir qui ne vinſſent pas d'amour.

Il faut une certaine convenance d'âge auſſi-bien que d'humeurs dans la galanterie : ma maîtreſſe avoit vingt-cinq ans, & je n'en avois guere plus de ſeize ; j'éprouvai que cela me donnoit autant de dégoût d'elle que choſe du monde ; & il n'y a point de doute que les commerces d'amour de cette maniere ne ſauroient durer ; s'il y a inégalité dans l'âge,

il faut qu'elle ſoit en faveur de la maîtreſſe, & qu'elle ſoit plus jeune, parce que comme les femmes ſont bien plutôt paſſées que les hommes, cinq ou ſix ans de plus à l'amant, mettent les choſes au niveau.

Si je n'avois pas cette raiſon à dire, pour juſtifier la tiédeur que j'eus alors, j'en trouverois quelqu'autre, & je dirois que mon heure d'aimer fortement & long-temps, n'étoit pas encore venue. En effet, la Nature en nous mettant au monde, deſtine notre cœur à s'unir avec un certain autre, & juſqu'à ce que nous l'ayions trouvé, nous faiſons de petits eſſais qui nous arrêtent plus ou moins, ſuivant que les cœurs que nous trouvons, ont plus ou moins de conformité avec celui qui eſt fait pour nous: ces petits eſſais s'appellent amourettes qui ſont paſſageres. Mais quand notre cœur, enfin, a trouvé celui que le deſtin lui devoit, cela s'appelle une véritable paſſion qui dure de longues années. Il y en a qui ſont long-temps ſans le trouver; il y en a qui ne le trouvent jamais; pour moi je le cherchois encore en ce temps-là.

Envain j'étois alors adoré de Silvie,
Chacun doit deux tributs, ſa franchiſe & ſa vie;
Mais le temps de payer eſt dans la main du ſort,
Et l'amour a ſon heure auſſi bien que la mort.

Dans ce temps-là les quartiers d'hiver

rriverent, & mon régiment ayant eu ordre d'aller en garniſon en Champagne, ma maîtreſſe en fut au déſeſpoir ; elle me vouloit ſuivre, & quand je lui repréſentai le tort qu'elle ſe feroit, elle me dit qu'elle aimoit mieux ruiner ſa réputation, que de mourir de douleur ; je lui dis que je m'en allois chez mon pere ; elle me propoſa de me ſervir de page ; je lui répliquai qu'aſſurément cela ſeroit découvert, & qu'après, toute ſa parenté la feroit mettre dans un Couvent. Tout cela ne lui ôtoit pas le deſſein de me ſuivre, quand la fievre la prit, heureuſement pour moi : j'en fus pourtant touché, & ayant laiſſé partir mon régiment, je demeurai encore huit jours à Guiſe pour voir ce qu'elle deviendroit : elle tomba en délire, & le neuvieme les médecins déſeſpérant de ſa vie, je partis pour aller en Champagne. Quinze jours après, je reçus par un de mes laquais une lettre de ſa part, que j'ai gardée plus de deux ans ; mais que j'ai brûlée à la fin, parce que je ne pouvois la relire ſans être trop attendri. Je n'ai de ma vie lu rien de ſi bien écrit, pour être extrêmement tendre : elle me mandoit entr'autres choſes, que croyant mourir, elle avoit déshérité ſon frere pour me donner tout ſon bien ; qu'elle eût fort ſouhaité que j'euſſe effectivement cette marque de ſon amour ; parce que c'en eût été une de ſa mort, pour la-

quelle, après moi, elle n'avoit de paſſion pour autre choſe au monde. Je pleurai en liſant cette lettre; je lui mandai la douleur que me cauſoit la ſienne; mais je ne l'amuſai point par de fauſſes eſpérances, & à moins que de lui dire brutalement que je ne l'aimois plus, on ne peut pas la moins flatter que je ne fis; le ſens de ma lettre fut :

Vous plaindre, eſt tout ce que je puis
Vous faire, en l'état où je ſuis.

Je penſe qu'il ne déplaira pas à mes lecteurs que je remonte un peu plus haut pour leur rappeller quelques circonſtances eſſentielles où ſe trouvoit alors le Royaume. Corbie fut priſe par les Eſpagnols, le treizieme jour du ſiege en Août 1636, quoique la garniſon fût très-foible : on fit faire le procès à Belleforiere Sancourt, Gouverneur de la place, qui fut condamné à être tiré à quatre chevaux. L'Arrêt fut exécuté en effigie à Amiens. La perte de Corbie jetta une ſi grande conſternation dans Paris, que quantité d'habitans ſe ſauverent avec leurs meilleurs effets. Le Cardinal de Richelieu y fit auſſi-tôt lever vingt mille hommes, laquais pour la plupart ou apprentifs, dont les maîtres avoient été obligés de ſe défaire, en vertu de l'Arrêt du Conſeil; & les Pariſiens qui croyoient de voir déja Jean de Wert à

eurs portes, fournirent plus qu'on ne eur demandoit pour l'entretien de cette Milice. Le Roi prit la route de Picardie, x donna au Duc d'Orléans la Lieute-ance-Générale de ſon armée, qui ſe rouva de cinquante mille hommes, & lont l'approche obligea les Eſpagnols à epaſſer la ſomme.

On parloit encore beaucoup d'un évé-ement intéreſſant en la même année 1637, c'étoit du mariage du Duc Char-es de Lorraine, qui épouſa Béatrix de Cuſance, Princeſſe de Cantecroix, du vi-rant de ſa femme Nicole.

Ce Prince avoit épouſé Nicole en 1624; mais quoiqu'elle fût fort aimable, & qu'il tînt ſes Etats de ſon mariage, elle ne put fixer ſon cœur ni ſes affec-tions. Il ceſſa de l'aimer dès qu'elle fut ſa femme; il ne garda pas même les meſures de bienſéances que les grands obſervent avec ſoin en pareilles occa-ſions. Toute ſa Cour fut bientôt témoin de ſon indifférence, & même de ſon mépris. Ce fut bien pire, quand il connut la Princeſſe de Cantecroix. Toutes ſes in-clinations ſe porterent de ce côté-là; il parut oublier qu'il avoit une femme. Béatrix de ſon côté agit comme ſi elle n'avoit point eu de mari. Heureuſement le Prince de Cantecroix mourut, & les deux amans penſerent à s'unir par des liens qu'ils croyoient que la mort ſeule ſeroit capable de rompre. Charles ſou-

tint que ſon mariage étoit nul, parce que le Comte de Vaudemont, ſon pere, l'y avoit forcé : & que de plus, Nicole ayant été baptiſée par un ſorcier, elle n'étoit pas Chrétienne, ni lui conſéquemment ſon époux. Il eſt vrai qu'un nommé le Chantre, Aumonier du feu Duc Henri, qui avoit adminiſtré le Baptême à Nicole, avoit été exécuté à mort, comme coupable de ſortilege : mais les preuves de ſon crime étoient bien foibles ; & quand il auroit été avéré, Nicole n'en auroit pas été moins bien baptiſée. Cependant ces raiſons furent trouvées bonnes par le Duc, & meilleures encore pour ſon Hélene. Elle le ſuivit depuis dans ſes courſes & ſes expéditions ; ce qui la fit appeller en France ſa femme de campagne. Ce bon mot paſſa juſqu'à la Cour de Charles, & coûta cher, dans le voyage qu'il fit en 1641 en Lorraine, à un de ſes valets de pied, qui s'en ſervit en badinant à Epinal. La Princeſſe qui en fut avertie, le fit prendre pendant que le Duc étoit à la chaſſe, & attacher à une potence. Le mariage auroit ſubſiſté, ſelon les apparences, ſi Charles avoit été auſſi fidele à l'alliance de la France, qu'il l'étoit à ſa maîtreſſe, mais le Cardinal de Richelieu, piqué au vif de ce qu'il n'accompliſſoit pas les traités conclus avec lui, engagea la Ducheſſe Nicole à demander juſtice au Pape ; elle fut appuyée par le Duc François, qui avoit un intérêt capital à faire caſſer le

mariage ſur leurs plaintes ; le Pape ordonna au Duc de ſe ſéparer de la Princeſſe de Cantecroix, juſqu'à la déciſion du procès. Sur le refus qu'il en fit, Urbain l'excommunia le 13 Février 1642, & la Sentence fut affichée à Rome le 24 d'Avril. Le Prince, à qui l'Archevêque de Malines la fit ſignifier à Bruxelles, proteſta contre, le 5 de Juin, & ne laiſſa pas enſuite de ſolliciter ſon abſolution ; laquelle lui fut accordée à condition qu'il ſe ſépareroit de corps & d'habitation de ſa femme prétendue. Il obéit ſur la ſéparation de demeure ; mais il ne fut pas ſi docile ſur l'eſſentiel ; car il eut encore Charles-Henri de Vaudemont, ſoutenant toujours que l'excommunication étoit nulle. Enfin, Innocent X, ſucceſſeur d'Urbain VIII, rendit une Sentence définitive entre les parties, & déclara le mariage invalide. Le Duc ne laiſſa pas pour cela de la regarder comme ſa femme juſqu'aux temps de ſa priſon. Alors il ſe raccommoda avec Nicole, qui étoit à Paris, parce qu'il la crut plus en état d'agir efficacement pour ſa liberté. L'ayant recouvrée à la paix des Pyrénées, & Nicole étant déja morte, il ne tenoit qu'à lui d'épouſer ſa maîtreſſe ; mais celles qu'il fit à Paris & dans ſes propres Etats, changerent ſi fort ſon cœur, qu'il refuſa de la voir & de lui parler. Il l'obligea même à ſe retirer dans une de ſes terres en Bourgogne,

où le chagrin la réduisit bientôt à l'extrêmité. Comme il appréhenda qu'elle ne disposât de ses biens en faveur de quelqu'autre que de ses enfans, il l'envoya visiter par le Prince de Lillebonne, à qui il donna une procuration pour renouveller leur mariage, en cas pourtant qu'il n'y eût plus aucune espérance qu'elle pût vivre, & sous cette restriction que le Pape leur accorderoit la dispense nécessaire. La cérémonie qui s'en fit rendit la mort amere à la Princesse qui expira quelques heures après. On trouva étrange que le Duc, qui aimoit passionnément ses enfans, ne poursuivît point à Rome la dispense qui pouvoit assurer leur état, en révalidant son mariage.

Pour reprendre le cours de mon histoire personnelle, j'eus ordre d'aller joindre l'armée commandée par le Maréchal de l'Hôpital, sieur du Hallier, & nous fimes le siege du Catelet le 22 d'Août 1638.

Sur la fin de cette campagne je reçus ordre du Roi de mener mon régiment au Bourg d'Ay. Après que j'eus donné les ordres nécessaires, pour qu'en mon absence je ne reçusse point de reproches de la conduite de mon régiment, je m'en allai à la Cour. Deux jours après que j'y fus arrivé, j'appris que le Cateau-Cambresis étoit assiégé par les ennemis, & que le Comte de Guiche, Maréchal de Camp, depuis Maréchal de Grammont,

étoit commandé pour l'aller ſecourir. Comme il étoit de mes amis, & que j'étois bien aiſe de trouver quelque occaſion de me ſignaler, je fis ce voyage avec lui au commencement de Février 1639 ; mais en arrivant à S. Quentin, nous apprîmes que les ennemis avoient levé le ſiege ; de ſorte que le Comte de Guiche s'en retourna à la Cour, après m'avoir fait mille remerciemens des marques d'amitié que je lui avois données en cette rencontre ; & pour moi je m'en revins à Ay, pour voir ce qui ſe paſſoit à mon régiment. J'y appris l'arrivée de du Hallier à Châlons, avec ordre du Roi d'y paſſer l'hiver, pour tenir la main aux troupes pour la campagne prochaine ; je lui allai faire viſite, & j'y trouvai Madame du Hallier & Mademoiſelle de Rémorantin, ſa fille. Il n'y avoit rien en France de plus beau que cette Demoiſelle, & ſon ſeul défaut étoit la taille qu'elle avoit trop petite : elle étoit naturellement bonne & civile ; mais ſa mere, qui ne ceſſoit de lui dire qu'elle étoit Princeſſe, la contraignoit ſi fort, qu'elle en étoit beaucoup moins aimable : & ce que cauſent ordinairement ces chimeres ; car d'un Gentilhomme qui ſeroit quelquefois agréable & divertiſſant, s'il ne vouloit être que ce que Dieu la fait, elles font toujours un Prince ridicule.

Mais avant que d'entrer plus avant

dans cette année 1634, il eſt à propos de rappeller quelques anecdotes intéreſſantes ; la premiere fut la création de l'Académie Françoiſe par Edit du mois de Juillet 1637, le Cardinal de Richelieu en fut le premier protecteur. Le Chancelier Séguier le fut après lui ; & Louis XIV voulut bien en prendre le titre, & logea même l'Académie dans le Louvre. Tous ceux qui y ſont reçus font un ample éloge de ces trois protecteurs, & n'oublient pas de faire valoir l'honneur qu'on leur fait de les aggréger à une Compagnie de beaux eſprits, deſtinés à perfectionner la langue, & à porter l'éloquence Françoiſe juſqu'où elle peut aller. *

Le 27 Mars 1638, la Ville de Breme fut rendue au Marquis de Léganès. Montgaillard, Gouverneur de la place & François, eut la tête tranchée à Cazal le 22 Avril, comme ayant mal défendu cette place. L'on prétend cependant, que la garniſon l'avoit forcée à capituler : il eſt vrai qu'elle n'étoit que de ſix cens hommes, & qu'il ſe faiſoit payer comme ſi elle eût été de dix-ſept cens complets. Le Maréchal de Créqui, l'un des plus grands Capitaines de ce temps-là, & qui avoit toute ſa vie fait la guerre en Italie,

* M. le Comte de Buſſy en a été un des membres.

talie, avoit été tué d'un coup de canon, en reconnoiſſant les retranchemens des Eſpagnols devant le fort de Breme, le 17 de ce mois.

Nous échouâmes devant la Ville de S. Omer dans la même année; le Maréchal de Châtillon fut obligé d'en lever le ſiege. On dit que M. le Cardinal de Richelieu avoit compté de s'en emparer, & cela moins à cauſe que la garniſon en étoit foible, qu'à cauſe d'une révélation qu'avoit eue une Religieuſe du Mont Calvaire. Cette bonne fille s'étoit miſe en prieres pour demander à Dieu qu'il voulut bien lui découvrir quel ſeroit le ſuccès de nos armes. Au bout de trois jours elle fut ravie en extaſe, pendant laquelle, dit-on, elle vit diſtinctement S. Omer, & l'armée du Roi auprès, mettant en fuite ſes ennemis. Le P. Joſeph qui l'avoit miſe en beſogne, fut auſſi-tôt averti, & le Cardinal ſûr de l'événement, régla là-deſſus les opérations de la campagne. C'eſt Siri, Auteur Italien, qui rapporte cette anecdote. Ce qui eſt plus vraiſemblable, vient de ce que le Maréchal de la Force, qui commandoit l'armée d'obſervation, ne put s'enfermer dans la circonvallation; & de plus, il arrive ſouvent que les Généraux ne concourent pas au bien public: celui qui fait le ſiege ſe paſſant autant qu'il peut du ſecours de l'autre, & celui-ci ſouffrant impatiemment de n'avoir d'autre emploi que de

contribuer à la gloire de ſon Collegue.

Dans cette même année 1638, le 5 Septembre, nâquit Louis Dauphin, à S. Germain-en-Laye, la vingt-troiſieme année du mariage du Roi avec Anne d'Autriche. Comme le Dauphin avoit été long-temps & ardemment ſouhaité de tous les bons François, ils l'appellerent DIEU DONNÉ, pour marquer qu'ils le regardoient comme un préſent du Ciel, qu'il avoit enfin accordé à leurs vœux & à leurs deſirs.

Dans la même année encore, le 18 Décembre, mourut le Pere Joſeph, ce fameux Capucin, qui avoit tant de part à la confiance du Cardinal de Richelieu; il étoit âgé de 61 ans; & lorſqu'il mourut, il alloit être fait Cardinal & Archevêque de Reims. Le Roi accorda à Mazarin la nomination au Chapeau qui étoit deſtiné au Pere Joſeph.

Il n'eſt pas hors de propos de placer ici quelques circonſtances de ce qui ſe paſſoit alors en Angleterre. Le 7 Avril 1639, Charles premier, Roi de la grande Bretagne ſe rendit à Yorck, où s'aſſembloit l'armée, à la tête de laquelle il vouloit agir contre les rebelles d'Ecoſſe. Les Presbytériens de ce Royaume, bien loin de recevoir la Liturgie Anglicane, que Charles premier avoit voulu introduire en 1636, avoient fait une Ligue, appellée le Convenant; ceux qui y entroient, s'engageoient entr'autres choſes,

à ne défendre la perſonne du Roi, qu'autant qu'il défendroit la religion. Les troubles furent fomentés dans les commencemens par le Cardinal de Richelieu, qui ſe plaignoit que tous les mécontens de France, étoient bien reçus en Angleterre. Louis XIII avoit un ſujet plus eſſentiel de mécontentement. Il avoit fait propoſer à Charles en 1637, par le Comte d'Eſtrades, le deſſein qu'il avoit formé d'attaquer Dunkerque & Gravelines, conjointement avec les Hollandois; & Charles avoit déclaré qu'en ce cas, il prendroit ouvertement le parti des Eſpagnols. Le Cardinal de Richelieu profita de l'occaſion qui ſe préſenta de l'occuper chez lui, ne prévoyant pas, ſans doute, que le feu qu'il ſouffloit, embraſeroit un jour toute l'Angleterre, & que la France feroit d'inutiles efforts pour l'éteindre.

Toutes les gazettes ayant fait le détail de la bataille de Thionville, où je me trouvai, il eſt inutile que je la rappelle ici que par notte : elle ſe donna au mois de Mai 1639. M. de Feuquiere commandoit notre armée; elle ne fut pas à notre avantage : Feuquiere fut pris après avoir eu le bras caſſé de deux coups de mouſquet, dont il mourut en priſon. Le Comte de Grancé, (Rouſſel) & Choiſeul, Marquis de Praſlin, furent mis à la Baſtille, ſur ce qu'on prétendit les faire répondre de la lâcheté de leurs troupes.

Sur la fin d'Octobre les Troupes ayant été miſes en quartiers de fourrage, attendant les garniſons, j'allai en Bourgogne trouver mon pere & ma mere, qu'il y avoit près de deux ans que je n'avois vus ; ils furent fort aiſes de me voir, & moi auſſi : mais quoique je les aimaſſe beaucoup, je m'ennuyai bientôt en leur compagnie ; je demandai donc à mon pere la permiſſion d'aller à la Cour, ce qu'il trouva très-à-propos. Je paſſai à Nogent & à Montigny-le-Roi, en Baſſigny, garniſons de mon régiment, pour voir l'état où il étoit, & pour déclarer à ſix de mes Capitaines, qui n'avoient pas effectué leur traité l'année derniere, que s'ils ne faiſoient mieux leur devoir celle-ci, je les ferois châtier : ils m'aſſurerent qu'ils feroient tout ce que je voudrois ; en effet, leurs compagnies furent des plus belles.

Après avoir demeuré trois ſemaines à ma garniſon, & laiſſé le meilleur ordre que je pus, je m'en allai à la Cour, où je reſtai juſqu'au mois de Mai. J'eus ordre de marcher au rendez-vous de l'armée, qui étoit à Corbie, où le Hallier aſſembloit ſes troupes. J'arrivai ſur la fin de Juillet à Amiens, où paſſant à cheval à la tête de mon régiment, on vint me dire tout d'un coup que le Roi vouloit voir paſſer mon régiment, au bas d'un des remparts de la Ville, ſur lequel il étoit avec toute la Cour ; je deſcendis

de cheval & je pris ma pique, & après que j'eus passé devant Sa Majesté, je retournai la saluer. Cela n'a pas bonne grace, Bussy, me dit-il, de marcher la pique à la main, & la botte levée à la tête d'un régiment d'Infanterie. Je le sais bien, Sire, lui répondis-je, mais je ne prévoyois pas que je dusse trouver Votre Majesté dehors, par le temps qu'il fait.

Il s'éleva dans cette année 1639, une sédition en Normandie. Le Colonel Gassion y fut envoyé: il tua trois cens payſans séditieux, proche d'Avranches. La sédition avoit commencé à Rouen. On s'y plaignit d'abord, comme on a toujours fait ailleurs, des vexations des commis prépoſés pour recevoir les droits que le Roi demandoit à la Province; enſuite on pilla leurs bureaux, & quelques maiſons de Partiſans. On en fit autant à Caen, à Avranches, & en quelqu'autres endroits. Le mal paſſant des Villes à la Campagne, les payſans s'attrouperent ſous le nom de *va-nuds-pieds*, tout propre à marquer leur miſere, & commirent beaucoup de déſordres. La Cour donna donc ordre à Gaſſion de ſe rendre inceſſamment en Normandie, avec les troupes qui avoient ſervi ſur la frontiere d'Artois, pour étouffer la rebellion dans ſa naiſſance. On ne pouvoit jetter les yeux ſur un homme plus capable d'exécuter une pareille commiſſion. Il marcha droit à Caen dont il déſarma les habi-

tans le 26 de Novembre; après quoi il ſe mit en campagne avec cinq cens chevaux & douze cens fantaſſins pour en aller faire autant à Avranches. Ce fut ſur ſa route qu'il rencontra les *va-nuds-pieds*, proche du pont de la Pierre : ceux qui échapperent de ſes mains tomberent entre celles du Comte de Rourville, qui ne leur fit pas plus de quartier. Les bourgeois d'Avranches ayant été déſarmés, Gaſſion s'avança vers Rouen, où la terreur de ſon nom avoit jetté l'épouvante. Il y fut reçu ſans réſiſtance, le dernier jour de cette année. M. le Chancelier s'y rendit peu après, pour faire exécuter la Déclaration du 17 Décembre, par laquelle le Roi interdiſoit le Parlement, la Cour des Aydes, le Bailliage, & les Officiers du Bureau des Finances, comme n'ayant pas agi aſſez fortement contre les ſéditieux. Ce fut ainſi que le Cardinal de Richelieu, arrêta le feu qui commençoit à s'allumer dans une Province, accoutumée depuis long-temps, à porter la plus grande partie des charges de l'Etat, ſans murmurer ni ſe plaindre; l'interdit ne dura qu'un an; le Parlement fut rétabli au mois de Janvier 1641; mais il fut d'abord partagé en deux ſemeſtres, ſans doute à deſſein de perpétuer, dans le cœur des Magiſtrats, le repentir de la faute qu'on leur imputoit, & de les précautionner contre les rechûtes.

Au mois de Septembre de la même année, nâquit Philippe de France. On lui donna le nom de Duc d'Anjou ; il prit celui de Duc d'Orléans, après la mort de Gaſton ſon oncle.

La Campagne de 1640 étant finie, je reçus une lettre du Roi pour aller en garniſon à Moulins.

Le régiment d'Effiat ayant eu le même ordre de garniſon à Moulins que le mien ; je réſolus de les y conduire tous deux. Je n'allois guere à la Cour, parce que je n'avois pas aſſez d'argent pour y faire la dépenſe qui me convenoit : je faiſois donc ſouvent le bon Officier malgré moi, & mon pere, dont je flattois par là l'inclination à l'épargne, me diſoit inceſſamment qu'on ne faiſoit fortune que par l'aſſiduité à ſa charge.

Enfin j'arrivai avec deux régimens à Moulins ; où, pendant que je les y établiſſois, logeant au fauxbourg des Carmes à l'image Saint Jacques, dans un corps de logis ſur le derriere, une jeune Comteſſe vint à Moulins, voir, diſoit-elle, une de ſes ſœurs Religieuſe, mais véritablement pour ſe divertir. Ma bonne fortune la fit loger ſur le devant de l'auberge, car pour peu qu'elle en eut été éloignée, je ne l'aurois peut-être jamais vue,

Et cela me fait bien connoître ;
Qu'on n'eſt pas de ſon cœur le maître ;
Et qu'aſſurément nos amours,
Sont comptés ainſi que nos jours.

Cette Comteſſe étant donc logée dans la même maiſon, il fut deux jours ſans que je daignaſſe la voir ; enfin, Beauvoir Dunſtun, mon parent & mon ami, qui étoit avec moi depuis trois ſemaines, & qui connoiſſoit la Dame, me fit des reproches de mon incivilité, d'avoir une femme de cette qualité ſi près de moi, ſans lui rendre viſite : je lui dis pour m'excuſer, que je m'en voulois aller dans peu de temps en Bourgogne, & que de la maniere dont il m'avoit dépeint cette Dame, j'en pourrois devenir amoureux, & que je ſerois bien aiſe de ne me pas charger d'une paſſion, dans un temps où j'avois autre choſe à faire. Non, non, me dit Beauvoir, vous ne le deviendrez point, je vous réponds de votre cœur ; & en tout cas, une paſſion d'un jour, ſera détruite par une abſence de vingt-quatre heures. Je l'allai donc voir ſur la parole de mon ami, & je lui dis d'abord en riant, la raiſon qui m'avoit empêché juſques-là de lui rendre viſite ; elle me répondit que je n'avois rien à craindre : & quand je fus prêt à ſortir de ſa chambre, il faut, me dit-elle, Monſieur, que je vous avoue, qu'avant

que de vous avoir vu, je m'étois imaginé que vous étiez un Sauvage qu'on ne pourroit apprivoiſer; mais je ſuis bien détrompée, & je ne doute point, ajouta-t-elle, que vous ne trouviez auſſi, que je ne ſuis pas auſſi dangereuſe que vous aviez penſé. Vous l'êtes ſi fort, Madame, lui répondis-je, que voilà mon voyage de Bourgogne rompu.

Cette premiere viſite ſe paſſa en ſemblables propos; les autres que je lui rendis pendant huit jours qu'elle fut encore à Moulins, furent un peu plus ſérieuſes. Les choſes cependant étoient au meilleur terme du monde, lorſque le Marquis de Saint Germain d'Achon, arrivé depuis peu à Moulins, qui connoiſſoit la Comteſſe, & qui avoit découvert mes intentions, ruina en un jour dans ſon eſprit, le travail de toute ma ſemaine. Je lui aurois pardonné plus volontiers s'il avoit été mon rival; mais il étoit jaloux ſans être amoureux: je m'apperçus bien de quelques petites froideurs en la Comteſſe, le lendemain que Saint-Germain fut arrivé; mais je tournai, comme on fait toujours en pareilles rencontres, tout à mon avantage; cette froideur me parut une marque de ces précautions extraordinaires que les femmes prennent pour cacher à leurs amans l'amour qui les a ſurpriſes; & cette agréable erreur me dura juſqu'à la veille du départ de la Comteſſe, que voulant prendre des

meſures avec elle pour l'aller voir, je trouvai une femme ſur ſes gardes qu'on avoit révoltée, & qui me demandoit avec un ſouris moqueur, ſi j'avois été aſſez fou pour croire que dans tout ce qu'elle m'avoit dit, elle eut parlé ſérieuſement. Jamais homme ne fut ſi honteux & ſi fâché que je le fus ; je ſoupçonnai d'abord d'où me venoit ce coup ; mais comme je vis qu'il m'étoit impoſſible alors de le parer, au moins, Madame, lui dis-je, ſi je ne puis vous être autre choſe, je vous ſupplie très-humblement que je ſois votre ami. Oh, pour cela, Monſieur, me dit-elle, très-volontiers, j'en ſerai ravie. Saint-Germain qui ſe défioit de la fragilité de la Dame, entra dans le moment qu'elle me diſoit cela : je pris garde qu'elle fut embarraſſée, & même qu'elle me fit plus froid devant lui ; de ſorte, que je ne doutai plus que ſon changement ne vînt des conſeils de Saint-Germain. J'allai ſur l'heure conter ma diſgrace à Beauvoir, qui me conſola le mieux qu'il put ; mais il me dit qu'il ne falloit pas prétendre défabuſer la Comteſſe, tant qu'elle auroit ſon ami auprès d'elle, & qu'il lui avoit dit que lorſqu'il l'auroit vue monter en carroſſe, il s'en retourneroit chez lui. Cette réſolution m'embarraſſa ſur l'heure ; mais enfin, j'y trouvai un expédient.

Le lendemain la Comteſſe étant prête

à monter en carroſſe, nous allâmes Beauvoir & moi lui dire adieu. Saint-Germain qui ne vouloit pas s'engager à la quitter, qu'il ne nous eût vu prendre congé d'elle, ne le voulut prendre qu'après nous; mais comme il faiſoit ſa révérence, je dis à la Comteſſe, en l'aidant à monter, que ſi elle le trouvoit bon, nous l'irons conduire mon couſin & moi, à une lieue ou deux de Moulins, de peur qu'elle ne rencontrât quelqu'uns de nos ſoldats qui la pourroient voler : vous me ferez un fort grand plaiſir, me dit-elle, ſi vous voulez en prendre la peine. Elle n'eut pas achevé le mot, que Beauvoir & moi nous nous jettâmes dans le carroſſe, à la place de deux Gentilshommes qu'elle avoit, qui monterent ſur des chevaux que j'avois fait tenir prêts pour cela. Saint-Germain qui vit ſes précautions inutiles, me parut fort embarraſſé, & je ne doute point qu'il ne jugeât que je ne ſerois pas long-temps ſans détruire ſes mauvais Offices : mais enfin douleur aux vaincus.

Nous ne fûmes pas à une lieue de Moulins, que la Comteſſe mourant d'impatience de ſe juſtifier à moi du traitement qu'elle m'avoit fait, m'avoua tout ce que Saint-Germain lui avoit dit, pour l'obliger de me haïr; & je connus par cet aveu, qu'elle ne demandoit pas mieux que d'être déſabuſée; je la déſabuſai donc ſi bien, qu'avant qu'il fut

nuit, il ne nous manqua que l'occaſion, pour me faire voir que nous étions les meilleurs amis du monde. Je ne penſois qu'à aller à une lieue ou deux de Moulins, conduire la Comteſſe, cependant j'allai inſenſiblement juſqu'à la couchée, faiſant ſemblant tous deux d'avoir oublié, moi de m'en retourner, & elle de me le dire. Elle étoit fort obſervée par ſes gens, & quoiqu'elle fut de très-bonne volonté, elle manquoit de hardieſſe & d'expérience. C'étoit un beau naturel pour l'amour & qui promettoit beaucoup; mais alors il étoit fort timide : avec tout cela, une femme de quinze ans, n'en peut gueres ſavoir plus qu'elle n'en ſavoit; pour moi qui en avois dix-huit, j'étois bien plus habile : deux petites galanteries de Campagne, m'avoient déja appris qu'on ne ſe brouilloit pas avec les Dames, pour leur dire qu'on les aimoit; je ſavois même qu'on leur faiſoit ſouvent plaiſir de leur demander des faveurs, & encore plus de les prendre; & qu'aux plus malheureux des amans, le pis qu'il pouvoit arriver, c'étoit d'être refuſé, mais jamais haï : de ſorte, qu'avec tant de lumieres, quand je ne recevois pas de la Comteſſe toutes les graces qu'elle étoit capable de me faire, ce n'étoit pas ma faute.

Le lendemain, comme elle fut prête de monter en carroſſe, je lui dis que je voulois la conduire encore une lieue, elle

y conſentit ; & ne ſongeant après cela tous deux, qu'à faire ſemblant de nous ſéparer, j'allai au ſecond gîte.

Ce fut chez un de ſes parens que nous ne vîmes point, parce qu'il avoit la fievre quarte, & que le friſſon le prenoit, heureuſement pour nous, comme nous arrivions. Notre bonheur eut été complet, ſi ſa femme eut eu la fievre auſſi-bien que lui ; car nous n'en euſſions pas fait plus mauvaiſe chere que nous la fîmes, & nous euſſions été en liberté. Nous arrivâmes à une heure de nuit par la neige : on nous reçut dans une ſalle plus baſſe que la Cour, où je ſuis aſſuré que les murailles étoient humides dans la canicule : elle étoit décarrelée en beaucoup d'endroits, enſorte qu'on n'y pouvoit aller qu'à courbettes. Pendant qu'on étoit allé abattre les arbres dont nous devions nous chauffer, on nous fit aſſeoir dans de grandes chaiſes fort hautes qui n'étoient point garnies, devant une cheminée où il n'y avoit point de feu. Nous étions dans un froid & morne ſilence ; car après certains lieux communs dont on ſe ſert en arrivant, nous ne ſavions plus que dire à cette femme, ni elle à nous ; elle n'étoit pas ſi ſotte, qu'elle ne fut honteuſe de la ridicule réception qu'elle nous faiſoit, & nous étions trop mal reçus pour avoir pitié d'elle. Je mourois d'envie de m'aller chauffer au feu de la cuiſine que j'entendois pétiller ; car avec tout le feu de

mon amour, je gelois auprès de ma maîtreſſe ; mais il me paroiſſoit mal-honnête de la quitter, & de ne pas partager ſon froid & ſon ennui. Beauvoir, qui avoit autant de froid que moi, & qui n'avoit pas autant d'égards, ſortit pour faire hâter, nous dit-il, ceux qui devoient nous apporter du bois, & alla donner ſes ordres devant le feu de la cuiſine : un quart d'heure après, nous vîmes deux payſans apporter ſur leurs épaules une voiturure de bois couvert de neige qu'ils mirent ſur les chenets ; une ſervante de peine vint enſuite avec une botte de paille ſi mouillée, qu'elle ne put la faire allumer, & cela faillit à nous faire étouffer de fumée. Enfin, elle fut obligée de vuider les paillaſſes des lits ; & tout ce que cela put faire, après que nous eûmes long-temps attendu, ce fut de faire fondre la neige qui étoit ſur le bois, & de faire une eſpece de mare qui, nous gagnant les pieds, nous fit reculer juſqu'au milieu de la Salle.

Véritablement nous trouvâmes cela ſi plaiſant, la Comteſſe & moi, que nous regardant l'un l'autre, nous éclatâmes de rire.

Dans ce moment, un de ſes laquais vint me dire, qu'un Auguſtin qui ne faiſoit que d'arriver de Moulins, étoit à la porte de la chambre, & qu'il avoit des lettres à me donner de la part du Lieutenant-Colonel de mon régiment. Je me levai pour lui aller parler, &

comme je fus à la porte, je reconnus Beauvoir qui, du collet d'un grand manteau de deuil qu'il portoit, avoit fait un capuchon, & avoit noué ſes cheveux par derriere : je ne fis ſemblant de rien, & lui ayant dit d'approcher de la cheminée, que nous parlerions d'affaires après ſouper, je le préſentai à la maîtreſſe de la maiſon, qui fut bien éloignée de le reconnoître, puiſque la Comteſſe même le méconnut. Auſſi-tôt qu'il fut aſſis, il ſe mit à parler des accidens de la vie ; qu'elle étoit ſujette à mille incommodités, parmi leſquelles il comptoit pour beaucoup, celles du froid & du chaud exceſſifs : qu'il n'en trouvoit cependant point de plus grandes, que celles des méchans gîtes ; que s'il y eut eu quelque choſe qui l'eût jamais pu obliger à murmurer contre la Providence, c'eût été celle-là ; mais qu'enfin, il s'y étoit accoutumé par la grande réſignation qu'il avoit aux volontés de Dieu. La Dame du Château, écoutoit cela comme un ſermon, & lui diſoit que les Religieux de ſon ordre les viſitoient ſouvent, & leur faiſoient l'honneur de les aimer. La Comteſſe trouvoit plaiſant que cet homme qu'elle croyoit un Auguſtin véritable, traitoit au hazard une matiere qui venoit ſi à propos, & qu'elle avoit fort à cœur ; & moi j'avois toutes les peines du monde à m'empêcher de rire, de voir ces femmes ſi fort trompées,

& de ſonger que c'étoit un huguenot qui paſſoit pour Auguſtin. Enfin, on apporta le ſouper, & les Dames ayant demandé Beauvoir, un laquais qui étoit inſtruit, répondit qu'il ſe trouvoit mal, & qu'il s'étoit mis au lit ſans vouloir rien prendre.

Le ſouper ſe trouva aſſorti au feu; les potages n'étoient que de l'eau bouillie; de toute la viande qu'on ſervit, il n'y avoit rien qui ne fût vivant, quand nous étions arrivés; le pain étoit frais & n'étoit pas cuit; le vin étoit aigre & trouble; le linge n'étoit pas ſeulement humide, il étoit mouillé, & la chaleur des potages faiſoit fumer la nappe: ce nuage épais acheva de nous ôter le peu de lumiere que nous donnoient deux petites chandelles. Un autre déſagrément de ce repas, c'étoit que les cuillers, qui véritablement étoient d'argent, étoient de l'épaiſſeur de l'oripeau: pour moi qui ne ſuis pas heureux, il m'en tomba une entre les mains, qui étoit à moitié rompue; de ſorte qu'en la retirant de ma bouche, elle s'accrocha à ma levre de deſſus, & faillit à me la déchirer. Il eſt vrai que pour nous conſoler, la maîtreſſe du logis nous accabloit de fortes excuſes. La ſuite infinie de tant d'incommodités me parut abattre un peu la Comteſſe, ſi bien que pour la réjouir, je lui dis à l'oreille qui étoit l'Auguſtin: l'éclat de rire la prit en le

regardant, & le révérend pere & moi, qui mourions d'envie d'en faire autant, fûmes d'avis de trouver un ſujet de ne nous plus contraindre ; nous découvrîmes donc à la Dame campagnarde, la maſcarade de Beauvoir, & ſous le prétexte de cette plaiſanterie, nous nous abandonnâmes aux éclats de rire du traitement qu'on nous faiſoit. La Dame en fut fort aiſe, croyant que cela feroit diverſion, & nous feroit oublier ſon méchant feu & ſon maudit repas ; cependant, nous n'étions pas gens à prendre le change.

Afin qu'il ne manquât rien à ce repas, pour être de tous points délectable, il fut encore fort long, & ſi l'on eut pu manger quelque choſe, la digeſtion du premier ſervice auroit été faite quand on apportoit le ſecond. Enfin, nous en vîmes le bout, mais non pas ſans impatience ; car, encore que nous euſſions ri juſqu'aux larmes, c'étoit un rire à deux mains, nous ne laiſſions pas de mourir de froid, & nous pleurions de douleur auſſi-bien que de joie.

Au ſortir de table, je dis à la Comteſſe qu'il étoit tard, & que je lui conſeillois de ſe retirer, pour partir à la pointe du jour ; parce que j'avois ouï dire que la journée du lendemain étoit longue, & les chemins difficiles. La Dame du Château, qui crut comme la plupart des gens de Province, qu'elle

ne témoigneroit pas assez d'empressement, si elle ne tâchoit de nous faire partir fort tard, me démentit le plus obligeamment qu'elle put sur la journée du lendemain; qu'au reste, Madame sa cousine se trouveroit mal de se coucher si-tôt après souper, & que la digestion n'étoit pas faite. Oh, pour la digestion, Madame, lui dis-je, vous n'en devez pas être en peine, je vous en réponds; Madame votre cousine n'a pas l'estomach si méchant que vous pensez; mais vous, Monsieur, me dit-elle niaisement, vous nous ferez bien l'honneur de prendre un méchant déjeûner avant que de partir? Eh! mon Dieu, Madame, répondis-je, n'êtes vous pas contente du souper que vous nous avez donné, vous voulez donc faire crever les gens. Elle me répliqua que j'étois trop obligeant, & que puisque Madame sa cousine se vouloit retirer, il falloit savoir s'il y avoit du feu dans sa chambre. La Comtesse répondit, que cela ne devoit pas l'empêcher d'y aller, & qu'elle ne pouvoit rien perdre au change. En effet, le bois n'étoit pas encore allumé dans la salle, & nous n'avions d'autre apparence de feu, que par une fort grande fumée qui recommençoit à nous étouffer. On se prépara donc à mener la compagnie dans sa chambre; mais nous fûmes bien surpris quand nous vîmes qu'il falloit traverser une grande cour par la neige,

haute de plus d'un pied ; cependant, pour ſortir de cette maudite ſalle, où nous avions tant ſouffert, nous ne trouvions rien de difficile ; au contraire, ce nous fut un avantage d'être accoutumés à la fatigue, car nous ne ſentîmes pas de différence dans ce long trajet de la cour. La Comteſſe étant enfin arrivée à ſa chambre, où le feu n'étoit pas meilleur que dans la ſalle, nous nous diſpoſâmes à partir pour la nôtre ; il en faut parler ainſi, car c'étoit un autre voyage au travers de la cour. La Dame voulut nous y conduire, & nous la laiſſâmes faire. Auſſi-tôt qu'elle en fut ſortie, nous allâmes trouver la Comteſſe, pour rire avec elle en liberté de tout ce qui nous étoit arrivé : & après l'avoir vue mettre au lit, & l'avoir embraſſée, nous nous retirâmes. Je ne ferai point la peinture de ſa chambre ; je dirai ſeulement que quoiqu'elle fut extraordinairement mal propre & délabrée, c'étoit un Palais comparée avec la nôtre. On faiſoit des tonneaux dans l'endroit où l'on nous mit, & l'on découcha le Tonnelier pour l'amour de nous. Quand nous avions la tête ſur le chevet, la couverture ne paſſoit qu'un peu nos genoux ; de ſorte que nous fûmes contraints de lier les bouts d'un méchant lit de plumes que nous avions ſur de la paille, pour toutes choſes, avec les draps & la couverture, afin d'avoir les

jambes à couvert : à la vérité, nous nous trouvâmes le matin plus las que ſi nous euſſions toute la nuit couru la poſte. Il ne faut pas demander ſi nous fûmes diligents à nous lever : cependant, nous trouvâmes déja la Comteſſe prête à monter en carroſſe. Juſques-ici, me dit-elle, je vous aurois laiſſé retourner à Moulins ſi vous aviez voulu ; mais maintenant, vous êtes trop près de chez moi, pour que vous n'y veniez pas. Je ne me fis pas trop preſſer, comme on peut croire. Son mari n'y étoit pas, il étoit allé faire un voyage de trois ſemaines ou d'un mois ; de ſorte, que nous réſolûmes Beauvoir & moi, d'aller paſſer douze ou quinze jours avec elle. Ce n'étoit pas ſans incommodité, car nous n'avions ni linge pour changer, ni valets pour nous ſervir. La Comteſſe qui ne vouloit pas me donner aucun ſujet de m'ennuyer chez elle, me donnoit un de ſes pages pour m'habiller & me déshabiller, des chemiſes & des cravates de ſon mari : on nous faiſoit la plus grande chere du monde, avec le plus de magnificence & de propreté. Il y avoit dans cette maiſon une quantité de vaiſſelle d'argent, qu'on ne trouvoit dans aucune autre maiſon de la Province ; le linge de table & les draps, étoient d'une fineſſe incomparable ; les meubles étoient à l'antique, mais ſi conſervés d'ailleurs, qu'on n'en reconnoiſſoit l'ancienneté qu'à la

richeſſe des étoffes, dont on ne faiſoit plus de pareilles. Je couchois ſous un dais, & il ne tenoit qu'à moi de manger avec un cadenat (*a*); enfin, cette maiſon, & celle dont nous étions parties pour y arriver, étoient les deux extrêmités : & c'eſt ce que je diſois à la Comteſſe, qu'elle nous avoit fait faire le gîte précédent exprès, pour nous faire trouver plus de grandeur chez elle.

Cependant, je n'étois pas content ; toute notre intelligence ſe bornoit encore à des baiſers, & à d'autres menues faveurs, & tout cela en paſſant : ce n'étoit pas la faute de la Comteſſe ; elle patiſſoit autant que moi, mais elle n'étoit jamais ſeule, & elle n'oſoit hazarder de gagner un de ſes eſpions. Deux ou trois fois elle envoya ſa femme de chambre, par mes conſeils, chercher quelque choſe dont elle n'avoit que faire, mais ou la femme de chambre revenoit auſſi-tôt, ſi la commiſſion n'étoit pas longue, ou elle envoyoit quelqu'autre tenir ſa place ; ainſi, c'étoient autant de tentatives & de deſirs inutiles, ou qui ne ſervoient qu'à nous faire enrager.

Je couchois dans une grande chambre, d'où ſi-tôt que j'étois au lit, le page ſortoit & fermoit la porte à la clef. Cette maiſon étoit faite comme celles qu'on

(*a*) Sorte de Boite qui renferme les uſtenſiles néceſſaires, telle qu'on la ſert au Roi.

repréſente où il revient des eſprits ; de ſorte que moi qui les crains ſans les croire, je me mettois la tête ſous la couverture dès que j'étois couché, tant pour m'échauffer plutôt que pour m'ôter les moyens de rien entendre qui pût me faire peur.

Un ſoir qu'à mon ordinaire je m'étois enfoncé dans le lit, j'entendis quelque temps après un grand bruit à ma porte, & s'étant ouverte, j'ouis marcher quelqu'un dans ma chambre ; on ouvrit enſuite les rideaux de mon lit, & je vis ſix femmes que je ne connoiſſois point, les unes avec des flambeaux allumés, & les autres avec de grands baſſins pleins de viande & de confitures que l'on mettoit ſur la table.

Il me ſouvint dans ce moment de ces contes qu'on fait aux enfans, de collations ſervies comme cela, par des gens inconnus qui tombent par la cheminée. Cela me paſſoit dans la tête, lorſque je vis entrer trois Demoiſelles de ma connoiſſance, ſuivies de la Comteſſe, qui étoit dans un déshabiller fort galant ; elle ſe vint aſſeoir au chevet de mon lit, & ayant fait apporter les baſſins, nous mangeâmes comme ſi nous n'euſſions pas ſoupé ; après cela nous les abandonnâmes aux Demoiſelles ; parmi leſquelles étoit une eſpece de Gouvernante qui avoit mangé avec nous, & qui ne nous quitta point : je les fis met-

tre la Comteſſe & elle ſur mon lit, couchées à droite & à gauche de moi; je fis fermer les rideaux, diſant qu'il ne falloit pas contraindre ces pauvres filles, & qu'elles ne mangeroient pas à leur aiſe, tant qu'elle croiroient que nous les regarderions, & en cet état nous cauſâmes deux heures.

On aura peut-être de la peine à croire qu'avec le grand froid qu'il faiſoit, je ne mis jamais les bras ni les mains dans le lit : cependant il n'eſt rien de ſi vrai. Je baiſois quelquefois la Comteſſe devant la femme de chambre, qui ne faiſoit pas ſemblant de le voir, parce que je la baiſois auſſi elle-même, tant il eſt vrai qu'il n'y a qu'à intéreſſer les gens, pour leur faire oublier leur devoir. Enfin, il fallut nous quitter : l'émotion où la Comteſſe me laiſſa, m'empêcha de dormir toute la nuit, & je ne penſe pas qu'elle eût de ſon côté plus de repos que moi.

Beauvoir qui étoit allé depuis deux jours voir un de ſes amis dans le voiſinage, vint le lendemain de cette aventure : nous la lui contâmes, & il la trouva plaiſante ; mais enfin, les jours ſe paſſoient, & nous ne venions point au dénouement, ſans lequel la piece n'auroit point eu la réuſſite déſirée. La Comteſſe qui paroiſſoit s'y intéreſſer autant que moi, me conſeilla de prier Beauvoir d'en conter à la femme de cham-

bre, penſant bien que cela l'humaniſeroit ; & ma foi elle en valoit bien la peine : & quand nous les verrions bien embarqués dans leur converſation, nous pourrions prendre ce temps-là à l'entrée de la nuit, pour paſſer de la ſalle dans la galerie. Cela ſe fit comme nous l'avions projetté, mais notre argus n'étoit pas encore ſi occupé, qu'il ne prît garde à nous ; de ſorte que, ne pouvant nous ſuivre, il appella un Gentilhomme de la maiſon qui étoit au bout de la ſalle, & lui dit tout bas d'aller après nous, & de ne nous quitter plus. Ce Noble accourut, mais il arriva un moment trop tard pour l'intérêt de ſon maître, & trop tôt pour celui de la Comteſſe & pour le mien : nous nous fuſſions bien paſſés de lui encore un quart-d'heure. Il fallut nous ſéparer ; elle mourant de peur comme un enfant qui craint le fouet, & moi peſtant contre ces ſots de domeſtiques, qui croient que tout eſt perdu quand leurs maîtres ſont C.... La Comteſſe rentra auſſi-tôt dans la ſalle, & moi j'allai paſſer mon chagrin une demi-heure dans ma chambre ; & après m'être un peu remis, je revins joindre la compagnie : je trouvai la femme de chambre dans un ſilence à faire peur, & qui ne le rompoit que par des attaques qu'elle donnoit indirectement à la Comteſſe & à moi ; la pauvre petite trembloit, & je ne pouvois la raſſurer,

quoi

quoi que je fiſſe : je lui liſois qu'elle ne devoit pas laiſſer prendre cet empire-là ſur elle, & qu'elle faiſoit croire qu'elle étoit coupable, par les choſes qu'elle toléroit : elle n'en devint pas plus hardie pour lors, & ſon heure d'effronterie n'étoit pas encore venue. Vous ſouvenez-vous, Madame, lui diſois-je, que quand vous étiez toutes deux ſur mon lit, vous & votre garde, elle ſouffroit que je vous baiſaſſe, parce que je la baiſois auſſi ; je crois qu'elle n'eſt maintenant en colere, que par la préférence que je vous ai donnée ſur elle ; j'ai envie de lui propoſer de venir dans la galerie ; je vous aime aſſez pour faire cet effort-là pour vous ; après cela nous aurons la paix avec elle. La Comteſſe me repondit en ſouriant qu'elle n'en doutoit pas ; mais ſon chagrin la reprenoit auſſi-tôt. Enfin, à force de la voir craindre je craignis auſſi ; je crus qu'elle voyoit des choſes dans ſon domeſtique que je ne voyois pas ; & ce qui aida fort encore à me le faire croire, fut la mine que nous faiſoient tous les gens de la maiſon : ils ne nous approchoient plus ; ils chuchotoient toujours enſemble ; quand pour ne pas témoigner, Beauvoir & moi, que nous cruſſions que tous leurs embarras nous regardaſſent, nous leur voulions parler à notre ordinaire, ils ne faiſoient pas ſemblant de nous entendre. Pendant qu'ils tenoient leur con-

férence, nous tinmes tous trois un petit conſeil de notre côté. Ces gens-ci, dit Beauvoir, nous veulent aſſaſſiner, ou veulent nous faire peur pour nous engager à partir. Pour d'aſſaſſinat il n'y a pas d'apparence, ce ſeroit faire un éclat auquel leur maître ſe refuſeroit lui-même; mais quoi qu'il en ſoit je ſuis d'avis que nous délogions demain. Qu'en dites-vous, Madame, dit-il à la Comteſſe? Mon Dieu lui répondit-elle, je ſuis bien embarraſſée, car j'ai grand peur pour vous & pour moi; & cependant, je voudrois bien que vous ne vous en allaſſiez pas; je ne crois pas qu'on veuille rien entreprendre ſur vous maintenant: mais je crains le retour de mon mari pendant que vous êtes ici; & moi, Madame, je ne le crains pas, de la manière dont on me l'a dépeint; il eſt vieux, ſes grands feux ſont paſſés, & il a aſſez de prudence pour ne pas rompre notre commerce avec éclat. Pour vos gens, ce n'eſt pas la même choſe aſſurément. Ils ont de malins vouloirs contre nous: je demeure d'accord avec M. de Beauvoir, que le bon ſens ne voudroit pas qu'ils nous aſſaſſinaſſent; mais je les tiens aſſez fous pour le faire: c'eſt pourquoi mon couſin, dis-je à Beauvoir, il faut que nous couchions enſemble cette nuit, & que nous prenions demain congé de Madame, quand elle ſera éveillée. Beauvoir ayant approuvé ma propoſition,

nous paſſâmes le reſte de la ſoirée, la Comteſſe & moi, à nous promettre de nous aimer toute notre vie : nous prîmes des meſures pour écrire, & le lendemain nous nous ſéparâmes, véritablement avec moins de douleur que n'en méritoit une abſence dont nous ne prévoyons pas le bout. Mais, c'eſt que la grande jeuneſſe eſt incapable de réflexions : elle eſt vive, emportée, pleine de feu & peu tendre ; tout attachement lui eſt contrainte, & l'union des cœurs, où les gens raiſonnables trouvent le ſeul plaiſir qu'il y ait dans la vie, lui paroît un joug inſupportable. La Comteſſe en donna bientôt un exemple. Nous nous écrivîmes pendant ſix mois, après leſquels notre commerce finit par elle : il faut dire la vérité, je ne la fatiguai pas de mes reproches, j'eus au contraire beaucoup de complaiſance pour ſon changement, & une réſignation entiere à ſes volontés.

Quatre ans après, la Comteſſe vint à Paris ; Chavagnac le Boſquet, un de mes amis qui logeoit dans le même hôtel, m'avertit de ſon arrivée, & la curioſité, plutôt qu'aucun reſte d'amour, me fit ſouhaiter de la revoir. Je ne ſentois plus rien dans le cœur pour elle ; le temps avoit achevé l'ébauche du dépit. Je priai mon ami de me préſenter à elle ; ce n'eſt pas que je doutaſſe qu'elle me reconnut, mais je voulois faire le diſcret :

véritablement elle pouſſa de ſon côté la diſcrétion à l'extrêmité, car, lorſque le Boſquet lui dit, dans le temps que je m'approchai pour la ſaluer, c'eſt M. le Comte de Buſſy, Madame : elle lui demanda en me regardant, quel Buſſy ? d'un air qui me fit voir qu'elle vouloit nous tromper tous deux, & me perſuader auſſi-bien qu'à lui ; qu'elle ne m'avoit jamais connu. C'eſt Buſſy Rabutin, Madame, lui répondit-il bonnement ; mais moi qui fus piqué de ſon effronterie : non, non, Madame, lui répondis-je, il ſe moque, c'eſt Buſſy Moulins. Elle rougit, & me fit excuſe de ne m'avoir pas reconnu, ſur ce qu'on changeoit fort en quatre ans. Cela eſt vrai, Madame, lui dis-je en riant : il y en a même qui ne ſont que ſix mois à être méconnoiſſables. Elle m'entendit à merveille, & de peur que je ne pouſſaſſe plus loin la picoterie, & que je ne touchaſſe quelque choſe de nos anciennes aventures devant Chavagnac, elle changea de diſcours.

J'avois fait une demi-confidence à Chavagnac ; je lui avois dit que j'avois vu la Comteſſe à Moulins deux ou trois fois ; que j'en fuſſe devenu amoureux ſi je l'avois vue davantage, & que je prétendois m'y embarquer alors tout à fait. Mon deſſein étoit de le faire mon confident, par les occaſions qu'il pouvoit me procurer de la voir, & de peur

même qu'il ne devint mon rival ; car encore que ce ne ſoit pas toujours un coup ſûr, néanmoins l'honneur, ou du moins la honte de trahir un ami, retient ſouvent les gens qui ne ſont pas encore touchés juſqu'à un certain point. Je ne voulois pourtant lui dire que les menues faveurs, & me réſerver le ſecret des plus grandes.

Le lendemain Chavagnac me préſenta au mari, auquel il avoit déja dit qu'il vouloit donner ma connoiſſance, que j'étois le meilleur garçon du monde, & le plus intime de ſes amis ; & cela, afin qu'il ne cherchât point d'autres raiſons, quand il nous verroit toujours enſemble ; je couchois même avec lui, parce que c'étoit la nuit que je pouvois entretenir la Comteſſe. Son mari ſe mettoit au lit au ſortir de table, & auſſitôt elle montoit dans la chambre de ſes filles, où Chavagnac & moi deſcendions, & nous y paſſions deux à trois heures. Mais pour dire les choſes avec ordre, la premiere viſite que je lui rendis dans cette chambre, je débutai par des reproches de m'avoir méconnu, après les marques qu'elle m'avoit données de ſes bonnes graces Elle me dit qu'elle étoit alors un enfant ſans expérience & ſans conduite, mais qu'elle avoit bien changé de vie. Elle diſoit vrai, car en ce temps-là elle n'avoit eu qu'une galanterie, & depuis elle en avoit eu vingt.

Enfin, après qu'elle m'eut fait toutes ces diſcours que tiennent les femmes en pareilles rencontres pour faire valoir la marchandiſe, & moi tous ceux que font les hommes pour perſuader leur amour, nous convînmes l'un & l'autre que nous nous étions toujours aimés, en quoi nous mentions tous deux, & nous nous promîmes de nous aimer toujours, en quoi nous nous manquâmes auſſi bientôt de parole. Après cela nous réglâmes nos rendez-vous tête-à-tête.

Mes plaiſirs durerent trois jours ſans aucun trouble; mais comme cette petite roſe avoit autant d'épines que roſe du monde, je ne paſſai pas le quatrieme ſans les reſſentir. Je rencontrai en viſite auprès de la Comteſſe, un certain Cavalier auquel j'obſervai qu'elle vouloit plaire: cela joint à la réputation de doucereux bannal qu'avoit cet amant, me fit remarquer mille circonſtances qui déſignoient une intrigue formée entr'eux. J'en voulus dire deux mots le ſoir même à la Comteſſe; elle me traita de viſionnaire, de la ſuppoſer capable d'aimer cet homme-là. Rendez-moi plus de juſtice, me dit-elle. Quand j'aurois de la diſpoſition à avoir en même-temps un autre amant que vous, me croyez-vous aſſez peu de délicateſſe pour en choiſir un de cette eſpece. Je trouvai tant de bon ſens dans ſes raiſons, car en effet le galant étoit fort laid & fort ridicule, que comme

l'on croit aiſément ce qu'on deſire, je fus tout à fait déſabuſé ; elle prit même plus d'attention à redoubler ſes careſſes, en ajoutant que l'injuſtice que j'avois voulu lui faire, auroit mérité qu'elle en eu pris vengeance, ſi ſon amour pour moi n'avoit été plus fort que ſon reſſentiment. Je lui demandai excuſe d'avoir pu douter un moment de ſa fidélité. Enfin, la paix ſe fit, c'eſt-à-dire, la treve ; car deux jours après, je vis mon rival au Cours, & ma maîtreſſe au fond de ſon carroſſe ; elle ſe cachoit le mieux qu'elle pouvoit, mais elle ne ſongeoit pas à faire cacher une de ſes Demoiſelles qui étoit à la portiere.

Il ne faut pas demander ſi je fis bien l'enragé le ſoir ; car on ſait ce qui doit ſe pratiquer en pareilles conjonctures. La jalouſie ne me tourmentoit pas tant que la honte des excuſes que je lui avois faites d'avoir été jaloux : après m'avoir nié quelque temps qu'elle eut été au Cours avec mon rival, enfin, elle me l'avoua, voyant que je n'en démordois pas ; mais elle dit que ce n'étoit pas une preuve qu'elle l'aimât ; qu'au contraire, c'étoit une marque inconteſtable qu'il n'y avoit rien entr'eux, & qu'on traitoit ainſi les gens ſans conſéquence. J'avoue que bien que je ſois l'homme du monde le plus éloigné des emportemens envers une femme, je fus ſur le point de ſouffleter la Comteſſe. Cependant, je me tempérai

en ſongeant que c'étoit être fou, que d'aimer de bonne foi, & de prétendre être aimé d'une femme comme elle : je pris mon parti en un moment. Eh bien, Madame, lui dis-je, puiſque c'eſt une marque infaillible, qu'il eſt ſans conſéquence d'aller au Cours dans le même carroſſe avec un homme ; j'y veux aller avec vous; auſſi-bien m'a-t-on dit que le bruit étoit grand de notre intelligence, & comme j'ai fort à cœur votre réputation, je ſerai bien-aiſe de détromper le public ; mais je veux être à la belle portiere avec vous. La Comteſſe qui n'étoit pas fort délicate ſur la bonne renommée, & qui après avoir appréhendé un grand fracas de ma part, étoit ravie de ſe tirer d'affaire à ce prix-là, me dit qu'elle acceptoit la propoſition. Le lendemain nous allâmes au Cours de la maniere que nous étions convenus. La premiere perſonne que nous rencontrâmes devant les Tuilleries, fut mon rival ; il pâlit en nous voyant enſemble, & je ne doutai pas, que comme il prenoit les affaires plus à cœur que moi, il ne fût bien plus fâché que je n'avois été. D'auſſi loin que je l'apperçus, j'affectai de parler à l'oreille de la Comteſſe, ſeulement pour déſeſpérer le ſpectateur intéreſſé.

Si j'avois été fort amoureux, j'aurois cherché à faire déſeſpérer mon rival, ſans qu'il en eût rien coûté à ma maîtreſſe; mais comme je ne ſentois plus rien pour

elle, je n'avois point auſſi de ménagement, & je ne voulois plus avec elle qu'un commerce des ſens, où le cœur n'eut aucune part: c'eſt tout ce qu'on doit exiger d'une coquette.

Je me trouvai bien heureux qu'ayant à être trompé d'un maîtreſſe, je me fuſſe mis au fait de ſa conduite avant que d'être arrivé au point de ne m'en pouvoir dédire; car autrement, j'aurois toujours été dans ces incertitudes qui font tant de peines aux amans trop engagés; ce qui les empêche de prendre une ſalutaire réſolution, comme je la pris en cette affaire. Je paſſai encore trois ſemaines avec elle aſſez tranquillement ſans peine & ſans plaiſir, ſans amour & ſans jalouſie, après leſquelles je fus obligé d'aller rejoindre l'armée. Ce fut alors que je m'apperçus de l'avantage d'être déſabuſé. J'aurois été inconſolable ſi j'avois été amoureux: j'ai paſſé depuis par ces déſeſpoirs, & je ſais ce qu'il en coûte; mais heureuſement pour moi, je n'avois alors plus rien de tendre dans le cœur, & le ſoin de mon équipage, eſt tout ce qui m'occupa.

Je pris donc congé de ma maîtreſſe avec la prudence d'un Caton, & j'eus le plaiſir de lui voir jetter des larmes qui me trouverent inſenſible. Il eſt vrai que comme elle étoit une femme forte, elle m'en témoigna ſon reſſentiment, en ne faiſant pas de réponſe à une Lettre que

je luis écrivis de l'armée ; & je n'entendis plus parler d'elle, que quelques années après, qu'ayant été voir un de mes amis à la campagne, j'appris qu'elle étoit dans le voiſinage. Il l'avoit vue deux ou trois fois, & commençoit d'en être amoureux ; mais il la croyoit une veſtale, & ne ſavoit comment s'y prendre, étant fort timide, & peu dans l'uſage du beau ſexe. Je lui propoſai de l'aller voir, & je lui promis d'avancer plus ſes affaires en trois jours, par les complimens que je ferois à cette Dame en ſa préſence, qu'il ne feroit ſans moi en trois mois, avec ſa conduite reſpectueuſe. Il m'en conjura, & nous allâmes voir la Comteſſe. Je la trouvai plus belle & moins aimable que jamais ; car elle étoit dans des emportemens que l'on trouveroit ridicules chez les hommes ; je commençai par envier la bonne fortune de mon ami d'avoir une ſi belle voiſine, & dont je profiterois mieux que lui, parce qu'il falloit faire un noviciat qui, à mon avis, ſeroit long, & que pour moi j'avois fait ma profeſſion. La Comteſſe ſe mit à rire, & ne ſe démonta point de mon effronterie : il n'y eut de honteux que le pauvre amant. Au reſte, Madame, lui dis-je, je ſais qu'il eſt amoureux de vous à la fureur ; il ne vous l'a peut-être pas encore dit, mais j'oſe vous en aſſurer ; & je vous déclare que bien loin d'en être jaloux, le plus grand plaiſir que vous me

puiſſiez faire, c'eſt de le bien traiter, & de le regarder comme un autre moi-même; je vous aurai obligation des bonnes graces que vous lui accorderez comme ſi je les recevois. Il eſt plaiſant, dit en riant la Comteſſe, on croiroit à l'entendre que je l'ai aimé. Dites, Madame, qu'on croiroit à mes diſcours, que vous m'avez comblé de faveurs; car pour aimé on ne le dira jamais; on ſait trop bien que vous n'êtes pas femme à donner ſi légérement votre cœur.

Pendant cette converſation notre amoureux tranſi n'oſoit rien dire, quelque occaſion favorable que je lui donnaſſe de s'expliquer. Enfin, après avoir badiné quelque temps la Comteſſe & moi, nous la ſaluâmes. J'appris au bout de ſix mois qu'elle avoit rendu mon ami très-expérimenté & plus hardi par mon exemple.

Mais cette hiſtoire m'a emporté trop loin; il eſt vrai que je n'ai pas voulu en faire à deux fois, & que j'ai trouvé plus à propos d'interrompre mes Mémoires, que le récit d'une petite aventure amoureuſe, que quelques autres auroient pu me faire oublier.

Pour revenir à mon ſujet, arrivant à Moulins, j'y trouvai deux Lettres de cachet; une qui m'étoit venue par la poſte il y avoit quinze jours, & l'autre par un valet de pied du Roi, qui m'attendoit pour la remettre à moi-même. La premiere étoit celle-ci.

Lettre de cachet adreſſée à M. de Buſſy.

» M. de Buſſy Rabutin, ayant reçu
» une infinité de plaintes des déſordres
» que les ſoldats de votre régiment ont
» commis & commettent à la campagne
» & dans la garniſon de Moulins, & de
» la prétention en laquelle ſont les Offi-
» ciers de votredit régiment, de con-
» noître ſeuls des crimes & délits de leurs
» ſoldats ; j'ai fait expédier une Ordon-
» nance, pour déclarer que, ſelon le
» pouvoir des Intendans de Juſtice, des
» Juges Préſidiaux, & les Prévôts,
» j'entends que chacun d'eux prenne con-
» noiſſance deſdits crimes, & en faſſe
» punir exemplairement les coupables,
» ſuivant la rigueur des Ordonnances ;
» vous laiſſant & à voſdits Officiers votre
» juriſdiction ordinaire pour les crimes
» de ſoldats à ſoldats, & autres qui re-
» garderont la milice & faction de guerre.
» De quoi, j'ai bien voulu vous donner
» avis, afin que vous & voſdits Officiers
» vous vous conformiez, ſans aucune
» difficulté, à ce qui eſt en cela de mon
» intention ; voulant bien vous dire,
» que ſi après cela, il s'y rencontroit
» quelques obſtacles, je rendrai reſpon-
» ſables ceux qui commandent votre
» corps, de tous les déſordres que les
» ſoldats pourroient commettre à l'ave-
» nir. C'eſt ce que je vous dirai par cette
» lettre : priant Dieu qu'il vous ait, M.

» de Buſſy Rabutin, en ſa ſainte garde.
» Ecrit à Morſan le 19 Décembre 1640.
» *Signé*, LOUIS. *Et plus bas*, Sublet.

Voici la Lettre de cachet que m'apporta le Valet de pied du Roi.

Autre Lettre de cachet adreſſée à M. de Buſſy.

» M. de Buſſy Rabutin, déſirant être
» informé par votre bouche, de l'état
» de la garniſon de Moulins, & de plu-
» ſieurs plaintes que l'on m'a faites, tant
» du faux-ſonnage que les ſoldats de
» votre régiment exercent à force ouver-
» te, (ce qui ne peut-être qu'avec l'aveu
» des chefs) que des vols ſur les grands
» chemins, & autres infinis déſordres &
» contraventions à mes Réglemens qu'ils
» commettent chaque jour, ſans que l'on
» en puiſſe faire aucune juſtice, à cauſe
» de la connivence des Officiers, & de
» l'appui qu'ils donnent aux coupables:
» je vous fais cette Lettre pour vous dire
» qu'auſſi-tôt que vous l'aurez reçue, vous
» ayez à me venir trouver, & que ce-
» pendant vous donniez tel ordre pour
» empêcher la continuation de ces dé-
» réglemens, qu'ils ne puiſſent arriver
» en votre abſence; voulant bien vous
» dire, qu'à faute de ce, vous & les
» Officiers de votre régiment m'en ſerez
» reſponſables; & remettant à vous faire
» entendre plus particuliérement mes vo-

» lontés lorſque vous ſerez près de moi.
» Je prie Dieu qu'il vous ait, M. de Buſſy
» Rabutin, en ſa ſainte garde. Ecrit à S.
» Germain-en-Laye le 2 Janvier 1640.
» *Signé*, LOUIS. *Et plus bas*, Sublet.

Le même Valet de pied qui me donna cette Lettre avoit été en Auvergne, ou avoit fait ſemblant d'y aller, pour rendre une pareille Lettre au Marquis d'Effiat, lequel il n'avoit pas trouvé, à ce qu'il diſoit; mais la vérité eſt, qu'on n'en vouloit qu'à moi, qui pourtant, me ſentant la conſcience nette, pris la poſte, & m'en vins à la Cour. Le lendemain de mon arrivée, j'allai trouver le Secrétaire d'Etat Deſnoyers, pour ſavoir de lui le détail des plaintes qu'on avoit faites au Roi de mon régiment. Il me répondit que mon régiment ne donnoit jamais ſujet de plaintes, & particuliérement lorſque j'y étois. Je ne viens pas l'excuſer, Monſieur, lui dis-je; mais s'il a failli, je n'en dois pas répondre, car je n'y étois pas. Il me dit qu'il ne ſavoit rien de tout cela, & qu'il falloit que je m'adreſſaſſe à Bouteiller, lors Surintendant des Finances. L'étant donc allé trouver, celui-ci me dit que les Adjudicataires généraux des Gabelles, avoient fait de grandes plaintes au Conſeil, contre le régiment d'Effiat & contre le mien. Je lui répondis qu'il falloit s'en prendre à ceux qui avoient fait le mal, ou à ceux qui commandoient nos ré-

gimens ; & qui avoient ſouffert le déſordre ; que pour moi je n'avois été à Moulins que huit ou dix jours, pendant leſquels on n'avoit fait aucunes plaintes. Il me repliqua que quoique je ne paruſſe pas coupable, je ne laiſſois pas d'être malheureux : cela me fit ſoupçonner quelque choſe, & je réſolus de partir le jour ſuivant. Véritablement Teſtu, Chevalier du Guet, me vint arrêter le lendemain matin, & me conduiſit à la Baſtille. Huit jours après, Talon, Avocat-Général, & la Laferté de Ris, Maître des Requêtes, me vinrent interroger; mais trouvant par mes réponſes qu'il n'y avoit pas lieu de me condamner à quoi que ce ſoit, je ne les revis plus, & on me laiſſa priſonnier.

Mon crime étoit un péché originel, Deſnoyers rejettoit ſur moi la haine qu'il avoit contre mon pere. Cependant, il eut bien mieux valu pour moi que j'euſſe été effectivement coupable des déſordres de mon régiment, ſans haine d'un Secrétaire d'Etat en grand crédit, que d'avoir un pareil ennemi ſur les bras avec mon innocence.

Quinze jours après que je fus à la Baſtille, le Comte de Guiche m'envoya faire compliment par Jumeaux, Capitaine de ſon régiment de Cavalerie, & offrir ſes ſervices auprès du Cardinal de Richelieu, dont il avoit épouſé la niéce. Il eſt vrai qu'ayant appris quelque-temps

après, que Desnoyers en vouloit à mon pere, il tint bride en main, & je n'entendis plus parler de lui.

Il y avoit deux mois que j'étois à la Bastille, quand mon pere, qui avoit été jusques-là incommodé d'une sciatique, alla demander ma liberté au Cardinal, il la lui promit de la meilleure grace du monde. Un mois après cette liberté n'étant pas encore venue, mon pere retourna à Ruel pour faire souvenir le Cardinal de sa promesse. Ce Ministre lui dit qu'il l'aimoit trop pour me tirer de prison ; que je me perdrois s'il acquiesçoit, & que je menaçois de me venger. Mon pere lui dit que d'ordinaire personne ne m'excusoit moins que lui ; mais qu'il assuroit son Eminence que je n'étois pas fou, & ensuite se retira sans avoir rien obtenu.

C'étoit un ouvrage de Desnoyers qui, appréhendant qu'on ne donnât trop de bornes à sa vengeance, m'avoit rendu ces méchans offices.

Trois semaines après, ma mere alla supplier le Cardinal de me donner la liberté, comme il avoit fait la faveur à mon pere de la lui promettre.

Il est bon de remarquer en cette rencontre l'autorité absolue du Cardinal, qui avoit mis les choses sur un pied, que dans la plûpart des graces, on ne comptoit le Roi pour rien. Il avoit si bien gagné ou intimidé les gens qui appor-

choient ce Prince, qu'on lui cachoit ce qu'il vouloit, & qu'il n'a jamais ſu un combat que la Mothe Houdancourt perdit en Catalogne, parce que le Cardinal vouloit le faire Maréchal de France, comme il le fut ; ce que la connoiſſance de ce malheur eut pu empêcher.

Mais pour revenir à la demande que ma mere lui fit de ma liberté : quoi, Madame, lui dit-il, cela n'eſt point encore fait ? Non, Monſeigneur, lui répondit-elle, votre Eminence l'auroit appris par les remerciments très-humbles de mon fils. Sur quoi il ordonna à un de ſes Secretaires, d'aller dire de ſa part à Deſnoyers, qu'il m'envoyât une lettre de cachet pour ſortir de la Baſtille. Guy de Rabutin mon frere, qui avoit été page du Cardinal, demeura à Ruel pour la retirer, & quinze jours s'étant paſſés ſans y avoir réuſſi, pendant leſquels la Cour alla à Abbeville ; enfin, il en parla un jour au Cardinal, Deſnoyers étant dans ſa chambre. Qu'eſt-ce donc, M. Deſnoyers, lui dit ce Miniſtre, d'un ton rude, qui vous a empêché de faire ce que j'ai ordonné là-deſſus ? Et comme Deſnoyers ne répondoit rien ; que cela ſoit fait aujourd'hui, & que je n'en entende plus parler. Deſnoyers ſortit ſans mot dire, & alla faire expédier cette lettre de cachet, que mon frere m'apporta.

Lettre de cachet adreſſée à Monſieur du Tremblay.

» Monſieur du Tremblay, conſidé-
» rant que la priſon du ſieur de Buſſy
» Rabutin, en mon Château de la Baſtille
» depuis pluſieurs mois, peut tenir lieu
» de quelque punition des déſordres com-
» mis dans Moulins par ſon régiment ;
» & ayant reçu diverſes aſſurances qu'il
» prendra plus de ſoin à l'avenir de les
» empêcher, & de tenir ſon régiment
» en bon état, & plus fort qu'il n'a fait
» par le paſſé ; j'ai bien voulu vous faire
» cette lettre, pour vous dire que mon
» intention eſt, qu'après que le ſieur de
» Buſſy aura ſatisfait l'Adjudicataire gé-
» néral de mes Gabelles, ſur le faux-
» ſonnage commis par les Officiers &
» Soldats dudit régiment, pendant leur
» logement à Moulins, & qu'il vous ſera
» apparu par le certificat dudit Adjudi-
» cataire ; & qu'en outre, après que vous
» aurez reçu une promeſſe par écrit ſignée
» du ſieur de Buſſy Rabutin ſon pere &
» de lui, par laquelle ils s'obligeront tous
» deux à mettre ledit régiment à douze
» cens hommes effectifs, ſuivant le traité
» fait avec lui pendant le quartier d'hiver
» dernier, duquel le paiement a été
» entiérement fait audit régiment, vous
» ayez à mettre ledit ſieur de Buſſy
» Rabutin en liberté, moyennant ladite
» promeſſe & ledit certificat de l'Adju-

» dicataire général de mes Gabelles ; & » la préſente n'étant pour autre ſujet, je » prie Dieu qu'il vous ait, M. du Trem- » blay, en ſa ſainte garde. Fait à Abbe- » ville le 6 Juin 1641. *Signé*, LOUIS. » *Et plus bas*, Sublet.

Et à la ſuſcription de la lettre, à M. du Tremblay, Gouverneur de mon Château de la Baſtille.

Il y a bien des choſes en ces circonſtances, ſur leſquelles on peut faire des obſervations. Deſnoyers avoit de l'eſprit, & il n'y a jamais eu de Secrétaire d'Etat qui ait mieux fait parler le Roi ſon maître ; cependant, ſa paſſion l'aveugloit ſi fort en cette conjoncture, que pour avoir lieu de blâmer ma conduite, en diſant que je ne tenois pas mon régiment en bon état, ce qui étoit faux, & de quoi même il n'étoit pas alors queſtion, il fait que le Roi rend compte au Gouverneur de la Baſtille des motifs de ma priſon & de ma liberté, & compoſe une eſpece de manifeſte auſſi-bien raiſonné que pour une déclaration de guerre. D'ailleurs, le Cardinal qui n'eut pas manqué de dire à mon pere, à ma mere, ou à mon frere à quelles conditions le Roi me faiſoit ſortir, ne leur en dit jamais aucune, & Deſnoyers en impoſe de ſon chef, & même d'injuſtes & d'impoſſibles. Car, premiérement pour celle de l'Adjudicataire général des Gabelles qui demandoit au Conſeil un dédommagement de deux

cens mille écus de ſa ferme ; quelle injuſtice de vouloir me rendre reſponſable des déſordres qu'on ſuppoſoit avoir été faits en mon abſence, par les régimens d'Effiat & le mien ; & quelle impoſſibilité à un homme qui n'a rien d'acquis, de donner deux cents mille écus ?

Pour l'autre condition de donner une promeſſe de mon pere & de moi, de remettre mon régiment à douze cens hommes, ſuivant le traité fait avec moi.

Il étoit faux que j'euſſe fait aucun traité ; car, j'avois été arrêté un peu après l'établiſſement de la garniſon ; & quand j'aurois fait un traité, on m'avoit ôté en m'arrêtant les moyens de tenir la main, que les Capitaines de mon régiment euſſent fait leur devoir : mais on va encore mieux voir par la ſuite, que la ſeule haine de Deſnoyers, lui avoit fait mettre à l'inſu du Cardinal, ces conditions dans cette lettre.

Auſſi-tôt que mon frere me l'eut miſe entre les mains, je l'ouvris, & l'ayant trouvée ſi injuſte, je l'envoyai à mon pere, lequel n'étant pas en état de faire un voyage, réſolut que ma mere iroit s'en plaindre au Cardinal ; étant donc partie de Paris, & arrivée en quatre jours à Abbeville, elle alla loger chez Launay ſon parent, qui en étoit Gouverneur : elle lui dit le ſujet de ſon voyage, & le deſſein qu'elle avoit de parler au Cardinal. Le bon homme Launay, qui rai-

ſonnoit en cette rencontre avec un plus grand ſang froid que mon pere & ma mere, la pria de le laiſſer faire, & l'aſſura qu'il obtiendroit une autre lettre de cachet ſans fâcher Deſnoyers. Il l'alla donc trouver, & lui dit que Madame de Buſſy, ſa couſine, venoit d'arriver chez lui, pour demander à Monſieur le Cardinal la liberté de ſon fils ſans condition, comme ſon Excellence la lui avoit promiſe ; mais qu'il l'en avoit empêchée, lui promettant de l'obtenir d'ailleurs. Deſnoyers parut lui en ſavoir gré, & lui fit expédier ſur l'heure une lettre de cachet, pour me tirer de la Baſtille, à condition ſeulement que j'irois ſervir à mon régiment.

Trois ſemaines avant que je ſortiſſe, un Gentilhomme du Prince Thomas de Savoye, priſonnier depuis quatre ans, pour qui j'avois pris de l'amitié, me pria de faire entrer un coffre dans ma chambre, dans lequel il ſe mettroit le jour que je ſortirois, & ſeroit emporté avec mon équipage. J'y conſentis ſans faire réflexion aux conſéquences : & comme ce coffre fut aporté, ce Gentilhomme me demanda la clef de ma chambre pour s'aller mettre dedans, & eſſayer s'il y pourroit reſpirer quelque temps à l'aiſe, par les petits trous qu'on y avoit faits, & qui étoient cachés dans les poils du couvercle. Il ferma la porte en dedans, & pendant qu'il étoit dans le coffre le cou-

vercle abattu, il fit, en ſe remuant, que le coffre ſe ferma tout à fait : ſi bien que ce pauvre homme craignant d'etouffer, fit de ſi grands efforts, qu'il rompit la ſerrure, & me vint dire cela ſur les terraſſes, où je me promenois. Lorſque je fus prêt à ſortir, je dis à mon valet de chambre, en préſence de ce Gentilhomme, ce que je voulois qu'il fit du coffre que j'avois fait apporter depuis peu ; il me le promit : mais lorſque je fus parti il dit au Gentilhomme Savoyard, qu'il ne ſe feroit pas pendre pour lui, & le laiſſa preſque déſeſpéré.

Voilà l'hiſtoire de ma priſon de 1641, où je fus cinq mois par la ſeule haine d'un Miniſtre qui, en affectant le perſonnage de dévot, & même faiſant de bonnes œuvres, ne pardonnoit jamais. Il eſt vrai que Dieu me vengea de cet hypocrite ; car quelques années après il fut diſgracié, & il en mourut de chagrin, comme un homme qui n'a ni réſignation aux volontés du Maître ſuprême, ni courage. Le ſeul fils qu'il avoit a mené une vie obſcure, avec une eſpece d'imbécillité, ſans ſe marier.

Toute cette relation aſſez triſte, ne doit pas m'ôter le ſouvenir des objets intéreſſans, qui arriverent pendant que j'étois en priſon.

Sur la fin de l'année 1640, commença la révolution de Portugal. Quelques Seigneurs s'étant rendus avec beoucoup de

ſecret à Lisbonne, s'emparerent du Palais & maſſacrerent Miguel Vaſconcellos, Portugais de nation, mais Eſpagnol par inclination & par intérêt, & quelqu'autres Miniſtres du Roi Catholique, & proclamerent le Duc de Bragance ſous le nom de Jean IV. Ils ſe ſaiſirent en même-temps de la Vice-Reine Maguérite, Prince de Mantoue, qu'ils obligerent de ſigner un ordre au Gouverneur de la Citadelle de la remettre entre leurs mains ; ce qu'il eut la foibleſſe de faire. On dépêcha le ſoir des couriers dans toute les Provinces, pour y proclamer le nouveau Roi, & arrêter ce qu'on y trouveroit d'eſpagnols. Jamais révolution ne fut plus prompte. Toutes les Villes de la Monarchie, tant de l'ancien que du nouveau monde, reconnurent Jean IV. à la réſerve de Centa, où il y avoit un Gouverneur Eſpagnol. Le Comte Duc d'Olivarès, ayant reçu cette nouvelle, fut quelque temps ſans en parler à Phillipe IV. Craignant enfin qu'il ne l'apprît d'ailleurs, il la lui annonça de la maniere qu'il jugea la plus propre à affoiblir le ſentiment que devoit naturellement produire une ſi grande perte. Votre Majeſté, lui dit-il, vient de gagner un grand Duché, & pluſieurs belles Terres. La tête a tourné au Duc de Bragance ; il s'eſt laiſſé proclamer roi. Voilà tous ſes biens ; c'eſt-à-dire, la troiſieme partie du Portugal confiſquée

à votre profit. Le bon Prince le crut en partie ſelon quelques hiſtoriens, ou il feignit de le croire. Philippe II. s'étoit emparé du Portugal en 1581, après la mort de Dom Henry, Cardinal Roi, au préjudice de la Ducheſſe de Bragance, qui deſcendoit par ſa mere de l'Infant Edouard, fils du Roi Emmanuël. Philippe ſortoit pareillement de ce Roi, par une fille auſſi-bien que le Duc de Parme, qui venoit même de l'aînée ; mais les Portugais, prétendoient que par les Loix du Royaume, les filles qui avoient épouſé des Princes étrangers, étoient exclues de la couronne.

On dit que cette conjuration de Portugal, fut préparée & ménagée par les intrigues du Cardinal de Richelieu, qui avoit donné une longue inſtruction au Sieur du S. Pé, envoyé dans ce Royaume, avec des lettres adreſſées aux principaux Seigneur du Pays, pour les exhorter à ſecouer le joug des Eſpagnols, & à mettre ſur le Trône le Duc de Bragance, en cas qu'il voulut accepter la couronne ; & s'il la refuſoit, il leur offroit de leur envoyer de France un Prince du ſang pour être leur Roi. D'un autre côté, le Comte d'Olivarès, qui avoit toujours aſſez peu ménagé les Catalans, fit hiverner chez eux l'armée qui avoit fait le ſiege de Salces ; & comme elle étoit fort mal payée, elle commit beaucoup de déſordres. Les Catalans ſont naturellement

naturellement fiers, remuants, légers, ennemis des Caſtillans, & par deſſus cela peu endurans. On en vint aux mains en pluſieurs endroits, & en très-peu de temps toute la Province fut ſoulevée. Les Eſpagnols ſe rétirerent dans Lampourdan & le Rouſſillon. Le Comte de Ste. Colombe, vice-Roi de Catalogne, fut tué comme il alloit s'embarquer pour ſe ſauver. Les Magiſtrats de Barcelone, ne doutant pas que le Comte Duc, ne prît cette occaſion pour les dépouiller de leurs priviléges, envoyerent demander à d'Eſpenan, Gouverneur de Lencaſte, quel ſecours on pourroit donner au cas qu'ils en vinſſent à une révolte ouverte. Le Cardinal de Richelieu, qui étoit alors à Amiens, en ayant été informé, dépêcha à Barcelone Dupleſſis Bezançon, qui régla avec les Catalans, qu'ils remettroient au Roi pour gage de leur parole, neuf otages, dont ſix demeureroient à Toulouſe, & trois ſuivroient la Cour comme Députés de la Principauté; qu'on livreroit aux François deux portes de la Capitale, l'une du côté de Tarragone, & l'autre du côté du Rouſſillon. D'Eſpenan ſe jetta auſſitôt dans Barcelone, à la tête de quatre mille François, & de là dans Tarragone, que les Eſpagnols menaçoient d'aſſiéger avec une armée de vingt-cinq mille hommes. Mais comme cette Ville manquoit de tout, il fut obligé de ſe rendre,

à condition qu'il s'en retourneroit avec ce qu'il avoit amené de troupes. Cependant la députation de Catalogne ne laiſſa pas de travailler à mettre Barcelone en état de défenſe ; & elle s'opiniâtra d'autant plus dans ſa révolte, que le Marquis de Los Velez, qui auroit pu la déſarmer par la Clémence, après la retraite de d'Eſpenan, fit marquer d'un fer chaud tout ce qu'il put prendre d'hommes & de femmes. L'arrivée de quatre à cinq mille François, anima encore les rebelles ; & le Comte de la Mothe qui les alla joindre au commencement de l'année 1641, les mit en état d'attendre de plus puiſſans ſecours. C'eſt ainſi que la Catalogne ſe donna alors à la France.

Pendant ma priſon, mon Régiment ayant eu ordre de ſervir dans l'armée que commandoit le Maréchal de Chatillon, fut défait à la bataille de Sedan.

Suivant donc la condition de ma liberté, j'allai à mon Régiment qui étoit aux environs de Mézières, dans les débris de l'armée du Maréchal de Chatillon, que le Cardinal venoit de récompenſer (quoiqu'il eût perdu la bataille) du Régiment de Piedmont pour ſon fils Dandelot, depuis Comte de Colligny, & après Duc de Chatillon : & cette récompenſe fut faite au Maréchal, parce que le Comte de Soiſſons, Louis de Bourbon, ennemi déclaré du

Cardinal de Richelieu, avoit été tuë commandant l'armée ennemie.

Enſuite le Maréchal étant tombé malade, ſe retira, & l'on donna ſon armée à commander à de Maillé, Maréchal de Brezé, beau-frere du Cardinal.

Nous fimes le ſiege de Bapaume, qui ne dura que huit jours de tranchée ouverte, & ſe rendit à la Garde le 18 de Septembre 1641. L'armée marcha devant Arras. Saint-Preuil, qui en étoit Gouverneur, étant allé rendre ſes devoirs au Maréchal de la Meilleraie qui la commandoit ; celui-ci le prit par ſon Baudrier, & lui demanda ſon épée de la part du Roi. Saint-Preuil la lui donna, en lui diſant qu'il ne l'avoit jamais portée que pour le ſervice de Sa Majeſté. Il eſt vrai, reprit le Maréchal, témoin la belle action que vous venez de faire. Le Capitaine des Gardes du Maréchal ſe ſaiſit de lui, & le fit ſortir de la chambre. Le lendemain il fut conduit avec une bonne eſcorte dans la Citadelle d'Amiens, où ſon procès lui ayant été fait, il fut condamné d'avoir la tête tranchée, pour quelques violences & quelques prétendues concuſſions. Mais en effet par la haine du Maréchal de la Meilleraie & de Deſnoyers, ennemis implacables.

La plupart des hiſtoriens ſont penſionnaires de la Cour ; ils n'écrivirent que ſur

les Mémoires qu'on leur donne ; de ſorte, qu'il ne faut pas s'étonner ſi les malheureux paroiſſent toujours coupables. Cependant, il ſe rencontre quelquefois des gens déſintéreſſés & amis de la vérité, qui ne pouvant pas faire une meilleure fortune aux miſérables, leur font au moins une meilleure réputation, & qui leur ſauvent l'honneur, malgré l'injuſtice de leur ſiecle. Je prétends aujourd'hui rendre ce bon office à Saint-Preuil, & je ne ſuis pas en peine d'être cru : car, outre que je ſuis connu pour un homme ſincere, c'eſt que j'ai vu preſque toutes les choſes que je vais dire.

De Juſſac d'Ambleville, Sr. de Saint-Preuil, étoit brun, & avoit la tête naturellement friſée, le viſage aſſez agréable ; mais ſur-tout la mine haute & fiere autant que le courage. Dans les commencemens de ſa vie, il avoit été fort galant, & entre autres paſſions, il en avoit eu une grande pour Madame De ***, une des plus belles femmes de ſon temps ; mais malheureuſement pour lui, il n'avoit pas été ſans rival auprès d'elle.

De la Porte, Sr. de la Meilleraye, depuis Maréchal de France, & alors Enſeigne des Gardes de la Reine mere, Marie de Médicis, étoit amoureux de Madame D***, auſſi-bien que Saint-Preuil ; mais comme celui-ci en étoit mieux traité, il mettoit l'autre au deſ-

eſpoir, & il étoit bien-aiſe de faire connoître que toutes les rigueurs de ſa maîtreſſe étoient concertées avec lui.

Avant que d'achever ce que j'ai à dire de ces deux rivaux, je crois qu'il n'eſt pas hors de propos d'écrire une aventure de Saint-Preuil, qui fera bien connoître ſon caractere. Soit que le mari fut jaloux, ſoit pour quelqu'autre raiſon, ſa femme vint demeurer quelque temps à Bagnolet ; & ce fut alors qu'on fit ce Vaudeville.

Vous n'aurez plus à Bagnolet,
Ni Bals, ni comédie ;
Pas ſeulement un poulet,
Quelque choſe qu'on nous die ;
Saint-Preuil, ce nouveau galant,
Quand vous ne ſerez plus belle,
Sera le plus infidele
De tous vos autres amans.

Saint-Preuil l'y alloit voir fort ſouvent : un jour qu'il la preſſoit plus qu'à l'ordinaire, de lui accorder les dernieres faveurs, & qu'il n'en demeuroit pas même aux paroles, elle le traita d'inſolent, & lui ordonna de ne ſe préſenter jamais devant elle. Il ſortit de ſa chambre ; véritablement un heure après, la Dame s'étant allé promener, comme elle avoit accoutumé, le long d'un des plus beaux canaux de Bagnolet, Saint-Preuil ſort tout nud de derriere une paliſſade, &

ſe montrant à ſa maîtreſſe en cet état : ce-ſera pour la derniere fois, Madame ; adieu lui cria-t-il, & là-deſſus il ſe jetta dans le canal la tête la premiere. La Dame effrayée de cette action ſe mit à crier auſſi, & à fuir du côté du logis, où elle tomba évanouie. Si-tôt qu'elle put parler, elle commanda qu'on allât voir ce qu'étoit devenu Saint-Preuil, lequel n'avoit pas été long-temps dans le canal, & s'étant habillé promptement, avoit regagné Paris, où il ſe tint caché quelques jours. Cependant, le bruit de ſa mort s'étant répandu, Madame De***, fut vivement touchée de la réſolution extrême qu'il avoit priſe : cela lui parut une marque extraordinaire d'amour, & lui ayant peut-être trouvé des graces dans ſa nudité, qu'elle ne lui avoit pas remarquées avec ſes habits, elle ſe repentit de ſa cruauté, & témoigna publiquement le regret qu'elle avoit de ſa perte. Saint-Preuil en ayant été informé, reſſuſcita bientôt, & ne perdit pas une ſi favorable conjoncture.

Mais, pour revenir à de plus ſérieux endroits de ſa vie, lorſque la Meilleraye & lui avoient ceſſé d'être rivaux, ils n'avoient pas ceſſé d'être ennemis ; ils s'étoient toujours depuis morgués, tant qu'ils avoient été égaux en fortune : Saint-Preuil qui avoit fait plus de bruit dans le monde que la Meilleraye, avoit par là augmenté la haine & l'en-

vie de ſon ennemi contre lui. Enfin le Cardinal de Richelieu, étant devenu premier Miniſtre, fit avoir des emplois à la Meilleraye, ſon couſin, qui le conduiſirent à être Maréchal de France. Saint-Preuil de ſon côté s'étoit fort avancé par ſon ſeul mérite; il avoit été fait Capitaine au Régiment des Gardes, & c'avoit été lui qui avoit pris le Duc de Montmorenci au combat de Caſtelnaudary, ce qui lui avoit procuré l'amitié du Cardinal. Depuis, s'étant battu avec Fleſſelles, & l'ayant tué, il s'étoit réfugié hors du Royaume, craignant la rigueur des Edits qui venoient d'être faits contre les duels, & il avoit demeuré à Bruxelles juſqu'à ce que les ennemis ayant aſſiégé Corbie en 1636, il s'étoit jetté dedans, en paſſant la Somme à la nage; en avoit retardé la priſe par ſa valeur, & l'auroit bien retardée davantage, ſi on l'avoit voulu croire.

Le Cardinal prit ce temps-là pour le faire revenir, & fit tant valoir cette action, que le Roi paſſa ſon duel pour une rencontre. Enſuite ſes ſervices lui firent avoir le Gouvernement de Doulens, & puis celui d'Arras, d'où il fatiguoit tellement les ennemis, qu'ils ne ſortoient plus de leurs Places, à dix & douze lieues à la ronde autour de lui, qu'avec des précautions extraordinaires, &, avec tout cela encore, étoient-ils ſouvent battus; ils ne l'appelloient que la *tête de fer*.

Juſques-là le Maréchal de la Meilleraye avoit fait vainement pluſieurs tentatives auprès du Cardinal pour le perdre ; mais enfin, ſon heure étant venue, ſa mauvaiſe fortune le fit emporter juſqu'à battre un parent de Deſnoyers, nommé Daubray, qui étoit dans ſa place commis pour les vivres. Peu de temps après, Bapaume étant pris, & la garniſon des ennemis, eſcortée ſeulement par un Trompette du Maréchal de la Meilleraye, contre l'uſage, qui veut qu'on commette à cela un corps de cavalerie ; Saint-Preuil, qui étoit ſans ceſſe en Campagne pour le ſervice du Roi, rencontra cette garniſon, la chargea & la défit, avant qu'il eût vu le Trompette. Le Maréchal, croyant avoir alors un ſujet infaillible de le perdre, envoie ſes plaintes des ennemis au Cardinal ; lui mande que c'eſt pour le ruiner d'honneur & de réputation, que Saint-Preuil a fait cette action ; exagere là deſſus ſes violences & ſes concuſſions ; & tout cela étant ſoutenu par Deſnoyers qui ſe ſouvenoit de l'outrage fait à ſon Couſin Daubray, le Cardinal donna les mains à la perte de Saint-Preuil ; & peut-être en s'impoſant la néceſſité d'abandonner un de ſes bons amis, ſe flatta-t-il de la réputation qu'il croyoit avoir par-là, de préférer la Juſtice à ſes propres inclinations.

Voilà au vrai, le ſujet de la mort de Saint-Preuil.

Le Maréchal de la Meilleraye, ayant fait reconnoître de la part du Roi, la Tour, Gouverneur dans Arras, & donné le bâton de Maréchal de France, au Comte de Guiche, quitta l'armée, dont il laiſſa le commandement à ce nouveau Maréchal. Pour moi, qui me trouvois fort rebuté de la fortune, je m'en revins à la Cour, réſolu de quitter le ſervice ; & en attendant quelqu'occaſion favorable d'y rentrer, je réſolus de chercher mieux dans un mariage. Je le haïſſois naturellement, parce que j'étois ennemi de toute contrainte. Mon pere auroit aſſez ſouhaité de me voir établi, mais il eut voulu un mariage de ces riches veuves qui s'entêtent d'un beau garçon, & qu'on me prît avec mes droits ſans lui demander autre choſe. Il me parloit inceſſament de la fortune de Chabot, qui par ſa bonne mine & par ſa belle danſe, avoit épouſé la Ducheſſe de Rohan; & je voyois bien qu'il ſe prenoit un peu à moi, de ce qu'étant aſſez bien fait, quelqu'infante ne m'étoit pas encore venue enlever.

Pendant que je cherchois une femme, je trouvai une de mes parentes, jeune fille, fort belle, mais qui n'avoit point de bien ; elle me plut d'abord ; & croyant ſeulement m'amuſer, en attendant que j'euſſe rencontré quelque bon parti, j'en devins amoureux. Dans les commencemens de ma paſſion, je fus

assez maître de moi pour ne la vouloir point épouser, n'ayant pas dessein de me ruiner pour l'amour d'elle ; & quand l'amour m'eut mis en état de ne plus penser à mes intérêts, je songeai aux siens, & je ne voulois pas la rendre malheureuse en l'épousant malgré mon pere, ni la ruiner pour l'amour de moi. Elle n'eut pas les mêmes considérations, car dans tous les temps elle me souhaita pour son mari.

Mais, pour dire les choses de suite, cette Demoiselle étoit auprès d'une de ses sœurs mariée ; le voisinage lia notre connoissance, & le commerce notre amour. Je ne l'aimai pas long-temps sans en être aimé, & même elle ne fit pas façon de me l'avouer de bonne heure ; cela, joint à notre alliance, empêcha les discours publics. C'est un grand avantage pour cacher son amour, que d'être parent de sa maîtresse ; les assiduités d'un cousin, ne font pas tant parler que celles d'un étranger ; & avant que le public ait découvert le dessein des parties, l'affaire est réglée, & les amans ont pris des mesures pour le tromper.

Au reste, je recevois de ma cousine toutes les faveurs imaginables, à la réserve de la plus essentielle. La raison en est si extraordinaire ; que si je ne la disois pas, on ne la devineroit jamais.

La crainte d'être refusé, empêche presque tous les jeunes gens de deman-

der des faveurs; pour moi je ne les demandois pas à ma couſine, de peur qu'elle ne me les accordât; & ſur cela j'admire la biſarrerie de mon amour, qui n'avoit d'autre but que moi-même; car je ne voulois, ni débaucher ma maîtreſſe, ni l'épouſer. Cependant, me voyant un jour auprès d'elle, dans ces momens de vivacité & de tranſport, la paſſion & le feu l'emporterent : vous êtes le maître mon couſin, me dit-elle, ſi vous le voulez abſolument; mais vous ne le voudrez pas, ſi vous voulez me donner la plus grande preuve d'amour qu'il ſoit poſſible. Non, ma couſine, lui répondis-je, je ne le veux plus, je ſerai auſſi généreux que vous: & afin qu'elle ne pût gâter le mérite de cette action héroïque, par aucune interprétation déſavantageuſe, je lui fis voir au doigt & à l'œil, que rien ne m'empêchoit d'aller plus avant, que la ſeule envie de lui marquer mon parfait dévouement.

Cependant, mon pere & ma mere, qui furent avertis de cette galanterie, en craignirent les ſuites, & pour les interrompre ils voulurent me marier. Après avoir examiné les meilleurs partis de la Province, ils crurent ne pouvoir jamais mieux s'adreſſer qu'à Gabrielle de Toulongeon, fille d'Antoine de Toulongeon, Gouverneur de Pignerol, & de Françoiſe de Rabutin, ſœur du Baron de Chantal.

Lorſque mon pere prit ce deſſein, il le dit à tous ſes amis, afin d'ôter par là toute eſpérance à ma couſine ; cela produiſit l'effet qu'il s'étoit promis : ma couſine qui avoit paru juſqu'alors ſi paſſionnée, prit bientôt ſon parti, & ſe réſolut à rompre tout commerce avec moi ; ce qui me ſurprit fort : car, encore bien que je ſois perſuadé qu'on ne ſe pende pas d'ordinaire en ces circonſtances, il eſt pourtant naturel d'être d'abord plus piquée encore, que difficile à ſe calmer. Voilà comme je fus quinze jours durant, au bout deſquels la converſation d'un de mes amis, qui ſavoit l'état de mes affaires, & qui liſoit avec moi le traité d'Ovide, *des remedes d'amours*, commença de me conſoler. Peu de temps après, mon pere m'ayant mené en Normandie, l'abſence de ſix ſemaines acheva de me guérir.

Je m'en allai enſuite en Bourgogne, pour mon mariage : il traîna aſſez long-temps, & pendant que les gens d'affaires ajuſtoient les conditions, me trouvant à Buſſy, ſix mois après notre rupture, je me promenois dans le Bourg, lorſque je vis un carroſſe qui venoit ſur le chemin de Paris, arrêté à deux cens pas de moi : c'étoient ma couſine & ſa ſœur qui alloient à Dijon, pour un Procès qu'elles y avoient, & qui s'étoient arrêtées pour demander de mes nouvelles : elles m'apperçurent, & s'étant

mises à crier de joie toutes deux en me voyant, je les reconnus, & je m'en allai avec elles à Dijon. Je ne pouvois assez m'étonner de l'état où je me trouvois alors pour ma cousine : je me souvenois de l'avoir vue autrefois, mais à peine me souvenois-je de l'avoir aimée, & il ne me restoit de tout notre commerce, qu'une grande familiarité. Comme je n'avois plus de respect pour elle, à cause que je n'avois plus d'amour, je prenois d'autorité & sans les demander, ces faveurs qu'elle accordoit autrefois à mes prieres, & si elle m'avoit laissé faire alors, je ne l'aurois pas tant ménagée que je faisois autrefois ; mais elle n'avoit garde de se remettre à ma discrétion, ne doutant pas que je n'en abusasse. Je demeurai huit jours avec elle, après lesquels je m'en retournai à Bussy, craignant que Mademoiselle de Toulongeon, qui m'avoit déja donné quelques petites attaques sur cette galanterie, ne trouvât mauvais qu'étant prêt de l'épouser, je parusse y avoir encore de l'attachement.

Mais avant de passer à la conclusion de mon mariage, je crois devoir finir la relation des événemens principaux de l'année 1641, & même ceux de 1642. Le 29 Mars 1641, le Cardinal de Richelieu signa le traité avec le Duc de Lorraine : ce traité fut le fruit des négociations de du Hallier, Gouverneur de

Nancy. Sa femme fit entendre à la Princeſſe de Cantecroix, naturellement fort ambitieuſe, qu'elle ſeroit bientôt Souveraine, ſi ſon mari vouloit abandonner le parti des Eſpagnols, & aller trouver le Roi, qui apporteroit toutes les facilités à un accommodement : la maîtreſſe gagnée, l'amant le fut bientôt. Il oublia ce qui lui étoit arrivé quelques années auparavant, au camp devant Nancy, & ſe rendit à Paris, ſous un ſimple paſſeport. Il y fut reçu avec tous les honneurs poſſibles ; mais on ne voulut point entendre parler de la reſtitution de ſa capitale ; ainſi, tout le traité ſe réduiſit aux conditions ſuivantes : que le Duc feroit hommage à Sa Majeſté du Duché de Bar ; que Clermont, Stenay, Jametz & Dun, avec leurs dépendances, demeureroient au Roi, moyennant le prix dont on étoit convenu par le traité deſdites places ; que les fortifications de Marſal ſeroient raſées ; Nancy reſtitué à la paix générale, ſes fortifications démolies, ſi bon ſembloit au Roi ; que tout le reſte du Pays ſeroit remis inceſſamment entre les mains du Duc, qui ſecoureroit Sa Majeſté de ſes troupes, toutes les fois qu'il en ſeroit requis. On ſtipula de plus que le Duc, en attendant la déciſion du procès qu'il avoit avec Nicole, pour la validité de ſon mariage, payeroit par an à cette Princeſſe la ſomme de ſix vingt mille livres

nonnoie de France, par forme de pen-
ion. Le Duc jura l'obſervation de ce
raité le 2 Avril, dans la Chapelle du
Château, & le 10 il rendit l'hommа-
ge pour le Duché de Bar, où il alla
eu après, & où il ratifia le 21 tout
e qu'il avoit fait en France. Il ſe rendit
nſuite en Lorraine, & ſa préſence ſem-
la faire oublier à ſes Sujets tous les maux
u'il leur avoit cauſés. Les peuples reſ-
ectent naturellement le maître qui les
ouverne ; les Lorrains adorent, en
uelque ſorte, le leur. Par-tout où il paſſa,
n alla au devant de lui en foule ; en
uelques endroits avec la Baniere, la
roix & l'Eau bénite : à ſon approche
Nancy, le concours du peuple étoit
grand, qu'il penſa être étouffé. Les
onnes gens joignoient les mains, &
rioient Dieu à haute voix de le con-
erver, lui, ſes deux femmes & ſa petite
ille; mais cette tendreſſe ne fixa point
'inconſtance de Charles, & ſes promeſ-
es les plus ſolemnelles ne purent l'arrê-
er dans le parti de la France. Il ne penſa
u'à profiter du traité. On l'avoit déja
nis en poſſeſſion de la plûpart des places
u'on devoit lui rendre ; il preſſa la dé-
olition de Marſal. Son deſſein étoit de
'y jetter dès qu'on en auroit fait ſauter
n baſtion, & de s'y fortifier, ce qu'il
uroit fait ſans peine, du Hallier n'ayant
as alors de troupes capables de l'en dé-
oger, & les forces principales de la Fran-

ce ſe trouvant alors occupées du côté de Sedan & ailleurs. Richelieu, qui ſe défioit de lui, le fit preſſer de joindre ſes troupes à celles du Maréchal de Châtillon; le Duc tira toujours les affaires en longueur : mais ayant appris la mort du Comte de Soiſſons, & l'accommodement du Duc de Bouillon, il ſe retira promptement entre Sambre & Meuſe, avec ce qui lui reſtoit de troupes. Dans la Grande-Bretagne, le Comte de Straffort, Viceroi d'Irlande, fut exécuté à mort, par ordre du Parlement d'Angleterre à l'âge de 49 ans. Sa fidélité pour ſon Roi fut tout ſon crime. On l'accuſa entr'autres choſes, d'avoir levé des troupes & de l'argent, pour ſoumettre les trois Royaumes au pouvoir arbitraire, & d'avoir porté le Roi Charles à ſe rendre abſolu par la force des armes, puiſqu'il ne gagnoit rien par la douceur, ni par la voie des Parlemens. Les preuves de ce prétendu crime, étoient même ſi inſuffiſantes, que la plûpart des Seigneurs le déclarerent innocent. Mais il n'en fut pas de même de la Chambre-baſſe, laquelle dans le deſſein qu'elle avoit formé d'abattre l'autorité du Roi, crut devoir commencer par lui ôter le plus fidele de ſes ſerviteurs. La Sentence ne pouvoit être exécutée, ſuivant les Loix fondamentales d'Angleterre, ſi Charles ne la ſignoit. Il refuſa long-tems de le faire. Il ſe rendit enfin le 20 Mai 1641, à la priere

ue lui enfit Staffort lui-même, croyant agner ſes Sujets par cette complaiſance u'il ſe reprocha le reſte de ſes jours. A peine eut-il ſigné l'Arrêt, qu'il écrit à la Chambre-haute, pour la conjuer de commuer la peine en une honnête riſon. Le Prince de Galles porta la letre, & on ne daigna pas la lire. Après et attentat le Parlement ne garda plus de eſures avec le Monarque; il n'appella lus les Ecoſſois que du nom de freres; il aya exactement leurs troupes, & leur ccorda de plus trois cens mille livres terling pour les frais de la guerre. Le Juillet de la même année 1641, il y ut un traité ſigné à Péronne, entre ouis XIII & le Prince de Monaco, our la protection de la Souveraineté de Monaco.

Il y avoit preſque toujours eu garniion Eſpagnole dans Monaco, depuis le raité fait à Bruges entre Charles-Quint & Auguſtin Grimaldi, Archevêque de Monaco, Tuteur d'Honoré premier, ſon eveu; enſorte qu'il n'étoit reſté à ſes leſcendans que le titre & l'ombre de la ouveraineté, ſans aucun avantage préent. C'eſt ce qui porta le Prince de Monaco à ſolliciter la protection de Louis XIII, qui l'accorda aux conditions propoſées par le Prince; ſavoir, qu'il enretiendroit dans la place une garniſon de co ſoldats effectifs, & naturels Franois; qu'il en ſeroit Capitaine & Gou-

verneur pour le Roi, & avec Lettres-Patentes de Sa Majeſté; comme auſſi ſes Succeſſeurs héritiers en ladite Principauté : que tous les Officiers entrant dans la Place, feroient ſerment entre les mains du Prince, de la garder fidelement pour lui, ſous la protection de Sa Majeſté, qui payeroit la garniſon; enſorte, qu'elle ne ſeroit point à charge au Pays. Comme il avoit vingt-cinq mille écus de rente, dans le Royaume de Naples & les Etats de Milan, en fonds de terres féodales, que l'Eſpagne ne manqueroit pas de confiſquer, le Roi s'engagea à lui donner autant de revenu en France en pareille nature de Fiefs, dont une partie ſeroit érigée en Duché-Pairie pour lui, l'autre en titre de Marquiſat pour ſon fils, & en titre de Comté. C'eſt ce qui a produit à la maiſon de Matignon, actuellement Souveraine de Monaco, le Duché-Pairie de Valentinois. Le Roi de Portugal fit, dans la même année, arrêter l'Archevêque de Brague & ſes complices, qui avoient conſpiré contre ſa vie.

Cette conjuration avoit été conduite avec autant de ſecret que la révolution, & peu s'en fallut qu'elle n'eut le même ſuccès. Les Juifs, à qui l'on avoit promis la liberté de Religion, devoient mettre le feu aux quatre coins du Palais, & les conjurés s'y rendre en même-temps, ſous prétexte de travailler à l'é-

reindre, puis poignarder le Roi, & s'assurer de la Reine & de ses enfans, pour s'en servir à faire rendre la Citadelle; pendant que d'un autre côté, on brûleroit la flotte avec des feux d'artifices. Les choses étoient ainsi réglées, quand l'Archevêque jugea d'en instruire le premier Ministre du Roi Catholique, afin qu'il prit les mesures convenables en pareille conjoncture : il adressa ses lettres au Gouverneur de la premiere Place d'Espagne; c'étoit le Marquis d'Amonté. Ce Seigneur étoit proche parent & ami de la Reine de Portugal, & entretenoit de secretes liaisons avec le nouveau Roi. Il ne put voir sans inquiétude des lettres cachetées du grand sceau de l'Inquisition de Lisbonne, & adressées au Comte Duc. Il les ouvrit, & les renvoya en diligence à Jean III. Ce fut par là que ce Prince eut les premieres nouvelles de la conjuration. Elle devoit s'exécuter sur les onze heures du soir le 5 Août. Il fit arrêter à midi l'Archevêque de Brague, & le Marquis de Villaréal. Le grand Inquisiteur & les autres conjurés, au nombre de quarante-cinq, furent pris à peu près en même-temps. Leur procès fut bientôt instruit, parce qu'ils confesserent tout. On les condamna à mort : mais le Roi qui vouloit ménager la Cour de Rome, changea la peine de l'Archevêque & du grand Inquisiteur, en une prison perpétuelle.

Philippe III, ne fut pas long-temps ſans apprendre par quelle voie la conſpiration avoit été découverte ; & il l'apprit par l'indiſcrétion d'un Religieux, que le Marquis d'Ajamonté employa pour engager le Duc de Médina Sidonia, frere de la Reine de Portugal, à s'emparer de l'Andalouſie. Le Cordelier révéla ſon ſecret à un Caſtillan qu'il croyoit tout à lui, & qui en donna incontinent avis au premier Miniſtre. Le Comte Duc ſauva la vie à Médina Sidonia ſon parent, & la fit perdre à d'Ajamonté, qu'on étrangla en priſon à Ségovie. Dans l'année 1642, le 3 Juillet, mourut à Cologne Marie de Médicis âgée de 68 ans.

On trouvera dans l'hiſtoire peu d'exemples d'une grande Reine auſſi vertueuſe & auſſi affligée ſous le regne d'un mari, l'un des meilleurs Rois qu'ait eu la France ; & d'un fils héritier de la piété, auſſi-bien que du nom de Saint Louis. Elle eut d'abord beaucoup à ſouffrir des folles amours d'Henri IV, qu'elle ne ſut ni prévenir ni diſſimuler. Ce Prince l'aimoit, mais elle auroit voulu qu'il n'eut point aimé ailleurs ; & ce n'étoit pas le compte d'Henri, qui faiſoit bien moins de cas d'une femme que d'une maîtreſſe. Sa mort la rendit toute puiſſante dans le Royaume, & ſa régence, quoique troublée par quelques cabales, n'eſt pas la plus malheureuſe qu'ait vue la France. La majorité de Louis XIII, ne di-

inua rien de ſon autorité trois ans durant, & elle l'auroit conſervée ſi les faveurs n'étoient point venus à la traverſe. De Luynes (a) lui porta les premiers coups ; mais ſa faveur ayant preſqu'auſſi-tôt expiré, avec ſa vie, elle eut le plaiſir de ſe voir à la tête des affaires, aidée de ſon fils, reſpectée de la Cour, eſtimée des étrangers : trop heureuſe ſi elle n'avoit mis le Cardinal de Richelieu en place, ou, ſi après cela, elle avoit pu ne ſe mêler de rien. Elle devint ſa rivale ; & dans la guerre qu'ils ſe déclarerent enſuite, les ſervices ou l'artifice du Miniſtre, l'emporterent enfin ſur la qualité de mere : elle ſe vit réduite à paſſer ſes jours dans une eſpece de captivité, ou dans un exil auſſi triſte que la captivité même, n'ayant pour tout bien, que ſon nom & ſa dignité. Sa tendreſſe maternelle, & peut-être l'indigence où l'avoit miſe la ſaiſie de ſa dot & de ſon douaire, la firent penſer plus d'une fois à ſe rapprocher du Roi : elle employa des prieres & les interceſſions ; elle fit parler le Pape ; elle ne dédaigna pas même de s'abaiſſer devant celui que ſa main avoit élevé : mais la mere ſuppliante ne gagna rien ſur le fils, bon par lui-même, parce que la Reine humiliée, ne put fléchir le ſujet également ingrat & accrédité. Le Cardinal exigea tou-

(a) C'eſt un Jéſuite qui a écrit cette Anecdote.

jours qu'elle abandonnât à ſon reſſentiment le P. Chanteloube de l'Oratoire, l'Abbé de Saint Germain, & le Vicomte Fabroni. Il accuſa le premier d'avoir attenté à ſa vie en ſubornant des aſſaſſins: le ſecond à ſon honneur, en publiant diverſes apologies pour ſa maîtreſſe; le troiſieme à ſon repos, & à celui de toute la France, en ſe mêlant de prédire que Louis avoit peu de temps à vivre; ce qui avoit rendu les factieux plus hardis, & plus entreprenans. Il en auroit fait un exemple; & la Reine ſe fit un point d'honneur, de ne pas ſacrifier, à la paſſion de vivre plus à ſon aiſe, la vie de ſes plus affectionnés ſerviteurs. Le Roi témoigna pluſieurs fois qu'il trouveroit bon qu'elle ſe retirât à Florence, & elle ne voulut point en entendre parler, ſans doute dans l'eſpérance que quelque révolution, lui rouvriroit l'entrée du Royaumes; mais elle eſpéra inutilement, ſes malheurs ne finirent qu'avec ſa vie: elle erra plus de dix ans en Flandres, en Hollande, en Angleterre toujours à charge à ſes hôtes, n'ayant de reſſource que dans ſa patience & ſa réſignation aux ordres de la Providence. Enfin, elle alla mourir à Cologne; laiſſant au Roi ſon fils, le ſoin de payer ſes créanciers, & de récompenſer ſes domeſtiques. Les 12 & 15 Septembre de la même année, MM. de Cinq-Mars & de Thou, eurent la tête tranchée à Lion; le premier

mme auteur du traité fait à Madrid ; le
cond, pour en avoir eu connoiſſance &
: l'avoir pas déclaré.
Le Cardinal de Richelieu avoit mis
enri d'Effiat, Marquis de Cinq-Mars,
près du Roi, qu'il ſavoit ne pouvoir
eſque ſe paſſer de ce favori, & il
mpta qu'il lui ſeroit d'autant plus at-
ché, qu'il avoit fait la fortune au Ma-
chal ſon pere. Louis ſe ſentit d'abord
e inclination ſi violente pour lui, qu'en
u de temps il devint favori déclaré ;
ais il n'aimoit pas à ſe gêner : & comme
étoit porté à tous les plaiſirs pour leſ-
els la jeuneſſe n'a que trop de pen-
ant, tous ceux que prenoit le Roi
étoient inſuportables ; c'étoit aſſez
'ils fuſſent innocents pour n'être pas de
1 goût. Il en alloit chercher d'autres,
ſe rendoit pas là très-peu aſſidu au-
ès du Roi, & aux fonctions de ſa
arge. Louis en étoit outré, & s'en
ignoit amérement ; mais l'inclination
mportant ſur la raiſon, la réconcilia-
n étoit bientôt faite. Il profita de ſa
veur pour entretenir & pour augmen-
l'averſion ſecrete que ce Prince avoit
ur ſon Miniſtre. Cinq-Mars croyoit
oir raiſon de le haïr, quoique le Car-
al l'eût fait tout ce qu'il étoit. Le
rdinal l'avoit chaſſé du Conſeil, en
ant qu'on ſe rendroit mépriſable dans
Pays étrangers, de laiſſer voir qu'une
ſi petite tête y avoit quelque part.

l'avoit encore raillé en plus d'une occaſion, de penſer à épouſer Mademoiſelle la Princeſſe Marie de Gonzague, dont on avoit parlé pour Monſieur, & qui fut mariée dans la ſuite au Roi de Pologne. Il n'en falloit pas tant pour faire prendre au favori, jeune & préſomptueux, la réſolution de ruiner le Miniſtre. Il en ſeroit venu à bout, s'il avoit été moins imprudent ; & le Cardinal étoit diſgracié, ſi ſes eſpions ou ſes penſionnaires ne l'avoient pas ſi bien ſervi. Le grand Ecuyer s'étoit imaginé que le moyen ſûr de le perdre, c'étoit de le lier avec les Eſpagnols : & d'engager Monſieur à ſe retirer à Sedan. Le Cardinal auroit fait des propoſitions de paix, & on les auroit rejettées, en déclarant qu'on étoit prêt d'écouter celles que M. le Grand feroit de la part de Sa Majeſté ; ce qui ne pouvoit manquer de l'affermir dans la faveur, & de fortifier le Roi dans la penſée que ſon Miniſtre étoit plus propre à faire des ennemis à l'Etat, qu'à les réduire. Ce fut dans cette vue que Fontrailles fut dépêché en Eſpagne, & à ſon retour M. de Thou apprit toute l'intrigue.

François-Auguſte de Thou avoit de l'eſprit, des ſentimens nobles & du courage. Il avoit quitté la robe pour prendre l'épée, & le Cardinal lui ayant refuſé un emploi à la guerre, il étoit demeuré ſans profeſſion. Il s'attacha au

Duc

Duc d'Orléans & au grand Ecuyer, ſouhaitant avec autant de paſſion qu'eux la ruine du Miniſtre, plus par principe de religion que par paſſion, ne haïſſant point ſa perſonne, mais déteſtant ſon gouvernement, comme il le déclara le jour de ſa mort. Fontrailles ne lui eut pas plutôt fait l'ouverture du traité qu'il venoit de négocier, qu'il le déſapprouva dans toutes ſes parties; il en parla à Cinq-Mars, & il ſe ſeroit retiré à Rome, ſi une maladie de deux mois ne l'eût arrêté. Il auroit même decouvert tout le complot, ſi, après bien des réflexions, il n'avoit pas jugé qu'il ſuccomberoit infailliblement dans une accuſation qui, ſe trouvant dépourvue de preuves, le couvriroit d'un opprobre éternel. Ce qu'il ne fit pas, l'argent du Cardinal le fit. Son Eminence reçut de Madrid une copie du traité, qu'elle fit incontinent remettre au Roi qui, dans ce moment, n'envigea plus, dans le favori qu'il avoit imé, qu'un ennemi de l'Etat, qu'il falit punir. Les ordres furent donnés our s'aſſurer de ſa perſonne, de celle : M. de Thou & du Duc de Bouillon qui commandoit alors l'armée d'Italie. Dès que Monſieur en eut reçu la nouvelle, il envoya l'Abbé de la Rivière au Roi, pour lui dire qu'il avoit illi, qu'il recouroit à ſa clémence, rant d'avouer tout ce qu'il ſçavoit de conſpiration, & de vivre après cela

ɔuſe. Condamné pour le même crime, ıais moins criminel, pleuré de ſes amis, ılaint des plus indifférens, il porta ſur 'échafaud le même viſage & les mêmes ientimens.

Ce traité de Madrid coûta moins cher ıu Duc de Bouillon, & lui coûta ce- ɔendant beaucoup. Il étoit priſonnier au Château de Pierre-en-Ciſe de Lyon, & l'on avoit différé ſon jugement après 'exécution des deux autres accuſés, pour irer des preuves de quelques particula- ités qu'on vouloit éclaircir. Un de ſes ımis ſoutint que non-ſeulement il n'a- voit point eu de part au traité, mais ɹu'il avoit fait tous ſes efforts pour em- ɔêcher le grand Ecuyer de s'adreſſer aux Eſpagnols, l'aſſurant qu'il ſavoit par ex- ɔérience qu'on n'en tireroit que de belles ɔaroles & des promeſſes ſtériles : qu'il 'avoit dit à Fontrailles, lequel l'étoit ıllé voir à Limoges, qu'il ne vouloit point ɹu'on parlât en aucune façon de lui à Madrid ; qu'à la vérité il avoit promis ı la Reine & au Duc d'Orléans de les ecevoir dans Sedan, mais que ce n'é- oit qu'en cas, qu'après la mort du Roi l n'y eut point de ſûreté pour eux dans e Royaume, & que le Cardinal s'em- arât de la régence. Il peut y avoir quel- ue choſe de vrai dans tout cela. Il faut ependant avouer que les apparences toient contre le Duc. Son nom étoit ans le traité ; on aſſuroit qu'il le rati-

ſieroit ; on avoit demandé & obtenu une penſion pour lui ; il ſe trouva chargé par la déclaration du Duc d'Orléans, d'avoir offert Sedan pour Ville de ſûreté ; & ce qui eſt de plus fort, par la dépoſition de M. le grand Ecuyer ſon ami, d'avoir lui-même diviſé le traité, de concert avec Monſieur ; enfin il s'avoua coupable lui-même ; & ce qu'on ne peut nier, c'eſt qu'il n'étoit pas plus innocent que de Thou. Il ſe crut perdu dès qu'il apprit l'Arrêt prononcé contre celui-ci. Le lendemain il pria M. le Chancelier Séguier de vouloir bien ſurſeoir le jugement de ſon procès, juſqu'au retour d'un Gentilhomme qu'il avoit envoyé à la Cour. C'étoit pour offrir au Roi Sedan & le Domaine qu'il poſſédoit aux environs, à condition de lui ſauver la vie, & de lui rendre la liberté, ſans demander aucun dédommagement, reconnoiſſant que ſes fautes ne lui permettoient pas ſeulement d'obtenir ſa grace. La Princeſſe ſa femme appuya ſes offres, & proteſta que, ſi on jugeoit le Duc ſelon la rigueur des Loix, elle remettroit ſa place aux Eſpagnols. L'importance de ce poſte toucha plus le Roi & le Cardinal, que le repentir du Duc & les ſollicitations du Prince & de la Princeſſe d'Orange, de la Langgrave de Heſſe & du Vicomte de Turenne. Le 15 le Cardinal Mazarin l'aſſura par écrit, au nom du Cardinal de Richelieu, de ſa liberté : &

le 29 il prit poſſeſſion de Sedan pour le Roi. Les lettres d'abolition furent expédiées en même-temps, & enregiſtrées au Parlement le 5 Décembre de cette année. Le Duc de Bouillon avoit tout ſujet de croire que la mort du Cardinal & celle du Roi, qui ſe ſuivirent de près, le mettroient en poſſeſſion d'une Souveraineté qu'il n'avoit perdue, que pour s'être attaché à la Reine & à Monſieur, qui étoient alors en état de reconnoître ſes ſervices. Ils le reçurent en effet fort bien d'abord; mais dès qu'il demanda, il devint importun, & l'on parla de l'arrêter. Il ſe borna enſuite à ſolliciter l'exécution des promeſſes que Louis XIII. lui avoit faites. Ce Prince en lui ôtant Sedan avoit bien voulu lui promettre un dédommagement. L'affaire traîna juſqu'au 20 Mars 1651, qu'on fit une eſpece de traité d'échange. Louis XIV. lui donna pour ce qu'il avoit poſſédé du Duché de Bouillon, pour Sedan & Raucourt, le Duché-Pairie d'Albret, le Duché-Pairie de Château-Thierry, le Comté d'Auvergne, à la réſerve de Clermont Ferrand, & de la Ville & Seigneurie de Leſoux : & de plus le Comté d'Evreux, & un aſſez grand nombre d'autres terres qui l'auroient abondamment dédommagé de la perte de Sedan, ſi les gros revenus pouvoient dédommager un particulier de la perte d'une Souveraineté.

En 1642, le 2 Décembre, mourut le Cardinal de Richelieu, âgé de 58 ans. Ceux qui étoient priſonniers, ou exilés par ſes ordres, trouverent de quoi ſe conſoler à ſa mort; les uns furent rappellés, les autres mis en liberté. A cela près, le Roi ſuivit la diſpoſition que ce Miniſtre avoit faite dans ſon Teſtament, & quoiqu'il ne l'eût jamais aimé, il laiſſa ou il mit les principales charges entre les mains de ſes parens & de ſes créatures; enſorte que la Cour fut auſſi ſoumiſe à ſes volontés après ſa mort, qu'elle l'avoit été pendant ſa vie.

Armand-Jean Dupleſſis de Richelieu, étoit né avec un eſprit brillant & ſolide, une imagination vive & féconde, un cœur élevé capable des plus grands deſſeins, des manieres nobles & engageantes. Il aimoit les lettres & les beaux arts. Il étoit libéral, magnifique, bon ami, portant ſes créatures à tout, ennemi implacable, ne pardonnant rien. Il avoit la phyſionomie belle & pleine de douceur, comme on le peut remarquer dans ſes portraits; & il y a apparence que ſes mœurs n'auroient pas démenti ſa phyſionomie, s'il avoit eu moins d'ambition, ou qu'elle eût été moins heureuſe; mais cette ambition étoit ſa paſſion dominante. Souple, fier, hautain, patient, vindicatif, naturel, artificieux, vain, modeſte ſelon les conjonctures; on eût dit que les paſſions les plus oppoſées le maîtriſoient

tour à tour ; & cependant, à proprement parler, il n'en avoit qu'une qui étoit l'envie déméſurée de parvenir au premier poſte que puiſſe occuper un ſujet, & de s'y maintenir à quelque prix que ce fût. Toutes les autres étoient, pour ainſi dire, de commande, & ſe rapportoient à celle-ci comme à leur principe. Il ſçavoit les produire, ou les laiſſer diſparoître, ſelon qu'elles étoient inutiles ou néceſſaires à ſes fins, qu'il ne perdoit jamais de vue. Il s'éleva par adreſſe, & ſe ſoutint par habileté. Deſtiné à être Evêque, avant que d'avoir atteint l'âge preſcrit par les Canons pour être Prêtre, il fut fait l'un & l'autre à vingt-deux ans. Revenu de Rome, il s'inſinua à la Cour ; & la récommandation de Barbin, à qui il promit ſa ſœur (*a*) en mariage, quoique ce fût un homme tout nouveau, qui, de Procureur à Melun, étoit parvenu à être Intendant de la maiſon de la Reine, le fit nommer Secrétaire d'Etat ; il obtint le Département de la guerre, & l'exerça malgré les remontrances de quelques Prélats qui jugeoient que cet emploi étoit peu convenable à ſa profeſſion. Il eut part à la premiere diſgrace de Marie de Médicis, & aux mouvemens qu'elle excita enſuite ; mais il ſut les faire ſervir à ſes vues, & la Reine, qui crut lui avoir obligation d'être tirée

(*a*) C'eſt celle qui épouſa depuis M. de Brezé.

d'un ſi mauvais pas, ſurmonta tous les obſtacles qui ſe préſenterent, pour lui obtenir l'entrée au Conſeil. Dès qu'il y fut, il voulut y être ſeul, du moins y être le maître, & il en vint à bout. Comme on n'eut plus part aux bienfaits du Prince, qu'autant qu'on en eut aux bonnes graces du Miniſtre, chacun s'empreſſa à lui faire la cour : il humilia, il abattit tous ceux qui croyant pouvoir s'élever ou ſe ſoutenir par eux-mêmes, ne lui firent point hommage de leur fortune. Secrétaires d'Etat, Gardes des Sceaux, Maréchaux de France, Chanceliers, Ducs & Pairs, tout étoit dans ſa main : les Reines, Monſieur, les Princes, en devinrent jaloux, & il ſut les réduire à ramper devant lui, ou à aller mendier un aſyle chez les Etrangers. Trois objets l'occuperent; les Grands du Royaume, les Huguenots & la maiſon d'Autriche : il s'appliqua à rendre les uns plus ſoumis, les autres moins formidables. Il enleva aux Grands la meilleure partie de leurs privileges, réels ou uſurpés; aux Huguenots leurs places de ſûreté; à la maiſon d'Autriche des Provinces entieres, & par-là il contribua à la puiſſance du Roi & à celle du Royaume. Les Parlemens ſe trouvoient rarement forcés de vérifier les Edits qu'ils jugeoient préjudiciables aux peuples. Louis XIII. régna avec un pouvoir abſolu, parce que ſon Miniſtre renverſa

tout ce qui pouvoit le contre-balancer. Les Calviniſtes faiſoient un parti conſidérable dans le Royaume, & comme une eſpece de République libre & indépendante, ſur-tout au delà de la Loire ; ils furent réduits au rang des autres ſujets. Peut-être même que le Cardinal les auroit rappellés à la religion de leurs peres ſi le temps le lui avoit permis. Il avoit gagné la plupart de leurs Miniſtres qui devoient ſe déclarer après quelques conférences : mais la mort rompit ce projet ſur le point de la concluſion. La maiſon d'Autriche étoit l'ennemi le plus formidable de la France, qu'elle avoit tâché plus d'une fois d'engloutir ; & cette maiſon n'eut jamais d'ennemi plus dangereux que le Cardinal qui la mit à deux doigts de ſa ruine. Jamais Miniſtre ne forma tant de deſſeins, ne conclut tant de ligues, ne ſigna tant de traités. Il amena tous les Princes de l'Europe dans ſes vues, ou il les ſeconda dans celles qu'ils avoient pour l'abaiſſement de l'Empereur & du Roi Catholique ; c'eſt ce qu'on a toujours regardé comme le chef-d'œuvre de ſa politique. Il eſt vrai qu'on perdroit beaucoup de l'idée qu'on s'en forme ordinairement, ſi on s'en rapportoit à un écrivain récent (*a*) qui, pour faire du fameux P. Joſeph un fort mauvais Religieux, s'efforce de le repréſen-

(*a*) Le véritable P Joſeph.

ter comme un grand politique. Il ſemble que le Cardinal n'ait pas formé un projet, que par l'inſpiration du P. Joſeph; mais tous les hiſtoriens ne tiennent pas le même langage. Malgré toutes ſes excellentes qualités, il étoit perdu ſans reſſources, ſi le Roi eût été moins abſolu, ou le Royaume moins agité. Tous les hiſtoriens conviennent que Louis ne l'aima jamais, ſoit qu'il ſentît avec chagrin la ſupériorité de ſes lumieres, ou qu'il n'approuvât pas l'uſage qu'il en faiſoit : & malgré cela il ſe ſoutînt dix-huit ans dans ſon poſte, ayant contre lui une Cour jalouſe & offenſée. Graces à la mort qui l'enleva quelques mois avant ſon maître, il n'éprouva pas les revers à quoi ſont ſujets les favoris ſous les nouveaux regnes. Il en a été de ce Miniſtre comme de tous ceux qui ont fait de grandes choſes, il a eu une infinité de panégyriſtes & de cenſeurs. Ce qu'il a eu peut-être de particulier à cet égard, c'eſt qu'également ſenſible aux ſatyres & aux louanges, il n'épargnoit rien pour ſe venger des uns, & pour bien payer les autres. Il a eu le ſecret de perpétuer celles-ci, par l'établiſſement de l'Académie Françoiſe, dont tous les membres ſont obligés, à leur réception, de s'épuiſer à chercher quelque nouveau tour, à la faveur duquel ils puiſſent faire paſſer ſans dégoût l'éloge de leur Fondateur ; ce ſont ceux de ſes Panégyriſtes qui lui ont

le moins coûté. Il en a été quitte pour les lettres de bel eſprit qu'on leur expédie à leur entrée, aſſez inutiles encore, ſi le public ne les vérifie pas.

Il eſt temps que je revienne à mes affaires, je ſuis le principal acteur dans ces Mémoires; j'en étois aux préliminaires de mon mariage qui fut enfin conclu. Je me mariai à Alonne près d'Autun le 28 Avril 1643. Je demeurai près d'un an dans cette terre ſans entendre parler de ma couſine, après lequel, je la trouvai à Paris, mariée auſſi bien que moi, & plus belle qu'elle n'avoit jamais été. Je ne voulus pas perdre mes ſervices paſſés; je lui rendis quelques ſoins ſans amour: comme je ne craignois plus rien, je hazardois tout, & les témérités étant d'ordinaire heureuſes en ces matieres, je ne perdis pas mes peines. Depuis ce temps-là je n'ai point douté que la hardieſſe en amour, n'avancât beaucoup les affaires: je ſais bien qu'il faut aimer avec reſpect pour être aimé; mais aſſurément pour être récompenſé, il faut entreprendre; & l'on voit plus de téméraires réuſſir ſans amour, que de reſpectueux avec la plus grande paſſion du monde.

On peut bien juger qu'ayant fait cette conquête ſans peine & ſans deſirs, je me ſouciai peu de la conſerver. Ce n'eſt pas que nous ne nous attachions quelquefois par reconnoiſſance à des perſonnes après en avoir eu des faveurs que d'abord nous

n'avions pas trop desirées; il faut que ce soient leurs manieres douces, agréables & tendres qui nous arrêtent : enfin, un je ne sais quoi, qu'on ne peut exprimer, & qui ne se sent que par la pratique. Et ma cousine avoit tout le contraire, plus on la connoissoit, moins on avoit d'amour pour elle ; & son corps, son esprit & sa conduite lui faisoient perdre les amans que son visage lui avoit attirés : peut-être vais-je être traité d'ingrat par mes lecteurs ; & sur-tout par mes aimables lectrices ; mais j'ai commencé par faire parade de sincérité.

Je fus donc une espece de Provincial depuis 1642 jusqu'en 1644, que Manvilly, Lieutenant de la compagnie des Chevaux-Legers d'Ordonnance de Henri de Bourbon, Prince de Condé, Gouverneur de Bourgogne, ayant été tué aux attaques de Fribourg, faites le 3 d'Août 1644 par Louis de Bourbon, Duc d'Enguien pour lors, & depuis Prince de Condé : mon pere souhaita que je traitasse de cette charge. Je convins du prix à douze mille écus, avec le bon homme Villeneuve, pere de Manvilly, auquel on avoit donné permission de retirer cette somme que son fils en avoit donnée ; & ensuite le Prince de Condé m'en fit donner le brevet, avec toutes les marques d'estime imaginables.

Dans ce temps-là le Commandeur de Bussy, Hugues de Rabutin, mon oncle,

devint, par droit d'ancienneté, grand Prieur de France, par la mort du grand Prieur de la Porte. Roger de Lorraine, Chevalier de Guiſe, qui ſe ſentoit appuyé de l'alliance & de la protection de Gaſton de France, Duc d'Orléans, pour lors Lieutenant-Général de la Régence, avoit prétendu, avant la mort du grand Prieur de la Porte, d'avoir cette dignité, par l'autorité du Roi; & je penſe que, ſi le grand Prieur, mon oncle, eût un peu balancé ſur cette affaire, la Cour lui eût fait cette injuſtice; mais ſans héſiter, il prit poſſeſſion de ce grand Prieuré, avec toutes les ſoumiſſions en ce cas requiſes, & puis alla, en cette qualité, ſaluer le Roi & la Reine régente.

Auſſi-tôt que j'appris ſa promotion, je partis de Buſſy en Poſte, & j'allai le trouver, ne doutant pas que je ne fuſſe celui de ſa maiſon qui ſe pourroit plus vraiſemblablement prévaloir de cette fortune qui étoit de plus de cent mille livres de rente.

Je n'irai pas plus loin ſur ce qui me regarde; des événemens qui intéreſſent toute l'Europe, & ſur-tout le Royaume de France, méritent bien que je leur donne la préférence, & que je retourne même un peu ſur mes pas.

Je commencerai par la mort de Louis XIII, qui arriva à S. Germain-en-Laye, (*a*) dans ſa quarante-deuxieme année,

(*a*) Le 14 Mai 1643.

& qui laiſſa pour ſucceſſeur Louis XIV. âgé d'un peu moins de cinq ans. Ce Prince avoit toutes les qualités qui font les bons Rois, & quelqu'idées qu'affectent d'en donner pluſieurs hiſtoriens, la plupart proteſtans, il faut convenir que de quelque côté qu'on le regarde, il n'eſt pas, à beaucoup près, celui de nos Rois qui a moins honoré le trône. Il avoit l'eſprit doux, bienfaiſant & même agréable ; le jugement ſolide, la mémoire heureuſe, ſachant quantité de traits de l'hiſtoire ancienne & moderne, n'ignorant rien de tout ce qui regardoit la famille de tous les courtiſans. Il ſe connoiſſoit en muſique & en peinture ; il entendoit parfaitement les fortifications, il aimoit la guerre, & s'expoſoit comme un ſimple ſoldat, avec autant d'intrépidité qu'Henri IV. Pardeſſus tout il aimoit la juſtice, & c'eſt ce qui lui fit donner, dès ſon vivant, le ſurnom de juſte. Peu de Rois en effet ont fait paroître autant de piété ſur le trône : l'on s'apperçut dès ſes plus tendres années, que Dieu l'appelloit à une vertu ſinguliere ; & à la fin de ſes jours, il n'eut pas à ſe reprocher ces paſſions honteuſes, qui occupent & déshonorent ordinairement toute la vie d'un ſi grand nombre de Princes. Après ſon ſalut, il ne déſira rien plus ardemment que la tranquillité de l'Etat, & la paix dans la Famille Royale ; & Dieu permit que l'une &

l'autre parurent toujours fuir devant lui. Les guerres étrangeres & domeſtiques détromperent ſes jours d'amertumes : il fut toujours armé contre ſes voiſins, toujours en garde contre ſes proches. Prévenu contre ſa mere, ſa femme & ſon frere, il ne crut jamais, ni avoir leur cœur, ni pouvoir leur donner le ſien. Alarmé de la puiſſance de la maiſon d'Autriche, il ne put ni vivre en repos, ni y laiſſer vivre ſes ſujets. Son regne auroit, ſans doute, été plus tranquille, s'il avoit été perſuadé qu'il pouvoit régner par lui-même. Il fut ſans ceſſe dans la dépendance de ſes Miniſtres & de ſes favoris. Ce fut le principe des mécontentemens, & la ſource de toutes ſes peines. Le Connétable de Luynes, & le Cardinal de Richelieu, furent tout-puiſſans ſous ſon regne. La conduite qu'il tint avec la Reine ſa mere, qu'on vit deux fois arrêtée, puis fugitive, obligée d'errer de Province en Province, & d'aller enſuite mourir à Cologne, réduite à une eſpece de miſere, a ſervi de matiere à bien des déclamations; mais outre qu'il n'agit que par l'impreſſion de ſon Conſeil, l'on ne peut nier que cette Princeſſe n'ait contribué à ſes malheurs, il ne l'abandonna que parce qu'il la crut coupable. On l'a attaqué ſur la ligue avec les Suédois; comme s'il n'avoit déſarmé Thereſe en France, que pour la fomenter en Allemagne. Si Louis s'allia avec

les Suédois, ce ne fut que pour mettre des bornes à l'ambition de la maiſon d'Autriche, & arrêter le cours de ſes uſurpations. Il ſtipula toujours par les traités, qu'on ne donneroit nulle atteinte à la Religion Catholique. Dire, comme a fait le Cavalier Nani, que le nom de Juſte lui fut un titre, pour faire ſervir la Baſtille, & la main du Bourreau, pour venger les injures particulieres de ſes favoris, c'eſt inſulter à la mémoire du Prince, pour juſtifier celle de ſes ſujets. Il fut, ſans doute, ſurpris en quelques occaſions; mais quel Souverain peut ne l'être pas? Chaque jour apprenoit à Louis quelques nouveaux traités avec l'Eſpagne & la Lorraine. Le péril produit la précaution, & l'innocent peut être la victime d'une juſte défiance. Le Maréchal de Marillac, de tous les condamnés, eſt le ſeul qui ait trouvé des défenſeurs. M. de Château-Neuf, Chancelier, & douze Juges qui opinerent à ſa mort, ſeroient bien coupables: on ſait ce que lui coûta la mort du Duc de Montmorenci, quoique ce Seigneur eût été pris les armes à la main. Quand Nani dit que les François devinrent la proie des favoris, il parle apparemment du temps de ſa minorité, ou de ſa premiere jeuneſſe. MM. Jaunin, Schombert, & la Vieuville, les adminiſtrerent avec beaucoup d'intégrité. Le Cardinal de Richelieu, en qualité de premier Mi-

niſtre, en eut enſuite la principale direction ; & quelques dépenſes qu'il ait faites en bâtimens & en penſions, on ne l'a jamais accuſé de les avoir diſſipées. Il eſt vrai que les finances ne ſont pas réglées en France comme à Véniſe, ou les revenus du public n'enrichiſſent gueres les particuliers, & où le crime de péculat eſt irrémiſſible ; mais les grandes Monarchies ne ſe gouvernent pas comme les Republiques.

Le Parlement, par Déclaration, établit la Reine purement & ſimplement, Régente du Royaume.

Louis XIV, né en 1638, le 5 de Septembre, monta ſur le trône le 14 Mai 1643 ; peu de Princes ſi jeunes ont porté la Couronne, moins encore l'ont portée ſi long-temps & ſi glorieuſement. La Reine étoit déclarée Régente par la diſpoſition du feu Roi ; mais ſon autorité ſe trouvoit reſſerrée par l'établiſſement d'un Conſeil, où tout devoit ſe terminer à la pluralité des voix, & ſans le conſentement duquel elle ne pouvoit rien décider de conſidérable. Choquée de cette reſtriction, elle prend des meſures pour ſe rendre indépendante ; elle groſſit le nombre de ſes partiſans ; elle met le Duc d'Orléans dans ſes intérêts ; elle gagne le Prince de Condé : le Duc d'Enguien ſon fils, entre dans les mêmes engagemens. La Reine lui promet de le mettre à la tête des armées, & il

lui accorde tout ce qu'elle veut.

Tout concourt à donner ſatisfaction à la Reine. Elle mene le Roi au Parlement le 18 du mois ; & le Chancelier prononce un Arrêt qui déclare que la Reine ſeroit Régente, avec un pouvoir abſolu ; que le Duc d'Orléans ſeroit Lieutenant-Général du Roi dans toute l'étendue de ſon Royaume ; qu'en ſon abſence le Prince de Condé ſeroit chef de tous les Conſeils ; que la Reine pourroit choiſir pour ſes Miniſtres telles perſonnes qu'il lui plairoit, & qu'elle ne ſeroit point obligée de ſuivre la pluralité des voix.

Elle retint dans le Miniſtere ceux que le feu Roi avoit nommés ; elle y ajouta Auguſtin Potier, Evêque de Beauvais, ſon grand Aumônier, & prit le Cardinal Mazarin pour ſon premier Miniſtre. Elle ne l'aimoit pas : elle ſacrifia ſes reſſentimens aux beſoins de l'Etat. Ces myſteres de politique n'étoient pas aiſés à deviner. Le Duc de Beaufort & l'Evêque de Beauvais en furent la dupe.

La Reine, dont l'autorité s'affermiſſoit, l'exerça en Souveraine ; elle ôta à Bouthillier la Surintendance des finances, & la donna au Préſident de Bailleul & au Comte d'Avaux. La chûte du pere entraîna celle de Chavigny ſon fils ; ces coups de vigueur ne firent point ceſſer les cabales. Le Duc de Beaufort continua les ſiennes contre le Cardinal Mazarin. La conduite de ce Miniſtre

avec la Ducheſſe de Chévreuſe, dont l'eſprit & la beauté portoient le déſordre & la confuſion par-tout, ne fut pas un coup d'eſſai, mais un coup de maître, en fait de fine politique. La Ducheſſe en fut la dupe : elle fut éloignée de la Cour, obligée de ſe retirer dans ſes Terres. Le Duc de Beaufort, chef de la cabale des *Importans*, fut arrêté & conduit à Vincennes, & l'Evêque de Beauvais renvoyé dans ſon dioceſe.

La Reine, qui vouloit faire aimer le Roi autant qu'elle le faiſoit craindre, donna la liberté à tous les priſonniers que le Cardinal de Richelieu avoit fait mettre à la Baſtille : il n'y eut pas juſqu'aux peuples qui ne reçuſſent des marques de la bonté du Roi. Ils furent déchargés de dix millions de livres de tailles. Elle écouta même les propoſitions de paix dont l'Europe avoit tant de beſoin.

Je ſuſpendrai les affaires générales pour revenir aux miennes. Le bonheur que j'avois eu de voir mon oncle élevé au grand Prieuré, fut peu après interrompu par la mort de mon pere. Le Prince de Condé demanda pour moi à la Reine ſa charge de Lieutenant de Roi de Nivernois; mais cette recommandation faillit à me nuire, & l'on fut ſur le point de me la refuſer, parce que j'étois Lieutenant de ce Prince. Enfin, on la lui accorda, & j'en eus les proviſions le len-

demain du jour que j'eus prêté ſerment entre les mains de la Reine Régente ; le Prince de Condé m'écrivit ce Billet de ſa main.

M. le Comte de Buſſy portera s'il lui plaît, & ſans délai, 7500 livres au Sieur de Bartillac, Tréſorier de la Reine, & en prendra un Certificat. J'ai eu commandement de lui mander ceci. M. de la Vrilliere l'a auſſi de le lui dire. A Paris le 24 Mai 1645, Signé, *Henri* DE *BOURBON.*

Cet ordre me ſurprit fort, car juſqu'à ce jour on ne m'avoit parlé de rien approchant de cela, & je croyois en être quitte pour les préſens qu'on a accoutumé de faire en ces rencontres, aux gens par les mains de qui il faut néceſſairement paſſer. Mais enfin, il fallut obéir, & je trouvai cet argent dans la bourſe du Préſident Perraut, Intendant de la Maiſon du Prince de Condé, qui me les prêta fort honnêtement.

Cette petite taxe, venoit de l'eſprit ménager du Cardinal Mazarin, qui avoit cette vilaine coutume de faire acheter toutes les graces qu'il faiſoit. Et parce qu'il y avoit des Villes dans le Nivernois, qui ſe diſoient de tout temps des Gouvernemens particuliers, indépendans de celui de cette Province, le Roi me fit donner un ordre à ce ſujet.

Je partis le 29 d'Avril de la Cour, pour aller prendre poſſeſſion de ma char-

ge ; mais je tombai dangereuſement malade chez moi, je traînai long-temps, & cela ne m'empêcha pas ſeulement d'aller en Nivernois, mais encore de me trouver à la Bataille de Nortlingue, qui ſe donna le 2 d'Août 1645.

Lorſque je fus un peu remis, j'aſſemblai une recrue de trente Maîtres ; tant pour m'aider à joindre l'armée, que pour remplacer le malheur qui m'étoit arrivé, de n'avoir pu me trouver à l'ouverture de la Campagne. J'arrivai le 21 d'Août à Philisbourg, où le Duc d'Enguien arriva deux jours apres en un brancard, avec la fievre continue, & de là il paſſa en France. Edme de la Chaſtre, mon couſin germain par ſa femme, revint auſſi en même-temps de l'armée fort malade, & mourut le 3 Septembre de la même année, dont ce fut grand dommage ; car, c'étoit un Gentilhomme de courage & d'eſprit. Il avoit été maître de la Garde-Robe de Louis XIII, & Colonel des Suiſſes dans la Régence d'Anne d'Autriche ; mais s'étant mis dans la cabale des *Importans*, dont le Duc de Beaufort étoit le chef, & cela contre la faveur naiſſante du Cardinal Mazarin, & celui-ci étant devenu le patron, il fit arrêter le Duc de Beaufort, & deſtituer la Chaſtre de ſa charge de Colonel des Suiſſes, que le Maréchal de Baſſompierre lui rembourſa. La Chaſtre au déſeſpoir de ſa diſgrace, fit cette campagne vo-

lontaire auprès du Duc d'Enguien ; fut pris à la Bataille de Nortlingue, & n'étant pas connu, ſortit de priſon en payant la rançon d'un Cheveau-Léger, mais il ne jouit pas long-temps après de ſa liberté.

Lorſque j'entrai en Nivernois, je reçus pluſieurs plaintes des déſordres que commettoient les Troupes dans leur paſſage en cette Province ; de ſorte que, quoique ma charge me donnât aſſez de pouvoir pour y remédier, je penſai qu'une lettre de cachet particuliere à cet effet, m'autoriſeroit davantage ; cela m'obligea d'en écrire à M. le Tellier, Secrétaire d'Etat au Département de la Guerre, j'en reçus l'ordre que je demandois. Je n'eus pas demeuré huit jours à Forléans, que j'en repartis pour la Cour, où bientôt après le Prince de Condé me fit faire Conſeiller d'Etat.

Je marchai enſuite à Bergues Saint-Winoc avec l'armée ; pendant cette marche il faiſoit des chaleurs inſuportables. Un jour que l'armée paſſoit par un de ces grands Bourgs de Flandres abandonnés, le Chevalier d'Iſigny, Enſeigne des Gendarmes d'Enguien, & moi, étant tous deux à la tête de mes Chevaux-Legers, & mourans de ſoif, nous vîmes un Puits, d'où quelques Fantaſſins, qui avoient leurs Officiers auprès d'eux, tiroient de l'eau ; nous y courûmes, & parce que je ne voulois pas attendre, je dis aſſez douce-

ment à ces Soldats de me donner le ſceau; leur Officier que étoit un brutal, répondit ſans me regarder, que j'étois à cheval, & qu'ils étoient plus preſſés que moi. Je me tournai vers trois ou quatre Cheveaux-Legers qui me ſuivoient, & je leur dis de m'apporter le ſceau, ce qu'ils firent, & après avoir bu, je le donnai au Chevalier d'Iſigny, qui le mit entre les mains des Chevaux-Legers, dont le nombre augmentoit à toute heure, de ſorte que l'Officier d'Infanterie fut contraint de ſe retirer ſans avoir bu; & comme il grondoit un peu en s'en allant, le Chevalier me dit en ſe moquant, écoute Buſſy, ce galant homme il nous ménace, il eſt bien méchant. Je ne répondis rien, ni l'Officier auſſi, & nous rejoignîmes notre Cavalerie une heure après, ne ſongeant à rien moins qu'à cela; nous revîmes l'Officier dans notre marche, qui vraiſemblablement ſe venoit informer qui nous étions. Je fus le premier à le reconnoître, & le montrant au Chevalier, je lui dis penſant me moquer, voilà notre homme du puits, qui vient demander qui nous ſommes; s'il s'adreſſe à l'un de nous deux pour tirer l'épée, il faut que l'autre le ſerve; cela s'en va ſans dire me répondit le Chevalier, & puis nous n'y ſongeâmes plus. Le lendemain que nous fûmes arrivés à Bergues, ſix jours après notre aventure, le Chevalier d'Iſigny me vint

trouver dans ma tente, pour me dire que l'Officier, dont nous nous étions moqués, l'avoit fait appeller par un de ſes camarades, qu'ils étoient, l'un Enſeigne du Régiment de Mazarin Infanterie, & l'autre qui devoit ſervir de ſecond, étoit Lieutenant; qu'ils avoient meſuré leurs épées, & que nous nous devions battre avec de petits couteaux, comme celui que je portois. Nous allâmes au rendez-vous, où ayant mis pourpoints bas, je donnai bientôt après un coup d'épée dans le bras de celui contre qui je me battois; je le déſarmai & j'allai ſéparer les autres. En reprenant nos pourpoints, l'Officier contre qui ſe battoit le Chevalier, s'adreſſant à moi; au moins, Monſieur, me dit-il, n'a-t-il pas tenu à moi que nous n'ayons vuidé notre affaire les premiers; & mord.... lui répondit le Chevalier, il a bien moins tenu à moi qu'à vous, mon petit mignon; mais je ne pouvois aller en avant auſſi vîte que vous alliez en arriere. L'Officier ne répliqua rien à cela, parce qu'il arriva dans le moment quatre ou cinq de nos amis, qui avoient ſu notre querelle, & que d'ailleurs il avoit ſon deſſein. En effet, le lendemain il envoya un billet au Chevalier, par lequel il le faiſoit ſouvenir de l'offenſe qu'il en avoit reçue la veille; & que pour cela, il ſe vouloit couper la gorge tête à tête avec lui ſeul à ſeul. Le Chevalier prend deux piſtolets & le

va

va trouver ; ils les chargent l'un devant l'autre, & le Chevalier venant à lui, & mettant ſon doigt ſur la détente, ſon gant qui étoit fort gros, la preſſa, & le piſtolet tira en l'air. L'Enſeigne lui dit de rendre ſon épée ; le Chevalier brutalement le refuſa. Véritablement l'Enſeigne lui caſſa la cuiſſe de ſon coup de piſtolet, duquel le Chevalier étant tombé, l'autre lui dit que s'il n'étoit pas content il rechargeroit ſes deux piſtolets, ſe coucheroit auprès de lui, & qu'ils ſe tireroient encore une fois. Le Chevalier lui dit qu'il étoit ſatisfait, & le pria de me venir dire de lui mener promptement un Confeſſeur & un Chirurgien. J'y courus avec l'un & l'autre : il ſe confeſſa, je le fis porter à Bergues, où on lui coupa la cuiſſe : il me conta ſon dernier combat, la valeur & la franchiſſe de ſon adverſaire, & un quart-d'heure après il mourut. Ce fut grand dommage, il étoit un fort brave Gentilhomme qui ſe perdit pour avoir trop pouſſé un homme de courage, parce qu'il n'étoit pas de ſa condition.

Lorſque le Chevalier d'Iſigny mourut, il ſe fit encore un duel dans l'armée, qui ne fut pas tout à fait ſi funeſte, entre le Comte de Rieux, de la maiſon de Lorraine, & Vaſſé, Meſtre-de-Camp du Régiment de Piedmont : celui-ci ſe ſervit de le Bret, pour lors Enſeigne-Colonel de ſon Régiment, & le Comte de Rieux,

de Beaujeu, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Grancé.

Beaujeu étoit un homme de fort grand bruit, tirant avantage de la foibleſſe ou de la modeſtie de ceux avec qui il avoit affaire ; mais qui ſe radouciſſoit fort quand il trouvoit de la vigueur, & qu'on le prenoit ſur un ton auſſi haut que lui : d'ailleurs il ne manquoit pas d'eſprit ; mais c'étoit un eſprit forcé qui vouloit toujours être plaiſant, & qui cependant n'étoit capable que de faire rire le peuple ; & ennuyer les honnêtes gens.

Comme il mettoit pourpoint bas pour tirer l'épée avec le Bret qu'il mépriſoit à cauſe de ſa grande jeuneſſe : au moins, Monſieur, lui dit-il avec un ris moqueur, il faut que vous épargniez un pauvre novice comme moi en ces rencontres-ci. Et là, là, lui répondit le Bret, nous verrons tantôt qui aura ſujet de rire ; & enſuite il ne fut pas long-temps à lui donner un coup d'épée au travers du poulmon, & le déſarma.

J'ai été bien-aiſe de raconter cette aventure, pour faire remarquer les ſuccès ordinaires des fanfaronnades.

Le 30 de Juillet 1648, on ouvrit la tranchée à Bergues, & le lendemain la place ſe rendit. Le 4 d'Août ſuivant, nous partîmes de Bergues, & nous vinmes à Mardick pour en faire le ſiege qui dura juſqu'au 23 Août, & qui fut

fort meurtrier ; de 45 Maîtres dont ma Compagnie étoit compoſée, & que j'avois menés aux ennemis, il n'en revint à cheval que vingt : dans une ſortie que firent les aſſiégés, & ſans ma Compagnie, la tranchée eût été comblée, le canon encloué, le Duc d'Enguien tué ou priſonnier : il me dit des choſes, en cette rencontre, qui valoient mieux que ſi j'euſſe pris Mardick.

Cette action, qui ſe paſſa en plein midi, qui fut grande par elle-même, & plus encore par le nombre des gens de qualité tués ou bleſſés, fit un fort grand bruit dans l'armée, & me fit bien de l'honneur.

Le lendemain le Duc d'Enguien me mena au Duc d'Orléans, auquel il conta ce que j'avois fait, avec le plus grand éloge ; il eſſuyoit, dit-il, de vingt pas les ſalves par rangs d'un gros bataillon d'Eſpagnols ; & il y ſeroit encore, ajouta-t-il, ſi je ne l'avois envoyé quérir par Monbas.

Le 15 Août, le Duc d'Enguien, étant ſur le midi à la tranchée, eut le viſage tout brûlé par un de nos ſoldats, qui paſſoit auprès de lui, le chapeau plein de poudre ſous le bras, à laquelle ſa mêche mit le feu. Le Gazetier crut lui faire honneur de dire que cet accident lui étoit venu par une grenade des ennemis ; mais lui-même s'en moquoit ; car perſonne n'a jamais fait ſi peu de

cas que lui de la fauſſe gloire.

Le ſiege de Dunkerque ſuivit de près les deux précédens, & le 12 d'Octobre le Gouverneur capitula.

Sur la fin de cette campagne, le Duc de Brézé de Maillé, Amiral de France, beau-frere du Duc d'Enguien, ayant été tué, ce Prince envoya demander l'Amirauté à la Cour; on la lui refuſa. Le Prince de Condé, qui étoit alors à Dijon, fit le mécontent ſur cette nouvelle, & manda au Duc ſon fils, que c'étoit pour une choſe comme celle-là, qu'il ſe falloit brouiller à la Cour, & non pas en caſſant le bâton d'un Exempt des Gardes du Duc d'Orléans, comme il avoit fait l'hiver auparavant, au Palais de Luxembourg; & que s'il prenoit ce parti-là, il lui feroit toucher deux millions en quelqu'endroit de la frontiere qu'il voudroit.

Le Cardinal Mazarin craignant la ſuite de ce mécontentement, fit tant qu'il appaiſa le Prince de Condé; & il n'en coûta au Cardinal qu'un Evêché, pour un des ſerviteurs du Prince.

Je m'en allai en Bourgogne, où je ne fus pas long-temps ſans perdre ma femme dont je fus extrêmement affligé. Elle m'aimoit fort, elle avoit bien de la vertu, & aſſez de beauté & d'eſprit. Elle me laiſſa trois filles, Diane, Charlotte & Louiſe-Françoiſe : l'aînée n'avoit que deux ans quand ſa mere mourut. Trois

jours après cette perte, j'appris la mort du Prince de Condé ; & quoiqu'il me fût de conſéquence d'aller trouver le Duc d'Enguien dans ce temps-là, la douleur que j'avois de la mort de ma femme, m'avoit ſi fort détaché de toutes choſes, que je ne voulois pas ſortir de chez moi, & ce ne furent que les ſeules perſuaſions de mon oncle l'Abbé, qui m'obligerent d'aller à la Cour.

Le Duc d'Enguien me reçut fort bien, & s'informa ſoigneuſement de quelle conſéquence m'étoit la perte que je venois de faire. Les Compagnies de Gendarmes & de Chevaux-Legers du Prince ſon pere, reſterent au Duc, & le Duc d'Albret ſon fils eut les ſiennes.

La mort du Prince de Condé débarraſſa fort le Cardinal Mazarin qui avoit donné quelques eſpérances au Duc d'Enguien, de la charge d'Amiral, ou de quelque choſe d'approchant ; car ce Miniſtre, en lui faiſant donner tous les établiſſemens du Prince ſon pere, les lui fit valoir, comme s'il ne les avoit pas eus, ſans ſes prétentions ſur l'Amirauté. C'étoit une des maximes ordinaires de ce Cardinal, de ne ſe hâter pas dans la diſtribution des graces, parce que le temps le tiroit d'affaire.

Le Prince de Condé me donna un nouveau brevet de ma Compagnie de Chevaux-Legers.

Au commencement de Fevrier 1647,

je retournai à Paris. Je logeois au Temple dans un appartement que le grand Prieur de France, mon oncle, m'avoit donné chez lui. Il m'aimoit fort, & il avoit beaucoup de croyance en moi, par le peu de deſſein que je lui témoignois de le gouverner ; car il étoit fort défiant de ſon naturel. Une choſe encore qui me ſervoit bien auprès de lui, c'étoit la penſée qu'il avoit que ma conſidération lui en donnoit dans le monde : tout cela pourtant ne me produiſoit encore d'autre avantage que celui du logement, lorſqu'il arriva une choſe, dont je crus que je pourrois me prévaloir.

Il faut ſçavoir que l'Ordre de Malthe avoit trouvé, quelques années auparavant, que le grand Prieuré de France avoit tellement augmenté de revenu, qu'il pourroit enfin donner envie au Roi de s'en ſaiſir, comme le Roi d'Eſpagne faiſoit du grand Prieuré de Caſtille. Il réſolut donc d'en démembrer vingt mille livres de rente, & d'affecter ce démembrement à de certaines charges de l'Ordre, qui n'avoient point d'appointemens, comme le Bailliage de la Morée, & quelques autres.

Le premier grand Prieur à qui il échut de prendre le bénéfice ſous cette charge, fut le grand Prieur de la Porte ; mais parce qu'il étoit oncle du Cardinal de Richelieu, l'Ordre le déchargea de cette

condition : & ce ne fut que ſous mon oncle, ſon ſucceſſeur, que le démembrement eut lieu ; encore, à ſon avénement, le Conſeil du Roi s'appercevant du deſſein de l'Ordre de Malthe, & ne voulant pas que cela ôtât à Sa Majeſté les vues qu'elle pourroit avoir, donna un Arrêt, par lequel le Roi s'oppoſoit au démembrement du grand Prieuré de France. Mon oncle fut bien aiſe qu'une force majeure l'empechât de diminuer du revenu ; mais comme l'Ordre de Malthe avoit promis au Commandeur de Souvré, qu'il avoit fait ſon Ambaſſadeur à la Cour, le démembrement pour lui, en cas qu'il y pût faire conſentir le Roi, j'appréhendois qu'enfin le Cardinal n'accordât cela au Commandeur qui étoit bien avec lui : de ſorte que me flattant de pouvoir profiter du démembrement, par le crédit du jeune Prince de Condé, j'engageai le grand Prieur à lui donner ſa parole, que s'il vouloit empêcher que l'Arrêt du Conſeil ne fût caſſé, il me donneroit quatorze mille livres de rente, à quoi les terres qu'on avoit démembrées ſe montoient plus que les vingt mille livres, par le dernier bail qu'avoit fait mon oncle. Le Prince lui promit d'empêcher la caſſation de l'Arrêt, & ne fut pas plutôt arrivé à Dijon, qu'il écrivit cette lettre au Commandeur de Souvré.

» Monſieur, ayant toujours parti-

» culiérement eſtimé Monſieur le grand
» Prieur de France, & fait profeſſion
» de le ſervir, j'ai bien voulu vous faire
» ces lignes, pour vous prier d'avoir ſes
» intérêts en recommandation, & de le
» vouloir favoriſer en tout ce qui dé-
» pendra de vous; vous aſſurant que je
» prendrai bonne part à la grace que vous
» lui départirez, qui m'obligera d'autant
» plus à demeurer votre très-affectionné à
» vous ſervir. *Signé*, LOUIS DE BOUR-
» BON. A Dijon, ce 29 Mars 1647.

Et *à l'apoſtille*; je vous prie de conſidérer que toute cette famille eſt attachée à mon ſervice.

Le Commandeur de Souvré ne voulut pas recevoir cette lettre, parce que le démembrement avoit été fait auſſi-tôt que le Prince avoit été ſorti de Paris. Je ne laiſſai pas d'avoir au Prince la même obligation que ſi la lettre eût eu le ſuccès déſiré, & il faut que j'avoue qu'il me traitoit, en toutes choſes, le mieux du monde.

Dans ce temps-là je partis pour aller en Catalogne, avec la Compagnie de Chevaux-Legers du Prince: elle étoit de 90 Maîtres, tous vieux Cavaliers éprouvés, bien armés & bien vêtus.

A Valence je reçus cette lettre de Madame de***

De ce 12 Avril 1647.

» Je vous trouve un plaiſant mignon

» de ne m'avoir pas écrit depuis deux
» mois ; avez-vous oublié qui je ſuis,
» & le rang que je tiens dans la famille ?
» Ah vraiment, petit cadet, je vous en
» ferai bien reſſouvenir : ſi vous me fâ-
» chez, je vous réduirai au Lambel.
» Vous ſçavez que je ſuis ſur la fin d'une
» groſſeſſe, & je ne trouve en vous non
» plus d'inquiétude de ma ſanté, que ſi
» j'étois encore fille. Eh bien, je vous
» apprends, quand vous en devriez en-
» rager, que je ſuis accouchée d'un gar-
» çon à qui je vais faire ſucer la haine
» contre vous, avec le lait, & que j'en
» ferai encore bien d'autres, ſeulement
» pour vous faire des ennemis : vous
» n'avez pas eu l'eſprit d'en faire autant :
» le beau faiſeur de filles.

» Mais c'eſt aſſez vous cacher ma ten-
» dreſſe, mon cher couſin ; le naturel
» l'emporte ſur la politique : j'avois ré-
» ſolu de vous gronder ſur votre pareſſe,
» depuis le commencement juſqu'à la
» fin ; je me fais trop de violence, &
» il en faut revenir à vous dire que M.
» de*** & moi vous aimons fort, &
» que nous parlons ſouvent du plaiſir
» qu'il y auroit d'être avec vous.

Je fis auſſi-tôt cette réponſe.

A Valence, le 15 Mai 1647.

» Pour répondre à votre lettre du 15
» Mars, je vous dirai, Madame, que
» je m'apperçois que vous prenez une

» certaine habitude à me gourmander ;
» qui a plus l'air de Maîtreſſe que de
» couſine. Prenez garde à quoi vous
» vous engagez ; car enfin, quand je
» me ſerai une fois réſolu à ſouffrir, je
» voudrai avoir les douceurs d'un amant,
» auſſi-bien que les rudeſſes. Je ſais que
» vous êtes chef des armes, & que je
» dois du reſpect à cette qualité ; mais
» vous abuſez un peu de mes ſoumiſ-
» ſions. Il eſt vrai que vous êtes auſſi
» prompte à vous appaiſer, qu'à vous
» mettre en colere ; & que ſi vos let-
» tres commencent par *je vous trouve*
» *un plaiſant mignon*, elles finiſſent par
» *nous vous aimons* M. de*** & moi.

Au reſte, ma belle couſine, je ne
» vous régale point de la fécondité dont
» vous me menacez ; car depuis la loi
» de grace, on n'en a pas plus d'eſtime
» pour une femme, & quelques moder-
» nes mêmes en ont fait moins de cas.
» Tenez-vous-en donc, ſi vous m'en
» croyez, au garçon que vous venez
» de faire ; c'eſt une action bien loua-
» ble : je vous avoue que je n'ai pas eu
» l'eſprit d'en faire autant ; auſſi enviai-
» je ce bonheur à M. de*** plus que
» choſe du monde.

» J'ai ſouhaité que vous fuſſiez tous
» deux à Paris quand j'y étois ; mais
» maintenant que j'en ſuis parti, je ſe-
» rois fâché que vous y allaſſiez.

» Je m'accommode fort de M. de

» Launay Lays ; il recevra de moi tou-
» tes les aſſiſtances & tous les bons
» offices que je puis rendre, auprès de
» M. le Prince, à un de mes amis ; il
» eſt honnête homme, & ma chere
» couſine me l'a recommandé : je vous
» laiſſe à penſer ſi je le ſervirai.

Pendant que je continuois ma route, il arriva une choſe en Languedoc, qui fit aſſez de bruit pour ne la pas oublier.

Le ſoir que j'arrivai à Nîmes, une maniere d'honnête homme, ſoi-diſant Argentier du Maréchal de Schomberg, me vint faire plainte de quatre de mes Chevaux-Legers, nommés la Garenne, la Marche, Chanfort & Petit, qui faiſoient mille inſolences dans leurs logis, & même menaçoient de forcer une honnête fille qui étoit ſa couſine ; je leur envoyai dire que je les aſſommerois, ſi j'entendois encore le moindre bruit de leur part. Une heure après, comme je ſoupois, je vois entrer cette fille dans ma chambre, qui me vint demander protection contre ces Chevaux-Legers, & en même-temps je les vois arriver, qui me diſent en ſa préſence, qu'ils ne lui ont parlé qu'en riant, ſans la toucher ſeulement, & qui m'aſſurent qu'ils ne lui diront plus rien du tout : après les avoir fort gourmandés, je voulus renvoyer la Demoiſelle ; elle me dit qu'abſolument elle ne s'en retourneroit pas. Je com-

mandai donc qu'on lui donnât une chambre dans mon logis, & elle y demeura juſqu'à ce que voulant me mettre au lit, je la vis rentrer dans la mienne, en me diſant qu'elle y vouloit paſſer la nuit, & qu'elle n'étoit point en ſûreté ailleurs. J'eus beau lui dire qu'elle étoit folle de croire que mon logis n'étoit pas auſſi ſûr pour elle que ma chambre, & que l'on croiroit qu'elle auroit couché avec moi: cela ne lui fit point changer de réſolution; & enfin, je dis à mes gens qu'on lui donnât un des quatre lits qui étoient dans ma chambre. Comme tout le monde ſe fut retiré, je la fis aſſeoir au chevet de mon lit; & l'ayant preſſée d'accorder au Capitaine ce qu'elle avoit refuſé aux Cavaliers, & qu'auſſi-bien perſonne n'en douteroit; elle me répondit fort honnêtement, que pour ſauver ſon honneur, elle ne ſe ſoucioit pas de hazarder ſa réputation. Je ne le fis pas dire deux fois, elle n'étoit ni jeune ni jolie: il étoit tard, & je m'endormois: je lui dis donc de s'aller mettre ſur le lit qu'on lui avoit deſtiné. Le lendemain à mon réveil, un Gentilhomme à moi, qui avoit couché dans ma chambre, me dit que la Demoiſelle n'étoit pas ſur ſon lit, & qu'il falloit qu'elle fût ſortie à la pointe du jour: je ne m'en mis pas en peine; & m'étant levé, deux Jéſuites entrent dans ma chambre comme je m'habillois, me viennent remercier de la bonne ac-

tion que j'avois faite, d'avoir ſauvé l'honneur d'une fille, & me prient en même-temps de la leur remettre entre les mains, pour la rendre à ſes parens. Je leur dis qu'elle s'en étoit allée dès le matin, ſans que pas un de mes gens l'eût vue ſortir. Ils s'en allerent, & je me mis à table pour déjeûner. Un de mes laquais, entrant dans ma chambre avec un plat, apperçut une tête qui ſortoit de deſſous le lit de la fille, & l'ayant recomue, il dit ce qu'il voyoit; j'y cours, & l'ayant fait ſortir de là-deſſous, je lui demandai ce qui l'avoit obligée à s'y mettre, & même à n'en pas ſortir lorſqu'elle avoit entendu les Jéſuites me la venir demander. Je trouvai une perſonne à qui la peur avoit ôté le jugement, & qui ne ſavoit ce qu'elle me diſoit. Je la voulus renvoyer aux Jéſuites; elle ne voulut point ſortir de mon logis, que lorſque j'en partirois. Je montai donc à cheval, à la tête de ma Compagnie, & je m'en vins à Lunel. Le ſoir, étant prêt à me coucher, la Marche, un des quatre Chevaux-Legers dont on m'avoit fait plainte, entra dans ma chambre, & me vient dire que la fille qui avoit fait tant de bruit la veille, & que je croyois ſi vertueuſe, n'étoit rien moins que cela; qu'elle étoit dans ſon logis avec ſes camarades, & que ſi je voulois il me l'ameneroit. Les mêmes raiſons qui m'avoient empêché la veille

de la preſſer, me firent refuſer les offres de la Marche; & j'en fus encore bien plus dégoûté, la croyant une coureuſe. Le lendemain j'arrivai à Montpellier, où le Maréchal du Pleſſis-Pralin, Céſar de Choiſeul, tenoit les Etats de la Province. Après l'avoir été viſiter, j'allai voir Bretueil, Intendant de la Juſtice, qui me dit qu'on faiſoit de grandes plaintes contre moi, ſur un prétendu viol fait à une honnête fille de Nîmes. Comment, lui dis-je, la fille dont vous voulez parler n'a point été violée : ſi quelqu'un de mes Chevaux-Legers a couché avec elle, ç'a été de gré à gré; & enſuite lui ayant conté ce qui s'étoit paſſé à Nîmes & à Lunel, je m'en vins à mon logis. Je n'y fus pas plutôt que Breteuil m'envoya demander les nommés Chanfort & Petit : je refuſai de les lui donner à moins que le Maréchal Dupleſſis ne me les demandât. Le Maréchal l'ayant fait à ma priere, parce que je voyois qu'on les prendroit malgré moi ; on les mit en priſon, & un moment après, j'appris que la Garenne & la Marche, qui étoient les plus coupables, n'étoient pas entrés dans la Ville, & avoient gagné les devants. En effet, ils allerent à Perpignan, où Champlatreux, Intendant de l'Armée, averti par Breteuil, les fit arrêter ; mais ils ſe ſauverent de priſon, & me vinrent trouver à Lérida. Pour ceux qui étoient à

Montpellier, on leur fit leur procès : Chanfort fut condamné d'avoir la tête coupée, à la maniere de ce pays-là, ſur un plat de bois; & Petit fut envoyé en conſidération de ſa grande jeuneſſe, & de ſa parenté de Dijon, qui étoit fort grande, dans les meilleures familles du Parlement. Les réflexions qu'on peut faire ſur cet événement, c'eſt qu'un Officier, qui conduit des troupes, ne ſauroit être trop exact, ni apporter trop de précautions pour éviter les déſordres : puiſqu'avec tous mes ſoins, je ne pus empêcher le viol de cette fille, ni la mort de mon Chevau-Leger.

Enfin, après une ennuyeuſe & longue route, j'arrivai à Barcelone ſur la fin d'Avril. Il y avoit près de quinze jours que le Prince y étoit, & qu'il travailloit avec Marca & Champlatreux, pour la ſubſiſtance de ſon armée pendant cette campagne. Il étoit dans ſon année de deuil de la mort du Prince ſon pere; & l'habit noir qui ne releve pas d'ordinaire la mine des gens, avoit fait dire aux Catalans, à ſon entrée à Barcelone, que c'étoit un étudiant qu'on leur avoit envoyé; de ſorte que, pour s'attirer les reſpects que les Peuples, & particuliérement ceux-là, ont plus pour les choſes brillantes que pour les ſolides, il nous fit faire à tous, tant que nous étions des principaux Officiers de l'Armée, une eſpece de Carrouſel, ſur

le Mole de Barcelone, où nous parûmes deux à deux, ſur nos plus beaux chevaux, couverts de houſſes en broderie d'or, & nous de même. Pour lui, il fit bien changer de langage aux Catalans, & ils lui trouverent l'air d'un héros que l'habit noir leur avoit caché.

Après que le Prince eut appris l'arrivée de toutes les Troupes, il les diſpoſa pour le ſiege de Lérida, qui fut commencé le 14 de Mai. Je n'en rapporterai pas les particularités ; il m'eſt aſſez triſte de dire que nous fûmes obligés de le lever. Mais le 2 de Juin il arriva une aventure à ce ſiege, qui fit tant de bruit, & dont on parle ſi diverſement, que je crois à propos d'en faire ici le détail.

Le Chevalier de la Valiere, Maréchal de Camp, de jour à la tranchée du Maréchal de Grammont, me ſachant en garde à la tranchée du Prince, m'envoya prier de grand matin à dîner, me mandant que Barbantane, Lieutenant des Gendarmes d'Enguien, & Jumeaux, Maréchal de Bataille, deux de mes meilleurs amis, en ſeroient. J'acceptai le parti, & je me rendis ſur les ſept heures à l'ouverture de la tranchée du Maréchal, qui étoit dans les maſures d'un vieille Egliſe ruinée. Je ne fus pas plutôt arrivé qu'on nous fit déjeûner : nous avions les petits violons du Prince : pendant qu'ils jouoient, Barbantane ne ſachant à quoi

s'amuſer, leve le deſſus d'une tombe, & trouve dedans un corps tout entier, ſur lequel étoit encore le linge dont il avoit été enſéveli. Il nous apporte le cadavre ; & la Breteche, Guidon des Gendarmes d'Enguien, l'ayant pris de l'autre main, ils ſe mettent à le faire danſer entre eux deux : cela me fit horreur, & je leur témoignai tant de fois de trouver ce plaiſir-là ridicule, qu'enfin ils remirent le cadavre dans ſa tombe. L'heure du dîner étant venue, nous nous mettons à table avec la gaieté qu'on a en de pareilles rencontres, & dîmes mille chanſons que nous apprenions au Chevalier de la Valiere, qui n'avoit été en France depuis trois ou quatre ans ; nous fimes une fort grande débauche. Sur la fin du repas, le Marquis de la Touſſe, qui devoit relever le Chevalier, étant venu voir ce qu'il avoit à faire la nuit d'après, & nous trouvant à table, dit à la Valiere, achevez mon camarade, je ne veux point vous interrompre. Le Chevalier qui étoit brave, & qui n'étoit pas ſi ivre qu'il ne ſut bien qu'il étoit à propos qu'il fit voir à la Trouſſe ce qu'il avoit fait, & ce qu'il lui ſembloit qu'il falloit faire, nous quitta, nous dit-il, pour un moment, mais il nous manqua de parole ; car un moment après un de ſes gens vint en pleurant nous dire que ſon Maître venoit d'être tué. En effet, la Trouſſe qui affectoit d'ordinaire de s'ex-

poſer ſans néceſſité, & de marcher au deſſus de la tranchée plutôt que d'y entrer, fut cauſe que le Chevalier qui n'en voulut pas moins faire que lui, reçut un coup de mouſquet dans la tête. Nous achevâmes de dîner comme ſi de rien n'eût été, tant il eſt vrai que la guerre endurcit les gens, & leur ôte les ſentimens d'humanité. Jumeaux n'oublia pas ſes intérêts, & nous laiſſant achever, il alla demander au Prince le Gouvernement de Fleix, vacant par la mort du Chevalier, lequel il obtint.

Les accidens qui arriverent à la plupart de ceux qui s'étoient trouvés à cette débauche, firent dire, que le corps que Barbantane avoit tiré du tombeau, étoit un corps Saint, ce qui étoit faux. Il n'y avoit nulle dévotion à cette Egliſe; c'étoit un corps qui avoit été embaumé, ou que la grande ſéchereſſe du pays avoit empêché de ſe corrompre; & puis, ſi c'eut été un corps Saint, & que Dieu eut voulu châtier le manque de reſpect qu'on auroit eu pour lui, la punition ne devoit tomber que ſur Barbantane & ſur la Breteche, & non pas encore ſur Jumeaux, qui mourut bientôt après de maladie, ſur le Chevalier de la Valiere qui fut tué le même jour, & ſur moi qui fus fort malade la même année; tous trois pourtant n'avions eu aucune part à tout ce qu'on avoit fait à ce corps; mais on aime à trouver du merveilleux

aux événemens les plus communs.

Ce fut donc quinze jours après mon retour à Lesborges, que la fievre quarte me prit, cauſée par les figues, les melons, l'uſage de la neige & de la glace, les grands repas, & ſur-tout les chaleurs exceſſives. Je traînai de quartier en quartier pendant près de deux mois, & je fus contraint de me retirer à Barcelone.

Avant que de partir de l'armée, j'avois reçu une grande affliction de la mort de Jumeaux ; il étoit, comme je l'ai dit, un de mes meilleurs amis : & comme dans les converſations que nous avions eues ſouvent enſemble ſur l'autre vie, nous nous étions promis mille fois que le premier de nous deux qui mourroit, viendroit, s'il pouvoit, dire à ſon compagnon des nouvelles de l'autre monde. Auſſitôt que Jumeaux, qui étoit à Fleix, ſut que j'étois malade, il m'envoya faire compliment, & me prier de me ſouvenir de la promeſſe que nous nous étions faite tant de fois ; que comme j'étois ſur le chemin du pays dont il avoit tant d'envie d'être éclairci, il me conjuroit de n'y pas manquer. Je lui mandai qu'il ſeroit obéi, ſi on me vouloit laiſſer revenir. Cependant, un mois après, lui-même mourut d'une grande débauche qu'il fit avec les Suiſſes qui étoient dans ſa place ; & moi, croyant qu'il me viendroit voir, je l'attendois ſans frayeur toutes les nuits ; mais je vis bien qu'on ne

faiſoit pas toujours ce qu'on vouloit ; quand on étoit mort.

Enfin le 20 d'Octobre, l'hiver approchant, j'écrivis au Prince, & le ſuppliai de me donner un congé. J'arrivai à Chaſen, chez moi, le 28 ; je m'y repoſai quelques jours, après leſquels ayant appris que le Prince étoit à Dijon pour l'ouverture des Etats, je l'y allai trouver. Un jour ayant dîné aux Chartreux avec lui, il me fit appeller dans l'un des Cloîtres, pour me dire qu'il avoit jetté les yeux ſur Guitant, pour être ſon Cornette, à la place du Baron de Chandé, lequel il vouloit obliger de ſe défaire de ſa charge ; qu'il avoit commandé à Guitant de m'en parler, afin que cela ſe fit avec mon agrément. Je lui répondis en badinant que j'étois aſſez bon Prince, & que je me laiſſerois fléchir aux prieres de Guitant ; il me répondit, à tout Seigneur tout honneur.

Sur les fins de ma fievre quarte, & de l'hiver de 1647, un vieux Bourgeois de Paris, nommé le Boccage, voiſin à la Campagne du Grand Prieur mon oncle, me vint propoſer le mariage d'une veuve qui avoit, me dit-il, des millions, & qu'il étoit fort ami d'un homme en qui elle avoit beaucoup de confiance. Moi qui cherchois du bien, parce que je ſavois qu'il ſervoit beaucoup plus que le mérite, à faire obtenir les grands honneurs, je crus facilement tout ce qu'on

me disoit là-dessus. Le Boccage me fit donc parler à cet homme, qui me promit son assistance, & qui après nous avoir fait voir deux fois dans l'Eglise de la Mercy, la veuve & moi sans nous approcher, pour savoir si nous nous trouvions l'un l'autre à notre gré, me dit que je ne lui déplaisois pas ; mais qu'elle n'osoit rien faire en cette rencontre, sans le consentement de ses parens, qui vouloient qu'elle épousât un homme de Robe; que cependant, que je le laissasse faire, qu'il feroit des tentatives auprès des principaux parens, pour me faire agréer d'eux; & qu'en tout cas, il la persuaderoit de disposer d'elle-même ; & comme le temps de la Campagne approchoit, il me dit, que je pouvois toujours partir pour l'armée, & qu'il me donneroit avis de tout. Je partis donc.

Je dois suspendre ici le récit de mes affaires particulieres, pour reprendre celles qui intéresseront le Public plus généralement.

Révolution de Naples.

Cette révolution étonnante, unique dans ses circonstances, ne fut appuyée par aucun Souverain ; l'ambition n'y eut aucune part ; elle ne fut exercée que par un Peuple irrité ne 1647.

Le Duc d'Arcos, d'une des plus illustres & des plus anciennes Maisons d'Espagne, fut nommé par sa Cour,

Vice-Roi de Naples, en 1644, & gouverna ce Royaume avec un excès d'autorité qui le rendit odieux. La haine des Napolitains s'accrut par l'impôt qu'il mit ſur les fruits qui entroient dans Naples, & qui faiſoient preſque toute la nourriture du Peuple. Juſques-là on avoit ſupporté aſſez patiemment toutes les autres charges, mais celle-ci porta les habitans à la révolte.

On célebre tous les ans à Naples, au mois de Juillet, avec une dévotion extraordinaire, la Fête de Notre-Dame du Mont-Carmel. On conſtruit un fort au milieu du marché; les jeunes gens de la Ville, diviſés en deux troupes, l'attaquent & le défendent. Les uns ſont vêtus à la Turque; les autres ne ſont qu'en Caleçons, pieds nuds, avec un bonnet à la matelote. Chaque corps a un chef à ſa tête; ils ne ſont armés que de cannes & de roſeaux; ils commencent à s'aſſembler dès le mois de Juin, & font pluſieurs revues pour ſe diſcipliner. Un des Chefs ſe nommoit Mazaniello, âgé de 24 ans, fils d'un pauvre pêcheur, d'une petite Ville du Royaume de Naples. Après la mort de ſon pere & de ſa mere, il ſuivit la même profeſſion; vint à Naples, & s'y maria à l'âge de 19 ans. Sa femme qui faiſoit la contrebande, fut priſe par les Commis, menée en priſon, & condamné à une amende de cent ducats. C'étoit tout ce

que Mazanielle pouvoit avoir gagné à vendre du poiſſon. Réduit à l'indigence, ſa haine pour les Commis fut égale à ſa miſere. Il l'étendit ſur tous ceux qui levoient les impôts, ou qui y avoient intérêt. Le hazard ſeul ne le fit pas nommer Capitaine de ſa troupe. Les plus mécontens ſavoient de quoi il étoit capable, & ne l'avoient pas choiſi ſans deſſein. Mazanielle s'entendit avec l'autre Chef, & fournit aux deux troupes les cannes & les crocs dont elles étoient garnies. Il les avoit achetées avec l'argent que lui avoit fourni Frere Savine, ſon ami, Cuiſinier des Carmes. Tels furent les préparatifs & les armes deſtinées au bouleverſement d'un grand Etat.

Le premier acte d'hoſtilité eſt bien digne d'une populace ; quelques ſemaines avant la fête cette milice fit une revue dans le marché, & parcourut en ordre preſque toute la Ville. En paſſant devant le Palais du Vice-Roi, ils virent aux fenêtres & aux balcons, quantité de perſonnes de qualité, qui s'y étoient miſes pour les voir. Mazanielle fit un ſignal, & dans l'inſtant tous ces jeunes gens, délierent de concert les cordons de leurs Caleçons, & levant leurs chemiſes, montrerent le derriere à tous ces illuſtres ſpectateurs, en accompagnant cette action indecente, de cris & de huées, qui forcerent toute cette Nobleſſe à ſe retirer. Le Dimanche ſuivant, jour deſtiné

à un autre revue, les deux Chefs ſe rendirent au marché avec leur troupes. Les Jardiniers des environs de Naples, apporterent à l'ordinaire des fruits pour le Peuple. Un Particulier acheta un panier de figues; il ſe leva une diſpute entre lui & le vendeur, à qui payeroit le droit; ce différent dura juſqu'à trois heures après-midi, avec un tumulte effroyable. Le Vice-Roi envoya le Magiſtrat chargé de la Police pour faire ceſſer ce déſordre. L'Elu du Peuple, c'eſt ainſi qu'on appelle ce Magiſtrat, ſe tranſporta au marché, traita rudement les Jardiniers, & décida que c'étoit à eux à payer le droit. Ceux-ci s'emporterent, renverſent leurs fruits par terre, invitent le Peuple à les prendre pour rien, & ajoutent qu'ils aimoient mieux qu'il en profite, que *ces chiens de Maltotiers qui s'engraiſſent du ſang de tous les habitans du Royaume.* Le Peuple ramaſſe les fruits; tout tendoit à une ſédition, lorſque Mazanielle impoſant ſilence, ſécria *qu'il ne falloit plus payer d'impôts;* en même-temps il prit quelqu'unes de ces figues, & les jetta à la tête de l'Elu du Peuple & des Commis; tous l'imiterent à l'envi; le Magiſtrat effrayé prend la fuite, court au Palais, & raconte au Vice-Roi ce qui s'étoit paſſé; Mazanielle diſtribua ſa milice en pluſieurs troupes; leur ordonna d'aller brûler les regiſtres, les bancs & les tables des Bureaux; ce qui

s'exécuta

s'exécuta à l'inſtant même. A ces jeunes gens ſe joignent des hommes d'un âge plus avancé. Mazanielle les raſſemble, & les conduit vers le Palais du Vice-Roi. Tout y eſt dans le trouble & dans la conſternation à la premiere nouvelle de la revolte. Le Duc d'Arcos promet l'abolition de l'impôt ſur les fruits. Les ſéditieux demandent encore qu'on aboliſſe les droits ſur la farine; & comme on ne leur fit pas de réponſe ſatisfaiſante, ils forcerent le Palais, pillerent les meubles, en jetterent une partie par les fenêtres, & pénétrerent juſqu'à la chambre du Dais, ſous lequel étoit le portrait du Roi. A cet aſpect, Mazanielle s'arrête, & fait reſpecter le Dais & le Portrait; pendant ce temps le Duc d'Arcos ſe ſauvoit par un eſcalier dérobé; mais pourſuivi par la multitude, il ne put éviter de tomber entre les mains de ces furieux. Ils le traînent par terre, lui arrachent les cheveux & les mouſtaches. Il eut alors la préſence d'eſprit de tirer de ſa poche une poignée de ſequins, & de les jetter au milieu de ceux qui l'environnoient. On le quitte pour ramaſſer l'or. Le Duc ſe releve, prend la fuite, & ſe ſauve dans un Couvent de Minimes, où il écrit un billet qui accorde au Peuple l'abolition de tous les impôts. De plus il fit propoſer à Mazanielle une penſion conſidérable, s'il vouloit contenir le Peuple. Maza-

nielle répondit, que rien au monde ne pouvoit l'engager à trahir ſes Compatriotes, qu'ils étoient tous de fideles Sujets du Roi; & que le Duc en tenant ſes promeſſes, les verroit ſoumis aux ordres du Prince, & prêts à lui ſacrifier leurs biens & leurs vies. Sur cette réponſe, le Vice-Roi ſortit du Couvent, & ſe retira au Château Saint Elme, abandonnant la Ville de Naples à Mazanielle qui, en cinq ou ſix heures, s'en trouva le maître abſolu.

Le premier uſage que Mazanielle fit de ſon autorité, fut de mettre en liberté les priſonniers qui n'étoient détenus que pour la contrebande, ou pour des dettes que les Gabelles avoient occaſionnées; ils vinrent tous rendre graces à leur libérateur, & ſe joignirent à lui. Il les conduiſit au marché, avec le reſte de ſa Milice, & y fit publier à ſon de trompe l'abolition des Impôts. Il partagea enſuite en quatre troupes cette multitude de peuple; il leur ordonna de ſe tranſporter dans tous les quartiers de la Ville, de brûler les Bureaux des Impôts, les maiſons & les effets de tous les Partiſans, Maltotiers & Commis : meubles, riches tapiſſeries, or & argent, pierreries, titres, papiers, tout fut conſumé avec les maiſons mêmes : on conſerva ſeulement les tableaux qui repréſentoient les choſes ſaintes ou les portraits du Roi. Les premiers étoient envoyés aux Egli-

les, & l'on plaçoit les autres aux coins des rues ſous de riches dais. Les ſéditieux ne retinrent rien pour eux, de tant de précieux effets, & ne toucherent point à ce qui appartenoit aux autres citoyens; il n'y eut pas une ſeule goutte de ſang verſée pendant tout ce déſaſtre qui dura une ſemaine entiere.

Animé par ces ſuccés, Mazanielle publia un ordre à tous les habitans, ſous peine de la vie, de prendre les armes; il en fit diſtribuer des copies dans tous les quartiers, & jamais Edit d'un Prince ne fut exécuté avec plus de promptitude : en moins de deux heures, tout Naples fut ſous les armes, & les habitans ſe rendirent au marché, pour obéir à ce nouveau Souverain qui, en chemiſe & en caleçon, prononçoit des Arrêts, contre leſquels perſonne n'oſoit réclamer. Le Vice-Roi effrayé envoya le Duc de Matalone à Mazanielle, pour écouter les plaintes & les demandes du peuple. Mazanielle conſentit à entrer en négociation; mais il voulut que le Vice-Roi lui fit remettre l'original du privilege de Charles-Quint, qui excluoit toute impoſition nouvelle. Le Vice-Roi fit fabriquer un faux titre. Mazanielle en reconnut la fauſſeté, & dans l'inſtant il s'éleva parmi le peuple un cri général de trahiſon. Mazanielle le reprocha au Duc de Matalone, dans les termes les plus vifs. Il ſe jetta en même-temps ſur lui; le tira

de ſon cheval, le renverſa par terre, le foula aux pieds; le peuple à ſon exemple le chargea de coups, & après lui avoir fait eſſuyer toutes les indignités dont il eſt capable, il le conduiſit en priſon pour lui faire ſon procès comme à un traître : le Duc trouva moyen de ſéduire ſes gardes, & ſe ſauva.

Mazanielle eut avis que le Vice-Roi faiſoit venir des troupes à ſon ſecours; il commanda deux détachemens pour aller au devant d'elles, & les combattre : il ſe mit à la tête de l'un des deux; marcha contre les ennemis, les attaqua, les battit, les fit priſonniers, & les mena en triomphe à Naples : il ordonna qu'ils fuſſent bien traités. Ils s'enivrerent tous, & coururent par la Ville en criant *vive le Peuple*. Le Vice-Roi revint à la négociation. Il envoya à Mazanielle le Cardinal Filomarini, Archevêque de Naples. Mazanielle fit à ce Prélat la réception la plus honorable ; le gros du peuple marqua plus de défiance : il craignit qu'il ne vînt encore pour le tromper, comme avoit fait le Duc de Matalone. Mazanielle en impoſa à toute cette multitude, en diſant qu'il connoiſſoit le Prélat, & qu'il étoit ſa caution. A ces mots, tout le monde ſe tut, & on entra en matiere. Le Cardinal demanda en grace à Mazanielle de ſurſeoir l'incendie de trente-ſix maiſons qu'il avoit donné ordre de brûler ce jour-là : ce fut là tout le ſuccès de ſon ambaſſade.

Cependant le Duc de Matalone ne fut pas plutôt hors de prison, qu'il forma le dessein de faire assassiner le chef des séditieux, Mazanielle. On choisit pour l'exécution de ce projet, le jour même que Mazanielle avoit marqué pour dresser les conclusions d'une paix générale. On fit sur lui une décharge de cinq coups d'arquebuse, dont aucun ne l'atteignit. Les assassins & leurs complices furent massacrés par la populace en fureur, & ce jour terrible fut le commencement de l'effusion du sang. Depuis ce moment, le peuple fut toujours altéré de celui de la Noblesse. Mazanielle lui-même, si doux & si juste, devint soupçonneux, rigoureux, facile à permettre & à ordonner des supplices. On passe sous silence le détail de ces affreuses exécutions, pour suivre la négociation de Mazanielle avec le Vice-Roi. Ce dernier témoigna à l'Archevêque, qu'il desiroit de voir le chef du peuple : il le pria d'obtenir de lui ce plaisir, & pour recevoir cette visite, il revint au Palais avec sa Cour : Mazanielle témoigna d'abord quelque répugnance à faire cette démarche ; mais il céda aux instances du Cardinal. Il vouloit y aller dans l'état où il se trouvoit, en bonnet de matelot, en chemise & en caleçon : le Cardinal lui remontra l'indécence de paroître en cet état devant un Ministre qui représentoit la personne d'un grand Roi. Com-

ne Mazanielle ne ſe rendoit point, l'Archevêque en qui il avoit une confiance ſans bornes, & un reſpect infini, menaça de l'excommunier, s'il continuoit de lui déſobéir. Mazanielle n'inſiſta plus ; il prit un habit de toile d'argent, & un chapeau orné d'un plumet : le reſte du vêtement étoit aſſorti. Le peuple ne pouvoit ſe laſſer de le regarder & de l'admirer, tant il avoit bonne grace ſous cet habillement. Il marchoit devant le carroſſe du Cardinal, monté ſur un cheval ſuperbe, & tenant une épée nue dans ſa main. Il étoit ſuivi de cent ſoixante Compagnies, tant de Cavalerie, que d'Infanterie, toutes bien armées, & de plus de cinquante mille ames ſans armes. Voilà *notre libérateur*, crioit le peuple, *rendons graces à Dieu des bienfaits que Mazanielle nous a procurés.* Le Capitaine des Gardes du Vice-Roi vint le recevoir à la porte du Palais. Avant que d'y entrer, il ſe tourna vers cette foule de gens qui le ſuivoit, & leur dit : que dans tout ce qu'il avoit fait, il ne s'étoit propoſé que la félicité publique ; qu'auſſi-tôt qu'il leur auroit rendu la liberté, il reprendroit ſa premiere profeſſion, & qu'il n'exigeoit pour toute reconnoiſſance d'un chacun d'eux, qu'un *Ave Maria* à l'heure de ſa mort. Il fut alors interrompu par les cris de tout le peuple qui lui promettoit ſes prieres, pour que ce ne fût que dans cent ans.

Mazanielle le remercia, & reprenant ſon diſcours, il les exhorta de ne pas quitter les armes, que l'Eſpagne n'eût confirmé l'abolition des Impôts, à ſe défier de la Nobleſſe, & à mettre le feu au Palais, ſi on l'y retenoit trop long-temps. C'eſt ce que tout le monde lui promit. Il prit une troiſieme fois la parole, pour dire qu'il n'avoit rien fait contre les intérêts du Roi; que Sa Majeſté jouiroit déſormais tranquillement de tout ſon domaine; qu'elle n'auroit plus à payer les appointemens prodigieux que tiroit cette foule infinie de Maltotiers & de Commis qui voloient & ruinoient le peuple.

Lorſque Mazanielle entra chez le Vice-Roi, celui-ci vint le recevoir au haut de l'Eſcalier. Mazanielle ſe jetta à ſes pieds, les baiſa au nom de tout le peuple de Naples, & dit : qu'il venoit ſe mettre entre ſes mains, pour recevoir le châtiment qu'ordonneroit ſon Excellence. Le Vice-Roi le fit relever, l'embraſſa, & lui dit qu'il le voyoit avec plaiſir, qu'il ne le croyoit point coupable, & que, dans toutes les occaſions, il lui témoigneroit l'eſtime qu'il avoit pour lui. Ils paſſerent enſemble, accompagnés du Cardinal, dans une chambre où ils eurent une conférence ſecrete dont l'abolition des Impôts fut le ſujet. Dans le moment ils entendirent de grands cris & un grand tumulte; le peuple ne voyant pas Mazanielle, craignit que

le Vice-Roi ne l'eût fait arrêter. Mazanielle parut à la fenêtre ; ſa vue calma tout d'un coup cette populace : ſe tournant enſuite du côté du Duc d'Arcos, il lui dit : *je vai vous faire voir, Monſeigneur, combien le peuple de Naples eſt obéiſſant.* Dans le moment mettant le doigt ſur la bouche, il impoſa le plus profond ſilence à toute cette multitude, & lui dit : *que chacun ſe retire, ſous peine de rébellion.* Auſſi-tôt tout le monde ſe retita, & la vaſte place du Palais devint déſerte : le Vice-Roi & le Cardinal en furent dans le plus grand étonnement. La conférence continua : il fut arrêté que la ſuppreſſion des Impôts ſeroit ſignée, lue & confirmée publiquement, en préſence du peuple & de tous les Tribunaux. Mazanielle en quittant le Vice-Roi lui embraſſa les genoux, reconduiſit le Cardinal dans ſon Palais, & ſe rendit à la place du marché. Il étoit déja nuit. Il la paſſa à ſon ordinaire, à expédier pluſieurs affaires, & à répondre aux requêtes qu'on lui préſentoit. Le lendemain il fit dreſſer un échafaud dans la place de Tolede, il y fit porter tous les inſtrumens des derniers ſupplices. Là, aſſis ſur ſon tribunal, il fit venir tous ceux qui avoient des plaintes à préſenter, & jugea en dernier reſſort toutes les affaires militaires, civiles & criminelles portées devant lui, & dont les exécutions ne recevoient

pas de retardement. Il examinoit & jugeoit ſur le champ ; les phyſionomies ſeules le guidoient ſouvent. Il étoit ſi habile à les diſcerner, que tout le monde eſt convenu qu'il n'avoit condamné aucun innocent, & qu'aucun criminel ne lui étoit échappé. Mais il manqua eſſentiellement par l'uniformité des ſupplices, renouvellant les Loix de *Dracon*, quoiqu'il ne les connût pas. Il puniſſoit de mort tous les crimes. Le peuple applaudiſſoit à tous ſes Jugemens, & jamais la police n'avoit été ſi bien gardée dans Naples.

Mazanielle alla un jour prendre l'air hors de la Ville ; ce fut pour lui une promenade bien funeſte, s'il eſt vrai, comme on l'a cru, qu'il y avala du poiſon. On prétend qu'il lui fut donné par ordre du Vice-Roi, dans de l'eau qu'il but après avoir mangé quelques fruits. L'effet de ce poiſon fut de lui faire perdre le jugement. Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que depuis ce jour-là, il donna pluſieurs marques de folie. C'étoit le lendemain que devoit ſe faire la ratification du Traité, & la publication de la Paix, dans l'Egliſe Cathédrale. Le Vice-Roi lui envoya deux de ſes plus beaux chevaux, l'un pour lui, l'autre pour ſon frere ; ils les monterent pour aller au Palais. De là ils ſe rendirent avec le Vice-Roi à la Cathédrale, accompagnés d'une nombreuſe cavalcade. L'Archevê-

que les reçut, à la tête de ſon Clergé, à la porte de l'Egliſe. Lorſque chacun ſe fut placé ſelon ſon rang, le Secrétaire du Royaume, lut à haute voix tous les articles du Traité ; Mazanielle ſe tenant debout à ſes côtés, toujours l'épée nue à la main, l'arrêtoit à chaque article pour en expliquer au peuple le ſens & l'importance. On fit enſuite le ſerment ſur l'Evangile & ſur le ſang de S. *Janvier*, d'obſerver fidelement le Traité de part & d'autre ; & le Vice-Roi s'engagea d'en obtenir la ratification de la Cour d'Eſpagne. On chanta le *Te Deum*, & Mazanielle harangua le peuple. Il dit des choſes excellentes ; mais il lui en échappa d'autres entiérement dépourvues de ſens. Il commença par déchirer ſes habits de toile d'argent : pour les quitter il pria le Cardinal & le Vice-Roi de l'aider à ſe déshabiller. On lui repréſenta qu'il étoit contre l'honnêteté & la bienſéance qu'il ſe déshabillât dans l'Egliſe, & à la vue de tout le monde ; il ſe rendit à ces remontrances. L'aſſemblée ſe ſépara. Le Vice Roi monta à cheval, ayant à ſon côté Mazanielle, qui du Palais du Duc retourna au marché, eſcorté de toute la foule. Le lendemain il monta à cheval, & courut à bride abattue dans toutes les rues de Naples, heurtant & choquant tous ceux qu'il rencontroit ; il en bleſſa pluſieurs qui en moururent ; il en fit arrêter d'autres pour

des fautes très-légeres, qu'il vouloit punir de mort ; mais ſes ordres ne furent point exécutés. Il ſe préſenta chez le Vice-Roi ayant ſon habit déchiré, une jambe nue, ſans collet, ſans chapeau & ſans épée : il lui dit, qu'il mouroit de faim, & lui demanda à manger. L'inſtant d'après, il ajouta qu'il avoit fait préparer une collation hors de la Ville, & invita le Duc à venir s'y rafraîchir : le Vice-Roi prétexta une migraine, & Mazanielle partit ſeul pour ſa promenade. Il but juſqu'à ſeize caraffes d'excellent vin, ce qui acheva de lui tourner la tête. La plus ſaine partie du peuple voyant qu'il n'étoit plus en état de commander, ne voulut plus obéir ; chacun craignoit de devenir la victime de ſon caprice & de ſes fureurs ; mais il étoit toujours adoré de la populace ; quelqu'ordre qu'il lui eût donné, elle auroit obéi ſur le champ ; meurtres, incendies, elle eût tout exécuté : le Vice-Roi craignit pour la Ville & pour lui-même ; & comme il étoit dans cette perplexité, un nommé *Dardi Foné*, vint lui offrir, lui troiſieme, de tuer Mazanielle. Jamais propoſition ne fut reçue avec plus d'avidité, & dès le jour ſuivant on en vint à l'exécution, le 18 de Juillet, jour de la fête Notre-Dame du Mont-Carmel, dont les préparatifs avoient occaſionné la révolution. Mazanielle, le Crucifix à la main, venoit de faire un diſcours au

peuple dans l'Eglise des Carmes, & s'étoit retiré dans leur dortoir, pour y prendre un peu de repos. Les trois conjurés l'y suivirent, & demanderent tous, à haute voix *où est Mazanielle ?* Celui-ci les entend, sort de sa cellule, se présente devant eux, & leur dit avec douceur, *est-ce moi que vous cherchez, mon Peuple ?* A ces mots, les trois assassins lui tirent chacun un coup d'arquebuse : tous les coups portent ; Mazanielle tombe en proférant ce peu de paroles, *ah traîtres, ingrats !* Et il expira. Le bruit de sa mort se répand dans le moment dans toute la Ville, & personne ne donna signe de douleur & de pitié. Un des assassins coupe la tête du mort, la prend par les cheveux, passe au milieu de la foule, la porte toute sanglante au Vice-Roi, & de là va la jetter dans un des fossés de la Ville. De jeunes gens prennent le corps, le traînent par les rues, lui font mille outrages, & le peuple voit tout cela avec une indifférence & une insensibilité qui le caractérise. Le lendemain il reprend ses premiers sentimens pour Mazanielle, il déplore son sort, le plaint, le regrette, déteste ses assassins, se reproche de ne l'avoir point vengé, & ce ne sont plus dans Naples que pleurs & que gémissemens. On recherche la tête & le corps de Mazanielle ; on les rejoint ensemble, on les place sur un

brancard, après avoir couvert le corps d'un manteau Royal: on met ſur ſa tête une couronne de lauriers, à la main droite le bâton de commandement, à la gauche une épée nue. Dans cet équipage on le porte ſolemnellement dans tous les quartiers de la Ville; il étoit ſuivi de quatre-vingt mille ames. Le Vice-Roi envoya huit pages avec chacun un flambeau de cire blanche à la main, pour accompagner le convoi, & il ordonna à tous les gens de guerre de baiſſer leurs armes, & de le ſaluer à la militaire. Il fut inhumé le ſoir même avec toutes les cérémonies uſitées pour les perſonnes de la premiere qualité. Les cris, les pleurs, & le chant des Prêtres, faiſoient un mêlange dont il n'y avoit eu juſques-là aucun exemple. Telle fut la pompe funebre du célebre Mazanielle, Roi pendant huit jours, inſenſé pendant quatre, maſſacré comme un tiran, révéré comme le libérateur de la Patrie, & preſque comme un Saint.

En France, l'armée commandée par M. le Prince de Condé, fit pluſieurs Sieges, & toutes les Villes qui furent aſſiégées furent priſes. Dixmude en trois jours, par le Maréchal de Raulzan, le 13 Juillet 1647.

Egra, rendu à Wrangel, après plus d'un mois de ſiege.

Landrecy, après 21 jours. La Baſſée, en 14 jours. Lens, en 10 jours.

La France fit à ce ſiege une perte beaucoup plus conſidérable que ne fut ſa conquête ; Gaſſion y fut bleſſé à mort : peu de Généraux ſe ſont fait un auſſi grand nom en peu d'années. Après avoir fait ſes premieres armes ſous le Grand Guſtave, & ſous le Duc de Rohan, le Cardinal de Richelieu l'attira au ſervice du Roi. Il ſut battre nos ennemis ; mais il s'en fit d'autres à la Cour, dont il ne ſut pas triompher. Il fut vaillant guerrier, mauvais politique, & François équivoque. Il étoit mal avec le Cardinal Mazarin quand il mourut, & la Cour le regretta peu. Le Marquis de Villequier continua le ſiege de Lens, & prit la Place. Le Comte de la Feuillade, Maréchal de Camp, y fut tué, & y mourut chrétiennement, en prononçant ces paroles : *eh ! après quoi courrois-je ?*

La France triomphoit ; mais au milieu de ſes victoires, elle étoit accablée de miſeres. Les longues guerres l'avoient épuiſée d'hommes & d'argent. Les plaintes ſe faiſoient entendre. Les Peuples opprimés, perdoient le reſpect, & parloient avec inſolence. Un cri de ſédition s'élevoit, qui devoit bientôt révolter tout ce qu'il y avoit de plus fidele dans la Fance. Il faut remonter à la ſource de ces malheureuſes diviſions. La haine qu'on portoit au Cardinal, les fit naître,

& le redoublement des impôts les excita.

La Cour coloroit toutes ces taxes du prétexte de la guerre, mais le Peuple n'eut pas la ſoumiſſion qu'il avoit eue juſqu'alors. Il cria, on le laiſſa crier ; le ſurintendant d'Emeri, continua ſes levées. C'étoit un homme dur, fier, habile, & intelligent dans les affaires ; ingénieux à créer des ſubſides nouveaux, pour fournir aux frais de la guerre. Il exerçoit une inquiſition rigoureuſe ſur les biens de toute nature : il ne ſe laſſoit point de fouler les Sujets du Roi, & la Cour donnoit des Edits, pour faciliter le paiement de toutes ces charges.

Le Parlement fut ſollicité de ſe déclarer contre la Cour, & de prendre la défenſe des Peuples ; il fit des remontrances, elles furent mal reçues : d'Emeri courut riſque d'être aſſommé ; il n'en fut ni moins ferme ni moins violent exacteur. Il voulut ſupprimer la paulette, & reprendre d'une main avec uſure, ce qu'il paroiſſoit relâcher de l'autre. Le tarif ou l'impôt ſur les Denrées, fut une nouvelle mine qu'il mit à profit pour en tirer les fonds dont il avoit beſoin.

Le Parlement prend connoiſſance des affaires ; la Reine le trouve mauvais, & lui défend de s'en mêler. Les Chambres continuent leurs aſſemblées. Le Parlement ſe trouve en oppoſition avec le Conſeil. Les Arrêts de l'un ſont caſſés par les Arrêts de l'autre. On s'échauffe,

on s'aigrit. Tout Paris ſe déchaîne contre le Cardinal, & le regarde comme l'auteur de tous les maux. La maladie du Roi en fait craindre encore de plus grands. Il eſt attaqué de la petite vérole. Les paſſions des grands ſe réveillent, & les inclinations du Peuple ſe découvrent. Chacun penſe à ſon intérêt & à ſa cabale. On appréhende d'autant plus de perdre le Roi, qu'il donnoit dès-lors de grandes eſpérances. Son bon tempérament le ſauve : il guérit, & ſa ſanté fait reprendre aux affaires le même cours qu'auparavant.

La convaleſcence du Roi diſſipa les intrigues de la Cour ; mais elle n'appaiſa pas les troubles que les impots avoient excités. Une des premieres attentions du jeune Monarque, fut de remercier Dieu du retour de ſa ſanté. Il alla en grande pompe à l'Egliſe de Notre-Dame de Paris, & de là il monta au Parlement ; où il portoit pluſieurs Edits qu'il fit vérifier. Il y en avoit ſix également ruineux. La ſaiſie des gages des Officiers de la Chambre des Comptes, de la Cour des Aydes, du Grand Conſeil ; & l'Edit de création de douze Charges de Maîtres des Requêtes, exciterent les premiers mouvemens.

Tous ces corps, lézés dans leurs intérêts perſonnels, ſe réunirent & s'aſſemblerent, pour demander la ſuppreſſion de ces nouveautés. La Reine irritée de-

cette démarche, les manda, & leur dit, d'un ton fort animé, qu'il étoit ſurprenant qu'ils revinſſent ſur des Edits dont la vérification avoit été conſacrée par la préſence du Roi. Elle leur fit défenſe de s'aſſembler, & déclara qu'elle vouloit que toutes les Ordonnances fuſſent exécutées. Le Parlement ne fut pas plus favorable aux diſpoſitions de la Cour, & rendit deux Arrêts, l'un le 13 Mai, & l'autre le 15 Juin 1648, portant jonction de toutes les Cours Souveraines. Ainſi fut établi le célebre Arrêt d'*union*, qui prétendoit tout ſauver, & qui penſa tout perdre.

Ce coup qui tendoit à une rébellion ouverte, alarma la Cour, & le Cardinal n'oublia rien pour traverſer cette *union*. Il crut ramener les eſprits, en deſtituant d'Emeri de la ſurintendance des finances, & le Maréchal de la Meilleraie prit la place. Cette victime ne parut pas ſuffiſante; le Parlement continua de s'aſſembler.

La Régente paſſa de la douceur à la ſévérité. Elle fit arrêter deux Conſeillers du Grand Conſeil, & quelqu'autres qui furent conduits au Mont Olympe, & à Pont-à-Mouſſon. Il intervint enſuite un Arrêt du Conſeil, qui caſſoit en termes injurieux l'*Arrêt d'union*, avec défenſe aux Compagnies de s'aſſembler, ſous peine de rébellion.

Ces menaces & ces empriſonnemens,

ne ſervirent qu'à irriter les eſprits. On s'aſſembla. On ne s'en tint pas là. On propoſa de révoquer toutes les levées qui ſe faiſoient ſur des Arrêts qui n'avoient pas été vérifiés. Les choſes en vinrent au point que le Parlement rendit un Arrêt, qui portoit que les Intendans de Province ſeroient révoqués, & qu'il ſeroit délivré des commiſſions pour informer des concuſſions qu'ils auroient faites dans leurs Départemens. Le Duc d'Orléans demanda que cet Arrêt fut ſurſis dans l'exécution. Il fut refuſé. L'Etat de la France étoit tel, qu'il n'étoit plus temps d'uſer de rigueur, ſans hazarder de grandes révolutions. La Régente, pour ſauver au moins les apparences, & rendre la diminution de ſon autorité moins éclatante, conſentit à donner une Déclaration qui confirmât tout ce qui avoit été arrêté par les Compagnies.

Le Roi retourna, le dernier jour de Juillet, tenir ſon lit de Juſtice, & s'y rendit en grand cortege. Il révoqua une partie des Edits contre leſquels on s'étoit plus récrié; mais il défendit expreſſément, & dans les termes les plus forts, aux Compagnies de s'aſſembler. Le reſpect qu'inſpiroit la préſence du Roi, ne permit pas de délibérer, & la déclaration fut vérifiée; mais on s'aſſembla dès le lendemain, & l'on examina la Déclaration du jour précédent. Les opi-

nions furent partagées. Les uns vouloient qu'on obéît aveuglement à l'autorité Royale : les autres ſoutenoient qu'il ne falloit avoir nul égard à une défenſe qui venoit du Miniſtre, & non pas du Monarque, à qui ſa jeuneſſe ne permettoit pas encore de gouverner par lui-même.

On parla du Roi & de la Reine avec reſpect ; mais on n'épargna ni le Gouvernement, ni la perſonne du Cardinal. De là les noms odieux de *Mazarin & de Frondeurs*, ſelon qu'on ſe déclaroit pour la Cour ou pour le Peuple.

A la tête des *Frondeurs*, étoient le Prince de Conti, le Duc de Beaufort, le Duc de Longueville, le Duc d'Elbeuf, le Duc de Bouillon, le Maréchal de la Mothe, & le Coadjuteur, le plus intrigant & le plus dangereux de tous.

Les Ducheſſes de Montbazon & de Chatillon, parurent auſſi dans ces fameuſes ſcenes : les Ducheſſes de Longueville & de Chevreuſe, y jouerent encore un plus grand rôle, tantôt de concert & tantôt diviſées. Le Prince de Condé ſeul, raſſura la Cour, & ſoutint le Cardinal. On verra bientôt la ſuite funeſte de ces troubles, qui ſous l'apparence du bien public, cauſerent de grands maux à la France.

Les Eſpagnols ne manquerent pas de profiter de ces brouilleries. Ils ſe rendirent plus difficiles à Munſter ; ils éloi-

gnerent la concluſion de la Paix avec la France, & la conclurent avec la Hollande, qui s'étoit engagée à ne traiter que de concert avec la France. Le Cardinal mit tout en œuvre pour rompre cette Paix particuliere; mais l'Eſpagne & les Etats Généraux tinrent ferme dans leur politique. La premiere, vouloit la Paix avec les Hollandois; elle ſe flattoit de regagner par là tout ce que la France lui avoit enlevé. Les ſeconds, jaloux de nos conquêtes, aimerent mieux manquer à la reconnoiſſance qu'à leur propre ſûreté. Le Traité fut ratifié à la Haye le 18 d'Avril. Le Roi d'Eſpagne ſe départoit de toutes ſes prétentions ſur les Provinces-Unies, qu'il reconnoiſſoit pour Etats Souverains & Pays libres.

Tel étoit l'état des affaires générales, lorſque le 24 de Mai 1648, je reçus une Lettre de l'ami de Madame de Miramion, qui étoit la veuve que l'on m'avoit propoſée, par laquelle il me mandoit, ſous des noms empruntés, que la Dame n'avoit pas la force de réſiſter à ſes parens, qui m'étoient contraires; mais qu'elle ſeroit bien-aiſe que je lui aidaſſe par une violence apparente, à dire oui. Je compris qu'il me vouloit perſuader de l'enlever, & ce conſeil me ſurprit d'abord; néanmoins, me venant de la part d'un homme qui ne me paroiſſoit pas avoir d'autre intérêt en cette

affaire, que l'avantage & la ſatisfaction des parties; je ne balancai pas à le ſuivre. D'ailleurs, je me flattai un peu ſur une choſe que je ſouhaitois. Je communiquai mon deſſein au Prince, qui l'approuva, & qui me promit de me donner à porter à la Cour la nouvelle de la Capitulation d'Ypres, afin que je puiſſe retourner à Paris ſans aucun ſoupçon. Il m'offrit même Bellegarde, l'une de ſes Places de Bourgogne, pour m'y retirer après l'enlévement; mais je le remerciai, ne croyant pas avoir beſoin de mener la Dame plus loin que Launay, qui étoit une des maiſons du Grand Prieur, très-forte, entre Sens & Brai ſur Senne.

Le 25, je fis réponſe à mon ami, que je ſerois bientôt à Paris, où je ferois tout ce qu'il jugeroit à propos.

Le 27 dudit mois de Mai, Ypres capitula, & le Prince me fit partir pour en porter la nouvelle à la Cour. J'y arrivai le 30, ce qui fut une grande diligence, eu égard aux détours que j'avois été obligé de prendre, à cauſe des poſitions des armées ennemies.

Il m'arriva une choſe en ce voyage, qui doit apprendre à tous ceux qui portent des nouvelles, qu'ils ſont bien-aiſes de donner les premieres, à ne rendre à perſonne en route aucune lettre des lieux d'où ils ſont partis, qu'après avoir fait leur premiere commiſſion.

En paſſant à Luſarche, je trouvai à la porte le maître d'Hôtel du premier Préſident Molé, qui venoit ſavoir de la part de ſon maître, qui étoit pour lors à Champlatreux, des nouvelles de l'armée, où ſon fils étoit Intendant. J'en donnai une lettre pour le premier Préſident à ce Maître d'Hôtel, en le priant de faire mes excuſes à ſon maître, ſi je ne la portois pas moi-même; & après avoir changé de chevaux; j'allai coucher à Econau, ſi las que je n'en pouvois plus. Il eſt vrai que le premier Préſident ne ſut pas plutôt par ſon fils la Capitulation d'Ypres, que ravi de donner une bonne nouvelle au Cardinal, il le lui écrivit par un exprès, qui arriva à onze heures du ſoir à Paris; de ſorte que le lendemain matin, croyant dire au Cardinal quelque choſe qui eût la grace de la nouveauté, il me répondit aſſez froidement, qu'il ſavoit cela dès la veille, & m'en montra le billet du premier Préſident. Je lui dis que je me garderois bien une autre fois d'être ſi honnête, puiſque je voyois qu'on en avoit abuſé.

Le lendemain, 2 Juin, j'écrivis au Prince.

MONSEIGNEUR,

Après que le Cardinal eut lu la Lettre que je lui rendis de la part de Votre Alteſſe, *il me dit qu'il étoit obligé de*

ſervir M. de Chatillon, & qu'il le feroit en cette rencontre ; que pour moi, il s'étonnoit que vous lui demandaſſiez une choſe dont vous étiez convenus enſemble, de ne lui point parler cette année ; & qu'il avoit des parens qui avoient vingt-cinq à trente ans de ſervice, à qui il avoit refuſé ce que je prétendois. Je lui répondis que j'avois aſſez ſervi, pour avoir le brevet de Maréchal de Camp, quand je n'aurois pas la recommandation de Votre Alteſſe. *Il me dit qu'il verroit, &c.*

Depuis la premiere fois que le Cardinal m'avoit parlé, il avoit changé de réſolution. Il m'avoit paru d'abord diſpoſé à faire avoir le Gouvernement d'Ypres à Chatillon ; & cependant, il avoit dit au Chevalier de Grammont, que la Reine avoit jetté les yeux ſur Pallnau, pour cette Place. Le Chevalier en repartant pour l'armée, ayant dit cela au Préſident Perrault, Intendant du Prince, & à moi ; ce Préſident, homme fier, s'en alla trouver auſſi-tôt M. le Tellier, & lui dit que cela étoit bien étrange, que les recommandations du Prince nuiſiſſent aux gens que leur mérite rendoit d'ailleurs recommandables. Qu'il n'y avoit aucune comparaiſon de Pallnau à Chatillon, que M. le Prince étoit ſage, & qu'il ne feroit jamais rien contre le ſervice du Roi ; mais que c'étoit un peu trop pouſſer un

Prince du Sang, qui étoit à la tête d'une armée, que de lui réfuſer une choſe auſſi juſte que celle-là. M. le Tellier lui répondit qu'il alloit repréſenter cela au Cardinal; lequel ne croyant pas que le Préſident parlât ainſi ſans l'ordre de ſon maître, l'envoya quérir, pour lui dire qu'il avoit tant fait auprès de la Reine, qu'elle avoit accordé le Gouvernement d'Ypres à Chatillon.

Mais pour revenir à ce qui me regarde; auſſi-tôt que je fus débarraſſé des affaires de la Cour, j'allai trouver l'homme qui m'avoit parlé du mariage de Madame de Miramion, lequel me parut dans les mêmes ſentimens que ceux qu'il m'avoit témoignés par ſa lettre, touchant l'enlevement. Je diſpoſai donc quatre relais de carroſſe de Saint Cloud, où je devois prendre mon Hélene allant au Mont-Valérien, juſqu'à Launay. Je pris avec moi mon frere Rabutin, un Gentilhomme de mes amis, qui avoit fait deux campagnes, volontaire auprès de moi, & trois Gentilhommes à moi, Fradel, mon parent, le Pleſſis, & S. Félix. Je rencontrai la veuve dans le carroſſe de ſa belle-mere, au deſſus du Jardin de Mademoiſelle du Tillet à S. Cloud, que Philippes de France, Duc d'Orléans, acheta depuis pour agrandir le ſien. J'obligeai le Cocher de repaſſer le Pont, & d'entrer dans le Bois de Boulogne, où je voulus faire chan-

ger

ger de carroſſe à la veuve; mais je n'en pus jamais venir à bout : de ſorte que je fis ſeulement dételer les deux chevaux, & en mettre ſix à la place; & ainſi, nous autres à droite & à gauche du carroſſe, traverſâmes la plaine de Saint Denis, & nous entrâmes dans la Forêt de Livry. Comme la Dame crioit fort, & que je crus que c'étoit la préſence de ſa belle-mere, qui l'obligeoit d'en uſer ainſi; je fis mettre pied à terre dans le Bois à cette belle-mere; je ne laiſſai qu'une Demoiſelle avec la veuve dans le carroſſe, & un Laquais ſur le derriere; mais la Dame ne fit pas moins de bruit après cela, & je connus alors que j'étois trompé. Je voulus la renvoyer, mais mon frere m'en diſſuada, me diſant qu'elle changeroit peut-être, & qu'en tout cas je la renverrois plus honnêtement pour moi de Launay, que de la campagne, d'où l'on diroit que l'on me l'auroit tirée des mains. Je le crus donc, & lorſque nous fûmes à Launay, voyant que la Dame ne finiſſoit pas ſes lamentations, je lui dis, que ſi je n'euſſe pas cru qu'elle eût conſenti à ce que je venois de faire, je ne l'aurois pas fait; que je la ſuppliois de croire qu'elle étoit la maîtreſſe de faire tout ce qui lui plairoit, & pour rien du monde je ne la voudrois contraindre : elle me dit que ſi je la mettois en liberté, elle en uſeroit bien. Je lui repliquai que je croyois

que ſi elle ſortoit de mes mains, elle n'y rentreroit jamais; mais que je n'étois, ni de condition, ni d'humeur, à forcer une femme; que ſi elle me croyoit aſſez honnête homme pour la mériter, elle n'avoit qu'à dire, que je vivrois d'une maniere avec elle, qu'elle ne ſe repentiroit pas de l'honneur qu'elle m'auroit fait; que ſi elle s'en vouloit retourner, elle étoit la maîtreſſe, & que je la ferois conduire ſur le champ à Sens. Elle m'en pria, en me faiſant entendre, que je réuſſirois mieux par cette voie, que par celle que j'avois priſe: je lui dis que je ne m'y attendois pas, mais que je ne laiſſerois pas d'être ſon ſerviteur. Je donnai cent piſtoles à la Demoiſelle, pour la dépenſe de ſa Maîtreſſe, & je la fis eſcorter par trois de mes gens, depuis Launay juſqu'à Sens.

Les Gens du Roi, avertis de l'arrivée de la Dame dans leur Ville, la vont trouver & prennent ſa dépoſition, qu'elle fit à ma décharge autant qu'elle put. Cependant, lorſqu'elle fut à Paris, ſes parens, lui diſant qu'il y alloit de ſon honneur de me pourſuivre, l'obligerent de le faire, & ſur cela j'envoyai un Gentilhomme en poſte trouver le Prince à l'armée, auquel j'écrivis cette lettre.

MONSEIGNEUR,

Mon affaire n'a pas eu le ſuccès que je m'en promettois: ce Gentilhomme en

*dira le détail à votre Alteſſe : cependant, je l'aſſurerai qu'une des choſes qui me donne autant de chagrin de n'avoir pas réuſſi, c'eſt d'avoir manqué un établiſſement qui m'eût mis en état de mieux ſervir votre Alteſſe; car pour mon intérêt particulier, Monſeigneur, je m'en conſolerai bientôt, quand je recevrai des marques de la continuation de vos bonnes graces & de votre protection. J'en ai beſoin aujourd'hui, Monſeigneur ; les parens de la Dame me pourſuivent ſous ſon nom; un mot de la part de votre Alteſſe au Sieur *** ſon pere, arrêtera tout : je la ſupplie de me l'accorder, afin que je ſois plutôt en liberté de me rendre auprès d'elle, & d'eſſayer à mériter la qualité de, &c.*

Mon courrier arriva auprès du Prince le 20 Août ; il le trouva ſur le champ de la bataille de Lens, qu'il venoit de gagner. Auſſi-tôt qu'il eut lu ma lettre, & qu'il eut appris le détail de mon affaire, il écrivit au pere de la Dame, d'un ſtyle qui ſentoit non-ſeulement le Prince du Sang, mais encore le victorieux ; de ſorte que cette lettre impoſa ſilence à mes parties : tous mes amis de l'armée n'ayant pas le loiſir de m'écrire, me firent compliment ſur mon aventure, & entr'autres le Comte de Tavannes.

Auſſi-tôt que j'eus reçu ces nouvelles de l'armée, j'écrivis cette lettre à Tavannes.

De Launay, ce 30 d'Août 1648.

» Je ſais qu'entre amis au point où nous » le ſommes, les complimens ſont ſuper- » flus; mais il y a des témoignages d'a- » mitié rendus ſi à propos, & de ſi bon- » ne grace, que de n'en pas remercier » extraordinairement, auroit été un air » d'ingratitude. Souffrez donc, mon cher, » que je vous aſſure, que tout ce qu'il » y a de reſſentiment d'une obligation, » dans l'ame la plus reconnoiſſante, eſt » pour vous dans la mienne. J'enrage » de n'avoir à vous offrir que mon bien » & ma vie; mais ſi j'étois aſſez heu- » reux pour que vous en euſſiez beſoin, » vous me verriez prodiguer l'un & l'au- » tre, avec une joie qui vous feroit con- » noître que je ſuis de tout mon cœur » à vous. Adieu, mon cher, nous nous » verrons bientôt.

Pendant mon ſéjour à Launay, j'avois fait une recrue de trente maîtres; pour la Compagnie du Prince. Je me rendis avec elle le 8 du même mois à Calais. J'y trouvai le Prince bleſſé d'une mouſquetade aux reins, qu'il avoit reçue au ſiege de Furnes. Il revenoit à la Cour par ordre du Roi, ſur ce que la Reine régente ayant fait arrêter Brouſſel, Conſeiller à la Grand'Chambre, & Blanmenil, Préſident aux Enquêtes, parce qu'ils avoient ouvert un avis de ne point vérifier quelques Edits; le peuple

avoit fait des barricades, & forcé le Préſident Molé, d'aller avec tout le Parlement, au Palais Royal, demander l'élargiſſement des priſonniers, ce qu'il avoit obtenu.

Le Prince s'étant repoſé quelques jours à Calais, en partit pour la Cour, & je le ſuivis. Le Roi s'étant retiré à S. Germain, avoit réſolu de châtier Paris; mais enfin les affaires s'accommoderent.

Quatre ou cinq jours après que je fus arrivé à Paris, je reçus les ordres du Roi pour établir la Compagnie de Chevaux-Legers du Prince en garniſon dans Autun; j'envoyai ces ordres au Maréchal des Logis, & j'écrivis cette lettre à S*** & à ſa femme.

A Paris, le 15 Novembre 1648.

» J'ai penſé d'abord écrire à chacun » de vous; mais j'ai cru enſuite que cela » me donneroit trop de peine, de faire » ainſi des baiſés mains à l'un dans la » lettre de l'autre; j'ai appréhendé que » l'apoſtille ne l'offenſât, de ſorte que » j'ai pris le parti de vous écrire à tous » deux, l'un portant l'autre.

» La plus ſûre nouvelle que j'aie à » vous apprendre, c'eſt que je me ſuis » fort ennuyé depuis que je ne vous ai » vue: cela eſt aſſez étonnant; car en- » fin, je ſuis venu voir cette petite brune, » pour qui vous m'avez vu le cœur un » peu tendre; à la vérité elle m'avoit,

» ce qu'on appelle, ſanté aux yeux ;
» & je ne lui avois point encore parlé :
» c'eſt une beauté ſurprenante, de qui
» la converſation guérit : on peut dire
» que pour l'aimer, il ne la faut voir
» qu'un moment ; car ſi on la voit davan-
» tage, on ne l'aime plus. Voilà où j'en
» ſuis. Mais j'oubliois de vous demander
» des nouvelles de notre cher oncle :
» je vous prie de l'entretenir de propos
» joyeux ; ſi vous ne le faites rire à gorge
» déployée, quand même il devroit
» touſſer un peu, vous me déſobligerez
» fort. Dites-lui de ma part de ſe con-
» ſerver plus qu'il ne fait, & que s'il
» ne veut pas s'aimer pour lui ; il s'aime
» pour nous autres neveux, qui l'aimons
» plus que nous-mêmes.

» Depuis que je vous ai quitté, je ne
» mange preſque plus : vous qui préſumez
» de votre mérite, vous ne manquerez
» pas de croire que le regret de votre ab-
» ſence me réduit à cette extrêmité, point
» du tout ; ce ſont les ſouppes de meſſire
» Crochet, qui me donnent du dégoût
» pour toutes les autres.

Je badinois ainſi avec mes amis, en attendant que mon accommodement ſe fit : & la veille des Rois 1649, la Cour partit la nuit du Palais Royal, & ſe retira à S. Germain. Je m'y rendis auprès du Prince. Il me commanda d'aller quérir en Bourgogne ſa Compagnie de Chevaux-Legers. Je partis auſſi-tôt,

réſolu de mettre le feu dans Rubel, qui étoit un Château près de Melun, appartenant au frere de Madame de Miramion, laquelle, malgré toutes les paroles données au Prince, avoit commencé ſes pourſuites contre moi, depuis ma ſortie de Paris : je changeai cependant de réſolution en arrivant à Rubel, quoiqu'en me vengeant, j'euſſe pu mériter du côté de la Cour, auprès de laquelle on ſe rendoit recommandable, par le mal qu'on faiſoit aux Officiers du Parlement : bien loin de cela, j'y mis une Garde du Prince, auquel je défendis de rien prendre du Seigneur du lieu, ni des habitans, me chargeant de ſa récompenſe. Ce ne fut que Champlatreux, qui, par ſon crédit, ſa vigueur, & par l'autorité du Prince, que je ſortis de cette affaire, pour laquelle il me fallut donner 4000 livres, outre plus de dix mille qu'elle m'avoit déja coûté.

Je n'ai que faire de dire que cette entrepriſe fut imprudente ; dès que je me ſuis réſolu d'en faire le récit, je me ſuis attendu qu'elle ſeroit condamnée ; mais cela ne m'a point fait de peur, craignant plutôt de mentir que d'être blâmé.

Il faut dans l'hiſtoire une certaine ſincérité que je ne trouve en pas une. Je n'ai encore vu perſonne qui ſe ſoit mêlé de faire des Mémoires, confeſſer qu'il ait fait une faute ; on fait comme dans

un Roman, où l'on ne dit pas les choſes comme elles ont été, mais comme elles ont dû être : auſſi, ne crois-je, de tout ce que la plupart de ces façons de héros me diſent d'eux, que les choſes que les hiſtoriens fideles en ont écrit. Pour moi, quand j'avoue mes fautes, ce n'eſt pas que je ne puiſſe les défendre ; en ſorte que j'impoſerois peut-être au public, mais il faudroit parler contre mon ſentiment ; & ſi je ne ſuis pas content de moi, il m'importe fort peu que les autres le ſoient. Je ſuis abſolument incapable de me faire une réputation que je ſentirois n'avoir pas mérité. Ce libre aveu de mes fautes, ne vient pas auſſi d'effronterie : au contraire, j'en ai de la honte & du repentir ; mais je ſais qu'il n'y a que Dieu de parfait ; & puiſque je veux parler de moi, j'en veux dire le mal comme le bien ; il ne tiendra qu'aux lecteurs d'en faire leur profit, d'imiter l'un, & de ſe défendre de l'autre.

Je ſais déja par avance, que les gens qui ne trouveront pas leur compte dans ces mémoires ; diront pour éluder ce que je dis d'eux, que j'étois le plus méchant homme du monde ; que pour marque de cela, je ne m'épargne pas moi-même ; que j'ai été à la Baſtille pour avoir déchiré mille gens, & que j'en ai perdu ma fortune. A cela je réponds, que ce qui a paru dans le pu-

blic ſous mon nom, n'étoit pas de moi; que le manuſcrit que j'ai donné au Roi qui ne parloit que d'affaires générales, n'étoit fait pour être vu que de trois ou quatre de mes bons amis; que d'ailleurs, j'ai pu être imprudent quand j'ai parlé librement de quelques gens; mais que je n'ai point été menteur. En diſant des vérités de quelques particuliers, j'en ai pu faire des ennemis, qui, n'oſant lever le maſque contre moi, ont trouvé le moyen d'intéreſſer de plus grands Seigneurs qu'eux; mais je n'ai jamais rien inventé : ainſi, il faut qu'on me croie, quoiqu'on puiſſe me condamner. Et pour faire voir que c'eſt plutôt par amour pour la vérité que je parle, que par aucune malignité de naturel, je dis du bien quand j'en trouve, de la même perſonne de qui j'ai dit du mal. Je ne doute pas que la plupart ne me quittaſſent de l'un, pourvu que je les vouluſſe quitter de l'autre; mais ce ne ſeroit plus une hiſtoire; & puiſque je ne me fais pas à moi-même de grace, je ne penſe pas qu'on doive trouver mauvais, que j'en agiſſe de même pour les autres.

Enfin, je retournai à Autun, d'où je tirai les Chevaux-Legers du Prince, & je les amenai à Corbeil, où finiſſoit ma route : j'y trouvai ordre d'entrer à Lagny; & d'y demeurer.

Le lendemain que j'y fus arrivé, j'allai trouver le Prince à S. Germain, qui

me reçut assez-bien ; mais un jour après ce ne fut plus de même : en voici la raison.

Guittant, Cornette de la Compagnie que je commandois, lequel n'en avoit plus que le nom, parce la faveur du Prince, qui étoit déclarée, l'obligeoit de ne partir plus d'auprès de lui ; s'étant un jour plaint à Lenet, comme à mon ami, de ce que je l'accusois de m'avoir rendu de mauvais offices auprès du Prince, celui-ci entra dans le moment, & ayant appris de quoi ils parloient, il dit que j'avois tort de le croire ; mais que ce n'étoit pas le seul que j'avois ; que je méprisois sa Compagnie, parce que je voulois être Maréchal de Camp, que je ne le serois jamais par son moyen, & qu'il n'y avoit pas de Gentilhomme en France qui ne se dût tenir très-honoré d'être son Lieutenant.

Le lendemain, Lenet m'ayant conté cette conversation, & qu'il avoit fait son devoir à me défendre, je me rendis au lever du Prince, sur le visage duquel je trouvai la confirmation de ce que m'avoit dit Lenet.

J'en fus outré de douleur : je pensois à me venger en m'allant jetter dans Paris ; mais j'en fus détourné par le Président Perraut, mon bon ami.

Il me souvient que dans ce temps-là, les Echevins de Nevers, me vinrent prier, comme leur Lieutenant de Roi,

de les préſenter au Prince, & de lui recommander une affaire qu'ils avoient à la Cour. Je n'eus garde de leur dire l'état où j'étois avec lui ; cela m'eut diſcrédité. Je les lui préſentai donc comme il alloit au Conſeil, & m'approchant de lui, je fis ſemblant de lui parler tout bas. Nous deſcendions un eſcalier avec la foule qui accompagne un Prince du Sang, qui a grande part au Gouvernement ; ainſi, je n'eus pas de peine à tromper ces Echevins qui nous ſuivoient de loin ; & revenant à eux, je leur dis que j'avois recommandé fortement leur affaire, dont ils me rendirent mille graces. Heureuſement pour mon honneur, leur affaire s'étant terminée promptement, ils en attribuerent le ſuccès à mon grand crédit. Sur cela je fis réflexion que le monde, & ſur-tout les gens de Cour, ne ſont que grimaces, & que tout ce qu'on y voit d'ordinaire, n'eſt rien moins que ce qui eſt effectivement.

Il ſe fit dans ce temps-là quelque ouverture de Paix ; on convint d'une Treve de trois jours, que l'on renouvella juſqu'à la concluſion du Traité. A la ſeconde Treve, je voulus aller à Paris, je pris avec moi, mon frere, un Volontaire & le Commiſſaire à la conduite de la Compagnie du Prince. Comme je fus à la Porte S. Martin, le Capitaine de garde, qui étoit un Chauſſetier, étant ivre, me demanda un billet du Maréchal du Pleſ-

ſis, pour me laiſſer entrer : je lui dis, que la Treve étant publiée, il ne falloit point d'autres choſes pour avoir commerce les uns avec les autres. Il me répondit brutalement, que je n'entrerois point ſans billet. Chagrin d'avoir perdu mes peines, je me retirai, en diſant à cet ivrogne, que je m'en allois auſſi empêcher leurs gens d'entrer à S. Denis. Sur cela, ce coquin ſe mit à crier *au Mazarin*, qui étoit alors le mot ſur lequel le peuple s'échauffoit, & prenoit les armes avec une rage extrême. A ce cri, tout le monde du Fauxbourg ſortit des maiſons ; & comme on ne ſavoit ſurquoi il s'étoit fait, le peuple qui ſe fait toujours des raiſons pour flatter ſes caprices, ſe mit à dire que nous avions tiré nos piſtolets ſur les corps de garde ; là-deſſus on nous fait des ſalves à droite & à gauche, dont je m'étonne encore que nous n'ayons pas été tués. Ceux qui étoient avec moi crurent pouvoir ſe ſauver en prenant le galop. J'aurois fait comme eux, ſi j'avois cru la choſe poſſible ; mais il y avoit un grand quart de lieue de Fauxbourg : de ſorte que je crus me ſauver plus aiſément, en marquant peu de crainte. Je n'allai donc que le pas, & en effet, on tira beaucoup plus ſur les autres que ſur moi, & on les arrêta après les avoir bien battus. Pour moi, je ne reçus qu'un coup de bâton à deux bouts ſur la tête, qui me

l'eut caſſée ſans mon chapeau. Je deſcendis auſſi-tôt de cheval, de peur qu'on ne redoublât. Un vieillard qui commandoit la garde du Fauxbourg vint à moi avec dix ou douze fuſilliers, & me retira des mains du peuple, qui alloit m'aſſommer, en diſant qu'il falloit me garder, pour me faire pendre ; & s'étant approché de moi, il me dit qu'il me ſauveroit la vie, & me mena dans une maiſon auprès, où il me fit garder avec mon frere & les deux autres Cavaliers.

Pendant que l'on me panſoit du coup que j'avois reçu à la tête, le peuple nous venoit voir par curioſité, comme ſi nous euſſions été des *Topinambours*, & nous diſoit mille injures. Il y en eut un qui, après m'avoir reproché d'être dans les intérêts de Mazarin, le plus grand ſcélérat du monde, diſoit-il, fut aſſez enragé pour me parler du Roi d'une maniere à mériter la roue. Je ne pus le laiſſer continuer, ſans défendre mon maître ; & pour cela non-ſeulement je lui abandonnai le Mazarin ; (car il falloit amuſer ſa brutalité) mais je me joignis à lui, pour en dire pis que pendre ; il en fut fort aiſe, & me dit qu'il n'avoit pas vu de plus honnête homme que moi dans mon parti : il convint que le Roi ne devoit pas pâtir de la mauvaiſe conduite de ſes Miniſtres.

On a raiſon de dire, que ce que Dieu garde eſt bien gardé ; je n'ai jamais vu

la mort de ſi près & ſi inévitable que dans cette rencontre : j'en fus quitte pour le coup que j'avois reçu ſur la tête.

La Paix s'étant faite au mois d'Avril 1649, la Cour s'en alla à Compiegne, & ne retourna à Paris que le 18 d'Août ſuivant.

Je m'en allai chez moi, où je reçus cette lettre de mon oncle, ſur la mort de mon frere de Rabutin.

De Cheſſy, le 6 Août 1649.

Monſieur mon neveu,

» Il faut laiſſer agir la nature ſelon ſes » premiers mouvemens, & ne pas lui » refuſer les larmes & les déplaiſirs, » puiſque c'eſt ſa vraie nourriture, lorſ- » qu'elle a été ſpectatrice d'un pareil ac- » cident, que celui qui nous eſt arrivé à » la mort de M. votre frere : Dieu le » veuille mettre en ſon repos, & » avoir à gré les ſouffrances qu'il a eues » en ce monde. Mais après avoir raiſon- » né ſur cet événement, & conſidéré » que nos biens & nos maux viennent » de celui qui nous en peut faire autant, » & qui ne nous a donné la vie en dé- » pôt que pour la lui rendre, lorſqu'il en » aura la volonté, il nous faut ſoumettre » à ſa Providence ; & en attendant no- » tre heure avec tranquillité d'eſprit, dire » comme nos Peres : *ſon Saint Nom ſoit* » *beni, ſa volonté ſoit faite.* Je perds

» une créature qui m'avoit été donnée
» pour fils, & livré entre mes bras en-
» core enfant, comme à ſon propre pere.
» Je perds une perſonne en laquelle j'a-
» vois confié mon temps, mon travail,
» mes épargnes; je perds un homme que
» je tenois fidele, loyal, & qui m'ai-
» moit. Mais quoi, ces conſidérations,
» ni mes doléances ne me le rameneront
» pas. Qu'y puis-je faire, ſinon comme
» celui que l'on eſtropie du bras gauche,
» qui rend grace à Dieu de ce qu'il n'a
» pas permis que ce fut le bras droit.
» Il m'a ôté mon neveu le cadet, & il
» m'a laiſſé mon neveu l'aîné, gloire lui
» ſoit à jamais; encore, lui ſuis-je bien
» redevable de m'avoir laiſſé le plus con-
» ſidéré & le plus avancé dans le monde;
» ſa ſainte volonté ſoit telle, de l'y voir
» conſerver, pour laiſſer lignée à la fa-
» mille, & perpétuer le nom à la poſté-
» rité. Adieu mon cher neveu, aimez-
» moi toujours, & m'écrivez quelque-
» fois. *Gui de Rabutin Buſſy, l'aîné.*

Pendant que j'étois en Bourgogne, le Prince de Condé vint à Dijon; je m'y rendis auſſi-tôt, & durant un ſéjour de trois ſemaines, je devins amoureux de la fille du premier Préſident.... mais de ces amours qui regardent l'utile auſſi-bien que le délectable; car je ſongeois à l'épouſer, & la Demoiſelle ne ſe fut pas jettée dans un Couvent, plutôt que d'y conſentir. A la vérité, je

donnai cette affaire à conduire à P..... que je ne ſais par quel intérêt la ruina, comme je le ſus depuis par la Demoiſelle.

Le Prince me dit mille honnêtetés : je lui parlai du traité de ma charge avec Guittant ; il me répondit que Lenet nous accommoderoit : nous fimes deux jours après, un écrit ſous nos ſeings privés, par lequel Guittant me donnant cinquante mille livres dans trois mois, je promettois de lui donner ma démiſſion; & outre cela, le Prince me donna parole, qu'à la prochaine élection, il me feroit élu de la Nobleſſe de Bourgogne.

Quelques jours après, étant à ſon levé, il me demanda ſi l'affaire étoit faite : je lui dis que non, parce que nous ne nous étions pas rencontrés Guittant & moi : il me preſſa fort d'achever cela.

Et là-deſſus, j'admire qu'une circonſtance qui paroît une bagatelle, ſoit cauſe bien ſouvent par la ſuite, de la ruine d'un homme, ou de ſon élévation. Si j'euſſe touché l'argent de Guittant, comme je le pouvois faire, je n'euſſe jamais ſervi le Prince contre le Roi. Il eſt vrai auſſi, que lorſque j'entrai dans mon devoir, on me compta cela à la Cour pour quelque choſe, & l'on me diſtingua bien plus que ſi je n'en fuſſe jamais ſorti. Et l'on peut encore voir par là, combien la conduite de Dieu eſt incompréhenſible, & combien elle confond la prudence humaine, en

faiſant quelquefois ſervir les fautes des gens à leur agrandiſſement.

Le 19 Janvier 1650, le Cardinal fit arrêter les Princes de Condé, de Conty, & de Longueville, comme ils alloient entrer au Conſeil : ils furent d'abord conduits à la Baſtille, enſuite à Marcouſſy, & de là transférés au Havre de Grace.

Le Prince de Condé avoit ſauvé la vie au Cardinal, dans la guerre de Paris, & celui-ci qui connoiſſoit le Prince d'humeur à faire valoir ſes ſervices, crut que le plus court étoit de ſe brouiller avec lui, pour ſe décharger tout d'un coup de la reconnoiſſance qu'il lui devoit, & dont le poids l'accabloit. Il eſt vrai qu'il ne manquoit pas de prétexte pour le haïr ; car non-ſeulement, ni le Prince prétendoit régenter le cabinet, mais il s'oppoſoit encore à l'établiſſement de ſa famille, & l'avoit empêché de marier ſa niéce avec le Duc de Mercœur, en lui déclarant nettement qu'il ne pouvoit être ſon ami, s'il penſoit à cette alliance : comme ils s'étoient vus de près dans la guerre de Paris, le Prince avoit beaucoup perdu de l'eſtime qu'il avoit conçue de loin pour le Cardinal, & ils en faiſoient de ſanglantes railleries, quand il ſe trouvoit avec le Duc d'Orléans, & même avec les confidens du Miniſtre. Ceux-ci, ne manquoient pas d'applaudir au Prince pour faire leur Cour, puis d'en aller rendre

compte au Cardinal, qui en conçut tout le chagrin imaginable, & qui ne le diſſimula qu'autant de temps qu'il lui en falloit, pour faire ſûrement le coup qu'il méditoit. Il s'appliqua avec tant de ſuccès, à rendre le Prince odieux aux Pariſiens, en leur retraçant adroitement la mémoire du blocus de leur Ville, qu'ils firent des feux de joie, dès qu'ils apprirent ſa détention.

Tous les Officiers des Princes, au nombre de près de cent, ſe trouvant alors dans le jardin de l'Hôtel de Condé, pour aviſer à ce qu'on pouvoit faire pour leur ſervice; on propoſa d'aller au Val-de-Grace, enlever les niéces du Cardinal Mazarin, & les mener en toute diligence, dans quelqu'unes des Places du Prince de Condé, pour le faire rendre, ou du moins pour aſſurer ſa vie; mais un moment après, on apprit que le Cardinal, ayant prévu qu'on pourroit prendre ce parti, les avoit envoyé quérir, dans le temps qu'on arrêtoit les Princes; de ſorte que chacun s'en retourna chez ſoi ſans rien réſoudre; & le lendemain, les uns ſe retirerent à Stenay, & les autres à Bellegarde: pour moi, je ne me ſentis pas aſſez préſſé du déſir de venger un homme qui m'avoit témoigné ſi peu d'amitié, pour quitter l'engagement où j'étois à la recherche de Mademoiſelle de Rouville. Tout ce que je fis pour lui, c'eſt que je n'allai

point au Palais Royal ; & à la Cour, qui avoit ſu que j'avois traité il y avoit trois mois, de ma Lieutenance avec Guitant, ne douta point, me voyant à Paris, que je ne fuſſe défait de cette charge.

Pendant que je recherchois Mademoiſelle de Rouville, la Guerche, Gentilhomme de la Marche, mon parent, me vint prier de ſervir de ſecond dans un combat, Luſignan ſon neveu, qui avoit quérelle contre Marins. J'en demeurai d'accord. Nous nous battîmes ſix contre ſix ; ce qui ne s'étoit jamais vu : les deux auteurs de la quérelle ſe battoient à cheval, parce que Marins diſoit qu'il étoit eſtropié, & nous autres dix, nous nous battions à pied. J'avois affaire contre un nommé Bidoſſans, Ecuyer du Duc de Candale, & ſon parent : & pour me préparer à n'être point ſupris, la Guerche m'avoit averti qu'il étoit fort adroit, & qu'il ne bougeoit des ſalles ; & que pour preuve de cela, la mouche qu'il avoit à la joue, venoit d'un coup de fleuret. Bon, bon, lui dis-je, c'eſt ſigne qu'il ne pare pas bien. Nous ne voulûmes pas laiſſer battre Luſignan & Marins, que nous n'euſſions tiré parole d'eux, que ſi quelqu'un de nous autres à pied, avoit l'avantage avant eux, ils ne manqueroient pas de s'arrêter dès que nous leur crierions de le faire. Bauvoir Donflun, qui étoit des nôtres, ayant d'abord paſſé ſur Moncaſſin, le jetta à

terre; mais Moncaſſin qui avoit été ſurpris, le remit ſous lui, & lui fit avouer ſon avantage. Ainſi, nous n'avions eu que le temps de nous allonger quatre ou cinq bottes, lorſqu'on vint nous ſéparer, & enſuite les autres, qui furent auſſi heureux que nous; car il n'y eut point de ſang répandu. Nos Cavaliers s'arrêterent au premier cri que nous leur fimes, & cela heureuſement pour Marins, qui étoit en méchante poſture devant Luſignan.

Rien ne fut plus à contre-temps, que la priere que me fit la Guerche, en cette rencontre. J'étois ſur le point de me marier, & quoi qu'à la Cour on me crut détaché des intérêts du Prince, il m'étoit de conſéquence qu'on ne parlât pas trop de moi, de peur qu'enfin on ne s'éclaircît de la vérité. Un combat, & particuliérement un combat de douze perſonnes, devoit vraiſemblablement faire grand bruit; cependant, l'imprudence de la Guerche ne me fit point d'affaire.

Le peu de ſatisfaction que j'avois du Prince, me ſervit donc pour achever mon mariage, & pour ne me pas trouver dans Bellegarde, où j'aurois été enveloppé dans le malheur de ceux qui, pour n'avoir eu aucun moyen de ſe préparer à défendre cette Place, furent contraints de la rendre plutôt qu'ils n'auroient fait. Il eſt vrai que ſix ſemaines après que je fus marié, Tavannes, Cha-

telux & moi, nous nous en allâmes à Montroud, Château appartenant au Prince de Condé, & que le Prince ſon pere avoit extrêmement fortifié. Il me ſouvient qu'en y allant en poſte, nous avions changé nos noms, & que j'avois un volontaire de Bretagne auprès de moi, nommé Lannay Lays, fort glorieux, & qui crut qu'il étoit d'un homme de qualité de changer ſon nom. Pendant qu'il en cherchoit un autre que le ſien, Tavannes, qui le tourmentoit toujours ſur ſa vanité, le trouvant fort ridicule alors, eh Monſieur, lui dit-il, vous vous moquez, de craindre que votre nom ſoit connu; ſi vous voulez prendre celui que j'ai pris, je m'appellerai Lannay Lays, & je ſuis aſſuré d'être plus caché que perſonne de la compagnie; cela nous fit fort rire, mais le volontaire faillit à s'en déſeſpérer. (*a*)

Les raiſons de mon ſecond mariage, ſe réduiſirent toutes à la conſidération de la poſtérité; car je n'avois que des filles du premier lit, & ma mere, & le

(*a*) Ce trait me rappelle qu'un homme de ma connoiſſance, alla voir une fille de l'Opéra, & que pour en être reçu, il ſe préſenta comme ami d'un autre homme de la connoiſſance particuliere de cette fille; celui-ci lui en fit de vifs reproches, à quoi l'autre lui répondit; ſachez, Monſieur, que quand j'aurai à me produire chez d'honnêtes gens, je ne me ſervirai jamais de votre nom; mais dans des maiſons du calibre de celle-ci, je ne pouvois pas en trouver de plus analogue aux perſonnes qui y ont donné lieu.

Grand Prieur de France, mon oncle, me preſſoient infiniment de me remarier.

Comme ma mere cherchoit il y a plus d'un an, on lui faiſoit tous les jours quelque propoſition nouvelle; & ſur cela, il me ſouvient d'une aſſez plaiſante choſe qui arriva, parmi les partis qu'on lui avoit propoſés. On lui avoit parlé de Gabrielle de Longueval, fille de Manicamp, depuis Maréchale & Ducheſſe d'Etrées : la puiſſance & la perſonne lui plaiſoient fort; il n'étoit plus queſtion que d'être ſatisfaite ſur le bien. Pour cet effet, on lui apporta un mémoire de la part du pere, dans lequel, entr'autres choſes, on mettoit en ligne de compte, la ſucceſſion infaillible de ſa couſine de Rouville, qui étoit au Couvent de Charonne, & qui aſſurément ſeroit Religieuſe. Ce ne fut pas là deſſus que ma mere rompit; car cela pouvoit être : ce fut ſur d'autres connoiſſances qu'elle eut, que Mademoiſelle de Manicamp avoit fort peu de bien : mais le ridicule de cela, pour la Demoiſelle, fut que ſix mois après j'épouſai Mademoiſelle de Rouville, qui étoit cette couſine qu'on avoit dit qui ſeroit Religieuſe, & qu'au bout de quelque temps, Mademoiſelle de Manicamp déſeſpérant de pouvoir ſe marier, ſe jetta dans un couvent, d'où il fallut un Arrêt du Parlement pour la tirer : & enſuite ſon pere la mit avec la Maréchalle d'Etrées, dont le mari étoit ſon

proche parent, & elle ſe conduiſit ſi bien, que le Maréchal étant devenu veuf pour la ſeconde fois, l'épouſa en troiſiemes nôces à 91 ans.

J'épouſai donc Louiſe de Rouville, au mois de Mai 1650, elle avoit une grande naiſſance & du bien aſſez honnêtement. Elle avoit été élevée, ou dans des couvens, ou auprès de Marguerite de Lorraine, Ducheſſe d'Orléans, de qui elle avoit l'honneur d'être couſine iſſue de germain : elle étoit ſeconde fille du ſecond lit de Jacques de Rouville, & d'Iſabelle de Longueval ; elle étoit fort jeune quand elle les perdit, & de quatre ſœurs qu'elles étoient, Louiſe étoit reſtée ſeule au monde.

Dans ce temps-là, je reçus de la part de Claire Clémence de Maillé, Princeſſe de Condé, qui étoit à Bordeaux, un brévet de Maréchal de Camp, & une commiſſion d'un Régiment d'Infanterie, au nom de Henri de Bourbon, Duc d'Enguien ſon fils.

Je remarquai dans ces deux Patentes, combien la haine préoccupoit dans un parti. Les gens qui avoient dreſſé ces deux pieces, avoient plutôt fait des Manifeſtes contre le Cardinal Mazarin, que des Commiſſions ; ils ne ſe contentoient pas de dire dans leurs libelles, les raiſons qu'ils avoient de faire la guerre, ils les fourroient dans tout ce qu'ils écrivoient d'ailleurs.

Quelques jours après j'ouvris la guerre en Berry : à mon retour, Lannay Lays, m'ayant prié de lui permettre de faire un voyage à Paris, il me demanda une lettre pour Madame De***, pour laquelle je lui témoignerois la satisfaction que j'avois de lui : je lui donnai celle-ci.

De Mourond, ce 2 Juillet 1650.

» Je me suis enfin déclaré, je vous » l'avois bien dit, ma belle cousine, ce » n'a pas été sans grande répugnance ; » car je sers contre mon Roi un Prince » qui ne m'aime pas. Il est vrai que son » état me fait pitié, je le servirai donc » pendant sa prison comme s'il m'aimoit, » & s'il en sort jamais, je le quitterai » aussi-tôt.

» Que dites-vous de ces sentimens-là, » Madame, ne les trouvez-vous pas grands » & nobles ? Mandez-le-moi, je vous » prie ; au reste, écrivons-nous souvent, » le Cardinal n'en saura rien ; & s'il ve- » noit à le découvrir, & à vous faire » donner une lettre de cachet, il est » beau à une femme de vingt ans, d'être » mêlée dans les affaires d'Etat ; pour » moi, je vous l'avoue, ma belle cousine, » j'aimerois assez à vous faire faire un » crime, de quelque nature qu'il fut. » Quand je songe que nous étions déjà » dans des partis opposés l'année pas- » sée, & que nous y sommes encore » aujourd'hui, je crois que nous jouons aux

» aux barres ; mais vous ne ſortez point
» de Paris, & moi je vais de Saint De-
» nis à Mourond, & j'ai peur qu'à la
» fin je n'aille de Mourond au Diable.
» Le Sieur Lannay Lays vous dira la
» vie que nous faiſons ; c'eſt un garçon
» qui a du mérite, & que par cette rai-
» ſon je ſervirai volontiers. Mais plus
» encore, parce que vous l'aimez, &
» que je croirai vous faire plaiſir.

Au bout de ſix ſemaines, je reçus nouvelles de Buſſy, que ma mere venoit de mourir, & que ma préſence y étoit fort néceſſaire. Je réſolus d'y aller mettre ordre à mes affaires : mais comme le Duc de Vendôme, qui commandoit en Bourgogne, étoit fort alerte, je me déguiſai. Je pris une perruque noire, je me mis une emplâtre ſur un œil, & m'étant ainſi rendu méconnoiſſable à moi-même, je partis avec Lannay Lays, lui faiſant le Maître, & moi portant la valiſe ſur la croupe de mon cheval. Après avoir été caché à Buſſy trois jours, je m'en allai à Cheſſy chez l'Abbé de Buſſy, mon oncle, où j'appris la nouvelle du gain de la bataille de Réthel par le Maréchal du Pleſſis Praſlin, contre le Maréchal de Turenne, le 13 de Décembre 1650. Ce fut la cauſe de la liberté des Princes, parce que le parti qu'on appelloit *de la Fronde*, voyant que le gain de cette bataille rendoit le *Mazarin* trop puiſſant, détacha le Duc d'Or-

ſéans des intérêts de la Cour, & tous enſemble réſolurent de faire ſortir les Princes, & de chaſſer le Cardinal. Celui-ci qui étoit le maître du Havre où il avoit fait transférer les Princes, alla lui-même les mettre en liberté, pour s'attirer cette obligation de leur part. Ils lui en ſûrent le gré qu'ils devoient, & pour lui il ſortit de France, & ſe retira à Liége.

L'Angleterre n'avoit pas été moins agitée : les Communes, de concert avec l'armée, avoient dreſſé une Ordonnance pour faire le Procès à Charles premier, qui avoit été transféré de Hurſt au Palais de S. James. La haute Cour de Juſtice, établie à cet effet, tint ſa premiere ſéance publique le 30 Janvier 1649, dans la Salle de Weſtminſter, où l'on obligea le Prince de comparoître. Bradshaw, que Cromwel avoit fait mettre à la tête de cette troupe de ſcélérats, fit lire l'accuſation de haute trahiſon, intentée contre Sa Majeſté, pour avoir fait la guerre au Parlement & au Peuple : mais Charles refuſa conſtamment de répondre, & demanda toujours qu'on lui dît par quelle autorité légitime un Roi étoit cité au Tribunal de ſes Sujets. La ſeconde & la troiſieme ſéances, qui ſe tinrent le premier & le ſecond Février, ſe paſſerent encore en conteſtations, ſur l'autorité des Juges prétendus que le Roi perſiſta à ne pas reconnoître ; quoique le Préſident de la

commiſſion répétât ſouvent qu'il n'appartenoit pas à Charles Stuart de diſputer là-deſſus. Le Roi comparut le ſix pour la derniere fois. Bradshaw, après avoir fait un long diſcours, dans lequel il ſoutint que les Loix ſont au deſſus du Prince, & le Peuple au deſſus des Loix, fit lire la Sentence qui condamnoit Charles Stuart comme tyran, traître, meurtrier & l'ennemi de la Nation, à perdre la tête dans la Place de Witehal. Le Roi voulut parler, mais on ne le lui permit pas; & il fut remené en priſon par les Gardes qui lui firent mille inſultes, juſqu'au moment qu'il monta ſur l'échafaud. Il étoit alors dans ſa quarante-neuvieme année.

Charles étoit, ſans contredit, un des meilleurs & des plus grands Rois qu'ait eus l'Angleterre. Il en eut les vertus, & ſes ennemis les plus déclarés ont été réduits à lui chercher des vices. Le plus grand de ſes défauts a été une clémence exceſſive. Comme Céſar, il fut bon juſqu'à être obligé de s'en repentir. Jamais Prince n'aima plus ſon Peuple; &, à la honte de ce Peuple ingrat, il fut condamné comme un tyran, ennemi de la Nation. Tout ſon crime fut d'avoir protégé l'Epiſcopat établi par les Loix de la Grande-Bretagne, & il en fut le martyr. Sa priſon & ſa mort le feroient honorer comme un Saint, ſi la Religion Proteſtante formoit des Saints

dignes de notre culte. Ce fut, ſuivant l'opinion commune, à Holmby qu'il compoſa ce livre fameux, traduit depuis en tant de Langues, intitulés *le Portrait du Roi.* C'eſt proprement l'hiſtoire de ſes malheurs & ſon apologie, adreſſée au Prince de Galles ſon fils. Cet ouvrage, plein des ſentimens les plus chrétiens & les plus touchans, a fait un honneur infini à ce Prince ; mais on a publié depuis, qu'il eſt de Gauden, Evêque d'Exeter, qui le compoſa dans le deſſein de fortifier les amis du Roi, & de rendre les Parlementaires odieux. Quoi qu'il en ſoit, ce Prince ne démentit point, à la mort, les ſentimens qui y ont été répandus. Dès qu'il fut monté ſur l'échafaud, il proteſta de ſon innocence, & déclara que la Sentence qui alloit s'exécuter ſur lui, étoit la punition de la malheureuſe complaiſance qui l'avoit porté à ſouſcrire une autre Sentence fort injuſte. Il parloit de celle que le Parlement avoit donnée quelques années auparavant contre le Comte de Strafford. Il proteſta enſuite qu'il pardonnoit de tout ſon cœur à ceux qui le faiſoient périr ; & il finit en faiſant profeſſion de mourir dans l'Egliſe Anglicane. Immédiatement après l'exécution, un Sergent publia à ſon de trompe, en différens quartiers de la Ville, que perſonne n'eût à proclamer le Prince de Galles, ni aucun autre, Roi d'Angleterre & d'Irlande,

ſous peine d'être puni comme coupable de haute trahiſon. La Chambre des Pairs fut ſupprimée ; le ſerment de fidélité & de ſuprématie aboli, & tout le pouvoir déclaré dévolu au Peuple. L'hypocrite Cromwel fit auſſi indiquer un jour de jeune pour remercier Dieu d'avoir délivré les Anglois de la tyrannie, & la Chambre lui déféra le Généralat perpétuel des Troupes de l'Etat. La nouvelle République fut d'abord reconnue par le Roi d'Eſpagne, enſuite par la Suede, la Hollande, la République de Veniſe, & enfin par la Régente de France ; comme ſi tous les Princes de l'Europe avoient conſpiré, pour autoriſer un attentat ſi odieux, & qu'il étoit ſi fort de leur intérêt de ne le laiſſer pas impuni.

Rien n'eſt plus conſtant, par les hiſtoriens de toutes les Nations & de toutes les Sectes, que ce fut l'introduction de la Liturgie Anglicane en Ecoſſe, qui donna le premier commencement aux troubles de ce pays-là, qui les entretint, & qui ſervit enfin de prétexte aux Puritains & aux Indépendans, pour faire périr par le glaive du bourreau, le Roi Charles, l'appui de l'Epiſcopat, qu'ils vouloient abattre : il s'eſt cependant trouvé un écrivain qui, bien des années après, rougiſſant de la honte dont ce déteſtable parricide couvroit ſon parti, a eu le front d'en rejetter l'horreur ſur les Catholiques. Pour cela, il a imaginé une

petite hiſtoire, qu'il débite avec la confiance d'un homme, perſuadé qu'on le croira ſur ſa parole. La voici en peu de mots. Les Catholiques Anglois, voyant Charles priſonnier, réſolurent de profiter de cette occaſion pour abattre la Religion Proteſtante, & caſſer toutes les Loix faites contr'eux en Angleterre. Le ſeul moyen d'en venir à bout, étant de ſe défaire du Roi, & de renverſer la Monarchie : ils députerent à Rome dix-huit Jéſuites, conduits par un des Grands du Royaume, pour conſulter le Pape, qui, après pluſieurs aſſemblées ſecretes, où la matiere fut agitée, décida qu'il étoit permis & juſte de faire mourir le Roi. Ces Députés, paſſant par la France, conſulterent la Sorbonne dont l'avis fut conforme à celui du Pape. De retour en Angleterre, ils diſtribuerent un grand nombre de copies de cette Conſultation, pour affermir les Catholiques dans leur deſſein. *Les zélés ſe fourerent entre les Indépendans, en diſſimulant leur Religion. Ils perſuaderent à ces gens-là qu'il falloit faire mourir le Roi, & il en coûta la vie à ce pauvre Prince quelques années après.* Oarès dit quelque choſe d'approchant dans l'accuſation qu'il intenta aux Catholiques en 1678. L'Auteur de la politique du Clergé a voulu appuyer de ſon autorité ce que l'autre avoit avancé ſans preuve, & n'a pas vu que

le conte qu'il fait, eſt ſi peu ſenſé, que l'extravagance en ſaute aux yeux. L'eſpérance dont il veut que les Catholiques ſe ſoient flattés d'établir la liberté de conſcience, par la mort d'un Prince qui les avoit toujours protégés, & qui étoit perſécuté comme eux par les Preſbytériens; cette députation de dix-huit Jéſuites, préſidés par un Grand, la Conſultation faite en ſecret à Rome & à Paris, puis divulgée à Londres, l'heureux artifice des Catholiques qui, ſe mêlant avec les Puritains, viennent à bout de faire condamner le Roi, à force de crier qu'il faut le faire mourir; tout cela eſt ſi plaiſamment imaginé, qu'on en apperçoit le ridicule au premier coup d'œil : & il faut certainement que la fable ſoit bien mal concertée, puiſque Larrey n'a pas eu le courage de s'en déclarer le protecteur, lui qui a entrepris de réaliſer tant d'autres chimeres. L'Auteur de *la Politique* a eu raiſon d'ajouter, que toute l'Europe ſe récria avec horreur contre le déteſtable parricide commis en la perſonne de Charles; mais il s'eſt bien donné de garde de dire que Millon démentit les ſentimens de toute l'Europe; & qu'après avoir fait l'apologie du parricide, il ſoutint qu'il n'avoit rien avancé qui ne fût conforme à la Doctrine de Luther, de Zuingle, de Bucer, de Pierre le Martyr, de Parens, de Jean Knok, & que ce dernier fai-

ſon profeſſion de penſer comme Calvin ; & les plus conſidérables de ſes partiſans en France.

Réné Deſcartes, Gentilhomme François, mourut dans ſa cinquante-quatrieme année, le onze de Février 1650. Il y avoit quelques mois que M. de Chanut l'avoit appellé à Stokholm, & il y donnoit tous les jours des leçons de Philoſophie à la Reine Chriſtine, qui ſe faiſoit un plaiſir de ſon ſavoir, & de connoître tous les grands hommes : Deſcartes étoit de ce nombre, & ſa maniere de philoſopher, fort éloignée de la maniere des écoles, lui avoit donné toute une autre réputation que celle qu'il auroit pu acquérir par la profeſſion des armes, qu'il avoit ſuivie d'abord, & où l'on ne voit pas qu'il eût cherché à ſe diſtinguer beaucoup.

Ce grand homme étoit mort dans une Terre étrangere, & ſes partiſans en France ſouhaitoient qu'on y rapportât ſes os & ſes cendres, comme pour s'animer, à la vue de ce qui reſtoit de lui, à marcher ſur ſes pas, & prendre ſon eſprit en jettant les yeux ſur ſon tombeau. Ils furent en effet rapportés 17 ans après ſa mort, & placés dans l'Egliſe de Sainte Genevieve du Mont, avec beaucoup de cérémonie. Un Auteur nous a appris que le R. P. Lallemant, Religieux diſtingué de cette Abbaye, vouloit lui faire une Oraiſon Funebre ;

mais que quelques gens l'en diſſuaderent, dans la crainte qu'il ne donnât vogue à la Doctrine du Philoſophe, s'embarraſſant peu, dit l'Ecrivain, ſi elle eſt conforme à celle de S. Auguſtin (*a*) & à l'expérience. L'on voit qu'on trouve dans S. Auguſtin juſqu'au Cartéſianiſme. Un autre Auteur aſſure qu'il vint un ordre de la Cour portant défenſe de prononcer publiquement l'Oraiſon Funebre. Peut-être ne vouloit-on pas laiſſer introduire la mode de célebrer un Philoſophe dans les Chaires Chrétiennes.

Les Princes étant de retour à Paris au commencement de l'année 1651, je m'y rendis auſſi-tôt : le Prince de Condé me remercia d'abord des ſervices que je lui avois rendus, & me demanda enſuite ſi je ne voulois pas achever le Traité que nous avions fait Guitant & moi : je lui répondis qu'il étoit le maître, mais que, s'il s'en remettoit à mon choix, je ne m'en déférois point entre les mains de Guitant, parce qu'il n'avoit pas voulu être ſon Lieutenant dans ſon adverſité. Le Prince me répliqua, que Guitant avoit mieux aimé employer ſon argent à faire des Troupes pour ſon ſervice, que d'acheter une Compagnie qui étoit caſſée. Je lui dis, que je le priois de trouver bon que je lui remiſſe ma dé-

(*a*) C'eſt un Jéſuite qui a écrit ce trait d'hiſtoire.

miſſion, & qu'il la donneroit á qui il lui plairoit. Voyant que ce n'étoit que des formalités que je lui demandois, il y conſentit. Et là deſſus il me dit, qu'il vouloit ne pas laiſſer d'avoir ſoin de ma fortune : que, ſi je ſouhaitois quelque charge à la Cour ou dans la Province, il m'offroit ſon crédit & ſa bourſe ; je le remerciai, & me retirai content en apparence ; mais au fond en rage de ce qu'après l'avoir ſervi, comme s'il m'y eût bien obligé, il n'attendoit pas au moins quelque temps à me faire cette propoſition.

Au bout de huit jours, il m'envoya Lenet me propoſer de recevoir pour le paiement de ſa Lieutenance dix mille écus comptant, & de prendre ſa promeſſe pour les vingt mille livres reſtantes, payables dans deux mois. Je trouvai ſi étrange, qu'après m'avoir offert ſa bourſe pour acheter une charge, il me demandât crédit pour une partie du paiement de la mienne, que je dis à Lenet, que je ne donnerois pas ma démiſſion, & qu'il prît d'autorité la charge s'il vouloit. Lenet m'ayant laiſſé paſſer & jetter tout mon feu, revint me trouver deux jours après, & me repréſenta que mon dépit me coûteroit cinquante mille livres, ſi je n'y prenois garde ; qu'il approuveroit mon reſſentiment, s'il me pouvoit ſervir de quelque choſe ; mais que le Prince étoit le maître de la Cour ;

& que, quand il m'auroit fait une injuſtice, le Roi, contre qui je venois de porter les armes, ne la feroit pas réparer, quand même il ſeroit en état de le faire. Je me laiſſai perſuader à ces raiſons, & je reçus, en donnant ma démiſſion, dix mille écus comptant, & une obligation du Prince de vingt mille livres : peu de temps après, je me retirai chez moi, où le chagrin me donna une fievre lente qui me dura long-temps.

Le 7 de Septembre, le Roi fut déclaré majeur; tous les Princes aſſiſterent à la cérémonie, à la réſerve du Prince de Condé qui, après bien des irréſolutions, s'étoit déterminé à la guerre, ne croyant pas pouvoir trouver de ſûreté à la Cour, quand le Roi ſeroit déclaré majeur; il pria la Reine de l'en diſpenſer, & Sa Majeſté le lui accorda.

Le Roi aſſis ſur ſon lit de Juſtice, déclara qu'étant parvenu à l'âge où, par les Loix du Royaume, il pouvoit lui-même le gouverner, il venoit en prendre l'adminiſtration. Il remercia la Reine ſa mere, du ſoin qu'elle avoit pris de ſon éducation, & des affaires de l'Etat pendant ſa minorité. *Je vous prie*, ajouta-t-il, *de continuer à me donner vos bons avis, & je deſire qu'après moi vous ſoyez le chef de mon Conſeil.* Sa Majeſté fit enſuite publier deux Edits, l'un contre les duels, & l'autre contre les Blaſphémateurs, & une Déclaration pour

la juſtification du Prince de Condé, dans les termes les plus forts qu'on eût pû deſirer.

Rien n'étoit plus capable de raſſurer le Prince, il avoit pris ſon parti. Son Traité étoit fait avec l'Eſpagne, & il vouloit enlever par la force ce qu'on refuſoit de lui accorder de bonne grace. Il ſe retira à S. Maur & de là à Monrond. Comme il jugea bien qu'il ſeroit ſuivi, il ſe prépara à la guerre, & commença par faire avertir ſes amis & ſes ſerviteurs. Il me fit l'honneur de me croire du nombre, & pour cet effet, il m'envoya un valet de pied avec ce billet.

Je ſupplie Monſieur le Comte de Buſſy de ſe rendre ici le plutôt qu'il lui ſera poſſible, où il trouvera ma ſœur, mon frere & M. le Duc de Nemours, auquel il prendra toute créance, comme à moi-même, & je lui ſerai tout à fait obligé. A Monrond ce 15 Septembre 1651. Signé, *LOUIS DE BOURBON.*

J'avois toujours fort aimé ce Prince, juſqu'à ce qu'il ſe fût refroidi pour moi, & qu'il m'eût préféré Guitant. Il eſt vrai qu'alors je m'en étois abſolument détaché; mais le voyant revenir avec des honnêtetés, ſon mérite & ſon malheur me toucherent, & ma tendreſſe ſe rechauffant dans mon cœur, me mirent dans d'étranges perplexités. J'examinai d'un côté les raiſons que j'avois de me plaindre du Prince; ce que je

devois au Roi, non-ſeulement comme ſon ſujet, mais encore comme un de ſes Lieutenans de Roi de Province, engagé par ſerment : que c'étoit ici une occaſion de me racrocher à la Cour, ſi je ſavois bien la ménager. Je me ſerois cependant décidé en ſa faveur, ſi Dieu que j'avois prié d'abord de m'inſpirer, ne m'eut fait prendre garde à une bagatelle, qui me fit tout d'un coup changer du blanc au noir. Je m'apperçus que le billet du Prince n'étoit que ſigné de ſa main, & écrit de celle de Lenet; cela me conduiſit à penſer qu'il ne m'avoit écrit qu'à la ſollicitation de celui-ci ; qu'il n'y auroit pas ſongé ſans lui, & que la priere qu'il me faiſoit, venoit plutôt de ſa politique que de ſon cœur. Je ne balançai pas davantage, & à l'inſtant je renvoyai le valet de pied ſans réponſe.

Tout de ſuite, j'écrivis au Roi & à la Reine ſa mere, avec les aſſurances de ma fidélité, & je leur envoyai le billet du Prince : je chargeai de cette dépêche Corbinelli, Gentilhomme d'eſprit & de mérite, originaire de Florence, que le malheur de ſon pere, engagé d'amitié avec le Maréchal d'Ancre, avoit laiſſé ſans biens, & que j'avois été aſſez heureux pour attacher auprès de moi : la Cour étoit en Berry pour ſuivre le Prince de Condé; de ſorte, qu'il fut long-temps ſans la rejoindre.

La Reine commanda à Corbinelli, de m'assurer de son affection, & me renvoya le billet du Prince.

Le Roi m'écrivit de me transporter à Nevers, aussi-tôt que ma santé me le permettroit : j'en reçus aussi une autre de M. de la Vrilliere en conformité.

Outre toutes ces lettres, Corbinelli m'apporta un paquet de Brienne, Secrétaire d'Etat pour les affaires étrangeres, dans lequel il y avoit un Brevet de Maréchal de Camp pour moi, & la lettre de service ; je ne les avois pas demandées ; mais la Cour qui prodiguoit alors ses graces, pouvoit bien me faire cette justice.

Quand Corbinelli arriva à Chasen, je serois parti sur le champ ; mais le jour même, il me prit une fievre si violente, avec des saignemens de nez continuels, qui, pendant trois ou quatre jours firent désespérer de ma vie : ces agréables nouvelles aiderent beaucoup à mon rétablissement ; cependant, je ne me hâtai pas de partir : faisant néanmoins réflexion que mes remises ne me fissent soupçonner, & que mes ennemis, dont on ne manque pas à la Cour, ne disent que ma maladie étoit une excuse pour ne point servir contre le Prince, avec lequel ils avoient fait entendre que j'avois toujours des engagemens ; qu'ensuite on ne fit commander quelqu'un dans le Nivernois ; & que je ne demeurasse

ſans conſidération dans les deux partis : cette crainte, dis-je, me fit partir en l'état où j'étois, & je me fis porter ſur un brancard à Nevers. J'y trouvai les eſprits fort aliénés contre le ſervice du Roi, & ſi je n'avois tenu la bride haute, l'autorité que j'avois entre les mains, ſeroit bientôt tombée dans le mépris. J'y fis donc auſſi bonne contenance que ſi j'avois eu dix mille hommes de Troupes réglées ſous mon commandement ; car, qui tâte en commandant, invite à la déſobéiſſance. J'y fus cependant plus de ſix ſemaines ſans avoir un homme de guerre.

Du Berry, où le Prince de Condé s'étoit retiré, il paſſa en Guyenne, dont il étoit Gouverneur. Il fut reçu à Bordeaux avec des démonſtrations de joie, qui lui répondoient du cœur des peuples. Il travailla auſſi-tôt à faire des levées, auxquelles il employa les revenus que le Roi tiroit ordinairement de la Province. Le Comte de Doignon, Gouverneur de Brouage & de la Rochelle, ſe déclara auſſi-tôt pour lui. M. de Rohan, en fit autant dans ſon Gouvernement d'Anjou. Les Ducs de Beaufort, de Nemours & de Richelieu, le Prince de Tarente, le Marquis de la Force, Marſin, & quelques autres perſonnes de qualité, ſe rendirent auprès de lui : mais les deux hommes qui lui étoient le plus néceſſaires pour leur crédit & leurs grandes qua-

tés lui manquerent ; je parle du Duc de Bouillon & du Vicomte de Turenne ſon frere : il les avoit fait rechercher par M. de la Rochefoucault, dès qu'il avoit penſé à reprendre les armes : le Vicomte de Turenne ne croyoit pas avoir ſujet de ſe louer de M. le Prince, qui l'avoit fort négligé dans le temps de ſon crédit, il ne voulut prendre aucun parti. Cependant, la Régente qui avoit toujours lieu d'appréhender les ſuites de la retraite de M. le Prince, lui fit propoſer des conditions fort avantageuſes pour lui & pour ſes amis ; mais il les rejetta avec hauteur, parce qu'il s'imagina que les autres Provinces ſuivroient l'exemple de la Guyenne, du Berry, & de l'Anjou, & qu'il ſeroit bientôt en état de donner la loi. Châteauneuf, fit aller la Cour à Bourges, qui rentra auſſitôt dans l'obéiſſance, & de là à Poitiers ; tandis que le Comte d'Harcourt aſſembloit en Guyenne les troupes qui devoient agir contre les mécontens, qui n'eurent pas d'heureux ſuccès. Les armes du Roi, qui réuſſirent dans la Guyenne & le Pays d'Aunis, ranimerent dans la Reine le deſir de rappeller le Cardinal : il appréhendoit que Chateauneuf ne mit des obſtacles à ſon retour, il profita de tout l'aſcendant qu'il avoit ſur l'eſprit de la Reine : il lui écrivit, & fit ſentir le beſoin que le Roi, elle-même & l'Etat avoient encore de lui. Ces lettres réveil-

lerent ſes anciennes diſpoſitions ; malgré les engagemens qu'elle avoit pris de ne conſentir jamais au retour de ſon Miniſtre, elle voulut qu'il fut rappellé. Le Cardinal voyant lui-même que ſa ſortie de la Cour n'avoit pas remis les *Rebelles* dans leur devoir, rentre en France, traverſe le Royaume avec un corps de cinq mille hommes, qu'il avoit levé pour le ſervice du Roi, vient trouver le jeune Monarque à Poitiers, & reprend dans le Gouvernement le même pouvoir qu'il y avoit auparavant.

Le Duc d'Orléans & le Parlement, furent également choqués du retour du Cardinal ; ſon Alteſſe Royale ſe joignit au Prince de Condé, & lui envoya dix mille hommes commandés par le Duc de Beaufort. Le Parlement, plus animé que jamais, fait par Arrêt vendre ſes Meubles & ſa Bibliotheque à Paris, & met ſa tête à prix à 50000 écus. Le Roi, par un Arrêt de ſon Conſeil, caſſe tout ce qui avoit été fait contre le Cardinal ; part de Poitiers, vient à Loudun, arrive à Saumur, & donne ſes ordres pour aſſiéger Angers, & remettre cette Place ſous ſon obéiſſance.

Châteauneuf, chagrin de ſe voir inutile, s'étoit retiré à Tours : il eut ordre de retourner à ſon Château de Mont-Rouge, où il mourut peu de temps après, chargé d'années, ſans être raſſaſié d'intrigues. Les ſous-Miniſtres, le Tellier,

Servien & de Lionne, furent rappellés.

Paris, fut peu de temps après encore environné de deux armées, & le théatre de la guerre entre les deux partis, dont l'un ramene le Cardinal, & l'autre s'oppose à son retour. Mais la scene a bien changé. Le Prince de Condé, ramenoit le Cardinal en triomphe à Paris en 1649, & en 1652 il remue tout Paris contre lui. L'obéissance qu'il doit au Roi, ne sauroit l'arrêter, & il ne peut être fidele, si le Cardinal n'est éloigné pour toujours. Cependant, peu de temps après, se défiant des incertitudes du Duc d'Orléans, il consentit à entrer en négociations, mais étant traversées par le Cardinal, les conférences furent inutiles.

Les armées du Prince, & celle commandée par le Vicomte de Turenne, pour le Roi, se joignirent dans le Fauxbourg Saint Antoine, où les Bourgeois avoient fait des retranchemens pour se garantir du pillage des troupes : le Vicomte étendit son armée, fit plusieurs détachemens, ordonna les attaques, & commença le combat : il s'avance d'abord vers la grande-rue, il en fit abattre la barriere à coups de hache ; il en força la barricade, malgré la résistance qu'il y trouva, & se mit en bataille dans cette rue. C'est-là, que le combat fut long & sanglant. Le Prince de Condé, le soutint avec toute la valeur imaginable. Il repoussa trois fois les troupes du Roi ;

on l'attaquoit par trois endroits, & il étoit par-tout.

Jamais le Prince, & le Vicomte de Turenne, n'ont paru ni plus grands Capitaines, ni plus braves Soldats. L'un étoit vainqueur ou l'autre ne l'étoit pas. Il ſembloit que le cœur des deux Généraux eut paſſé dans chaque Soldat. Cependant tout étoit perdu pour le Prince de Condé, ſi le ſecours ne lui étoit venu, d'où il ne l'attendoit pas. Paris, tout indifférent qu'il parut d'abord à la vue de ce combat, lui ouvrit enfin les portes, à la perſuaſion de Mademoiſelle; & le canon de la Baſtille, ayant commencé à tirer ſur les troupes du Maréchal de la Ferté, le Roi qui étoit ſur la hauteur de Charonne, envoya ordre au Maréchaux de France, de les conduire à Saint Denis. Il y eut beaucoup de perſonnes de qualité tués de part & d'autre.

Le Prince de Condé ne fut pas plutôt informé du ſervice que Mademoiſelle venoit de lui rendre, qu'il fut la trouver, pour remercier ſa libératrice. Il ſe jetta en même-temps ſur un ſiege, accablé de fatigue; il étoit couvert de pouſſiere, & la fureur martiale, qu'il reſpiroit encore, étoit peinte ſur ſon viſage. *Vous voyez*, dit-il, *un homme au déſeſpoir: j'ai perdu tous mes amis; ils ſont tués ou bleſſés à mort.*

Chacun s'attribua la victoire, & per-

MONSEIGNEUR,

Ayant appris que votre Eminence alloit trouver le Roi, je lui offre mes très-humbles ſervices, & deux paſſages ſur la riviere de Loire, Nevers & la Charité, & je la ſupplie en même-temps de croire, que de tous ceux qui ont l'honneur d'être au ſervice de S. M. il n'y en a point, à qui je fiſſe ces offres de ſi bon cœur qu'à vous, & que je ſuis plus qu'à perſonne du monde.

MONSEIGNEUR,

De votre Eminence,

Réponſe.

Le, &c.

MONSIEUR,

Je vous ſuis humblement obligé des offres que vous avez bien voulu me faire, par la lettre que ce Gentilhomme m'a rendue de votre part : ce ſont des marques d'amitié à n'oublier jamais. Je ne manquerai pas, étant à la Cour, d'en rendre compte à leurs Majeſtés. Cependant, comme j'ai entretenu ce Gentilhomme, je me remets à ce qu'il vous dira de plus, & me contente de vous aſſurer que je ſuis paſſionnément,

MONSIEUR,

Votre très-affectionné ſerviteur,
Le Cardinal de Mazarin.

Cette Lettre étoit écrite de ſa main, & comme on peut voir, fort honnête : il chargea Beauvoir de me dire qu'il me prioit de le voir à ſon paſſage à Gien, lequel il prendroit plutôt que celui de Nevers. Je le joignis à Vierzon, petite Ville du Berry, ſur la riviere du Cher. Là, je reçus mille aſſurances de ſon amitié : il me dit, entr'autres choſes, qu'il ne ſavoit comment il ſeroit reçu à la Cour; mais que s'il y avoit jamais du crédit, il y paroîtroit à ma fortune. Je lui répondis que S. E. pouvoit compter ſur moi en toutes choſes, comme ſur un fidele ami & ſerviteur. Que je la ſuppliois auſſi de me donner moyen de ſoutenir l'autorité du Roi dans mon Gouvernement, & de conſidérer l'état de la Province mal intentionnée, comme la plupart des autres, & le Duc d'Orléans étant maître de la Charité. Il me confirma, en m'embraſſant, les promeſſes qu'il m'avoit faites d'abord de contribuer à ma fortune.

Corbinelli m'écrivit auſſi entr'autres choſes; *Monſieur, d'abord que le Cardinal me vit, il me dit qu'il ſouhaitoit fort que vous l'aimaſſiez; il lut votre lettre, & m'aſſura qu'il vous feroit réponſe, &c.*

Je reçus peu de jours après la Commiſſion pour lever un Régiment de Cavalerie ſous mon nom; elle eſt du 12 Février 1652.

J'aurois dû faire mettre ce Régiment ſous le nom du Cardinal, comme il m'étoit facile, & prendre ſeulement une Commiſſion de Meſtre-de-Camp ſous lui : cela m'auroit encore plus attaché à S. E. & l'auroit plus intéreſſé à ma fortune ; mais je n'y ſongeai pas ; & je crus, qu'après les aſſurances d'amitié qu'il m'avoit données, faiſant fort bien mon devoir, comme je le voulois toujours faire, je ne pouvois jamais manquer de m'avancer, & d'aller à tout. Cependant, cela ne ſuffiſoit pas, il me fallut encore prendre d'autres précautions : ſi on m'avoit vu ſi étroitement attaché à lui, on n'auroit oſé entreprendre de me rendre de mauvais offices ; & quand on l'auroit voulu tenter, les entrées que cet attachement m'auroient données auprès de lui, m'auroient procuré les moyens de les détruire.

Le 24 Mars de la même année, le Cardinal m'écrivit encore la lettre ſuivante.

MONSIEUR,

J'ai lu avec plaiſir la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire le 17 de ce mois, & j'ai rendu compte à leurs Majeſtés de ce qu'elle contient. Elles ont entiérement approuvé ce que vous avez fait ; & véritablement on ne ſauroit agir avec plus de zele, d'adreſſe & de vigueur, que vous faites, pour le ſervice

du Roi. Je vous ſuis très-obligé en mon particulier, de la bonté que vous avez de vouloir inſpirer aux autres les mêmes ſentimens obligeans que vous avez pour moi, & je vous conjure, en échange, de croire que perſonne ne ſera jamais avec plus d'eſtime & de paſſion, que je ſuis, &c.

Mes Lecteurs verront, avec ſurpriſe, les fruits que produiſirent toutes ces belles proteſtations.

Je comprends aiſément qu'un homme de qualité, qui a de longs ſervices à la guerre, après avoir été fort bien auprès d'un premier Miniſtre, & par là, en paſſe de tous les honneurs, peut perdre tous ces avantages, ou en ſe jettant dans d'autres intérêts que le ſiens, ou en ſe relâchant de la chaleur qu'il avoit au ſervice du Roi, ou par de grands malheurs à la guerre. Mais, ce qui n'eſt pas imaginable, c'eſt que le Cardinal m'aimant, & étant perſuadé que je l'aimois, comme on peut le voir par les lettres qu'il m'écrit; moi n'ayant jamais rien fait pour lui faire changer cette penſée; ayant ſervi le Roi depuis ce temps-là avec plus de chaleur, plus d'éclat, & plus de bonne fortune qu'auparavant, le Cardinal ſe ſoit ſi fort démenti; & après s'être laiſſé ſurprendre aux impreſſions que lui ont voulu donner de moi mes ennemis, il ait été capable d'en ébaucher lui-même de mauvaiſes dans l'eſprit

prit du Roi, avant que de mourir; lesquelles ces mêmes ennemis ont cultivées & rendues si fortes, que S. M. au lieu des récompenses qui étoient dues à mes longs, & si j'ose dire, considérables services, a cru faire une justice de m'accabler de disgraces.

Mais je parlerai de tout cela plus clairement dans la suite. Cependant, Dieu soit loué de tout; il m'a laissé de la réputation, du courage, le corps & l'esprit sain, & peut-être assez de jeunesse, pour voir mourir une partie de mes ennemis, & tomber l'autre en de plus grandes disgraces que la mienne.

Mais, laissons quant à présent ces idées affligeantes, & reprenons la suite de mon histoire.

Pendant que je faisois mon devoir pour le service du Roi, je ne laissois pas de me divertir. Il y avoit des Dames de la campagne réfugiées à la Charité, qui, outre les raisons qu'elles pouvoient avoir de me considérer, avoient encore celles de leurs intérêts: car je conservois leurs biens, & cela étoit un bon moyen pour s'attirer de la complaisance. La fille dont j'avois été amoureux, avant qu'elle fût mariée, & qui l'étoit depuis deux ans, étoit encore dans mon voisinage. Aux premieres visites que je lui avois rendues, je m'étois un peu rechauffé pour elle, & je crois que mon feu se seroit tout-à-fait rallumé, si je n'eusse

eu rien autre choſe à faire ; mais la guerre faiſant dans mon cœur une diverſion conſidérable, je n'eus pas le loiſir de m'abandonner à l'amour ; cependant je lui rendois des ſervices qui valoient bien les ſoins ordinaires des amans ; car dans la ruine générale des peuples, ou par les troupes, ou par les ſubſiſtances, je conſervai ſes terres comme les miennes propres : elle n'en fut pas ingrate.

Le Parlement, quoiqu'une partie de ſes Membres euſſent été transférés à Pontoiſe, faiſoit de nouvelles repréſentations au Cardinal, pour lui prouver qu'il étoit en ſa diſpoſition, que la tranquillité publique fut rétablie : que la préſence du Cardinal ſervant de prétexte aux factions, elles ſeroient diſſipées par ſa retraite, ou que ſi elles continuoient, les Peuples convaincus que les *Mécontens* avoient un autre intérêt que ſon éloignement, concourroient à le faire rappeller avec honneur. Le Cardinal, ayant fait attention à ſes remontrances, & encore plus aux avis qu'il reçut, que les Eſpagnols ſe diſpoſoient à faire paſſer de nouvelles troupes en France, ſe détermina enfin à ſe retirer à Bouillon, & fixa ſon départ au 19 Août. Mais, avant que de partir, il prit des meſures pour ſon retour. Le Prince Thomas de Savoie, le Tellier & Servien, étoient tous trois abſolument dans ſes intérêts ; il leur fit donner la direction de toutes les

affaires. L'Abbé Ondédei, depuis Evêque de Fréjus, avoit la plus grande part à ſa confiance ; il fut chargé de reſter auprès de la Reine, pour les Négociations ſecretes. Enfin, il mit entre les mains du Roi une inſtruction particuliere, où il marquoit à S. M. la conduite qu'elle devoit tenir dans la conjoncture. Ces précautions priſes, il partit avec une bonne eſcorte ; & la Cour prit en même temps le chemin de Compiegne. Louis XIV n'y fut pas plutôt arrivé qu'il publia une Amniſtie générale pour tout ce qui s'étoit paſſé depuis 1648, à condition que les Princes déſarmeroient trois jours après la publication de l'Amniſtie ; que dans le même temps ils enverroient à la Cour une renonciation en bonne forme, à tous les traités qu'ils pouvoient avoir faits, ſans l'aveu de S. M. qu'ils remettroient les ordres néceſſaires pour faire ſortir les Eſpagnols de Stenay & de Bourg en Guyenne, & leurs Vaiſſeaux des côtes de France, &c. Quelques mécontens crierent que l'Amniſtie étoit équivoque & captieuſe, parce que le Roi en exceptoit les cas commis entre les particuliers, du parti dont il entendoit qu'on fit juſtice, ſelon les voies ordinaires : mais le plus grand nombre en fut content ; & Paris fit autant de vœux pour le retour du Roi, qu'il en avoit fait pour le retour du Cardinal.

Il y avoit trois mois & demi que Montrond étoit aſſiégé ; le Comte de Palluan en faiſoit le ſiege ; & il l'auroit infailliblement levé, ſi le Prince de Condé avoit fait de plus grands efforts pour la ſecourir ; mais ſes troupes n'oſerent rien entreprendre : cette perte lui cauſa un vrai déplaiſir, & il s'emporta vivement contre moi, (Buſſy Rabutin) qui avois contribué à la priſe de cette place : il me fit écrire par Marigny, célebre Frondeur, qu'il s'en ſouviendroit un jour : je répondis, que j'étois perſuadé que le Prince diroit quelque jour, comme Louis XII, que le Roi de France ne venge point les querelles du Duc d'Orléans. Comme j'avois ſuivi la fortune du Prince de Condé dans les premiers troubles, & que je m'étois attaché à la Cour pendant la ſeconde guerre civile, c'eſt ſans doute ce qui avoit augmenté le chagrin du Prince.

Les principaux Bourgeois de Paris s'aſſemblerent à l'Hôtel-de-Ville, & prirent la réſolution d'envoyer des Députés à Sa Majeſté, pour la prier de revenir inceſſamment à Paris. Le Clergé fit la même choſe, & le Cardinal de Retz fut chargé de porter la parole. L'Hôtel-de-Ville députa auſſi au Roi : il répondit, comme auparavant, qu'il ne pouvoit ſe réſoudre à s'aller enfermer dans ſa Capitale, tandis que ſes ennemis y ſeroient les maîtres.

Le Roi revint quelques jours après. Tout Paris s'ébranla pour aller au devant de Sa Majeſté, & l'accompagna à ſon entrée : les Chambres du Parlement s'aſſemblerent au Louvre, ſuivant l'ordre qu'elles en avoient reçu, & l'on y vérifia quatre Déclarations : la premiere pour la réunion du Parlement ; la ſeconde, pour l'amniſtie générale ; la troiſieme, pour défendre au Parlement de ne ſe plus mêler que des affaires civiles & criminelles ; & la quatrieme, pour obliger quelques Officiers de ſe retirer. Le Préſident de Maiſons & le Conſeiller Védean, ayant propoſé peu après d'aſſembler les Chambres des Enquêtes, pour chercher les moyens de rétablir leurs Confreres proſcrits, eurent le ſort de ceux pour qui ils s'intéreſſoient.

Je crois devoir placer ici la lettre que le Roi m'écrivit, au ſujet de la priſe de Montrond.

Monſieur le Comte de Buſſy Rabutin, ayant ſçu qu'une bonne partie de ma Nobleſſe du Pays de Nivernois a monté à cheval, & vous a ſuivi, pour s'oppoſer au ſecours que les factieux de mon Etat vouloient donner à Montrond que je tenois aſſiégé il y avoit long-temps ; je vous ai bien voulu faire cette lettre, pour vous dire de témoigner en général & en particulier à ceux de madite Nobleſſe, qui vous ont ſi généreuſement aſſiſté en cette occaſion, le bon gré que

je leur en ſçais ; & que je les convie de me continuer cette bonne volonté, lorſqu'il en ſera beſoin, & que mes affaires le requerront ; les aſſurant que je conſerverai ſoigneuſement la mémoire de leurs ſervices ; pour, aux occaſions qui s'offriront pour leur bien & avantage, leur donner des marques de ma bienveillance. Sur ce, je prie Dieu vous avoir, M. le Comte de Buſſy, en ſa ſainte garde. Ecrit à Paris le 2 Novembre 1652. Signé, *LOUIS*, & plus bas, *Phelipeaux.*

Voilà comme je paſſai l'année 1652, avec beaucoup de gloire & peu de profit : car, depuis le mois d'Octobre 1651, que j'arrivai à Névers, juſqu'en Octobre 1652 que j'en partis, je ne touchai rien de mes appointemens ni de ma penſion : cependant, je puis dire, ſans vanité, que j'y ſervis le Roi utilement, & qu'il ne ſe trouvera jamais perſonne dans un emploi conſidérable, avec auſſi peu de bien que j'avois, & autant d'ambition, avoir les mains plus nettes que moi, dans un temps comme celui-là, où la Cour même conſentoit qu'en la ſervant on fit ſes affaires.

Au commencement de l'année 1653, on dit à la Cour que le Cardinal Mazarin alloit rentrer en France. Sur ce bruit, je fis deſſein d'aller au devant de lui, & le croyant trouver tout au plus loin à Châlons, je fis ce voyage dans mon carroſſe,

mais je me trouvai bien loin de mon compte ; j'appris à Châlons qu'il étoit aux environs de Rétel, je l'y allai trouver. Je ne sais si l'embarras des affaires qu'il avoit alors, ou si sa fortune plus assurée l'empêcha de me faire autant de caresses qu'à Bouillon ; mais je ne fus pas content de la réception qu'il me fit. Il marchoit avec l'armée qui lui servit à faire le siege de Château-Portien qu'il prit en huit ou dix jours. De là nous allâmes faire celui de Vervins, qui ne dura que trois jours.

C'étoit dans le mois de Janvier 1653, que nous faisions ces expéditions. L'Abbé Fouquet, qui a fait tant de bruit à la Cour, & moi, fimes connoissance & amitié en ce voyage : & ce fut alors qu'il fit Nicolas Fouquet, son frere, Surintendant des Finances, par la mort de la Vieuville.

Après la prise de Vervins, le Cardinal voulut retourner à la Cour ; il prit son chemin par Laon, Soissons & Nanteuil, & rentra à Paris le 2 Fevrier : le Roi alla au devant de lui jusqu'au Bourget.

Ce fut alors que commença le grand crédit qu'il eut depuis, & qui dura jusqu'à sa mort. La guerre civile éteinte, le Duc d'Orléans retiré à Blois ; le Prince de Condé hors de France, lié avec les Espagnols, tout cela lui laissoit les coudées franches : les Courtisans & les Peu-

ples avoient du reſpect pour une fortune qui avoit ſurmonté tant d'obſtacles; & ſa faveur comme un torrent qui, après avoir été retenu, auroit rompu ſa digue, ſe déborda avec plus de violence, que ſi elle avoit toujours eu ſon cours.

Le Cardinal de Retz, Coadjuteur de Paris, avoit été arrêté au mois de Décembre de l'année précédente : les grands Seigneurs mécontens, ou avoient obtenu ce qu'ils demandoient, ou s'étoient retirés : les Peuples commençoient à goûter les fruits de la paix domeſtique, & trouvoient le retour du Cardinal un moindre mal que la guerre civile. Ainſi, lorſqu'il arriva, il ſembloit qu'il n'eût plus d'ennemis, ou plutôt qu'il fût le libérateur de la France, tant il eſt naturel à l'homme de paſſer d'une extrêmité à l'autre. Tous les Magiſtrats le complimenterent en Corps, & l'on ne vit que feux de joie par toute la Ville.

Dans ce temps-là, Favieres, ce noble de qui j'avois pris le Château dans la Puiſaye l'année d'auparavant, m'envoya appeller en Duel, par Bouvillette, Capitaine au Régiment de Picardie, prétendant que mon Régiment de Cavalerie lui avoit pris quelques chevaux. Je me ſervis de François d'Aubuſſon, depuis Duc de la Feuillade, avec lequel j'avois fait amitié au voyage de Château-Portien ; mais cette querelle ayant fait du bruit, le Maréchal de Grammont

m'envoya un Garde. Je donnai charge à la Feuillade d'en aller avertir Favieres, & de lui dire que s'il vouloit, quelques jours après l'accommodement fait par le Maréchal, nous nous batterions ſous d'autres prétextes. Je ne ſais s'il s'acquitta de cette commiſſion, mais je n'en entendis plus parler; & le Maréchal nous accommoda, à condition que je ferois rendre les chevaux à Favieres, lorſqu'il les reconnoîtroit dans mes troupes.

Quelque temps après le retour du Cardinal, le Marquis de Saint André Monbrun, ſe voulant défaire du Gouvernement de Nivernois, que le Duc de Mantoue lui avoit vendu en 1650, j'en eus l'agrément de la Cour, après en avoir traité avec lui, à ſoixante mille écus; mais la Princeſſe Palatine, Anne de Gonzague, qui ne m'aimoit pas, engagea la Reine à arrêter mon marché. Cependant le Cardinal regagna la Reine; enſorte qu'elle ne s'y oppoſoit plus, lorſque la Palatine fit intervenir Priandy, Agent de Mantoue, qui dit au Cardinal, que ſon maître ſouhaitoit que le Marquis de S. André gardât le Gouvernement. Le Cardinal me dit l'oppoſition de Priandy; que cela arrivoit dans une fâcheuſe conjoncture, parce qu'on avoit affaire du Duc de Mantoue; mais que ſi-tôt que le Pleſſis Beſançon qu'on lui avoit envoyé, auroit fini ſa négociation d'une façon ou d'autre, le Roi

ne s'arrêteroit plus à cette oppoſition, & que je ſerois reçu en cette charge : mais la Palatine perſiſta dans ſon refus, & écrivit au Prince ſon neveu à ce ſujet, qui me refuſa le plus honnêtement qu'il put ; me mandant que ſon intention avoit été, en vendant le Gouvernement de Nivernois au Marquis de S. André Monbrun, qu'il ne s'en défit pas, & que, s'il y conſentoit jamais, ce ſeroit en ma faveur.

Dans ce temps-là le Comte de Palnan, devenu Maréchal de France, ſous le nom de Clérambaut, ſe voulut défaire de ſa charge de Meſtre-de-Camp général de la Cavalerie légere : beaucoup de gens de qualité & de mérite en demanderent l'agrément. Le Roi me fit l'honneur de m'en donner la préférence ; j'en payai quatre-vingt-dix mille écus au Maréchal : & lorſque je remerciai Sa Majeſté, la Reine & le Cardinal préſens, celui-ci lui dit que j'avois fort bien ſervi toute ma vie, particuliérement dans cette derniere guerre ; & la Reine ajouta, que perſonne ne feroit mieux que moi, la charge où j'allois entrer.

La charge de Meſtre-de-Camp général de la Cavalerie de France, eſt une des plus belles charges de la guerre, & quoiqu'un Maréchal de Camp la commande, & qu'il commande même celle de Colonel, cela ne diminue rien de

leur beauté, parce que ce ſont des charges, & que Maréchal de Camp n'eſt qu'une commiſſion.

Ce qui rend encore conſidérable la charge de Meſtre-de-Camp général, c'eſt qu'elle eſt unique; & que celle de Colonel de la Cavalerie, qui eſt au deſſus d'elle, étant d'ordinaire entre les mains de perſonnes de qui la fortune eſt faite, ne lui ôtoit pas le commandement particulier de la Cavalerie, dans la premiere année au moins de mon temps. La ſeule choſe qui me paroît déſagréable en cette charge, c'eſt que le Meſtre-de-Camp général fait ſerment entre les mains du Colonel : je m'en étonne; car les Lieutenans de Roi de Provinces prêtent ſerment entre les mains du Roi: cependant leurs charges ne ſont pas à beaucoup près de la conſidération & de la grandeur de celle de Meſtre-de-Camp général.

Je partis au commencement d'Octobre, & j'allai à Châlons en Champagne, où étoit la Cour, qui ſoutenoit delà le ſiege de Sainte Menehould. C'étoit le Montal, Gentilhomme de Bourgogne, qui défendoit fort bien cette place, pour le Prince de Condé : il la rendit au Maréchal du Pleſſis-Praſlin.

Meſſieurs de Turenne & de la Ferté couvroient le ſiege que le Cardinal Mazarin avoit fait entreprendre contre l'avis du Conſeil de Guerre, qui jugeoit

que c'étoit trop hazarder. On avoit peu de Troupes, la place étoit bonne, & il y avoit apparence que le Prince de Condé, à qui elle étoit, riſqueroit tout pour la ſauver ; mais ce fut juſtement, parce qu'elle étoit à lui, qu'on fit le ſiege fort tranquillement ; car les Eſpagnols, qui croyoient ne rien perdre, ne vouloient rien hazarder.

Après avoir été deux jours à Châlons, je pris congé de leurs Majeſtés & du Cardinal Mazarin, & je m'en allai à l'armée que commandoit le Maréchal de Turenne : elle étoit aux environs de Mondidier, dans les quartiers de fourrages, attendant la priſe de Sainte Menehould, & les quartiers d'hiver.

Comme ce Maréchal eſt un acteur conſidérable dans mes Mémoires, il me ſemble à propos d'en faire un fidele portrait.

Henri de la Tour, Vicomte de Turenne, étoit d'une taille médiocre, large d'épaules, leſquelles il hauſſoit de temps en temps en parlant ; ce ſont de mauvaiſes habitudes que l'on prend d'ordinaire, faute de contenance aſſurée. Il avoit les ſourcils gros & aſſemblés, ce qui lui faiſoit une phyſionomie malheureuſe.

Il s'étoit trouvé en tant d'occaſions à la guerre, qu'avec un bon jugement qu'il avoit, & une application extraordinaire au métier, il s'étoit rendu le

plus grand Capitaine de ſon ſiecle.

A l'entendre parler dans un Conſeil, il paroiſſoit l'homme le plus irréſolu; cependant, quand il étoit preſſé de prendre ſon parti, perſonne ne le prenoit ni mieux ni plus vîte.

Son véritable talent, qui eſt à mon avis le plus eſtimable à la guerre, étoit de rétablir une affaire en mauvais état. Quand il étoit le plus foible en préſence des ennemis, il n'y avoit point de terrein, d'où, par un ruiſſeau, par une ravine, par un bois, ou par une éminence, il ne ſut tirer quelqu'avantage.

Juſqu'aux huit dernieres années de ſa vie, il avoit été plus circonſpect qu'entreprenant; mais voyant que la témérité étoit à la mode, il ne ſe ménagea plus tant qu'il avoit fait; & comme il prenoit mieux ſes meſures que les autres, il gagna autant de batailles qu'il en donna.

Sa prudence venoit de ſon tempérament, & ſa hardieſſe de ſon expérience.

Il avoit une fort grande étendue d'eſprit, capable de gouverner un Etat, auſſi-bien qu'une Armée. Il n'étoit pas ignorant des belles-lettres; il ſavoit quelque choſe des Poëtes latins, & mille beaux endroits des Poëtes François: il aimoit aſſez les bons mots, & s'y connoiſſoit fort bien.

Il étoit modeſte en habits & même

en expreſſions. Une de ſes grandes qualités, c'étoit le mépris du bien : jamais homme ne s'eſt ſi peu ſoucié d'argent que lui. Il avoit commandé l'Armée de France en Allemagne, dans un temps où il pouvoit amaſſer des millions, & il ne l'avoit pas fait : ce déſintéreſſement, joint aux grandes alliances qu'il avoit en ce Pays-là, lui avoit donné un grand crédit parmi les Allemands.

Il aimoit les femmes, mais ſans s'y attacher ; il aimoit aſſez les plaiſirs de la table, mais ſans débauche, il étoit de bonne compagnie ; il ſavoit mille contes ; il ſe plaiſoit à les faire, & il les faiſoit fort bien.

Les dernieres années de ſa vie, il fut honnête & bienfaiſant. Il ſe fit aimer & eſtimer également des Officiers & des Soldats ; & ſur la gloire, il ſe trouva enfin ſi fort au deſſus de tout le monde, que celle des autres ne pouvoit plus l'incommoder.

Ce Maréchal me reçut auſſi civilement, que ſa froideur ordinaire le lui put permettre ; cependant, bien loin de ſe ſouvenir du ſervice que je lui avois rendu à Ville-neuve Saint Georges, je le trouvai prévenu contre moi par mes envieux, & particuliérement par l'amitié qu'il avoit pour Timoléon de Sericourt, Sieur d'Eclainvilliers, qui commandoit depuis quelques années la Cavalerie de ſon Armée par ancienneté. Celui-

ci étoit un brave Gentilhomme, fort capable de cet emploi, ſoigneux & vigilant au dernier point : mais une de ſes qualités, qui avoit autant gagné le cœur du Maréchal, c'étoit un très-grand attachement qu'avoit pour lui Eclainvilliers. Pour moi, qui entrois dans ſon Armée par le droit de ma charge, ſans avoir pris aucunes meſures avec lui, ce me fut d'abord une excluſion pour ſes bonnes graces.

Ma ſincérité ordinaire ne me permet pas de m'épargner en cette rencontre. Il me ſemble que j'eus tort de ne pas faire un compliment au Maréchal de Turenne, avant que d'aller faire ma charge auprès de lui. Je crois que je lui devois écrire, & que lui demandant ſon agrément, pour une choſe qu'il ne me pouvoit refuſer, je lui aurois perſuadé que je lui voulois être obligé. Si cela n'avoit pas réuſſi, au moins n'aurois-je pas aujourd'hui de reproche à me faire, & je ne ſerois pas en doute, comme je ſuis, d'avoir manqué ſon amitié faute d'un compliment. Cela peut-être le préoccupa contre moi ; mais voici la premiere marque que je reçus qu'il ne m'aimoit pas, & je ne ſaurois, avant que de la dire, m'empêcher de faire ici réflexion, que les plus grandes & les plus fâcheuſes affaires du monde commencent preſque toujours pas des bagatelles.

Deux ou trois jours après que je fus arrivé à l'Armée, étant allé de mon

quartier rendre visite au Maréchal, j'appris à son logis, qu'il étoit allé en carrosse à Montdidier, à une lieue du quartier du Roi, voir en quel état étoit cette Place. Je m'y en allai au galop, suivi de quatre ou cinq des principaux Officiers de la Cavalerie : je le trouvai achevant de faire le tour du rempart à pied ; après quoi il remonta dans son carrosse, sans m'y offrir la place d'un de ses Gentilshommes.

Je ne sais si cette incivilité paroît aussi grande aux lecteurs qu'elle me parut ; mais j'en fus fort chagrin, & d'autant plus qu'elle m'étoit faite en présence de ces Officiers de Cavalerie, dont je viens de parler, qui sont la plupart gens à régler l'estime & le respect qu'ils ont pour leurs Supérieurs, par le cas qu'ils voient qu'un Général d'armée en fait, sans aller plus loin, ni sans le croire eux-mêmes.

Je m'en retournai à mon quartier, fort mal satisfait du Maréchal, & je fus trois ou quatre jours sans aller le voir. Je crois qu'il se douta du sujet de cette absence ; & la raison que qui offense ne pardonne point, jointe aux autres qu'il avoit de ne me point aimer, & aux soins de mes envieux, me le rendirent irréconciliable.

Enfin, je retournai un matin chez lui, & je le priai de me faire recevoir dans ma charge ; il fit monter à cheval toute la

Cavalerie, & il me fit reconnoître pour Meſtre-de-Camp général, à la tête des Eſcadrons.

Deux jours après, Favieres, Enſeigne-Colonel du Régiment de Picardie, dont j'ai déja parlé, m'envoya demander par Bouvillette, Capitaine dans ce Régiment, les chevaux qu'il prétendoit que mes troupes lui avoient pris en 1652, & en cas de refus, il le chargea de me dire qu'il vouloit me voir l'épée à la main.

Il faut ſavoir que le Roi avoit fait, quelque temps auparavant, un Edit ſévere contre les duels, & que depuis deux mois, le Comte d'Aubijoux, Gouverneur de la Citadelle de Montpellier, s'étant battu, toute la Cour s'étoit employée inutilement auprès de S. M. pour lui, de ſorte qu'il étoit hors du Royaume.

Je répondis donc à Bouvillette, que le Maréchal de Grammont, m'ayant ordonné dans l'accommodement qu'il avoit de cet affaire, de faire rendre à Favieres les chevaux, quand il les auroit trouvés dans mes troupes, c'étoit à lui à les chercher; que ſi cela ne le contentoit pas, il ſe donnât toute la fatigue de la ſatisfaction: & qu'après lui avoir fait dire par la Feuillade, avant que le Maréchal de Grammont nous eut accommodés, que s'il vouloit nous nous battrions quelque temps après ſur d'autres prétextes, & lui ne l'ayant pas fait alors, je ne lui donnerois aucun rendez-vous,

maintenant que je venois d'entrer dans une grande charge, & que je ſavois fort bien quelle différence il y avoit entre le Meſtre-de-Camp général de la Cavalerie légere, & l'Enſeigne-Colonel du Régiment de Picardie: que j'allois tous les jours au quartier du Roi; que je ne diminuerois ni augmenterois de gens à ma ſuite, & que s'il étoit bien échauffé, il prit ſes meſures pour faire une partie égale ſur mon chemin. Bouvillette ſe retira: & le jour même j'allai chez le Maréchal de Turenne, ſuivi de deux Gentilshommes & d'un Page, ſans rencontrer perſonne en allant ni en revenant.

Le lendemain on ſut au quartier du Roi ma querelle. D'ordinaire, en ces conjonctures, nos amis nous viennent trouver; cependant, la Feuillade qui m'avoit dit trois ou quatre jours auparavant, qu'il vouloit venir paſſer huit jours avec moi à mon quartier; lui que je croyois le meilleur de mes amis, auquel j'avois offert dix mille écus, pour acheter le Régiment de Cavalerie du Roi, vacant par la mort de Mobas, lui qui avoit été employé ſix mois auparavant, pour me ſervir contre le même Favieres, fut le ſeul qui ne vint pas.

Le Maréchal de Turenne qui ſur cette querelle, au lieu de l'accommoder, ne fit pas ſemblant de l'avoir appriſe; & deux jours après partit, eſcorté de deux cens chevaux, avec la plupart des Officiers

Généraux de ſon armée, & les Volontaires, pour aller viſiter les Places de la frontiere de Picardie, en attendant les quartiers d'hiver. Pendant le chemain, j'abordai la Feuillade, à qui je n'avois encore pu dire ce que j'avois ſur le cœur. Je lui dis, qu'après ce qui venoit de ſe paſſer, je voyois bien qu'il n'étoit pas mon ami. Il m'allégua ſes raiſons qui, jointes à l'amitié que j'avois pour lui, me juſtifierent, & nous nous ſéparâmes bons amis.

Le lendemain, Beaujeu, qui pour s'être fait de fête auprès du Cardinal, étoit parvenu à être Lieutenant Général, commandant un corps ſéparé, s'en vint à moi dans la marche, & me demanda, ſi je ne voulois pas contenter Favieres. Je lui dis, que je m'en tenois à l'accommodement qu'avoit fait M. le Maréchal de Grammont, par lequel il m'ordonnoit de lui rendre ſes chevaux, quand il les auroit trouvés dans mes troupes. Où voulez-vous qu'il aille chercher vos troupes, me dit-il? Cependant, lui répliquai-je, c'eſt à lui à faire ſes diligences; car vous ne me conſeilleriez pas de lui donner des chevaux de mon écurie. Moi, me dit-il, je vous conſeillerois de le ſatisfaire de façon ou d'autre, puiſque c'eſt un Gentilhomme.

J'étois ſi éloigné de croire Beaujeu aſſez fou pour s'attirer, ſans néceſſité, une affaire capable au moins de ruiner

ſa fortune, que je n'entendis point ce qu'il vouloit dire. Je lui répondis donc, qu'après tout ce que j'avois fait il y avoit ſix mois, & la ſévérité des Edits, je ne ferois pas un pas dans le poſte où j'étois, pour contenter le caprice d'un Enſeigne de Picardie, & que je voulois bien l'en croire, lui qui ſavoit vivre. Je ne puis, me répliqua-t-il, être médiateur en cette affaire; car, Favieres eſt mon ami & mon parent, & j'ai pris parti. Ah, puiſque vous voulez être de la partie, lui dis-je, je tirerai l'épée avec Favieres; ſi je mets au hazard une grande Charge, vous avez auſſi, dans l'état où vous êtes, une grande fortune à perdre.

Enſuite de cela, nous convinmes que puiſque Favieres étoit demeuré au Camp, nous nous battrions au retour de notre voyage; que je lui donnerois la Feuillade pour ſe battre contre lui, & Lannay Lays contre Bouvillette; & nous étant ſéparés, j'allai conter cette partie à la Feuillade, lui diſant qu'une marque que ce qui s'étoit paſſé au camp entre lui & moi, ne m'étoit pas demeuré ſur le cœur, c'étoit que je voulois me ſervir de lui en cette occaſion.

Le lendemain, il vint me dire, que ſi notre patrie n'avoit pu ſe faire que de la maniere dont nous l'avions réſolu, il ne m'auroit rien dit; mais qu'il ſeroit bien-aiſe, de ne ſe pas battre contre

Beaujeu, qui étoit aſſez de ſes amis ; & de tirer plutôt l'épée contre Bouvillette, ce qui n'empêcheroit pas qu'on ne ſe battit ; que bien que Beaujeu fut brave, on ne pouvoit pas croire que ce fut la crainte d'avoir affaire à lui, qui l'obligeoit à faire cette propoſition, & que ſi ce n'étoit la raiſon qu'il m'avoit dite, il aimeroit bien mieux ſe battre contre lui, parce qu'il étoit foible & mal adroit. Je lui répondis que cela m'étoit indifférent, & que je le dirois à Beaujeu ; ce que je fis : & dont il me témoigna être bien-aiſe.

Cependant nous achevions de viſiter les Places de la frontiere : nous avions commencé par Péronne, Corbie, Amiens, Dourlens, Arras, la Baſſée, Béthune, & nous arrivions à Heſdin, lorſqu'en deſcendant de cheval, au logis du Maréchal de Turenne, qui étoit arrivé une heure avant moi, j'y trouvai Beaujeu & la Feuillade, qui me vinrent dire enſemble qu'il y avoit bien des nouvelles, & qu'ils avoient à me parler en particulier : nous nous enfermâmes dans une chambre : ils me dirent que le Maréchal venoit de recevoir ordre de la Cour, d'envoyer à Sainte Menehould, le corps de troupes de Beaujeu, & le Régiment de la Feuillade ; & qu'ainſi, notre partie ne ſe pouvant plus faire, ils alloient avertir le Maréchal de la quérelle, afin qu'il l'accommodât. Pourquoi,

ne ſe pourroit-elle pas faire à notre retour, leur répondis-je ? Parce me dirent-ils, nous ne pourrons nous revoir qu'à Paris, où un duel ne ſauroit ſi bien ſe cacher qu'à l'armée ; il y a encore une autre raiſon ; me dit Beaujeu, qui doit nous obliger de faire accommoder cette querelle, c'eſt que Favieres, qui eſt un garçon emporté, pourroit bien ne nous pas attendre, & vous faire tirer l'épée avant que nous y fuſſions. Ah ! pour cela lui répondis-je, ce ne devroit pas être une choſe à craindre pour vous ; Favieres vous a aſſez d'obligation, pour ne vous oſer fâcher, & pour vous tenir exactement une parole, quand il vous l'aura donnée. Mais, ajoutai-je, je vous trouve bien prudent aujourd'hui. Il me ſemble que ces réflexions-là, euſſent été plus honnêtes il y a huit jours, en vous épargnant la peine de donner vous-même avis d'une querelle, pour laquelle vous devez vous battre : les choſes ſont bonnes en un temps, me dit Beaujeu, avec un air goguenard, qui ne valent rien en un autre : le ſage ſe conduit ſelon les ſaiſons ; & là-deſſus m'ayant quitté, la Feuillade & lui, allerent dire ma quérelle au Maréchal de Turenne, qui ne put pas s'empêcher de l'accommoder à ſon retour du Camp.

Qui examinera bien la conduite de Beaujeu en cette affaire, verra que c'étoit un homme qui ne vouloit faire que

du bruit, qui crut que je lui répondrois comme à Bouvillette, & qui s'étant embarqué, ſur cette penſée, mal à propos dans cette affaire, n'eut pas la fermeté de la ſoutenir juſqu'au bout.

Au mois de Décembre de cette année 1653, Cromwel fut déclaré Protecteur des Royaumes d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande.

Cromwel avoit ſubſtitué à l'ancien Parlement, une aſſemblée dont la plupart des membres étoient tirés de la lie du Peuple. Ils étoient à ſa dévotion, & c'eſt tout ce qu'il vouloit. Le 22 de ce mois, un de ces députés ſe leva, & dit: que ni lui ni ſes confreres n'étoient pas aſſez forts pour porter le poids dont on les avoit chargés; que le Parlement pouvoit ſe diſſoudre, remettre toute l'autorité entre les mains de celui de qui ils l'avoient reçue. Perſonne n'ayant oſé, ou voulu le contredire, on alla à Witehall prier Cromwel de prendre ſoin de la République. Les Officiers de ſon Conſeil en firent autant peu après, & le déclarerent Capitaine général de toutes les troupes, & Protecteur de la République; lui donnant pouvoir de faire, de l'avis de ſon Conſeil, qui ne pouvoit être compoſé que de vingt-une perſonnes, des Réglemens & des Loix qui obligeroient toute la Nation, dans l'intervalle des Parlemens qui ſeroient aſſemblés de trois en trois ans. On don-

noit un pouvoir assez étendu à ces Parlemens ; car le Protecteur ne devoit rien faire que de leur consentement, tant qu'ils seroient assemblés, & ne pouvoit les dissoudre qu'après cinq mois de séance. L'Acte en fut lu le 26, dans la grande Salle de Westminster, en présence des Commissaires du grand Sceau, du Maire, & des Aldermans ; & pendant la lecture, Cromwel avoit la main sur la Bible. Il jura ensuite, qu'il observeroit tous les articles de cet Acte, qu'on appella l'Acte du Gouvernement. Il les garda cependant fort mal ; car le premier Parlement s'étant assemblé le 13 de Septembre de l'année suivante, il ne laissa entrer aucun député dans la Salle, qui ne promît par écrit de lui être fidele. Dès qu'il eut prêté le serment, on le proclama Protecteur, & on lui donna le titre d'Alteſſe Séréniſſime : celui de Majesté lui auroit fait sans doute plus de plaisir, & s'il le refusa, le jour de son installation au Protectorat, ce fut par une sage politique. Il avoit rendu le nom du Roi trop odieux, pour pouvoir le prendre si-tôt avec bienséance, & même avec sûreté. Mais il changea de vue quand il fut bien établi ; & en 1657, il fit tout ce qu'il put pour se faire déférer la Courone. Il en seroit venu à bout, si un grand nombre d'Officiers de l'armée même qu'il croyoit tout à lui, n'avoient présenté une Requête

quête au Parlement, par laquelle ils déclaroient, qu'ils n'avoient pas exposé si souvent leur vie, pour jetter l'Angleterre dans une nouvelle servitude. C'est ainsi que les Anglois ne pouvoient souffrir que Cromwel eût le nom de Roi, tandis qu'ils lui laissoient usurper plus d'autorité que n'en avoit jamais eu Roi d'Angleterre.

Il donna même une preuve bien violente de son despotisme au mois d'Avril précédent; il ne sera pas indifférent aux lecteurs d'en rapporter le fait. Le 30 de ce mois, le Parlement s'étant assemblé, dans le dessein de limiter la puissance du Généralissime, & de la rendre plus dépendante de la sienne, Cromwel entra dans la Salle de Westminster, au bruit des trompettes & des tambours, & suivi d'un bon nombre de troupes. Il n'y a point d'outrages qu'il ne fit aux Députés qu'il traita de coquins & de malheureux fainéants, qui abusoient honteusement de leur autorité. Il leur commanda ensuite de sortir, ce qu'ils firent sans oser dire un seul mot; & quand ils furent dehors, Cromwel, pour mettre le comble à l'insulte, fit afficher un écriteau sur la porte de la Salle, avec cette Inscription: *Maison à louer.* Il publia ensuite une Déclaration qui contenoit les motifs de sa conduite, signée, non seulement de lui, & des Officiers de son Conseil, mais en-

core des Amiraux, des Capitaines de Vaiſſeaux, & des Commandans des troupes des trois Royaumes, qui y donnoient leur approbation. Dans cette Déclaration, le Peuple étoit exhorté à vivre en paix, & à ſe ſoumettre au Gouvernement du Conſeil d'Etat, qui ſeroit nommé par le Général, juſqu'à ce qu'on eût convoqué un Parlement, compoſé de perſonnes de probité, qui ſe chargeroit du Gouvernement de la Nation. C'eſt ce Parlement dont nous venons de parler ci-devant.

Pendant cet hiver, je devins amoureux d'une femme de qualité que je ne nomme point. Je n'entrerai même dans aucun détail d'une galanterie dont le ſouvenir m'eſt ſi déſagréable; je me contenterai ſeulement d'en parler dans le temps que cette affaire ſe rompit.

Au commencement de l'année 1654, le Maréchal de Turenne voulant reconnoître le dévouement d'Eclainvilliers, & peut-être diminuer la conſidération de ma charge, avoit propoſé à la Cour, comme un grand avantage au ſervice, de créer un Commiſſaire général dans la Cavalerie, ainſi que cela ſe pratiquoit dans les armées d'Allemagne. Ce Maréchal, qui commandoit une des armées du Roi en Flandres, & qui prévoyoit que ſon emploi ne finiroit pas ſi-tôt, étoit bien-aiſe d'avoir une créature auſſi conſidérable, que

le Commiſſaire général dans le corps de la Cavalerie, & auquel il prétendoit faire commander d'ordinaire, celle de ſon armée.

D'abord le Duc de Joyeuſe, Colonel de la Cavalerie par la mort du Duc d'Angoulême, ſon beau-pere, à la fin de 1653, donna les mains au deſſein d'Eclainvilliers; pour moi, que la choſe intéreſſoit davantage, je m'y oppoſai: je craignois que cette charge, dont les fonctions parmi les étrangers, étoient de commander non ſeulement la Cavalerie, mais encore d'en faire les revues, & de donner des quartiers d'hiver, n'eût plus de conſidération que la mienne, quoiqu'elle lui fût ſubalterne. Cependant, par les modifications que d'Eclainvilliers me permit d'y faire, je me laiſſai aller.

Dès le commencement de 1654, on avoit parlé à la Cour des Officiers-Généraux qui devoient ſervir cette Campagne dans les armées : comme le Duc de Joyeuſe vouloit faire ſa charge dans le Corps que commandoit le Maréchal de Turenne en Flandres, le Cardinal me deſtina pour ſervir dans l'armée du Maréchal de la Ferté; mais les privileges de ma charge me donnant la liberté de choiſir, je ſuppliai ſon Excellence de trouver bon que je ſerviſſe en Catalogne, dans l'armée que devoit commander le Prince de Conti, Ar-

quand de Bourbon, qui depuis peu avoit épouſé l'une des nieces du Cardinal : je lui alléguai que je lui témoignerois plus d'attachement en ſervant auprès du Prince ſon neveu : il me fit donner les proviſions de Lieutenant-Général, avec promeſſe de m'envoyer la lettre de ſervice, auſſi-tôt que je ſerois à l'armée : ſur quoi, je remarquerai qu'il faiſoit tout attendre, & partageoit ſi fort les graces, qu'il les anéantiſſoit. Un de mes amis, qui vouloit ſe rejouir, diſoit un jour à quelqu'un, qu'il avoit tort de ſe plaindre ſur cela du Cardinal ; qu'on lui étoit plus obligé qu'aux autres bienfaiteurs ; & qu'en donnant de ſi mauvaiſe grace, il déchargeroit les gens de la reconnoiſſance.

Sur la fin du mois de Mai, je partis avec le Prince de Conti, & je fis cette longue route de Paris à Perpignan dans ſon carroſſe, auprès de lui, le plus agréablement du monde ; car, outre beaucoup de gens de mérite qu'il avoit à ſa ſuite, & entr'autres l'Abbé de Roquette, depuis Evêque d'Autun, l'un des plus honnêtes hommes du monde, & capable de remplir avec éclat les plus grandes dignités de l'Egliſe ; il avoit encore pour Intendant de ſa maiſon le célebre Sarraſin dont l'eſprit juſte & naturellement plaiſant avoit un fonds inépuiſable.

Armand de Bourbon, Prince de Conti, étoit frere cadet de Louis de Bourbon,

Prince de Condé. Il avoit la tête fort belle, tant pour le visage que pour les cheveux, & c'étoit un très-grand dommage qu'il eût la taille gâtée ; car, à cela près, c'étoit un Prince accompli. Il avoit été destiné à l'Eglise ; mais les traverses de sa maison l'ayant jetté dans les armes, il y avoit trouvé tant de goût, qu'il n'en étoit pas revenu ; cependant il avoit étudié avec un progrès admirable. Il avoit l'esprit vif, gai, net, enclin à la raillerie, & un courage invincible, qui pouvoit seul être comparé au brave Prince de Condé, son frere. Jamais homme n'a eu l'ame plus belle sur l'intérêt que lui : il comptoit l'argent pour rien, il avoit de la bonté & de la tendresse pour ses amis ; & comme il étoit persuadé que je l'aimois fort, il m'honoroit d'une affection très-particuliere.

Le Prince séjourna deux jours à Montpellier. En y arrivant j'écrivis cette lettre à la Marquise de***

A Montpellier, le 16 Juin 1654.

J'ai bien appris de vos nouvelles, Madame ; ne vous souvenez-vous point de la conversation que vous eûtes chez Madame de Montausier, avec Monsieur le Prince de Conti, l'hiver dernier. Il m'a conté qu'il vous avoit dit quelques douceurs, qu'il vous trouvoit fort aimable, & qu'il vous en diroit deux mots cet hiver. Tenez-vous bien, ma belle cous-

ne ; telle Dame qui n'eſt pas intéreſſée, eſt quelquefois ambitieuſe, & qui peut refuſer aux finances du Roi, ne reſiſte pas toujours aux couſins de Sa Majeſté. De la maniere dont il m'a parlé, je vois bien que je ſuis déſigné confident ; je crois que vous ne vous y oppoſerez pas, ſachant, comme vous faites, avec quelle capacité je me ſuis acquitté de cette charge en d'autres rencontres. Si, après tout, ce que la fortune veut vous mettre en main, je n'en ſuis pas plus heureux, ce ne ſera que votre faute ; mais vous en aurez ſoin aſſurément ; car enfin, il faut bien que vous me ſerviez à quelque choſe. Je penſe que vous ſerez un peu embarraſſée entre deux rivaux.

*Peut-être craindrez-vous de vous attacher au ſervice des Princes, & que mon exemple vous en rebutera ; peut-être la figure du*** ne plaira-t-elle pas : mandez-moi de ſes nouvelles, & les progrès qu'il a faits ſur votre cœur depuis mon départ ; à combien d'acquits patents il a mis votre liberté. Vous êtes une petite ingrate qui le paierez tôt ou tard ; vous vous amuſez après la vertu, comme ſi c'étoit une choſe ſolide, & vous mépriſez le bien comme ſi vous ne pouviez jamais en manquer ; nous vous verrons un jour regretter le temps que vous aurez perdu : nous vous verrons repentir d'avoir mal employé votre jeuneſſe, & d'avoir voulu avec tant de peine acquérir*

une réputation qu'un médiſant vous peut ôter, & qui dépend plus de la fortune, que de votre conduite.

M. le Prince de Conti n'a point paſſé à Chaſen, crainte de ſe détourner; de ſorte que mes préparatifs ont été perdus : je ne l'ai point quitté depuis, & je ſuis avec lui auſſi bien qu'on y peut être : nous allons nous rejouir ici deux jours dans le jeu, les promenades & la bonne chere, en attendant que les Troupes s'aſſemblent pour entrer en Catalogne. Je vous réponds que vous entendrez parler de moi cette campagne. Adieu, ma belle couſine; ſongez quelquefois à moi, & que vous n'avez point de parens qui vous eſtiment plus que je fais. Je voudrois..... non, je n'acheverai pas, de peur de vous déplaire; mais vous pouvez bien ſçavoir ce que je voudrois.

Le 25 de Juin nous arrivâmes à Perpignan; le lendemain on tint Conſeil de Guerre, dans lequel il fut réſolu qu'on aſſiégeroit Ville-Franche, Capitale du Conflans, & la commiſſion me fut donnée de l'inveſtir avec 500 chevaux & 1200 hommes d'infanterie. Après la priſe de cette Ville, nous fimes pluſieurs autres expéditions. En nous repoſant dans nos quartiers, j'écrivis cette lettre à Madame de***

A Figueres, le 30 Juillet 1654.

Mon Dieu, que vous avez d'eſprit,

ma belle cousine, que vous écrivez bien; que vous êtes adorable ! Il faut avouer qu'étant aussi prudente que vous êtes, vous m'avez grande obligation que je ne vous aime pas plus que je fais. Ma foi, j'ai bien de la peine à me retenir; tantôt je condamne votre insensibilité, tantôt je l'excuse; mais je vous estime toujours: j'ai des raisons de ne vous pas déplaire; mais j'en ai de fortes de vous désobéir. Quoi, vous me flattez, ma cousine, & vous ne voulez pas que j'aie les dernieres tendresses pour vous ! eh bien, je ne les aurai pas : il faut vous aimer à votre mode; mais vous me répondrez un jour devant Dieu, de la violence que je me fais, & des maux qui s'ensuivront.

Au reste, Madame, vous me mandez, qu'après que vous êtes demeurée d'accord avec Chapelain, que j'étois un honnête homme, & que même vous l'avez remercié du bien qu'il disoit de moi; je ne puis que vous dire que vous êtes du parti du dernier venu : je ne vois pas que cela vous justifie beaucoup; vous m'entendez louer, & vous en faites de même. Que sais-je, s'il vous avoit dit c'est un galant homme que M. de Bussy, il ne peut pas manquer de faire quelque chose; il est à craindre seulement qu'il ne donne un peu trop à ses plaisirs quand il est à Paris. Que sais-je, dis-je, si vous n'eussiez pas cru qu'il eût raison, & si dans votre cœur vous

*n'euſſiez pas condamné ma conduite ; car enfin je vous ai vue dans des alarmes mal fondées, après de ſemblables converſations : c'eſt une marque que les bonnes impreſſions que vous avez de moi, ne ſont pas encore bien fortes. Bien m'en prend que vous voyez ſouvent de mes amis, ſans cela Mademoiſelle de*** m'auroit tantôt ruiné dans votre eſprit ; je ne vous traiterois pas de même, ſi l'occaſion s'en préſentoit ; je ne regretterois pas ſeulement la médiſance la plus forte qu'on me feroit de vous ; mais la plus legere même, précédée de vos louanges. Adieu, ma belle couſine.*

Du Camp de Vergues, le 17 Août 1654.

Vous me dites ſouvent que vous me regretteriez ſi j'étois mort, & je trouve ſi beau d'être regretté de vous, que cela me feroit ſouhaiter d'être en cet état, ſans quelques petites raiſons qui m'en empêchent encore ; outre que ne vous ayant jamais ſurpriſe en menſonge, je ſuis bien aiſe de vous croire en cette rencontre ; & puis, il y a grande apparence qu'une perſonne qui a la larme à l'œil en parlant ſeulement de la perte d'un de ſes amis, le pleureroit tout-à-fait, ſi elle l'avoit effectivement perdu. Je crois donc, ma belle couſine, que vous m'aimez, & je ſuis pour vous comme vous êtes pour moi ; c'eſt-à-dire, content au-

dernier point de vous & de votre amitié : ce n'eſt pas que je demeure d'accord que votre lettre toute franche & toute ſignée comme vous dites, faſſe honte à tous les poulets : ces deux choſes n'ont rien de commun entr'elles : il vous doit ſuffire que l'on approuve votre maniere d'écrire à vos bons amis, ſans vouloir me dire des poulets, qui ne vous ont jamais rien dit. Vous êtes une ingrate, Madame, de les traiter mal, après qu'ils ont eu tant de reſpect pour vous : pour moi, je vous l'avoue, je ſuis dans l'intérêt des poulets, non pas contre vos lettres ; mais je ne vois pas qu'il faille prendre de parti entr'eux : ce ſont des beautés différentes : vos lettres ont leurs graces, & les poulets les leurs ; mais, pour vous parler franchement, ſi l'on pouvoit avoir de vos poulets, on ne feroit pas tant de cas de vos lettres.

Il eſt vrai, Madame, que vous êtes étrangement révoltée contre les coquettes ; je ne ſais pas ſi cela vous durera juſqu'à cinquante ans : à tout hazard, je me tiendrai en haleine de beaux ſentimens, pour les pouſſer avec vous, ſi vous venez à les aimer ; en attendant, je n'aurai pour vous que la plus belle amitié du monde, puiſque vous ne voulez autre choſe.

Je ſuis bien aiſe que vous ſoyez ſatisfaite du..... c'eſt une marque qu'il ſe met à la raiſon, & qu'il ne prend plus

tant les choſes à cœur qu'il faiſoit : quand vous ne voulez pas ce qu'on veut, Madame, il faut bien vouloir ce que vous voulez ; on eſt encore trop heureux d'être de vos amis : il n'y a guerre que vous dans le Royaume, qui puiſſe réduire un amant à ſe contenter d'amitié ; nous n'en voyons preſque point qui n'étant pas demeurés d'acord de s'aimer, ne ſoient tout-à-fait mal enſemble ; & je ſuis perſuadé qu'il faut qu'une femme ait un mérite extraordinaire, pour faire en ſorte que le dépit d'un amant maltraité, ne le porte pas à rompre avec elle.

*Que ſert à Madame de *** d'être revenue ſi belle de Bourbon, ſi elle ne peut étaler ſes graces dans le monde : en vérité, c'eſt une tyrannie épouvantable, que celle qu'elle ſouffre ; & je crois qu'après cela on la devroit excuſer, ſi elle ſe vengeoit de ſon tyran. Il eſt vrai que je penſe qu'elle s'eſt vengée il y a long-temps, du mal qu'on lui devoit faire : comme c'eſt une perſonne de grande prévoyance, elle a bien jugé qu'on lui donneroit ſujet de ſe plaindre quelque jour ; elle n'a pas attendu qu'on primât, & entre nous, je crois que ſon mari eſt ſur la défenſive.*

*Nous avons ici..... un de ſes amans qui m'a dit qu'il étoit de vos amis, & qu'il vouloit vous écrire : je ſais, par M. le Prince de Conti, qu'il a deſſein d'être amoureux de Madame de *** cet-*

*hiver ; & ſur cela, Madame, ne plaignez-vous pas les pauvres femmes, qui bien ſouvent récompenſent par une véritable paſſion, un amour de deſſein : c'eſt-à-dire, donnant du bon argent pour de la fauſſe monnoie. Je crois que *** aura de la peine à ſa conquête, non pas tant par la force de la place, que par les ſoins & la défenſe du Gouverneur. Au reſte, il m'a fait des avances d'amitié extraordinaires, & ſi grandes, qu'il m'a obligé, contre la réſolution que j'avois faite de n'être jamais ſon ami, de me dédire. La réputation qu'il a d'être infidele, me faiſoit peur ; mais il eſt des amis de toutes ſortes : ſi j'ai un ſecret, celui-là ne le ſaura pas, & particuliérement ſi c'eſt un deſſein pour ma fortune, à quoi il puiſſe prétendre :* guarda la gamba ; *voilà qui eſt de mon cru, Madame ; Corbinelli eſt à deux lieues d'ici. Il faut avouer que j'ai un beau naturel de ſavoir cela, ſans jamais avoir eu de maître.*

*Vous ne me demandez rien de la Marquiſe de *** cependant elle eſt de vos bonnes amies, & aſſez des miennes : eſt-ce qu'elle n'eſt plus à Paris ? ou que vous ne voulez pas m'en parler, de peur d'être obligée de me marquer ce qu'elle fait : écrivez-le moi, je vous prie ; car enfin je l'eſtime fort, & je ſerai bien-aiſe de faire quelque choſe pour elle : ſi elle peut une fois ſortir de condition, je lui en*

offrirai une ; j'ai oui dire que c'eſt une perſonne de ſervice.

Je ſuis ravi d'être bien avec MM. vos oncles ; jalouſie à part, ce ſont d'honnêtes gens ; mais il n'y a perſonne de parfait dans le monde ; s'ils n'étoient jaloux, ils ſeroient peut-être quelque choſe de pis ; avec tout cela je ne les crains pas trop ; & ſavez-vous bien pourquoi, Madame ? c'eſt que je vous crains beaucoup, & que vous êtes cent fois plus jalouſe de vous même qu'eux.

*Toujours quelques douceurs, Madame, je ne m'en ſaurois tenir, mais il n'y a pas de danger à cette heure que Madame de *** voit vos lettres. Adieu ma belle couſine, c'eſt aſſez badiner pour cette fois, voici le ſérieux de ma lettre ; je vous aime de tout mon cœur.*

*A Madame de *** dans la même lettre.*

Je vous ſuis tout-à-fait obligé, Madame, de l'avis que vous m'avez donné, croyant que notre belle Marquiſe eût lu mes lettres toute ſeule ; je lui aurois peut-être écrit des choſes que je ne voudrois pas dire à d'autres qu'à elle ; & Dieu ſait quelle vie vous m'auriez faite à mon retour ; & quelle honte vous & moi en euſſions eue : votre prudence a détourné ce malheur, en m'apprenant que vous uſez mes lettres, & a mis les choſes en état, que je tâcherai de vous donner toujours du plaiſir & jamais du chagrin.

Mais, d'un autre côté, Madame, j'ai honte d'écrire des lettres ſi folles, ſachant que vous devez les voir, vous qui êtes ſi ſage, & devant qui les précieuſes ne font que blanchir ; il n'importe, votre vertu n'eſt point farouche, & jamais perſonne n'a mieux accordé Dieu & le monde que vous.

Je reçus dans ce temps, une lettre de M. le Cardinal Mazarin ; la voici.

De la Fére, le 11 Août 1654.

MONSIEUR,

Je vous rends graces des aſſurances que vous me donnez de votre amitié, elle me ſera toujours chere, & j'y contribuerai de ſorte, que j'oſe m'en promettre la continuation. Je vous remercie auſſi des ſoins que vous avez pris de me faire part de l'état de la Cavalerie, lequel ſans difficulté devroit être meilleur.

Pour ce qui eſt de votre lettre de ſervice de Lieutenant-Général, vous devez l'avoir reçue à préſent, ayant été expédiée & envoyée à M. le Prince de Conti, peu de temps après que nous eûmes la nouvelle de la priſe de Ville-Franche : au ſurplus, je me réjouis avec vous, de celle que le Sieur Pilloy nous a apportée du ſecours de Roſes, & de la défaite de huit cens chevaux des ennemis, non-ſeulement comme un bon

ſerviteur du Roi, mais auſſi comme avec un des amis & ſerviteurs particuliers de M. le Prince de Conti, & cependant je demeure,

MONSIEUR,

Votre très-affectionné ſerviteur,
le Cardinal Mazarin.

Cette lettre prouvera la ſituation heureuſe de mes affaires pour lors. J'en reçus d'autres dans le même goût pendant cette campagne.

Nous fîmes le ſiege de Puycerda, qui ne tint que douze jours de tranchées ouvertes. Pendant ce ſiege, Dom Pédro de Valançonelas, ce brave Gouverneur, qui avoit fait des actions ſi extraordinaires en cette Campagne, fut emporté d'une volée de canon, en voulant réparer une brêche, & ſa mort nous fit avoir auſſi-tôt par Capitulation cette Place, que nous n'aurions eu que par la brêche s'il eut vécu; car c'étoit un homme qui conſultoit ſon courage, plutôt que l'intérêt du Roi ſon maître.

Il n'eſt pas poſſible de paſſer une Campagne plus agréablement que je fis celle-là; j'avois deux grands emplois dans l'armée, que je rempliſſois avec toute l'autorité imaginable; j'avois tout pouvoir auprès du Général, qui étoit un grand Prince, & qui avoit de l'eſprit infiniment; & pour qu'il ne manquât rien à ma bonne fortune, je gagnai au

jeu dix mille écus tous frais faits, après une grande dépense.

En arrivant à la Cour je mandai au Prince de Conti, toutes les nouvelles, & quelque-temps après je reçus cette réponse de sa main.

A Montpellier le 29 Décembre 1654.

J'ai une extrême joie, toutes les fois que je reçois vos lettres, vous voyez bien que cela veut dire, que je veux que vous m'écriviez souvent ; car, comme vous savez, j'aime qu'on me fasse bien-aise ; je pense que vous le serez un peu, de savoir que je serai à Paris dans six semaines ; en attendant, mandez-moi toutes sortes de nouvelles ; & lorsque vous aurez fait revue de braquerie, écrivez-moi la force de ce corps-là ; car je ne doute pas qu'il n'augmente tous les jours. Adieu mon cher, je suis absolument à vous,

Armand de BOURBON.

Par le mot de braquerie, le Prince entendoit parler des Dames qui étoient galantes, & il en parloit comme d'un Pays dont il avoit même fait une carte.

Il fut trompé dans ses espérances de venir à la Cour ; les affaires du Roi en Languedoc l'y retinrent ; & je reçus quelque temps après, cette lettre de sa main.

A Montpellier, ce 2 Mars 1655.

Je ne sais où trouver des amitiés qui puissent bien exprimer ce que je sens pour

vous ; je vous assure mon cher Templier, que cela va au delà de toutes choses ; & que j'écrirai pour vous avoir en Catalogne, avec le même empressement que je ferois pour avoir dix mille hommes de pied plus que je n'ai. Mandez-moi des nouvelles de braquerie, & si vos Palfreniers ne vous volent plus, c'est-à-dire, en langue vulgaire, si votre Ecuyer n'est plus à vous. Adieu.

Armand de BOURBON.

Le nom de Templier que le Prince me donnoit, étoit parce que j'avois un appartement au Temple chez mon oncle.

Pour entendre la plaisanterie des Palfreniers, il faut savoir qu'en allant en Catalogne avec le Prince, on me prit trente pistoles, une nuit dans mon haut de chausses ; comme j'en faisois du bruit le lendemain dans mon domestique, le Gentilhomme qui me servoit d'Ecuyer, & qui avoit couché dans ma chambre, me dit qu'assurément c'étoit un de mes Palfreniers qui m'avoit volé. Je fis semblant de le croire ; quoique je soupçonnasse fort ce Gentilhomme, de qui la vie avoit été jusques-là d'un filou. Je contai le même jour mon aventure & mes soupçons au Prince, qui depuis ce temps en railloit avec moi.

Faisons un peu diversion, en rapportant un événement intéressant pour l'Europe, & qui donna matiere à beaucoup de conjectures.

Chriſtine, Reine de Suede, ſe démit de la Couronne en faveur du Prince Charles, qui fut couronné le 16 Juin 1654.

Il paroît par pluſieurs Mémoires dreſſés, ſur les dépêches de M. Chanut, que Chriſtine menoit depuis quelque temps une vie aſſez extraordinaire : elle avoit autant de mépris pour les femmes, que les femmes s'eſtiment ordinairement elles-mêmes ; à peine en pouvoit-elle ſouffrir la vue ; converſant éternellement avec des hommes de toute eſpece, & de tout caractere. Elle avoit de longs entretiens avec Bourdelot, Médecin François, qu'elle regardoit comme le premier de tous les hommes ; & l'on jugea que ces entretiens n'étoient pas tout-à-fait auſſi philoſophiques, que ceux qu'elle avoit eus avec le célebre René Deſcartes, par le changement qui parut dans ſa conduite. Sa dévotion Luthérienne s'éclipſa tout-à-coup, & elle parloit de la Religion en général, d'une maniere qui ſcandaliſoit la Cour. Peut-être penſa-t-on qu'elle ne croyoit pas en Dieu, parce qu'elle croyoit peu à Luther. Il ſe peut faire auſſi, que revenant de ſes erreurs, & encore peu affermie dans les vérités Catholiques, dont elle s'étoit fait inſtruire ſecretement par trois Jéſuites, elle ne ſut pas trop à quoi s'en tenir. La Princeſſe ſa mere voulut un jour lui faire un ſermon là-deſſus ;

mais elle n'eut pas le temps de l'achever, ſa fille lui impoſa ſilence, & lui dit: qu'un de ſes plus grands chagrins, étoit d'être née d'un auſſi pauvre créature: la mere ſe tut, & ne fit parler que ſes larmes. Chriſtine eut encore plus de goût pour Dom Antoine Pimentel, qu'elle n'en avoit eu pour Bourdelot. C'étoit particuliérement avec cet Envoyé d'Eſpagne, qu'elle ſe dédommageoit de l'ennui que lui donnoient les ſoins inſéparables du Gouvernement. Les jours étoient trop cours pour leurs entretiens, ils paſſoient enſemble une partie des nuits. La Reine fit même avec lui quelques parties de Campagne, qui ne purent être ſi ſecretes, qu'on n'en eut connoiſſance. Le Public en cauſoit; mais Chriſtine ſûre d'elle-même, & contente du témoignage de ſa conſcience, faiſoit peu de cas des diſcours Publics. Pimentel profita de ſa bienveillance, pour la rendre favorable à l'Eſpagne, & elle n'auroit pas été inutile à cette Couronne, ſi l'envie de voyager, n'eut preſſé Chriſtine de quitter la ſienne; car, au commencement de Mai, elle envoya ordre au Réſident de Portugal, de ſortir inceſſamment de ſes Etats; ne pouvant, diſoit-elle, regarder le Duc de Bragance, que comme un Sujet rebelle, & un indigne uſurpateur. Ce procédé acheva d'aliéner les eſprits, & le Prince héréditaire fit dire ſous main aux Portugais, de ne ſe preſſer pas d'o-

béir, & que quelques jours changeroient la face des affaires. Celui que Chriſtine avoit fixé pour ſon abdication arriva. Elle haranga fort éloquemment dans l'aſſemblée des Etats, qu'elle aſſura de ſa tendreſſe. Les Etats de leur côté, lui firent cent proteſtations d'un attachement & d'un amour inviolable : complimens de bienſéance dûs à la cérémonie du jour, & que le cœur démentoit de part & d'autre. La Reine n'avoit pu ſi bien cacher le deſſein qu'elle avoit de courir le monde, que les Sujets ne l'euſſent pénétré ; ce qui fit quelques difficultés par rapport aux terres & aux gros revenus qu'elle voulut ſe réſerver. Cependant, le Prince & les Etats, en paſſerent par-tout ce qu'il lui plut de régler, & s'engagerent par ſerment à lui faire payer exactement ſes penſions. Le Prince Charles gagnoit trop au marché pour le rompre ; & les députés qui n'y mettoient rien du leur, en ſouhaitoient ardemment la concluſion, aux Oxenſtiern près, qui avoient toujours été en grand crédit. Ce fut ainſi que Chriſtine quitta le Gouvernement, laſſe de commander, apparemment, parce qu'elle commandoit à des Sujets qu'elle croyoit peu dignes d'elle ; car de prétendre que le changement de Réligion qu'elle fit dans la ſuite, & qu'elle méditoit certainement alors, ait été le principe de ſon abdication ; c'eſt lui donner un motif

plus pur, mais qui paroît peu véritable.

La mort de ſa mere, Marie Eléonor de Brandebourg, Reine Douariere de Suede, arriva le 8 Mars 1655.

S'il n'étoit pas inutile de faire des regrets ſur les choſes paſſées, je me plaindrois de ma mauvaiſe fortune, qui me donna, en ce temps-là, d'autres vues que celle de ſervir auprès du Prince de Conti. La mort du Duc de Joyeuſe, Colonel-Général de la Cavalerie, en fut cauſe, qui, me laiſſant la liberté de ſervir dans l'armée de Flandres, me fit croire avec aſſez d'apparence de raiſon, qu'il n'y avoit que les Officiers Généraux de cette armée qui s'avançaſſent, & qu'on faiſoit de là plus de bruit à la Cour, par la défaite de cent chevaux, que dans les autres armées par le gain d'une bataille; d'ailleurs, je me flattai ſur la maniere déſagréable dont le Maréchal de Turenne en avoit uſé avec moi; & je crus que vivant honnêtement avec lui, & ſervant bien, je pourrois le regagner.

Je commençai l'année 1655 dans cette penſée; mais dès les premiers jours, ayant eu occaſion de faire la charge de Colonel-Général de la Cavalerie, & ayant fait expédier un brevet de Major dans le Régiment de Genlis-Brulart, à d'Iverai, Capitaine dans ce Régiment, je crois que le Maréchal de Turenne le ſut, & que cela le put choquer. Pour moi, qui ne ſavois pas alors

positivement qu'il fût Colonel, car cela fut quelque temps caché, je ne lui en parlai pas. Il eſt vrai que lorſque je l'appris, je devois lui en faire compliment; mais, ou la penſée ne m'en vint pas, & en ce cas je manquai de prudence; ou les choſes étoient déja ſi fort aigries entre nous, que je ne crus peut-être pas que mes honnêtetés le fiſſent revenir.

Dans ce temps-là il s'offrit une occaſion de faire plaiſir à M. le Tellier. Il acheta une maiſon dans la rue des Francs-Bourgeois, & comme elle étoit dans la Juſtice du Temple, il m'envoya d'Arbon, ſon Intendant, pour traiter des lots & ventes dûs au Grand-Prieur de France, mon oncle. Je lui dis, que M. le Grand-Prieur & moi, ne voulions que l'amitié de M. le Tellier, & point ſon argent; & le lendemain, je portai à d'Arbon la quittance du Grand-Prieur, ne voulant pas la donner moi-même à ſon maître, de peur que cela ne parut trop chercher un remerciement. M. le Tellier me rendit mille graces auſſi-tôt qu'il me vit.

Nous commençâmes le ſiege de Landrecy le 18 de Juin 1655; les Maréchaux de Turenne & de la Ferté commandoient les Armées, qui inveſtirent elles-mêmes la Place, & non point un Corps détaché, comme il ſe pratique d'ordinaire.

Me trouvant quelques momens de loiſir, j'écrivis cette lettre à Madame de ***

Au Camp devant Landrecy, le 3 Juillet 1655.

D'où vient que je ne reçois point de vos nouvelles, Madame ? Eſt-ce que vous me croyez encore en Catalogne cette Campagne, ou que vous me boudez de ne vous avoir point dit adieu ? Pour le premier, je vous ai promis de venir en Flandres, & pour l'autre, je vous ai dit de ſi bonnes raiſons, que vous ſeriez de bien mauvaiſe humeur, ſi vous n'en étiez ſatisfaite. Mandez-moi des nouvelles de l'amour du.... pour vous, vous n'obligerez pas un ingrat. Je vais vous dire à la pareille des nouvelles du mien : il me ſemble que je me mets à la raiſon, quand je vous offre de vous dire un ſecret pour des bagatelles.

Vous ſavez que la veille de mon départ de Paris fut employée aux adieux, aux proteſtations de s'aimer toute ſa vie, & à toutes les marques les plus tendres que deux perſonnes qui s'aiment fort, ſe peuvent donner de leur amour :

Ici je te permets, trop fidelle mémoire,
De cacher à mes ſens, le comble de ma gloire.

On ſe promit de s'écrire ſouvent, & le malheur des lettres d'amour qui tom-

vent tous les jours entre les mains du tiers & du quart, n'étant pas une assez forte raison pour nous en empêcher, on résolut de s'écrire sans chiffres toutes les choses par leur nom : on demanda seulement que les lettres fussent brûlées aussi-tôt après la lecture. Après cela l'on recommença de se prouver par de bons effets, que l'on s'aimoit uniquement. Ensuite, l'amour étant un vrai recommenceur, l'on se redit les mêmes choses qu'auparavant en d'autres termes, & quelqu'unes en mêmes mots : l'on y ajouta seulement de ne rien croire jamais au désavantage de chacun ; quelques larmes suivirent les assurances ; elles furent encore mêlées d'un moment de plaisirs, & puis on ne fit autre chose que pleurer en se quittant.

*Voilà, Madame, mon histoire amoureuse ; je pense que celle du S*** n'est si gaie, ni si lamentable ; mais quelle qu'elle soit, je vous supplie de me la dire. Adieu.*

Le lendemain 4 Juillet, je reçus cette Lettre de Madame ***, & pour la bien entendre, il faut savoir qu'ayant envoyé fort tard chez moi la veille de mon départ de Paris, pour me demander si je ne voulois pas lui dire adieu, on ne m'y trouva point : de sorte que voulant m'excuser, d'être parti sans l'avoir vue, je lui écrivis en arrivant à Landrecy, que je n'avois vu personne en partant ;

&

& , pour ſauver ma maîtreſſe chez qui j'avois paſſé la nuit , je mandai à ma couſine , que j'avois couché chez les Baigneurs ; cependant je ne la trompai point , comme on voit par ſa lettre.

A *ce 26 Juin 1655.*

Je me doutois bien que tôt ou tard vous me diriez adieu , & que ſi ce n'étoit chez moi , ce ſeroit du Camp devant Landrecy. Comme je ne ſuis pas une femme de cérémonie , je me contente de celle-ci , & je n'ai pas ſongé à me fâcher que vous euſſiez manqué à l'autre. Je m'étois déja dit vos raiſons , avant que vous me les euſſiez écrites , & je ſuis trop raiſonnable pour trouver étrange , que la veille d'un départ l'on couche chez les Baigneurs. Je ſuis d'une grande commodité pour la liberté publique , & pourvu que les bains ne ſoient pas chez moi , je ſuis contente ; mon zele ne me porte pas à trouver mauvais qu'il y en ait dans la Ville.

Depuis que vous êtes parti , je n'ai bougé de ce beau déſert où je ſuis : & , pour vous parler franchement , je ne m'afflige point trop de vous ſavoir à l'armée. Je ſerois une indigne couſine d'un ſi brave couſin , ſi j'étois fâchée de vous voir cette campagne à la tête du plus beau Corps qui ſoit en France , & dans un poſte auſſi glorieux que celui que vous tenez : je crois que vous déſa-

voueriez des ſentimens moins nobles que ceux-là : je laiſſe aux Baigneurs d'en avoir de plus tendres & de plus foibles ; chacun aime à ſa mode ; pour moi, je fais profeſſion d'être brave, auſſi-bien que vous : voilà les ſentimens dont je veux faire parade. Il y auroit peut-être quelques Dames qui trouveroient ceci un peu Romain, & rendroient graces aux Dieux de n'être pas Romaines, pour conſerver encore quelque choſe d'humain.

Mais là-deſſus j'ai à leur répondre, que je ne ſuis pas auſſi tout-à-fait inhumaine, & qu'avec toute ma bravoure, je ne laiſſe pas de ſouhaiter, avec autant de paſſion qu'elles, que votre retour ſoit heureux. Je crois, mon cher couſin, que vous n'en doutez pas, & que je demande à Dieu de tout mon cœur, qu'il vous conſerve. Voilà l'adieu que je vous aurois fait, & que je vous prie de recevoir d'ici, comme j'ai reçu le vôtre de Landrecy.

Cette Ville capitula le 14 Juillet. Le 25 je reçus une Lettre de Madame de*** qui me l'écrivit tranſportée de joie des heureux ſuccès de mes Gardes de Landrecy, que le Maréchal de Turenne avoit fort louées à la Cour.

A Paris, le 14 Juillet 1655.

Voulez-vous toujours faire honte à vos parens ? Ne vous laſſerez-vous jamais de faire parler de vous toutes les

campagnes ? Penſez-vous que nous ſoyons bien-aiſes d'entendre dire que M. de Turenne mande à la Cour, que vous n'avez rien fait qui vaille à Landrecy ? En vérité, c'eſt avec un grand chagrin que nous entendons dire ces choſes-là, & vous comprenez bien de quelle ſorte je m'intéreſſe aux affronts que vous faites à votre maiſon. Mais je ne ſais pourquoi je m'amuſe à plaiſanter ; car je n'en ai pas le loiſir. Je vous dis donc que je ſuis ravie du bonheur que vous avez eu à tout ce que vous avez entrepris. Je vous ai écrit une grande lettre de..... que je crains bien que vous n'ayez pas reçue ; j'aurois quelque regret qu'elle fût perdue, car elle étoit aſſez badine.

Je me trouvai hier chez Madame de..... qui avoit reçu une de vos lettres, & Madame de..... auſſi : je croyois en avoir une, mais je trouvai que je n'en avois point, & que vous n'avez pas voulu confondre tant de rares merveilles. J'en ſuis bien-aiſe, & je prétends avoir un de ces jours une voiture à part. Adieu, mon couſin. Le Gazetier parle de vous légérement : bien des gens en ont été ſcandaliſés, & moi plus que les autres ; car je prends plus d'intérêt que les autres à tout ce qui vous touche.

J'ai penſé que le détail de ces lettres amuſeroit plus les lecteurs, que des opérations militaires ſurannées, & de journaux de ſieges : c'eſt aſſez, je crois,

de faire mention des actions principales ; ainſi je continuerai de rapporter encore quelques lettres dont le ſtyle ne paroîtra pas indifférent, ſur-tout pour le ſiecle précédent.

A Paris, le 19 Juillet 1655.

Voici la troiſieme fois que je vous écris depuis que vous êtes parti ; c'eſt aſſez pour vous faire voir que je n'ai rien ſur le cœur contre vous. J'ai reçu l'adieu que vous m'avez fait de Landercy : pendant que j'étois à..... & je vous ai fait réponſe en même-temps : je vois bien que vous ne l'avez pas reçue, & j'en ſuis au déſeſpoir ; car, outre qu'elle étoit honnêtement tendre, c'eſt qu'elle étoit aſſez jolie, à ce qu'il me ſembloit ; &, comme elle vous étoit deſtinée, je ſuis bien en colere qu'un autre en ait eu le plaiſir. Depuis cela je vous ai encore écrit par un laquais que vous avez envoyé ici, lequel étoit chargé de pluſieurs lettres pour de belles Dames. Je ne me ſuis point amuſé à vous chicaner ſur ce qu'il n'y en avoit point pour moi, & je vous fis une petite lettre en galopant, qui a dû vous faire connoître, quoiqu'aſſez mal arrangée, la ſenſible joie que j'ai eue de votre bonheur à vos Gardes de Landrecy, dont la nouvelle nous eſt venue ici le plus agréablement du monde par des gens de la Cour, qui nous ont aſſuré que M. le Cardinal avoit dit

beaucoup de bien de vous devant le Roi, lequel en avoit dit lui-même, & enſuite toute la Cour qui avoit fort loué cette derniere action. Vous pouvez croire que ma joie n'a pas été médiocre d'entendre dire tout cela de vous ; mais, pour en revenir à mon conte, ce fut donc ſur cela que je vous écrivis ma ſeconde lettre ; & cinq ou ſix jours après, j'ai reçu celle où je vois que vous vous plaignez de moi. Cependant, mon pauvre couſin, vous voyez bien que vous n'en avez aucun ſujet ; & là-deſſus on peut tirer une belle moralité ; c'eſt qu'il ne faut jamais condamner perſonne ſans l'entendre. Voilà ce que j'avois à vous dire pour ma juſtification : peut-être qu'un autre auroit pu réduire les mêmes choſes en moins de paroles ; mais il faut que vous ſupportiez mes défauts, en faveur de mon amitié ; chacun a ſon ſtyle ; le mien, comme vous voyez, n'eſt pas laconique.

Je ne crois pas avoir jamais rien lu de plus agréable, que la deſcription que vous me faites de l'adieu à votre maîtreſſe. Ce que vous me dites que l'amour eſt un vrai recommenceur, eſt tellement joli, & tellement vrai, que je ſuis étonnée que l'ayant penſé mille fois, je n'aie jamais eu l'eſprit de le dire. Je me ſuis même quelquefois apperçue que l'amitié ſe vouloit mêler d'en faire de même, & qu'en ſa maniere elle eſt une vraie recommenceuſe. Cependant, quoi-

qu'il n'y ait rien de plus galant que ce que vous me dites ſur toute votre affaire, je ne me ſens point tentée de vous faire une pareille confidence ſur ce qui ſe paſſe entre le.... & moi ; & je ſerois au déſeſpoir de pouvoir vous mander quelque choſe d'approchant. J'ai toujours avec lui les mêmes précautions & les mêmes craintes ; de ſorte que cela retarde notablement les progrès qu'il voudroit faire. Je crois qu'il ſe laſſera enfin de vouloir recommencer toujours inutilement la même choſe. Je ne l'ai vu que deux fois depuis ſix ſemaines, à cauſe d'un voyage que j'ai fait. Voilà ce que je puis vous en dire, & ce qui en eſt. Uſez auſſi-bien de mon ſecret, que j'uſerai du vôtre ; vous avez autant d'intérêt que moi de le cacher.

Je ne vous dis rien de l'aventure de.... je crois qu'elle vous aura fort divertie ; pour moi, je l'ai trouvée tout-à-fait bien imaginée. Il y a une Dame qu'on accuſe d'avoir été les premiers jours demander ſi c'étoit un affront que cela ; parce qu'elle avoit oui dire à l'intéreſſé, que ce n'étoit qu'une bagatelle. On dit que préſentement il commence à ſentir ſon mal, & à trouver qu'il eût été mieux qu'il n'eût pas été tondu. Adieu, mon pauvre couſin, ce n'eſt point ici une jolie lettre, ni une réponſe digne de la vôtre, mais on n'eſt pas toujours en belle humeur. Il y a huit jours que je

ſuis malade, cela fait tort à ma vivacité. Aimez-moi toujours bien; car pour moi, je fais mon devoir, & je vous ſouhaite un heureux retour.

L'aventure de.... étoit, qu'ayant parlé du Duc de Candale avec mépris à Madame de...., ce Duc lui avoit fait couper tout un côté de cheveux; ce qui fut une action aſſez hardie, vu que.... étoit Secrétaire du Cabinet.

Le 8 d'Août les Maréchaux d'Albret & de Clérambaut, François de Clermont, Marquis de Monglas, Maître de la Garderobe du Roi, & le Commandeur de Souvré, Ambaſſadeur de Malthe, depuis Grand-Prieur de France, dînant tous chez moi, le Maréchal d'Albret ſe mit à nous faire un conte; & comme il étoit au plus fort de la narration, il pâlit tout d'un coup, & la voix lui devint plus foible; pas un de nous n'y prit garde, que le Maréchal de Clérambaut; parce qu'il n'y avoit que lui qui en ſût la raiſon. Il ſe mit donc à crier au Maître-d'Hôtel qui venoit de ſervir un Marcaſſin, de lui ôter promptement la tête, ce que celui-ci ayant fait, le Maréchal d'Albret qui s'alloit évanouir, ſe remit, & nous acheva ſon conte.

Ce ſont de ces averſions naturelles qu'ont beaucoup de gens, les uns pour des Levreaux, comme Bernard de Nogaret, Duc d'Epernon, Colonel-Gé-

néral de l'Infanterie ; & les autres, pour des têtes de Cochon, comme le Maréchal d'Albret. Je vu depuis le Maréchal de Clérambaut, me faire ſouvenir de cela au lever du Roi, & me demander enſuite, ſi je croyois que ce fût ſe battre avec avantage contre le Maréchal d'Albret, que d'avoir une tête de cochon dans la main gauche, ayant l'épée à la main contre lui. Cette queſtion fit rire le Roi ; & la réponſe que je fis au Maréchal, que ſachant le foible du Maréchal d'Albret, ce ſeroit une auſſi grande ſupercherie que ſi l'on étoit jagué, l'obligea de pouſſer loin cette diſpute, & de badiner auſſi agréablement qu'il avoit accoutumé de le faire.

J'écrivis la lettre ci-après à Madame de.....

Du Camp de Bavay, le 13 Août 1655.

J'ai reçu vos trois lettres, Madame ; celle du 26 Juillet eſt effectivement fort plaiſante ; mais, comme vous le dites, elle n'eſt pas la plus tendre du monde. Vous me parlez de déplaiſir & de larmes tout exprès, à ce qu'il ſemble, pour me dire que ce n'eſt pas pour moi. Je ſais bien que je n'y dois pas prétendre ; mais vous n'avez que faire de m'exagérer ſi fort vos foibleſſes pour un autre, & votre fermeté pour moi. Quand on aime bien les gens qui vont à l'armée, on a plus d'appréhenſion pour le danger

de leurs perſonnes, que de joie dans l'eſpérance de l'honneur qu'ils vont acquérir. Je jurerois qu'il y a des mouvemens de dépit dans ce que vous m'écrivez : ſur la fin pourtant vous vous adouciſſez un peu, & craignant que ce que vous me mandez ſur mon départ, ne ſente la rudeſſe de Rome, vous vous humaniſez pour mon retour.

Pour votre lettre du 14 Juillet, il n'y a rien de ſi obligeant & de ſi flatteur, que ce que vous me dites ſur le ſiege de Landrecy. J'ai bien ri en liſant toutes vos contre-vérités, & la honte, que vous me mandez avoir, des mauvaiſes actions que j'ai faites.

Pour votre troiſieme lettre, je vous dirai que pour n'être pas d'un ſtyle laconique, elle ne laiſſe pas d'être fort agréable. Je ſerois bien fâché qu'elle eût été plus courte, & vous avez tort de me dire que vous écririez mieux ſi vous n'étiez pas malade : vous vous portez mieux que vous ne penſez ; & moi, ma chere couſine, je ſuis à vous plus qu'on ne ſauroit dire.

Le Roi avoit été ſacré à Reims le 7 Juin de l'année précédente : le ſiege étoit rempli par Henri de Savoye, Duc de Nemours ; mais comme il n'avoit pas l'Ordre de Prêtriſe, ce fut l'Evêque de Soiſſons qui fit cette cérémonie, comme premier Suffragant de Reims, & Doyen né de la Province. Peu de

Princes du Sang y assistèrent : le Duc d'Orléans étoit à Blois, le Prince de Conti s'étoit déjà rendu sur les frontieres de la Catalogne. Il n'y avoit que le Duc d'Anjou, frere du Roi, qui fut Prince du Sang. Il représenta l'un des Pairs : & les cinq autres furent représentés par le Duc de Vendôme & par les Ducs d'Elbeuf, de Candale, de Roannez & de Bournonville. La Cour, avant de partir de Reims, avoit pris des mesures pour la Campagne. Elle devoit s'ouvrir par le siege de Sténai. Le Vicomte de Turenne le commença ; il n'en vit pas la fin, en ayant laissé la conduite à M. de Fabert. Le Prince de Condé tenta tout pour traverser cette conquête ; & pour forcer les François d'abandonner cette entreprise, il proposa le siege d'Arras. Heureusement Sténai se rendit. Le Maréchal d'Hocquincourt vint, avec huit mille hommes, grossir les troupes des Maréchaux de Turenne & de la Ferté. M. le Prince vouloit en venir à une bataille, & réparer par une victoire la levée du siege, à laquelle il alloit être forcé : Fuensaldagne ne fut pas de son avis ; il aima mieux continuer le siege ; mais il ne tarda pas à s'en repentir : les lignes furent forcées, la déroute fut complette : Louis de Lorraine, Duc de Joyeuse, Colonel-Général de la Cavalerie Françoise, fut tué d'un coup de canon. Le Vicomte de Turenne &

le Chevalier de Créqui furent bleſſés. Le Roi, qui étoit à Péronne, ſe rendit au Camp, & fit ſon entrée dans Arras, où il fit de grandes careſſes à Mondejeu qui en étoit Gouverneur, & qui fut depuis Maréchal de France.

Ce fut dans la même année 1655, que le Pape Innocent X mourut à Rome. Il avoit tenu le Siege aſſez long-temps en réputation d'ennemi de la France, & de cœur fort Eſpagnol. Il fut, dit l'Hiſtorien de Veniſe, *ſpectateur tranquille des calamités publiques, & fort occupé des affaires de ſa famille.* Le Cardinal Chigi fut ſon Succeſſeur, ſous le nom d'Alexandre VII. Il paſſoit pour un Prélat d'une vie exemplaire, d'une littérature polie, & d'une grande dextérité dans les négociations. Le Roi eut beaucoup de part à cette élection, malgré la brigue contraire des Eſpagnols. Ils briguoient encore avec plus d'empreſſement l'alliance de Cromwel : ils tenterent tout pour le mettre dans leur parti : cet ambitieux politique ſe rendoit rédoutable dans toutes les Cours de l'Europe. Il tenoit l'Angleterre ſoumiſe par la force ; les troupes dans l'obéiſſance par ſa libéralité ; & les étrangers dans la crainte par ſes armées : la France & l'Eſpagne avoient leurs Ambaſſadeurs auprès de cette eſpece de Roi de nouvelle création. Il affecta pendant long-temps de faire traîner la négociation en lon-

gueur : enfin il préféra la France à l'Eſpagne, & fit un traité de confédération avec le Roi contre les Eſpagnols. Il s'obligea de nous donner du ſecours par mer & par terre, & nous de lui faire part des conquêtes que nous ferions.

Le Cardinal Mazarin conſentit à faire ſortir du Royaume Charles II, & le Duc d'Yorck, ſon frere : ce fut à ce prix-là, qu'il acheta l'alliance de l'uſurpateur. Dès que le Roi d'Eſpagne eut appris la concluſion de ce traité, il fit arrêter tous les Vaiſſeaux Anglois qui ſe trouverent dans ſes Ports.

Le 15 Août, Condé fut aſſiégé par le Maréchal de la Ferté, & ſe rendit à la même Capitulation que Landrecy, trois jours après.

Cependant le Maréchal de Turenne me faiſoit de temps en temps des injuſtices aſſez grandes, pour m'obliger à n'être pas content de lui ; mais pas aſſez pour m'en plaindre, d'autant plus qu'elles avoient toujours quelques côtés par où il les pouvoit défendre ; mais le hazard n'eſt jamais aſſez juſte, pour donner toujours des prétextes plauſibles. On peut s'imaginer là-deſſus ce que je faiſois, & pour dire le vrai, je n'étois pas ſur ce ſujet aſſez mon maître.

J'aurois fait plus ſagement de n'en point parler ; mais j'avoue que j'ai toujours manqué de prudence, quand il a été queſtion de ſoufffrir ; & ſur-tout me

trouvant du talent pour me venger par des plaiſanteries, de certaines offenſes qui ne méritoient pas d'autres reſſentimens.

Je ſoulageois ces petits déſagrémens par les commerces de lettres que j'entrenois avec des amies pleins d'eſprit & de mérite. J'écrivis le 7 Octobre à Madame de.....

Je ſuis fort aiſe, Madame, que vous m'aſſuriez que M. de..... ſouhaite de trouver que j'ai raiſon, dans l'affaire qu on a voulu me ſuſciter avec lui. Cela ne laiſſe pas de me ſurprendre, & je trouve fort extraordinaire qu'il aime mieux ſe plaindre de Madame..... que de moi. Je vous aſſure auſſi, ma belle couſine, que je lui en ai bien plus d'obligation, & qu'il n'y en a gueres au monde, contre qui je ne me déclaraſſe, quand il s'agit de ſes intérêts. Pour vous, qui m'empêchez de perdre un ſi bon ami, vous pouvez penſer ſi je vous aime.

J'ai reçu de grands remerciemens de la Comteſſe de..... ſur l'affaire dont vous dites, qu'on a tant chucheté à S. Fargeau. Ce n'eſt pas qu'elle ne déſavoue la lettre; mais elle me rend graces de l'avoir ſupprimée, diſant que ſi elle eut été vue, il eut été bien mal aiſé de déſabuſer le public, à moins que de faire des manifeſtes, qui ſont pires que la choſe même.

M. le Cardinal a été une ſeconde fois

à l'armée, pour voir Condé & S. Guilain; & pour laiſſer ces Places en état de ne rien craindre, & de ſe paſſer de nous juſqu'au Printemps. Son Eminence m'a fort bien traité, & m'a fait donner mille écus, pour achever ma campagne.

Il y a deux ou trois jours, qu'en cauſant avec M. de Turenne, je vins à vous nommer; il me demanda ſi je vous voyois; je lui dis qu'oui, & que nous étions couſins germains, & de même maiſon: il me dit qu'il vous connoiſſoit, & qu'il avoit été vingt fois chez vous, ſans vous rencontrer: qu'il vous eſtimoit fort, & que pour marque de cela, il ne voyoit point de femmes.

A propos de cela, Madame, je ne penſe pas qu'il y ait au monde, une perſonne plus généralement eſtimée que vous; vous êtes les délices du genre humain: l'antiquité vous auroit dreſſé des autels, & vous auriez aſſurément été Déeſſe de quelque choſe. Dans notre ſiecle, où l'on n'eſt pas ſi prodigue d'encens, on ſe contente de dire, qu'il n'y a point de femme à votre âge plus vertueuſe, ni plus aimable que vous. Je connois des Princes du Sang, des Princes étrangers, des grands Seigneurs, des grands Capitaines, des Miniſtres d'Etat, des Magiſtrats & des Philoſophes, qui fileroient pour l'amour de vous; en pouvez-vous demander davantage? A moins que d'en vouloir à la liberté des Cloî-

tres, vous ne ſauriez aller plus loin.

J'écrivis encore la lettre ci-après, à Madame de.....

Il me falloit des amuſemens ou des occupations militaires, & nous fûmes obligés de paſſer trois ſemaines dans divers Villages, près de Noyon, en attendant nos quartiers.

A Noyon, le 7 Novembre 1655.

J'attends ici la venue du Meſſie, c'eſt-à-dire, les ordres du quartier d'hiver avec une fort grande impatience. Je ne m'ennuie pas trop, vu la ſaiſon. Cela ſoit dit ſans vous offenſer, Madame; car il me ſemble que je devrois m'ennuyer par-tout où vous n'êtes pas. Je me leve tard, je me couche de bonne heure; je vais, je viens, j'entre en colere, j'en ſors, je prie Dieu, je l'offenſe, & comme cela, les jours ne me durent rien.

Auſſi-tôt que j'aurai mon congé, j'irai à Compiegne faire ma Cour, & ſi je dois ſervir cet hiver ſur la frontiere, je ſerai bien preſſé de partir; ſi je ne vais pas vous dire adieu; en tous cas, je vous écrirai, Madame, & par-tout je vous aimerai de tout mon cœur.

Mes amitiés, je vous prie, à tous mes rivaux, fuſſent-ils quatre fois autant qu'ils ne ſont.

Pendant que j'étois à Compiegne, je reçus cette lettre de Madame de.....

A Paris, ce 25 Novembre 1655.

Vous faites bien l'entendu, M. le Comte; ſous ombre que vous écrivez comme un petit Cicéron, vous croyez qu'il vous eſt permis de vous moquer des gens; à la vérité l'endroit que vous avez remarqué m'a fait rire de tout mon cœur; mais je ſuis étonnée qu'il n'y eut que cet endroit de ridicule; car, de la maniere dont je vous écrivis, c'eſt un miracle que vous ayez pu comprendre ce que je voulois dire: & je vois bien qu'en effet, vous avez de l'eſprit, ou que ma lettre eſt meilleure que je ne penſois: quoi qu'il en ſoit, je ſuis bien-aiſe que vous ayez profité de l'avis que je vous donnois.

On m'a dit que vous ſolliciriez de demeurer ſur la frontiere: comme vous ſavez, mon pauvre Comte, que je vous aime un peu ruſtaudement, je voudrois qu'on vous l'accordât; car on dit qu'il n'y a rien qui avance tant les gens, & vous ne doutez pas de la paſſion que j'ai pour votre fortune; ainſi, quoi qu'il puiſſe arriver, je ſerai contente. Si vous demeurez, l'amitié ſolide y trouvera ſon compte; ſi vous revenez, l'amitié tendre ſera ſatisfaite.

Madame de Roquelaure eſt revenue tellement belle, qu'elle défit hier le Louvre à plate couture: ce qui donne une ſi terrible jalouſie aux belles qui y ſont.

*que par dépit on a réſolu qu'elle ne ſeroit pas des après ſoupers, qui ſont gais & galans, comme vous ſavez. Madame de*** voulut l'y faire demeurer hier; mais on comprit par la réponſe de la Reine, qu'elle pouvoit s'en retourner.*

Adieu, & ſur-tout croyez, mon couſin, que je ſuis la plus fidelle amie que vous ayez au monde.

Au commencement de l'année 1656, je me diſpoſai à partir avec le Maréchal de Turenne pour Amiens, où étoit le rendez-vous des Officiers-Généraux. Trois jours après que nous y fûmes arrivés, c'étoit le 12 Mars 1656, nous apprîmes que les ennemis s'étoient retirés dans leurs quartiers ſur la nouvelle de nos préparatifs.

Pendant notre ſéjour à Amiens, Humieres, qui avoit épouſé Marie-Anne-Théreſe de la Chatre, fille de Françoiſe de Cugnac, ma couſine germaine, & qui d'ailleurs, étoit fort de mes amis, me propoſa de me racommoder avec M. de Turenne, auprès duquel il étoit très-bien. Je lui témoignai en être fort aiſe, & pour cet effet, ayant concerté la choſe avec le Maréchal, il nous mit tête à tête pour nous éclaircir.

Je commençai par me plaindre de ce qu'il me témoignoit ſi peu d'amitié en toutes rencontres. Il me répondit qu'on l'avoit aſſuré que je n'étois point de ſes amis; & que même, contre la parole

que je lui donnerois d'en être, s'il lui arrivoit un malheur à la guerre, j'étois un homme à en plaiſanter. Je lui répliquai, que quiconque avoit dit que je ne ménageois pas mes amis avoit menti: que c'étoit quelqu'un qui avoit intérêt de me brouiller avec lui; que je le ſuppliois de croire, que quand il ne ſeroit pas le Général ſous qui, vraiſemblablement je devois long-temps ſervir, qu'il ne ſeroit pas Colonel-Général de la Cavalerie, dont j'étois Meſtre-de-Camp général, & qu'il ne ſeroit qu'un homme de grande qualité, qui avoit infiniment d'eſprit, j'eſſayerois par tous moyens d'être ſon ami.

Que pour ce qu'on lui avoit dit, que s'il lui arrivoit un malheur à la guerre, j'étois un homme à en plaiſanter, j'oſerois bien dire que quand je ſerois aſſez mal avec lui pour en parler librement, je n'étois pas aſſez groſſier pour l'attaquer par ſon ſort.

Qu'on m'avoit dit qu'il eut ſouhaité que le Chevalier de Créqui eut eu ma charge; mais que quand cela eut été, le Chevalier n'auroit pas pu vivre avec plus de reſpect pour lui que moi, ni être plus ſon ſerviteur que je l'étois; que j'en ferois toujours les avances par mille raiſons; mais qu'après cela je croyois qu'il y devoit répondre, & que je ſavois qu'il ne mépriſoit pas l'amitié de gens qui étoient fort au deſſous de moi.

Il me dit qu'il répondroit toujours à la mienne. Après quelques complimens, je ſortis de ſon cabinet ; s'ils avoient été auſſi ſinceres, de la part du Maréchal que de la mienne, j'aurois toujours été bien avec lui. Je connoiſſois aſſez mon intérêt, pour en avoir la plus grande envie du monde.

Au mois de Juin, le Maréchal de Turenne partit de Paris, pour aller ſur la frontiere de Picardie aſſembler les Troupes ; & je l'aurois ſuivi, ſi je n'avois eu un intérêt conſidérable à demeurer auprès du Grand Prieur, mon oncle, qui étoit alors dans la volonté de me faire du bien ; ce qu'il exécuta heureuſement, un peu devant que de tomber malade, de la maladie dont il mourut ; *car MM. de Malte*, parmi leurs Réglemens, en ont un qu'ils appellent *le ſtatut quint*, qui rend nulles les donnations qu'ils font au lit de la mort ; mon oncle me donna donc vingt mille écus, dans le temps qu'il le falloit, & tenant enſuite ſon chapitre à la Saint Barnabé, il ſe mit ſi fort en colere, ſur ce que les Chevaliers ne voulurent pas approuver une choſe qu'il avoit faite, que cela joint à 68 ans qu'il avoit, pendant leſquels il s'étoit fort peu contraint ſur le vœu de chaſteté, il lui prit une fievre dont il mourut à ſon ſeptieme jour. Ce fut pour moi une grande perte, car bien qu'il ne fut pas naturellement libéral, il aimoit tellement ſa

maiſon, & moi particuliérement, & il étoit ſi mal ſatisfait de ſon Ordre, qui l'avoit tourmenté pour le mettre hors d'état de me faire du bien, que j'aurois infailliblement profité de ſes épargnes. C'étoit un brave Gentilhomme, & qui ne manquoit pas de ſens, mais il étoit bruſque & d'une politeſſe telle qu'une eſpece de Corſaire la peut avoir.

Il eut d'abord de la peine à ſe réſoudre à mourir, & il me le témoigna par la difficulté qu'il fit quelque temps de ſe confeſſer ; ce qui eſt une foibleſſe de la plupart des malades, qui croient qu'en différant leur confeſſion, ils éloignent leur mort, comme ſi Dieu n'oſoit les prendre qu'en bon état. Enfin, je fis entendre raiſon à mon oncle, & lui amenois un bon Religieux du Couvent des petits Peres, qui après l'avoir confeſſé, lui fit un diſcours auquel ſe joignit ſon compagnon, & tous deux enſemble l'exhorterent à la mort. Lorſqu'ils furent ſortis d'auprès de lui, j'entrai, & je lui demandai comment il ſe trouvoit de ces gens-là. Fort-bien, me dit-il ; ils m'ont aſſuré que j'avois l'attrition, l'état où il étoit m'empêcha de rire de la maniere dont il parloit de ces matieres. Je compris que ces bons Peres lui avoient dit pour le conſoler, ſur les affaires de l'autre monde, qu'il n'avoit pas encore la contrition, mais, qu'il avoit déja l'attrition, & ce mot lui étoit demeuré dans

l'eſprit, ſans qu'il en connut la force ; mais il ſe doutoit ſeulement que c'étoit quelque choſe de bon.

Cependant, c'étoit un fort bon homme, à quelque fragilité près, fort homme de bien, dont la mémoire me ſera toujours chere & en vénération.

J'eus un procès avec l'Ordre, pour ſa ſucceſſion, & je le gagnai. Il arriva une choſe aſſez ſinguliere, qui parut préſager ſa mort. Lorſqu'un Grand Prieur vient à cette dignité, c'eſt la coutume qu'il fait mettre auſſi-tôt un Ecuſſon de ſes armes au deſſus du portail du Temple, & au bas de l'Ecuſſon, un écriteau de l'année de ſa promotion. Le jour que mon oncle tomba malade, on m'apporta la bande de marbre qui venoit de tomber, ſur laquelle étoit écrit en lettres d'or, l'an 1645. Je n'y fis pas de réflexions alors, j'étois trop occupé ; mais après ſa mort, je m'étonnai qu'un marbre ſcellé en plâtre dans une muraille, à vingt pieds de hauteur, après avoir tenu onze ans durant, fut tombé de lui-même, le jour que mon oncle étoit tombé malade de la maladie dont il eſt mort ; & quand je m'étonne là-deſſus, un autre peut bien le faire ; car je ne crois pas légerement aux préſages.

Après avoir fait tout ce que je crus néceſſaire, enſuite de la mort du Grand Prieur de France, je partis pour l'armée, & je paſſai par la Fere où étoit la Cour.

La Reine me fit l'honneur de me témoigner prendre part à la perte que je venois de faire, & le Cardinal m'en fit compliment. Le lendemain j'arrivai à Guiſe, où je rencontrai le Maréchal de la Ferté, dans le carroſſe duquel m'étant mis, nous arrivâmes au camp de Valenciennes, dont nous fimes le ſiege; la tranchée y avoit été ouverte la nuit du 26 au 27 Juin 1656; c'étoit une des plus fortes Places des Pays-Bas; il y avoit 15 à 1600 hommes de garniſon, & plus de dix mille habitans portant les armes, & ſervant comme des troupes réglées; nos lignes furent forcées, & notre armée miſe en déroute, au moyen des écluſes que les ennemis avoient lâchées, & qui inonderent notre camp, & pluſieurs de nos Généraux furent pris.

J'allai enſuite paſſe run mois en Bourgogne. L'hiver de 1657 ſe paſſoit comme les autres : le matin réglément ma Cour chez le Roi; de là à l'appartement du Cardinal, mais ſeulement pour acte de mes diligences; car il étoit preſque inviſible; quelquefois chez M. le Tellier, & chez le Maréchal du Turenne; mes amis particuliers, mes affaires, le jeu, les Dames, occupoient le reſte de la journée.

Je partis pour l'armée, que je vins joindre près la Capelle : nous étions alors dans la plus grande oiſiveté, & cela

nous obligeoit de jouer depuis le matin juſqu'au ſoir. J'étois dans une fortune ſurprenante, quand je perdois un fois, j'en gagnois dix ; tous mes amis me preſſoient de les mettre de moitié, de tiers, & de quart avec moi. Je croyois donner mon argent à ceux à qui j'accordois une ſociété. Cette fortune fit tant de bruit, que le Cardinal en fut averti : & quand je lui envoyai un Gentilhomme, pour le ſupplier de me faire payer des mille écus dont le Roi avoit accoutumé de gratifier les Lieutenans-Généraux, pour ſervir la Campagne, il répondit à mon envoyé, qu'il ſe réjouiſſoit que j'euſſe gagné tant d'argent, & que Talon en alloit apporter à l'armée. Talon vint en effet. Il en donna à tous, excepté à moi, me diſant que le Cardinal m'aſſuroit qu'il avoit pris part au gain que j'avois fait ; mais enfin, je fis ſi bien que je touchai mes mille écus.

J'écrivis ſur ces entrefaites à Madame de ***.

Au Camp de Blecy, le 4 Août 1657.

Votre lettre eſt fort agréable ma belle couſine ; elle m'a fort réjoui. Qu'on eſt heureux d'avoir une bonne amie, qui ait autant d'eſprit que vous : je ne vois rien de ſi juſte que ce que vous écrivez ; quelque complaiſſance que je vous doive, Madame, vous ſavez que je parle aſſez franchement, pour ne pas vous le dire,

*ſi je ne le croyois, & vous ne doutez pas que je ne m'y connoiſſe un peu, puiſque j'oſe bien juger des ouvrages de Chapelain, & que je cenſure quelquefois aſſez juſtement ſes penſées & ſes paroles. Je vous envoie copie de la lettre que j'ai écrite à la Marquiſe de *** Elle me mande que ſi j'aime les grands yeux & les dents blanches, elle aime de ſon côté les gens tendres & les amoureux tranſis; & que ne me trouvant pas tel, je me tienne pour éconduit : elle revient après, & ſur ce que je lui mande que je la quitterai ſi elle me rebute, & qu'à moins de ſe déguiſer en Maréchale pour me ſurprendre, elle ne m'y rattrapera plus; elle me répond que je ne me déſeſpere point, & me promet de ſe rendre, quand elle ſera parvenue à la dignité, pour laquelle, à ce qu'elle dit, on la mange juſqu'aux os.*

J'ai gagné huit cens Louis d'or depuis quatre jours; ſi je n'en gagne pas davantage, c'eſt que l'on appréhende ma fortune : je ne trouve plus de gens qui veulent jouer contre moi.

Voulez-vous ſavoir la vie que nous faiſons, Madame, je m'en vais vous la dire. Quand l'armée marche, nous travaillons comme des chiens; quand elle ſéjourne, il n'y a pas de fainéantiſe égale à la nôtre. Nous pouſſons toujours les affaires aux extrémités. On ne ferme pas l'œil trois ou quatre jours durant, ou bien

on eſt trois ou quatre jours ſans ſortir du lit ; on fait fort bonne chere ou l'on meurt de faim. Je ſuis, &c.

Nous allâmes ſecourir la ville d'Ardres que les Eſpagnols aſſiégeoient, environ le 27 Août 1657, & nous leur fimes lever le ſiege.

De là nous vînmes prendre Saint-Venant. Cependant les années ſe paſſoient, ſans que je reçuſſe aucune grace de la Cour. Je voyois récompenſer les créatures du Cardinal, qui la plupart ne lui avoient pas témoigné tant d'attachement que moi, ni ſervi le Roi ſi utilement. Je croyois que le Maréchal de Turenne me rendoit de mauvais offices ; mais je m'étonnois que le Cardinal me connoiſſant comme il faiſoit, ces mauvais offices fiſſent quelque impreſſion ſur ſon eſprit, auſſi, n'étoit-ce pas cela ſeulement qui me nuiſoit. La conduite de Nicolas Fouquet, Surintendant des Finances, avoit donné des ombrages au Cardinal ; & ce premier Miniſtre, qui avoit ſu la liaiſon que l'Abbé Fouquet avoit faite entre ſon frere & moi, ne me vouloit pas faire du bien, parce qu'il me croyoit dans d'autres intérêts que les ſiens.

Mais, pour dire ceci avec ordre, il faut prémierement ſavoir qui étoit M. Fouquet.

Son pere, de bonne famille de Bretagne, avoit été Maître des Requêtes

du Regne de Louis XIII, employé par le Cardinal de Richelieu, comme un homme qui vouloit faire fortune, *in omni modo*, mais qui mourut trop-tôt pour recueillir le fruit de ſon devouement. Nicolas Fouquet, ſon fils, avec un peu de bien, avoit épouſé..... de Caſtille, qui en avoit beaucoup, avec lequel il avoit acheté une charge de Maître des Requêtes, & puis celle de Procureur Général au Parlement de Paris, pendant la guerre civile de 1650. Dans cet emploi il s'étoit rendu conſidérable au Cardinal Mazarin; & cela, ſecondé des intrigues de l'Abbé ſon frere, l'avoit fait Surintendant des Finances à la mort du Marquis de la Vieuville. Ce progrès ſi prompt de ſa fortune lui faiſoit dire, qu'il ne falloit que vouloir fortement les choſes, & s'y appliquer pour les faire réuſſir. Il avoit l'eſprit fin & délicat, plein d'ambition & de vanité, ſongeant à de grandes choſes, par le beau jeu & les amorces que lui avoit fait faire la fortune. Il avoit l'inclination ſi forte aux bâtimens, qu'il avoit travaillé à ſa maiſon de Vaux, dans le temps qu'il avoit peine à vivre. Véritablement, lorſqu'il fut dans les Finances, il paſſa en dépenſes à cette maiſon, à ſa table & à toutes choſes, non ſeulement ſes prédeceſſeurs Surintendans, mais encore la magnificence des Rois qui avoient régné juſqu'alors. On

étoit ſon penſionnaire ſi-tôt qu'on vouloit l'être, & la honte n'avoit pas rebuté la plupart des Grands Seigneurs de la Cour, d'être à ſes gages : les gens qui achetoient de grandes charges, diſpoſoient de ſa bourſe, pourvu qu'ils vouluſſent prendre des liaiſons avec lui. Ainſi, il ne faut pas s'étonner ſi le Cardinal qui voyoit tout cela, n'étoit pas ſatisfait de ſa conduite.

Lorſque j'achetai la charge de Meſtre-de-Camp Général de la Cavalerie, M. Fouquet prit une promeſſe de vingt mille livres, que le Prince de Condé m'avoit remiſe, & de vieilles ordonnances de mes appointemens de Lieutenant du Roi, qui ſe montoient à dix mille francs, & m'envoya dix mille écus. Pour ce plaiſir-là qu'il me fit, & des marques de ſon amitié qu'il me fit eſpérer, il exigea de moi une promeſſe écrite & ſignée de ma main, de lui vendre ma charge dans trois ans, ſous le bon plaiſir du Roi, pour les quatre-vingt-dix mille écus qu'elle me coûtoit : & il me promit reſpectivement par le même billet, de m'aider de ſon crédit & de ſon argent, pour entrer dans une grande charge de la Maiſon du Roi, ou dans un Gouvernement de Province, en ſortant de celle de Meſtre-de-Camp général. Son deſſein étoit de faire tomber cette charge entre les mains de celui qui épouſeroit ſa fille. Enſuite de cette promeſſe, il me

fit mille proteſtations d'amitié, & non ſeulement il m'aſſura qu'il me feroit bien payer de mes appointemens, mais encore, que je recevrois de lui toutes les graces qu'on peut eſperer d'un Surintendant dont on eſt ami : cependant M. Fouquet ne me trouvant ni eſpion, ni flatteur, ni valet, & lui paroiſſant que je lui manquois de reſpect, de ne vouloir être que ſon ami, il ne me faiſoit pas payer du quart de mes appointemens. Il arriva encore, pour achever de me mettre mal avec lui, qu'il devint amoureux de.... & que celle-ci n'étant pas favorable à ſes vœux, il s'en prit à moi, me crut bien avec elle, & ne put pas s'imaginer qu'une Dame pût reſiſter aux graces qui accompagnent les Surintendans, ſi elle n'étoit prévenue d'une grande paſſion. Quelque temps après elle le déſabuſa ſans qu'il lui en coûtât la moindre faveur : il changea ſon amour en eſtime, pour une vertu qui lui avoit été juſqu'alors inconnue ; mais il ne changea pas ſa dureté pour moi, & quand elle lui parloit quelquefois de mes intérêts, il lui répondoit qu'on ne me voyoit point. Elle lui repliquoit, que s'il avoit beſoin de ſes amis, je me rendrois aſſurement plus aſſidu auprès de lui, que tous ſes courtiſans les plus aſſidus ; il lui répondoit que ces jours de bataille, où l'on avoit beſoin des gens, n'arrivoient jamais, ou tout au plus qu'une fois en la vie.

Voilà l'état où j'étois à la fin de 1657, avec le Surintendant Fouquet que le Cardinal haïſſoit fort, & dans la haine duquel il m'enveloppa; de ſorte que, ſans qu'il y eût de ma faute, j'étois abymé des deux côtés.

Je ſentois ces injuſtices, avec toute l'impatience qu'on peut s'imaginer dans un homme qui n'en voudroit faire pour quoi que ce fût; mais j'eſpérois que le Cardinal, qui à ce que je penſois, ne me laiſſoit ſans récompenſe, que parce que je ne l'accablois pas d'importunités comme les autres, ſeroit enfin touché de ma maniere honnête d'agir avec lui; ou du moins que le Roi, qui par tout ce qu'on lui voyoit faire & dire alors, promettoit d'être un jour le plus juſte Prince de la Terre, ſeroit bientôt ma reſſource, & reconnoîtroit les ſervices que j'avois rendus à l'Etat pendant vingt-quatre ans. Outre la douceur de ces eſpérances, j'avois encore celle de l'amour de Madame de*** qui faiſoit une grande diverſion à mes déplaiſirs : ſon cœur dont j'étois aſſuré, me conſoloit de ma mauvaiſe fortune.

Mais, pour revenir à la guerre de cette campagne, il faut reprendre les choſes de plus haut, & ſavoir qu'en l'année 1656, les Eſpagnols avoient concerté avec Cromwel, Protecteur d'Angleterre, un Traité, par lequel, entr'autres conditions, l'attaque de Calais, par ar-

mes communes, étoit ſtipulée ; que cette Place devoit demeurer aux Anglois, & qu'en attendant la priſe, Dunkerque leur devoit être remis entre les mains par forme de nantiſſement. Il faut encore ſavoir que quelque différent ayant arrêté la concluſion de ce Traité, le Cardinal Mazarin avoit habilement ſaiſi cette conjoncture, pour faire un traité avec Cromwel, ſur le modele de celui des Eſpagnols, par lequel il nous devoit aider à prendre Dunkerque, & nous lui devions rendre après l'avoir pris.

Cette entrepriſe étoit auſſi difficile qu'on en fit jamais. Attaquer Dunkerque, avant que d'avoir pris Bergues, Furnes & Nieuport, c'étoit être aſſiégé en faiſant un ſiege : toutes ces Places faiſant une circonvallation autour de Dunkerque. Les attaquer auſſi les unes après les autres, c'étoit avertir les ennemis de ſe précautionner ſur Dunkerque, & rendre cette Place imprenable, ou du moins en retarder fort la priſe, ou haſarder une Bataille dans un lieu déſavantageux. Cependant le Cardinal ayant fait humainement tout ce qui ſe pouvoit, pour ſurmonter ces obſtacles, & ſe confiant en ſa fortune, avoit chargé le Maréchal de Turenne d'aſſiéger Dunkerque ; en conſéquence, ce Maréchal fit prendre à l'armée ſes poſtes, le 25 Mai 1658, autour de Dunkerque.

Dom Juan d'Autriche & le Prince

de Conde, qui commandoient l'armée ennemie, s'étoient avancés sur le chemin de Furnes, pour animer les assiégés par leur approche, & disposer toutes choses pour l'attaque du camp des assiégeans. Ils n'attendoient pour cela que l'arrivée de leur artillerie & d'une partie de leur infanterie qui n'avoit pas encore joint. Mais le Vicomte de Turenne les prévint contre leur attente; car ils ne doutoient pas que l'armée Françoise ne fit comme à Valenciennes où elle les avoit vus dix jours devant elle, sans aller à eux. Ils furent si surpris, quand ils nous virent sortir de nos lignes, qu'il n'y eut personne qui ne jugeât que c'étoient des gens battus. Les Espagnols firent en effet assez peu de résistance, & l'on en tua plus de trois mille : la déroute commença par leur droite qui fut attaquée sur les Dunes par le Marquis de Castelnau, soutenu de quatre Bataillons Anglois, commandés par Milord Lokart, & qui firent des merveilles. L'on convient que, si nous avions été battus, il n'y auroit jamais eu de défaite plus générale, qu'eût été la nôtre. Nous étions enfermés entre Furnes, Bergues, Nieuport, la Mer & les Canaux; mais l'habileté du Général & la bonté de ses Troupes, lui assurerent la victoire qu'une faute considérable que firent les ennemis, contribua fort à leur faire perdre. Dom Juan

d'Autriche n'avoit point mis de Cavalerie ſur l'Eſtran, parce que la marée étoit haute, lorſqu'il avoit rangé ſon armée en bataille. M. de Turenne plus habile, & qui ſavoit faire ce qu'on appelle la guerre à l'œil, n'avoit pas manqué d'y en jetter un corps qui, ayant paſſé parderriere la Dune, tandis que les Anglois y grimpoient, prit les Eſpagnols à revers, & les mit auſſi-tôt dans le dernier déſordre.

Le Prince de Condé, qui connoiſſoit la foibleſſe des Eſpagnols, avoit prévu la perte de cette bataille; car, avant qu'elle commençât, il demanda au Duc d'Yorck, depuis Roi d'Angleterre, s'il n'avoit jamais vu perdre de bataille; & ce Prince lui ayant répondu que non; *hé bien*, lui dit-il, *vous allez bientôt voir comment on en perd une.* Sur le midi nous rentrâmes dans les lignes, & j'allai dîner chez le Maréchal; je le trouvai avec la joie que méritoit un ſi heureux ſuccès.

Chacun, à cette table, contoit ce qu'il avoit fait de beau, & même ce qu'il n'avoit pas fait; & je diſois ſur cela au Maréchal, qu'il ſavoit bien que les Conſuls Romains, après une bataille gagnée, donnoient 24 heures aux moindres ſoldats, pour conter leurs proueſſes, & que c'étoit-là leur premiere récompenſe.

Le lendemain, 15 de Juin, le Cardinal envoya un Gentilhomme à l'armée,

faire compliment aux Officiers Généraux qui étoient à la premiere ligne. Je reçus le mien comme les autres, & le 16 je reçus une lettre de ſon Eminence, écrite de ſa main, au ſujet de ma gratification de trois mille livres, que le Roi m'accorda : & plus bas, je vous confirme ici le compliment que j'ai donné ordre à un de mes Gentilshommes de vous faire, pour le bien que vous avez ſervi le jour de la Bataille. Votre affectionné, &c.

Mais, avant que de paſſer outre, je ne puis m'empêcher de parler de ceux qui écrivent des Batailles : ce ſont des gens pour l'ordinaire, qui n'ont jamais été à la guerre ; car il eſt rare de trouver des Xénophons, des Céſars ou des Moulues : ces gens-là écrivent ſur les relations de ceux qui diſtribuent la gloire à leurs amis, ou à eux-mêmes, ſouvent ſans raiſon ; & qui déshonorent ceux qu'ils n'aiment pas, ou du moins qui n'en diſent rien, quoique peut-être ils méritent des louanges. Ces MM. les Hiſtoriens ſont perſuadés qu'un homme qui s'eſt trouvé dans un combat, ſait affirmativement tout ce qui s'y eſt paſſé. Cependant ils doivent penſer que peut-être cet homme étoit à l'arriere-garde où il n'a pas ſeulement vu les ennemis ; & que, quand il auroit été à l'avant-garde, il n'a pu voir que devant lui ; & encore a-t-il fallu qu'il ait conſervé un grand ſens

froid, pour voir nettement ce qui s'y eſt paſſé, & en faire un rapport fidele : & pour ce qui s'eſt paſſé ailleurs, il n'en ſauroit parler que ſur le rapport d'autrui, qui peut être faux.

Je ne condamne pas tant les Gazetiers que les Hiſtoriens : il faut de néceſſité que ceux-là rempliſſent leurs feuilles, &, dans la hâte où ils ſont de le faire, ils n'ont pas le loiſir de chercher comme les autres.

Le 23 de Juin, Dunkerque ſe rendit après dix-huit jours de tranchée ouverte, & les ennemis en ſortirent le 25 après-midi. Le Marquis de Leyde, Gouverneur, avoit été bleſſé à un logement où les Italiens de ſa Place lâcherent le pied, & il mourut le 23 au ſoir, plein d'honneur & de gloire, pour avoir déja en 1646 fort bien défendu Dunkerque contre le Prince de Condé, alors Général de l'Armée de France.

Le Roi qui étoit venu le 24 de Calais, vit ſortir le lendemain les ennemis de la Place qui fut remiſe aux Anglois, ſuivant le Traité fait avec eux.

Le 27 je partis avant le jour, avec deux mille chevaux, pour aller inveſtir Bergues ; & l'armée m'ayant ſuivi, on ouvrit la tranchée le ſoir même. Je rencontrai le Roi en revenant chez le Maréchal ; il me fit quelques queſtions, & avançoit toujours vers la Ville. Les balles de Mouſquets des ennemis le paſſoient

de beaucoup ; cependant ce Prince me parloit avec le ſang froid d'un brave ſoldat de fortune, lorſque le Maréchal du Pleſſis, qui le ſuivoit avec Noailles, Capitaine des Gardes du Corps, pouſſa ſon cheval à toute bride, & vint me demander en colere, où je menois le Roi ? Je lui répondis, que le Roi étoit le maître, & que c'étoit lui qui menoit les autres. Le Maréchal me repliqua que je voyois bien que le Roi s'avançoit trop. J'en demeurai d'accord : mais j'ajoutai que j'avois craint, ſi je le diſois à S. M. qu'elle ne trouvât mauvaiſe ma remontrance : *ne vous fâchez pas M. le Maréchal*, lui dit le Roi en riant, & tourna bride.

Le 29, le Roi qui étoit campé à Mardick, tomba malade. Le Cardinal fut blâmé d'avoir tenu quelque temps S. M. dans un lieu où les Anglois avoient paſſé l'hiver les uns ſur les autres, & *où les bleſſés & les malades de* l'armée avoient été pendant le ſiege de Dunkerque. Le ſecond de Juillet on emporta le Roi à Calais, couché dans ſon carroſſe. Il y fut pendant deux jours à l'extrêmité : la Cour, l'Armée, Paris, toute la France, étoient dans la derniere déſolation. Le Roi ſentit le danger où il étoit. Il demanda les Sacremens de l'Egliſe ; il fit appeller le Cardinal, & lui dit : *vous avez toujours été de mes meilleurs amis. La Reine ma mere*

m'aime trop, pour me dire le danger où je ſuis. Ne me flattez point; parlez-moi avec ouverture, afin que je mette ordre aux affaires de ma conſcience.

Le Cardinal étoit abymé de douleur: il parla, & ne diſſimula rien. Le jeune Prince n'en fut point ébranlé. Il redemanda les Sacremens, & les reçut dans de grands ſentimens de piété. Il étoit auſſi malade qu'on peut l'être, & l'on ne croyoit pas qu'il en pût échapper. Les Courtiſans ſe démaſquerent un peu trop; quelqu'uns mêmes, annoncerent au Duc d'Anjou la mort du Roi, ſon frere, & le féliciterent de ſon avenement à la Couronne. Ils furent remarqués, & leur indiſcrétion leur coûta cher. Un Médecin d'Abbeville, nommé Duſauſſoy, fut le ſeul qui ne déſéſpera point de la guériſon du Roi. Il oſa haſarder ſon remede. Dieu veilloit ſur la France; il voulut bien nous rendre un Souverain ſi digne du trône, & l'Emétique le ſauva. Le Roi ſe porta mieux de jour en jour. La Reine mere ſembla revivre, & le Cardinal reſpira. On donna au Roi une ſeconde priſe d'Emétique, & la fievre le quitta. Ceux dont les intrigues & les complots avoient éclaté, furent exilés, & le Roi vit avec plaiſir, & avec quelques marques de tendreſſe, ceux qui avoient verſé des larmes pour lui. Ce ne furent que fêtes & réjouiſſances par-tout le Royaume, pour la ſanté du

Roi, & pour les victoires dont elle fut ſuivie.

Le Vicomte de Turenne, avoit ſuſpendu les expéditions militaires, à cauſe de la maladie du Roi. Il en pourſuivit le cours, ſi-tôt qu'il eut reçu la nouvelle de ſa convaleſcence. Chaque ſemaine fut marquée par quelque heureux ſuccès. Les troupes du Roi triompherent partout; & les ennemis, malgré la valeur du Prince de Condé, & de Dom Juan d'Autriche, qui étoit Gouverneur des Pays-Bas, affoiblis par la perte de la Bataille des Dunes, n'oſerent plus tenir la Campagne.

Il fut d'abord déterminé que le Maréchal de la Ferté feroit le ſiege de Gravelines. Le Vicomte de Turenne d'un côté avec ſon armée, & les Anglois de l'autre, avec quelques vaiſſeaux ſur la mer, devoient empêcher les ſecours de la Place. Sur ce plan, le Marquis de Bellefonds l'inveſtit avec huit cens chevaux. Les aſſiégés ſe défendirent bien; leur artillerie fit grand feu ſur nos troupes, & les écluſes qu'ils lâcherent, nous incommoderent encore plus. Cependant, le chemin ouvert fut emporté, & la Place ſe rendit après trois ſemaines de tranchée ouverte.

La mort de l'Empereur, qui étoit arrivée pendant cette année 1657, n'avoit rien changé aux diſpoſitions pacifiques de la Cour de France, qui les avoit

entamées, & la face des affaires de l'Europe étoit toujours la même. On penſa d'abord à donner un ſucceſſeur à Ferdinand. Léopold-Ignace, ſon fils unique, l'auroit immanquablement remplacé, s'il avoit eu dix-ſept ans accomplis, mais il n'en avoit que ſeize. La France traverſa ſon Election. Le Maréchal de Grammont, & le Marquis de Lionne, nommés à l'Ambaſſade de Francfort, furent chargés de travailler ſur ce plan. Ils devoient engager le Duc de Baviere à demander la Couronne Impériale, & à ſon refus, porter le Duc de Neubourg à ſe mettre ſur les rangs.

Ils ne furent pas plutôt arrivés à Francfort, qu'ils renouvellerent leurs plaintes ſur les ſecours que le feu Empereur avoit prêté au Roi d'Eſpagne, contre le Traité de Weſtphalie. Il parut aux Electeurs, que l'unique remede qu'on pouvoit apporter à ces griefs, c'étoit la paix entre la France & l'Eſpagne, & ils en firent des ouvertures aux Ambaſſadeurs des deux Couronnes. Les nôtres répondirent, qu'après les avances qu'on avoit ſi ſouvent vu faire au Roi pour la paix, on ne pouvoit pas douter qu'il ne la ſouhaita ſincérement; mais le Comte de Pegneranda, qui ne l'avoit pas voulu à Munſter, ne la voulut pas à Francfort, & la guerre continua.

Pour revenir où nous en étions, après la convaleſcence du Roi, le Cardinal Mazarin, qui, pendant le ſiege de Gravelines, étoit toujours à Dunkerque, reprit la route de Paris, amena avec lui le Maréchal de la Ferté, & laiſſa le Maréchal de Turenne, maître de toutes les troupes, pour en diſpoſer à ſon gré. Je fus donc détaché comme je l'ai dit plus haut, pour aller prendre Dixmud; mais ayant appris que Dom Juan d'Autriche étoit à Bruges avec ſon armée, le Maréchal y marcha, & battit une partie de ſes troupes.

Dans ces circonſtances, je reçus une lettre de M. le Comte de Soiſſons, qui avoit épouſé une niece du Cardinal: j'avois eu une longue converſation avec lui. Voici ſa Lettre.

MONSIEUR,

J'ai dit ce que vous m'aviez chargé de dire à M. le Cardinal, lequel m'a montré la lettre que vous lui aviez écrite, & dont il eſt tellement ſatisfait que rien plus: il dit que vous écrivez comme un homme qui eſt réſolu de faire ce qu'il promet, & là-deſſus, il n'y a rien qu'il n'ait dit de vous. J'ai été fort aiſe, comme vous pouvez le penſer, de le voir dans ces ſentimens-là; & je vous aſſure que je ne laiſſerai paſſer aucune occaſion de l'y fortifier, que je ne faſſe, comme auſſi de vous aſſurer que je ſuis, Mon-

ſieur, votre très-affectionné ſerviteur,
EUGENE DE SAVOYE.

Avec toutes ces belles aſſurances de l'amitié du Cardinal, je n'eus point ce que j'avois demandé, & Créqui eut le commandement du corps de réſerve. Le chagrin que j'en eus, joint aux chaleurs extraordinaires qu'il faiſoit, & aux fatigues que je m'étois données, me fit tomber malade : je m'opiniâtrai quelque temps à ne pas quitter l'armée ; mais enfin, ma fievre augmentant, je fus contraint de partir dans le carroſſe du Maréchal de Turenne, & j'allai coucher à Dunkerque. Milord Locar me fit fort bien loger, & me vint voir d'eux heures après que j'y fus arrivé : il me fit mille honnêtetés, & il me pria de bien aſſurer le Cardinal qu'il étoit ſon ſerviteur.

Le lendemain du jour que je fus arrivé à Calais, le Roi me fit l'honneur de m'envoyer faire compliment ſur ma maladie, par Nogent le pere, & le Cardinal y vint lui-même. Dieu ſait, après cela, ſi je reçus des viſites des Courtiſans; je n'y pouvois fournir. Outre ces honneurs qu'ils voyoient que je recevois du Roi & de ſon Eminence, ils avoient ſu que deux ou trois jours auparavant, Roquelaure revenant de Paris, & dînant chez le Cardinal avec les principaux de la Cour, débitoit une nouvelle de l'armée, qu'il avoit lue dans une lettre que j'écrivois à la Comteſſe

de *** le plus plaiſamment du monde ; à ce qu'il diſoit, & que le Cardinal avoit répondu ; je ne ſais ſi M. de Buſſy écrit plaiſamment, mais je ſais que perſonne ne parle plus nettement, quand il offre ſes ſervices à ſes amis. Ce fut aſſez dire, il n'y eut perſonne à la table, qui ne fit ſa Cour de dire du bien de moi, & qui ne me crût ſur le point de recueillir le fruit de mes ſervices.

Quelques jours après, Caſtalnau mourut de ſes bleſſures : on le fit Maréchal de France en mourant, & ce ne fut que ſur la parole des Médecins, qu'il ne pourroit encore vivre vingt-quatre heures, qu'on lui fit cet honneur : cependant, il eut bien mérité de le recevoir plutôt ; mais c'étoit la maniere du Cardinal, de faire acheter les graces.

Auſſi-tôt que le Roi fut un peu fortifié, il partit de Calais, & la Reine le ſuivit. Le Cardinal demeura pour régler ce que l'on feroit le reſte de la campagne ; & pour cet effet il s'en alla à Bergues, où je le ſuivis, me trouvant hors de fievre.

Le 28 de Juillet 1658, le Cardinal gardant le lit, pour quelques reſſentiment de goutte, j'eus une grande converſation avec lui : je lui fis valoir mes ſervices, & ceux que j'avois rendus pendant la guerre civile, où la preſſe n'étoit pas ſi grande qu'à préſent, de ſe déclarer ſon ſerviteur ; je l'avois tou-

jours fait hautement, & cependant, j'avois la douleur de voir qu'on avoit donné à Créqui, le corps de réserve à commander ; que j'étois dans l'emploi, lorsqu'il étoit encore au College ; que j'étois Lieutenant-Général avant lui, & que s'il étoit Gouverneur de Béthune, j'étois Mestre-de-Camp Général de la Cavalerie. Il me dit que le Maréchal de Turenne, lui avoit dit beaucoup de bien de moi ; il me promit positivement de me faire avoir un Gouvernement, après Moret & Cossé ses créatures.

Le second jour d'Août, le Cardinal repartit de Bergues pour Calais, & moi ne faisant que languir, & ne pouvant me rendre à l'armée, je le suivis, & m'en vins prendre les eaux de Sainte Reine à Bussy, par ordre de Guénaut, premier Médecin de la Reine.

Le six Août, on envoya des Lettres de cachet à Huraut de l'Hôpital, Dame de Choisi de Can, pour aller en Normandie ; au Duc de Brissac, pour aller à Bourges ; à Gerzé, pour aller chez lui ; au President Perrault, pour aller à Auxerre : tout cela à cause des cabales qu'ils avoient faites pendant la maladie du Roi.

J'étois à Paris quand la nouvelle arriva que Moret avoit été tué d'un coup de canon à Gravelines : j'envoyai aussitôt un courrier au Cardinal pour le prier

de me faire obtenir le Gouvernement de Gravelines, & que je donnerois cinquante mille écus à Coſſé, que ce Miniſtre vouloit établir après Moret, parce qu'il étoit Lieutenant de ſa Compagnie de Chevaux-Legers, & cependant j'entrai en traité avec Jennin de Caſtille, Tréſorier de l'Epargne, de ma terre de Chaſen, dont il m'offroit quarante-cinq mille écus; j'en voulois cinquante.

Mais avant que de paſſer à d'autres événemens, il faut que je raconte une aventure aſſez bizarre, qui me fit connoître que la fortune vouloit me tendre un piege.

Le Courrier que j'avois envoyé au Cardinal, nommé Grand-champ, étoit un Soldat de fortune, brave, mais adonné à tous les vices, à qui le vol & l'aſſaſſinat étoient auſſi familiers que le boire & le manger. Il m'avoit ſervi d'Ecuyer depuis 1646 juſqu'en 1649, que ſon ivrognerie m'obligea de m'en défaire : mais comme j'avois toujours reconnu en lui beaucoup d'amitié pour moi, je le fis entrer dans la Compagnie des Chevaux-Legers de la Garde, où ayant été juſqu'en 1658, le Duc de Navailles ſon Capitaine, averti de ſa mauvaiſe vie, donna ordre, en partant pour aller commander en Italie, de le caſſer. Il me vint trouver, & me dit que ſes ennemis avoient rendu de mauvais offices contre lui : je lui dis qu'il de-

meurât chez moi, jusqu'à ce que je trouvasse occcasion de le placer dans la Cavalerie. Depuis ce temps-là je le tins toujours à la Cour pour mes affaires, parce qu'il y avoit plus d'habitude que le reste de mes gens. Véritablement, la Cour étant à Fontainebleau, & lui à la suite, attendant la réponse du Cardinal, il ouit dire qu'on venoit de rouer, à Némours, un nommé Forestier, pour mille crimes, & entr'autres pour un vol qu'ils avoient fait ensemble il n'y avoit pas long-temps. Sur cela il prend la poste, & il me vient trouver à Bussy. Je lui demandai la réponse du Cardinal: il me répond qu'il n'en a point. Pourquoi, lui dis-je ? Vous a-t-il dit qu'il ne vous en donneroit pas ? Non, Monsieur, me répondit-il d'un air embarrassé, au contraire, il m'a commandé d'attendre. Retournez-vous-en donc promptement. Il n'osa s'en excuser, ne pouvant me dire le sujet de son retour. Il trouva la Cour à Paris, & croyant bien être en sûreté dans le Louvre, où il couchoit avec un Garde du Cardinal, il fut pris, mené à Némours, & roué comme Forestier, après avoir confessé beaucoup de crimes. On me manda la fin tragique de mon Ambassadeur, & que sur ce qu'on lui avoit trouvé deux poignards dans ses poches en l'arrêtant, on avoit essayé de me faire une affaire auprès du Cardinal, dont il s'étoit mo-

qué, & qu'il avoit traité l'avis de ridicule. Dans ce temps-là il me fit cette réponse.

MONSIEUR,

Votre mérite & vos services étant connus de tout le monde, je ne doute pas que ce que le Roi fera pour votre avantage, ne soit reçu avec approbation ; & vous me ferez justice, si vous êtes persuadé que j'y contribuerai toujours avec joie en ce qui dépendra de moi ; mais je ne puis vous servir en ce que vous me proposez, parce que dès le temps de la prise de Gravelines, Sa Majesté en destina le Gouvernement, & n'a différé à s'en déclarer, que jusqu'à ce que M. le Maréchal de Grancei se fut déterminé sur le choix qu'elle lui a laissé de s'y établir, ou de rester à Thionville. J'attendrai donc qu'il se présente une autre occasion, où je puisse mieux vous témoigner que je suis, &c.

Pour faire un peu de diversion à mes chagrins, je vais remettre sous les yeux de mes lecteurs quelques événemens généraux les plus intéressans, & auxquels ils prendront peut-être plus de part.

Le fameux Cromwel mourut dans cette année 1658 ; il n'étoit âgé que de 59 ans, & ne jouit que pendant neuf de la puissance Souveraine : ce fut-là tout le fruit qu'il retira d'avoir fait mourir son Roi, & d'avoir renversé toutes

les Loix de ſon Pays. Il décéda dans le Palais des Rois, & eut ſa ſépulture dans leurs tombeaux : mais ſon corps, dépoſé avec tant de pompe, en fut dans la ſuite enlevé avec ignominie. Son fils Richard, qui n'avoit ni les talens ni les qualités de ſon pere, lui ſuccéda dans le *Protectorat*. Il n'étoit pas capable de porter le fardeau du Gouvernement : il abdiqua quelques mois après, & Charles II remonta ſur le trône de la Grande-Bretagne en 1660.

L'Eſpagne ne fut pas fâchée de la mort de Cromwel. Elle perdoit un ennemi, & la France un allié : elle voyoit les affaires des Anglois tellement brouillées, qu'elle n'avoit plus à craindre qu'une confédération trop grande pour leurs alliés, pût détourner les François de faire la Paix. Le Roi d'Eſpagne y ſongeoit ſérieuſement ; mais il ne vouloit pas refuſer l'Infante à l'Empereur, ni la donner au Roi de France : & ſans cette alliance, il ne falloit pas penſer à la Paix.

La Reine la ſouhaitoit ardemment ; mais le Cardinal ne la vouloit qu'à cette condition. Le Roi d'Eſpagne étoit toujours irréſolu. Pour le déterminer, le Cardinal feignit de ménager le mariage de la Princeſſe Marguerite de Savoye avec le Roi. Il fit même une démarche d'éclat, qui donna de la jalouſie à la Cour de Madrid. Il avoit fait ve-

nir de Turin le Portrait de la jeune Princeſſe. Il plut tellement au Roi qu'il fut réſolu que les deux Cours de France & de Savoye, ſe rendroient à Lyon.

Le Roi, la Reine, & toute la Cour, y arriverent le 23 Novembre; Madame Royale y amena les deux Princeſſes ſes filles, avec le Duc ſon fils. Le Roi parut prendre d'abord aſſez d'inclination pour la Princeſſe Marguerite. Et la Ducheſſe de Savoye ſe flatta de voir bientôt ſa fille Reine de France. La ruſe du Cardinal avoit réuſſi. Au bruit du voyage de Lyon, le Roi d'Eſpagne s'étoit alarmé : & entendant dire que le Roi de France alloit épouſer la Princeſſe de Savoye, il avoit répondu : *cela ne peut pas être, & ne ſera pas.*

C'eſt alors qu'il quitta toute fineſſe, & montra viſiblement le déſir & le beſoin qu'il avoit de la Paix. Le mariage de l'Infante avec le Roi ne lui parut plus d'une ſi dangereuſe conſéquence. Il ordonna ſur le champ à Dom Antonio Pimentel de partir pour Lyon ; de conférer avec le Cardinal ; de lui offrir la Paix, & de propoſer le mariage de l'Infante. Il arriva dans Lyon le même jour & à la même heure que Madame Royale y entroit.

Pimentel entretint le Cardinal ; la négociation ne fut pas longue , & dès le jour même toutes choſes changerent de face. Les engagemens où l'on

étoit avec la Cour de Savoye, jetterent la Cour de France dans quelques embarras. Le Cardinal ſe tira comme il put d'un pas ſi délicat. La Reine n'en fit point de myſtere à la Ducheſſe de Savoye. Elle lui fit part des propoſitions de l'Eſpagne. Il n'étoit pas poſſible, diſoit-elle, de les réfuſer, la Paix ne pouvant ſe faire qu'à ce prix. Elle promit à la Ducheſſe, & lui donna un écrit ſigné de la main du Roi, & de deux Secrétaires d'Etat, qui portoit, que ſi le mariage de l'Infante manquoit, la Princeſſe ſa fille, ſeroit préférée à tous les autres partis de l'Europe, & que le Roi n'en épouſeroit point d'autre.

Les deux Cours ſe ſéparerent. Le Roi & la Reine reprirent le chemin de Paris, où ils arriverent ſur la fin de Janvier 1669; & la Paix ſi long-temps déſirée entre les deux Couronnes, commença à ſe traiter ſérieuſement. Pimentel vint à Paris à ce deſſein, & les articles préliminaires ayant été ſignés, le Cardinal partit pour aller les conclure avec Dom Louis de Haro, ſur la frontiere des deux Royaumes.

Il y en eut vingt-cinq, & après ſept ou huit ſéances, tout étant arrêté, tant à l'égard du mariage que de la Paix, le Duc de Gramimont partit en poſte pour aller à Madrid, faire la demande de l'Infante pour le Roi. La négocia-

tion

tion dura encore quelque temps, & les deux Traités furent signés le 7 Novembre. Ce qui termina une guerre qui duroit depuis 25 ans.

Il arriva, pendant les conférences, un incident capable de les rompre, ou de les embarrasser. Le Roi continuoit à aimer Mademoiselle de Mancini : & la passion qu'il avoit pour elle, étoit si violente, qu'il voulut à toutes forces l'épouser. La Reine le craignoit, & prit des mesures pour parer le coup. *Je ne crois pas*, dit-elle, à M. le Cardinal, *que le Roi soit capable de cette lâcheté ; mais s'il étoit possible qu'il en eût la pensée, je vous avertis que toute la France se révolteroit contre vous, & contre lui ; que moi-même je me mettrois à la tête des révoltés, & que j'y engagerois mon fils.*

Le Cardinal se comporta en sage politique ; il sacrifia son ambition à la gloire de son Maître. Il fit ses remontrances au Monarque, sur l'inégalité de cette alliance ; & voyant que l'amour du Prince étoit plus fort que toutes les raisons du Ministre, il fit partir ses trois nieces de Paris, & les fit conduire à Brouage. Mademoiselle de Mancini pleura beaucoup : & ce fut dans le moment de son départ, qu'elle lui dit ce mot si connu, & qui signifie tant de choses : *ah Sire ! Vous êtes Roi, vous m'aimez, & je pars.* Le Roi fut attendri, mais il étoit naturellement sage : il fit ses réflexions, &

obtint ſur ſon cœur de faire céder les foibleſſes de l'amant à la gloire du Monarque.

Le traité des Pyrénées contient cent trente-quatre articles. On régla d'abord ceux qui regardoient le mariage du Roi avec l'Infante Marie-Thereſe. Sa dot fut de cinq cens mille écus d'or. On ne comprend pas comment le poſſeſſeur des tréſors du nouveau monde ſe trouva dans l'impuiſſance de payer cette ſomme. Cette négligence fournit au Roi très-Chrétien un prétexte légitime de revendiquer tous les droits de l'Infante qui n'avoit renoncé à tant de beaux Royaumes dont elle étoit l'héritiere préſomptive, que ſous cette condition exprimée en ces termes: *qu'il ſeroit actuellement payé pour la dot de la future Reine cinq cens mille écus d'or.*

Cette renonciation cauſa de grandes difficultés, quoiqu'elle ne ſignifiât rien, ne pouvant au ſurplus renoncer à ſes droits, au préjudice de ſes Succeſſeurs.

Les articles de la Paix furent encore plus difficiles à ajuſter. Le Roi de France vouloit qu'on abandonnât les intérêts du Prince de Condé; & le Roi d'Eſpagne n'avoit rien plus à cœur que d'obtenir le rétabliſſement de ce Prince. Il croyoit ſon honneur intéreſſé à ne pas abandonner un Prince qui s'étoit réfugié dans ſes Etats, & dont la valeur lui avoit conſervé la Flandre. Le Roi

de France, de ſon côté, prétendoit qu'il y alloit de ſa gloire de ne pas voir revenir dans ſon Royaume un Prince payé de ſa rébellion, qui pourroit recommencer quand il plaîroit à ſon magnifique Bienfaiteur.

Le Miniſtre Eſpagnol ne ſe rebuta point, & tout ſe régla à la ſatisfaction de toutes les parties. Il propoſa enſuite le rétabliſſement de ceux qui avoient ſuivi le Prince de Condé, & qui étoient actuellement en Eſpagne. Le Miniſtre François parut indigné de cette demande, & déclara nettement qu'il romproit plutôt les conférences.

Enfin le Prince de Condé écrivit à Dom Louis de ne plus ſe donner de ſi grands mouvemens ſur ſon chapitre, & que lui ne diſputeroit plus avec ſon Maître; qu'il voudroit racheter de ſon ſang tout ce qu'il avoit fait contre ſa Patrie & contre ſon Roi, & qu'il ne déſiroit vivre que pour réparer ſes malheurs.

Le Portugal, le Duc de Savoye, le Prince de Monaco, furent compris dans le Traité. Il ne fut fait aucune mention de l'Angleterre; on affecta de l'oublier. Charles II s'étoit rendu lui-même à Fontarabie: il eſpéroit engager les Miniſtres des deux Couronnes à concourir à ſon rétabliſſement, & qu'ils aideroient à le mettre ſur le trône; mais l'ombre de Cromwel épouvantoit encore. Les deux

Plénipotentiaires ne firent rien pour Charles, il n'en reçut que de belles paroles, & rien au-delà.

Qui croiroit que j'eus plus de peine à concilier mes petits intérêts avec le ſur-Intendant Fouquet, que deux puiſſantes Nations n'en avoient eu pour régler les affaires de preſque toute l'Europe. Codure qui avoit été Capitaine dans le Régiment de la Marine, & qui s'étoit depuis peu attaché auprès du ſur-Intendant, m'apporta une lettre de ſon Maître, par laquelle il me demandoit l'exécution de la promeſſe que je lui avois faite, de lui vendre ma Charge dans trois ans, pour les quatre-vingt-dix mille écus qu'elle me coûtoit; & cela, me mandoit-il, pour un établiſſement de conſéquence à ſa famille. Je lui fis une réponſe en général, que je ſerois bientôt à Paris, & que je ne lui donnerois jamais lieu de ſe plaindre de moi. Je me plaignis à Codure de la précipitation du ſur-Intendant, & qu'il me paroiſſoit de l'aigreur dans ce procédé. Il s'échappa de me dire : qu'il croyoit que la maniere dont j'avois parlé de *** avoit fâché Fouquet. Je fis réflexion ſur cette allégation, & j'y trouvai beaucoup d'apparence, car la..... gouvernoit abſolument Fouquet.

Le lendemain de mon arrivée à Paris j'allai trouver le ſur-Intendant : je lui dis qu'il étoit le maître non-ſeulement de

ma charge, mais encore de tout ce que je poſſédois au monde; que quoique je convinſſe, que le temps porté par ma promeſſe, de donner ma démiſſion, les choſes n'étoient pas aux mêmes termes, je ne voulois pas me ſervir avec lui de cette raiſon, mais que je croyois qu'il voudroit bien auſſi tenir les promeſſes réciproques qu'il m'avoit faites, de me faire avoir une grande charge de la maiſon du Roi. Il me répondit qu'il étoit juſte que j'entraſſe dans une autre charge en ſortant de la mienne. Que le Comte de Saint-Aignan ſe vouloit défaire de la ſienne, de premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & que j'en pouvois traiter avec lui. Je lui dis que je n'avois point d'argent pour acheter cette charge qui coûteroit le double de la mienne; il me répondit qu'il m'en prêteroit. Je lui repliquai que cela acheveroit de me ruiner, étant obligé de lui payer l'intérêt & obligé dans cette charge à une grande dépenſe, quoique les appointements en fuſſent aſſez grands; je ne les toucherois pas mieux que ceux de la mienne, dont il m'étoit dû vingt mille écus: il me dit qu'il me les feroit tout payer en finiſſant l'affaire; mais qu'il voyoit bien que je n'en avois pas d'envie. Je lui répondis que j'avois envie de lui plaire aux dépens même de mes intérêts; que je ne doutois pas qu'on ne l'eût aigri contre moi: qu'après avoir

ſcrupuleuſement examiné ma conduite, je n'avois rien trouvé qui lui eût pu donner ſujet de s'en plaindre, qu'on m'avoit dit qu'il n'étoit pas content que je me fuſſe brouillé avec..... que cela m'avoit ſurpris, ayant l'honneur d'être ſon ami le plus ancien, qu'il auroit dû prendre mon parti, ou du moins être neutre, & chercher à nous accommoder. Il me dit froidement qu'il n'entroit pas là dedans; cela me fit connoître que c'étoit néanmoins le principal ſujet de ſon chagrin contre moi. Nous nous quittâmes ſans avoir rien réglé. Je fis de grandes réflexions ſur cette affaire, & après l'avoir priſe de tous les biais, je me déterminai à faire le généreux avec Fouquet, m'ayant paru qu'il faiſoit cas de ces manieres : je m'en allai donc chez un Notaire faire une demiſſion pure & ſimple de ma charge, entre les mains du ſurintendant, & la lui portant le lendemain : êtes-vous content de moi, Monſieur, lui dis-je, trouvez-vous ma confiance aſſez grande ? Ah ! pour ce procédé-là, me répondit-il, il eſt le plus net du monde ; & voilà comme l'on ouvre la bourſe de ſes amis. Je lui dis, que ſi j'avois pu imaginer quelque choſe de plus honnête, je l'aurois fait ; & après avoir reçu de grandes proteſtations de ſa reconnoiſſance, je ſortis d'auprès de lui bien plus ſatisfait que la premiere fois.

Je croyois avoir fait merveilles, & je m'applaudiſſois de ma généroſité, attendant chaque jour un convoi de la part du ſurintendant, de trente ou quarante mille francs, ſur les vingt mille écus qui m'étoient dûs. Cependant l'Abbé Fouquet revint à Paris; il étoit brouillé avec le ſurintendant; il le voyoit pourtant encore, mais il ne l'en ménageoit pas davantage, & il n'y a rien qu'il n'eût dit à Lyon au Cardinal pour le perdre. Sa haine venoit de ce qu'ayant fait ſon frere ſur-Intendant des Finances, & prétendant par là en devoir être le maître, l'autre n'avoit pas voulu ſouffrir un joug que l'Abbé rendoit un peu tyrannique; & ſur cela, leurs flatteurs les animoient tous les jours de plus en plus l'un contre l'autre: la haine, qui d'ordinaire eſt plus grande entre les proches qu'entre les étranges, ne gardoit plus de bornes entre les deux freres.

Quelque-temps après, commençant à connoître mon erreur d'avoir fait le généreux avec le ſur-Intendant, je priai l'Evêque d'Agde de lui demander un à compte ſur ce qui m'étoit dû. Cela ne produiſant rien, j'allai trouver ce Miniſtre; je lui dis que ce n'étoit point comme à M. le ſur-Intendant que je demandois mes appointemens, mais comme à mon ami que je priois de me prêter de l'argent. Il me répondit qu'il en empruntoit pour ſa dépenſe. Il me

ſeroit pas juſte, Monſieur que vous en empruntaſſiez pour moi ; & le quittant, outré de rage contre lui, j'allai dire à l'Evêque d'Agde, que je voyois bien que ſon frere vouloit me laſſer par ſes injuſtices, & me prendre par famine ; que je me plaindrois au Cardinal ; que quand je lui dirois les meſures qu'il avoit priſes avec moi pour ma charge, & celles qu'il prenoit avec tout le monde, pour ſe faire des créatures conſidérables ; ſi cela ne le détruiſoit pas entiérement, au moins ébranleroit ſa fortune. L'Evêque eut peur, & me pria d'attendre qu'il eût parlé à ſon frere.

Cependant l'Abbé Fouquet me preſſoit toujours de parler au Cardinal contre le ſur-Intendant. Je différai néanmoins, & nous convinmes qu'il retireroit ma démiſſion ; ce qu'il fit dès le lendemain, avec une aſſignation pour moi de mille écus comptant.

Je ſais que pendant qu'on lui faiſoit ſon procès à la Baſtille ; il a dit dans ſes défenſes, qu'il n'avoit jamais eu d'autre commerce avec moi, touchant ma charge, que de me prêter dix mille écus quand je l'achetai. Mais je lui ai laiſſé dire ce qu'il a voulu, pour ſortir d'une mauvaiſe affaire ; il ne m'étoit de nulle conſéquence, & il m'eût paru même un peu inhumain de le contrarier dans l'état où il étoit.

Juſqu'ici je n'ai eu qu'un malheur

ordinaire; mais je vais entrer en commençant 1659, dans le temps de mes grandes perſécutions : pour en éloigner le ſouvenir, je vais reprendre les affaires générales qui ont mérité le plus d'attention.

On prétend que Cromwel fit l'enthouſiaſte la veille de ſa mort. Il aſſura qu'il ne mourroit point de cette maladie, & que Dieu lui avoit promis pluſieurs années de vie, pour lui donner le temps d'exécuter les grands projets auxquels il l'avoit réſervé. Le Peuple le crut bonnement, & en fit des rejouiſſances. Le Médecin qui voyoit de plus près l'état de ſon malade, ne fut pas ſi crédule, & lui marqua la ſurpriſe où le jettoit la hardieſſe d'une pareille prophétie. *Vous êtes un bon homme*, lui répondit le Protecteur. *Ne voyez-vous pas que je ne riſque rien ſi je meurs ; le bruit de ma guériſon qui va ſe répandre, donnera le temps à ma famille de pourvoir à ſa ſûreté, & ſi je guéris, (car vous n'êtes pas infaillible,) les Anglois me regarderont comme un homme envoyé de Dieu, & j'en ferai tout ce que je voudrai.* Mais tout cela n'eſt guere probable; peut-on penſer que le Protecteur, à la veille de rendre l'ame, ſe ſoit encore occupé du ſoin de régler l'Etat, & de recevoir les viſites des Seigneurs & des Officiers du Conſeil, qui le preſſoient de ſe choiſir un Succeſſeur; en-

core auſſi ſoumis, ou pour mieux dire auſſi eſclaves de cet homme mourant à leurs yeux, qu'ils l'avoient été lorſqu'ils le voyoient à la tête des armées. Le Conſeil d'Etat lui étoit ſi dévoué, que quoiqu'il fut porté par l'Acte du Gouvernement, dont il avoit juré l'obſervation en 1653, que le Protectorat ne ſeroit point héréditaire ; on le pria avec les dernieres inſtances de nommer ſon fils Richard Protecteur ; & ſa famille ſeroit encore aujourd'hui ſur le trône, ſi Richard avoit reſſemblé à Olivier. Après tout, ce n'eſt qu'un trait de plus ou de moins au tableau de Cromwel, l'un des plus grands hommes, & en même-temps le plus grand hypocrite, peut-être, qu'ait eu l'Angleterre, pays plus fécond qu'aucun autre en perſonnages de ce caractere. Il eſt impoſſible de dire où il brilloit le plus; dans une Bataille, dans un Conſeil, dans une Aſſemblée de Théologiens ; actif, vigilant, intrépide, il ne laiſſoit preſque rien à faire à la fortune, dans les actions où la fortune a d'ordinaire plus de part ; toujours victorieux, parce que ſelon les regles il devoit toujours l'être. Eloquent & perſuaſif au ſouverain degré, il entraînoit les volontés, & ſe rendoit maître de toutes les réſolutions. Délibérer avec lui, & entrer dans ſes ſentimens, c'étoit ordinairement la même choſe. Appliqué à l'étude dès ſes premieres annees, &

verſé dans la controverſe, il s'étoit mis en état de dogmatiſer, & il le faiſoit avec un air de Prophete qui impoſoit. La Religion fut le grand reſſort qu'il employa pour remuer les eſprits, & s'inſinuer dans les cœurs. Elle lui ſervit à couvrir ſes paſſions, & à dominer ſur celles de ſes compatriotes. Ce fut par là qu'il les conduiſit inſenſiblement à la ſervitude, & qu'après avoir eu l'adreſſe de ſe faire le Protecteur de l'indépendance, il eut celle de ſe faire le Protecteur d'Angleterre, indépendant des Parlemens dont il avoit ſi fort relevé les droits lorſqu'il l'avoit jugé néceſſaire, pour abattre la Royauté, & plus puiſſant que n'avoit jamais été aucun Roi dans ſon Pays. Tel fut l'homme qu'un Auteur appelle un Tyran ſans vices, & un Prince ſans vertus; quoiqu'il ſoit conſtant qu'il ne s'éleva d'un rang fort médiocre juſqu'à la ſouveraine puiſſance, que par un long tiſſu de perfidies & de crimes, & qu'il la ſoutint avec toute l'habileté imaginable. Il mourut comme les bons Princes, & les Maîtres légitimes. L'empreſſement avec lequel les Potentats de l'Europe rechercherent ſon amitié, lui fait plus d'honneur que tous les panégyriques. Perſonne ne penſa que c'étoit un Uſurpateur, ou l'on n'y penſa que pour s'en faire une raiſon de le craindre, & de briguer à l'envi ſon alliance. Il eut tout ſujet d'être

content du Cardinal Mazarin. Ce Miniſtre eut avec lui une conduite dont il ne faut chercher la juſtification que dans la néceſſité des temps & les troubles qui agitoient alors le Royaume. Il étoit ſur le point de faire ſortir de la Cour la Reine d'Angleterre, veuve de Charles premier, fille de Henry le Grand, & tante de Louis XIV, pour plaire au Protecteur, quand il apprit qu'il n'en avoit plus rien, ni à craindre, ni à eſpérer.

L'armée d'Angleterre, miſe en mouvement par *Fleedvood* & *Lambert*, obliga Richard Cromwel de renoncer à l'autorité qu'il avoit ſur elle. *Fleedvood*, quoique beau-frere de Richard, étoit bon Républicain. Lambert, au contraire, aſpiroit au Protectorat. Au mois de Juin ſuivant, même année 1659, le Parlement fit demander à Cromwel ſes Patentes de Protecteur, & il les rendit ſur le champ en proteſtant qu'il quittoit ſans peine une charge qu'il avoit acceptée contre ſon gré. Le Parlement ordonna que la juſtice ſe rendroit déſormais dans les Tribunaux au nom des conſervateurs des libertés de l'Angleterre; mais les Officiers de l'armée, gagnés la plupart par Lambert, refuſerent de préter ſerment de fidélité à la République, & de s'engager à s'oppoſer à Charles Stuart, ou à tout autre Particulier qui voudroit monter ſur le trône.

D'un autre côté, le Général Monk,

à qui Olivier Cromwel avoit donné le commandement des troupes d'Ecoſſe, déclara à ſon armée qu'il étoit réſolu de ſecouer le joug des troupes d'Angleterre, qui s'étoient emparés du Gouvernement, & de marcher inceſſamment à Londres. Il fit en même-temps arrêter ceux de ſes Officiers qu'il jugeoit peu favorables à ſes deſſeins. On prétend qu'il avoit formé dès-lors le projet de rétablir Charles II, en cas qu'il vit jour à faire réuſſir cette entrepriſe.

Il fit ſavoir aux Officiers de l'Armée, de la Flotte, & du Parlement d'Angleterre, qu'il alloit s'oppoſer à la tyrannie de Lambert, & remettre le Gouvernement ſur le pied qu'il avoit été établi par ſes ancêtres qui l'avoient cimenté de leur ſang. Il ne s'expliqua pas plus clairement, & il ne parut pas non plus d'abord que ſes lettres fiſſent grande impreſſion. Lambert trouva même le ſecret de lui débaucher la meilleure partie de ſa Cavalerie qui n'étoit pas fort nombreuſe, par le moyen des députés qu'il lui envoyoit, ſous prétexte de traiter d'un accommodement. Il n'y eut que Fairfax qui fit dire ſous main à Monk, qu'il l'aſſiſteroit de ſon pouvoir. Fairfax avoit ceſſé de ſe mêler des affaires d'Etat, dès qu'il avoit vu Charles premier, livré à la Chambre de Juſtice qui lui fit ſon procès; & il ne pouvoit ſe pardonner les avantages qu'il avoit rempor-

tés à la tête des Parlementaires, ſur ce Prince infortuné qu'il avoit réduit à s'aller jetter entre les bras des Ecoſſois. Cependant la Flotte, la Ville de Porſtmouth, & la plupart des Officiers Irlandois qui ſervoient dans l'armée d'Angleterre, ſe déclarerent pour le Général, ſoit qu'ils euſſent pénétré ſon deſſein, & qu'ils vouluſſent l'appuyer; ſoit qu'ils fuſſent perſuadés que le Gouvernement ayant en effet beſoin de réformation, ils ne pouvoient mieux faire que de ſoutenir un homme qui paroiſſoit déterminé à y travailler efficacement. Lambert étoit déja à la Tour de Londres. Le Parlement avoit trouvé moyen de le décréditer, & de le faire arrêter. Les membres qui compoſoient le Parlement, étoient fort diviſés entr'eux, mais ils ſe défioient preſque tous également du Général, qui leur faiſoit dire par ſes envoyés, qu'il ne marchoit que pour affermir leur autorité, & maintenir la tranquillité publique. Monk arriva enfin à Londres, & s'y voyant appuyé par le Peuple, qui ne pouvoit plus ſouffrir la tyrannie du Parlement, il obligea les députés qui aſſiſtoient actuellement, de recevoir ceux que Cromwel en avoit exclus en 1648, & de conſentir que l'aſſemblée fut en même-temps rompue, pour faire place à une autre convoquée dans les formes, & ſelon les Loix de l'Etat. Tant de gens ſe déclaroient alors

ouvertement pour Charles II. Qu'il fut aisé au Général de juger qu'il auroit bientôt la gloire de le rétablir sur le trône.

Me voici, enfin, au terme où je ne puis me défendre d'exposer au Public mes peines, & les persécutions qui m'ont été suscitées; il en sera le juge.

Dans le mois de Mars 1659, je fus engagé à une partie de plaisir qui fit bien du bruit. Je l'écrivis & la montrai un an après à Madame de *** alors de mes amies : elle en fit une histoire à sa mode, qu'elle fit courir dans le monde, quand nous fûmes brouillés, mais voici naturellement comme elle se passa.

Vivonne, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, voulant aller passer les fêtes de Pâques à Roissy, qui est une terre à quatre lieues de Paris, qui lui venoit du côté de sa femme, proposa à Mancini, neveu du Cardinal Mazarin, & à l'Abbé le Camus, Aumônier du Roi, d'être de la partie ; lesquels ne s'en firent pas presser. Deux jours après qu'ils y furent, le Comte de Guiche & Manicamp, l'ayant appris, les allerent trouver, & menerent avec eux le jeune Cavois, Lieutenant au Régiment des Gardes. Aussi-tôt qu'ils y furent arrivés, Mancini & l'Abbé s'enfermerent dans leurs chambres, se défiant des emportemens du Comte de Guiche & de Manicamp : & le lendemain, jour du Vendredi Saint, ils en partirent de grand

matin, & revinrent à Paris. Quand Vivonne & les autres l'eurent appris, ils proposerent de m'envoyer prier de les aller avoir. Vivonne m'en écrivit un billet, & moi n'ayant rien à faire alors à Paris, je montai à Cheval & les allai trouver. Je les rencontrai qu'ils venoient d'entendre le service. Un moment après, nous envoyâmes à Paris chercher quatre des petits violons du Roi, & nous nous mîmes à table. Après dîné nous allâmes courre un lievre avec les chiens de du Tilloy: pour moi qui n'aime pas la chasse, je m'en revins au logis, où ayant trouvé les violons, je me divertis à les entendre: j'eus ce plaisir à peine pendant une heure, que je vois entrer dans la cour le Comte de Guiche au galop, qui menoit un homme par la bride de son cheval, comme un prisonnier de guerre; & Manicamp derriere, avec un fouet de postillon, pour le presser. Je courus pour savoir ce que c'étoit. Je trouvai un homme vêtu de noir, assez âgé, qui avoit la mine d'un honnête homme: il me fit pitié, & ayant témoigné au Comte de Guiche, que je condamnois son procédé, le bon homme prit la parole, & me dit qu'il entendoit raillerie. Je le menai dans la salle, où il me conta qu'en s'en retournant à Paris de sa maison de campagne, il avoit rencontré ces Messieurs: que le Comte de Guiche qui l'avoit abordé le pre-

mier, lui ayant demandé qui il étoit, il lui avoit répondu qu'il étoit le Procureur de M. le Cardinal, nommé Chantereau. Que le Comte de Guiche lui avoit dit: ah ! M. Chantereau, je ſuis bien-aiſe de vous avoir rencontré, il y a long-temps que je vous cherchois; j'ai oui faire bon récit de votre capacité, & pour moi j'ai toujours fort aimé la chicane : que ſur cela il avoit bien vu que c'étoit une jeuneſſe qui vouloit rire, & qu'il avoit pris ſon parti de ne ſe point fâcher. Il me fit cette relation avec la même exactitude qu'il auroit fait une information. Je lui dis qu'il avoit agi en galant homme, & je lui fis apporter du vin pendant qu'on faiſoit manger de l'avoine à ſon cheval. Après cela il nous quitta fort content de la compagnie, & particuliérement de moi. Les violons recommencerent à jouer juſqu'au ſouper que nous paſſâmes gaiement, mais ſans débauche. Au ſortir de table nous les menâmes au Parc, où nous fûmes juſqu'à minuit. Le Samedi nous nous levâmes fort tard, & nous paſſâmes le reſte de la journée à nous promener dans des Caleches. Comme nous avions impatience de manger de la viande, nous voulûmes faire *media noche*. Ce repas ne fut pas ſi ſobre que les autres ; nous bûmes fort, & ſur les trois heures après minuit nous allâmes nous coucher. Nous étant levés à onze heures du matin le jour de Pâques, nous ouimes la

Meſſe dans la Chapelle du Château ; nous dînâmes & nous nous en retournâmes à Paris, où à l'entrée de la Ville, chacun ſe ſépara.

Nos ennemis & ceux qui, ſans haïr, ne laiſſent pas de couper la gorge, ſe ſouvinrent de nous à la Cour : ils ſavoient qu'un des plus grands plaiſirs qu'ils pouvoient faire au Cardinal, étoit de lui fournir des prétextes de ne pas faire du bien à ceux à qui il en devoit, & de ſe venger de ſes ennemis. Ils lui dirent donc la partie de Roiſſy, & qu'on y avoit fait mille choſes contre le reſpect qu'on doit à Dieu & au Roi.

Il avoit des raiſons particuliéres de haïr, de craindre, ou de ſe défier de tous ces Meſſieurs. Pour moi il eut été bien-aiſe de me faire une querelle, pour me faire perdre, ou du moins pour différer les récompenſes qu'il me devoit. Tout cela fit réſoudre le Cardinal de ſe ſervir de cet avis aux occaſions ; & pour cacher le mal qu'il nous préparoit ſous des apparences d'une juſtice fort exacte, il commença par exiler à Briſac Mancini, ſon neveu, & l'Abbé le Camus à Meaux ; & fit courir le bruit qu'il s'étoit fait à Roiſſy mille impiétés, dont les Dévots, diſoit-il, devoient faire des plaintes à la Reine.

Fin du premier volume.

583347
SBN